

DAD AUT
CIÓN GEN

PC211
N64
1884
c.1

420

N

CONDAMNATIONS POUR DÉBIT DE CONTREFAÇONS
DES OUVRAGES DE MM. NOËL ET CHAPSAL

Plusieurs condamnations ont été prononcées par les tribunaux contre des contrefacteurs ou des débiteurs de contrefaçons des ouvrages de MM. Noël et Chapsal. Nous citerons entre autres :

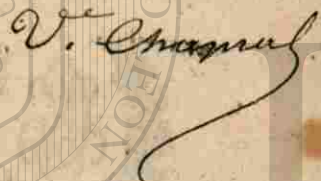
UN JUGEMENT du Tribunal correctionnel d'Amiens, confirmé par arrêt de la Cour royale, portant condamnation à 3,000 francs de dommages-intérêts pour débit de contrefaçons de la *Nouvelle grammaire française, des Exercices français, etc.*

UN JUGEMENT du Tribunal correctionnel de Paris, confirmé par arrêt de la Cour royale, portant condamnation à cent mille francs de dommages-intérêts pour contrefaçons de la *Nouvelle grammaire française, des Exercices français, etc.*, etc.

UN ARRÊT de la Cour royale de Nîmes portant condamnation à 200 francs d'amende, à 2,000 francs de dommages-intérêts et aux dépens, pour contrefaçons et débit de contrefaçons de la *Nouvelle grammaire française.*

Les exemplaires voulus par la loi ont été déposés à la direction de l'Imprimerie.

Les exemplaires non revêtus de la signature de Madame veuve Chapsal ou de celle de M. Courtin, son mandataire spécial, seront réputés contrefaits et tout contrefacteur ou débiteur de contrefaçons de cet ouvrage sera poursuivi suivant la rigueur des lois.



COURS COMPLET DE LANGUE FRANÇAISE

NOUVELLES ÉDITIONS ENTIÈREMENT REFONDUES

et mises au courant des nouvelles méthodes d'enseignement conformément aux derniers programmes

Ces nouvelles éditions sont inscrites sur la liste des livres fournis gratuitement par la Ville de Paris à ses Écoles.

Cours élémentaire. — Grammaire et Exercices, comprenant de nombreux exercices d'application, d'invention, d'observation, de jugement et de lexicologie, ainsi qu'un questionnaire et un lexique expliquant les mots difficiles. 1 vol., cartonné (vient de paraître) » 75

Cours moyen. — Grammaire et Exercices, questionnaire etc., 1 vol., cartonné (en préparation).

Cours supérieur. — Grammaire, 1 vol., cartonné (paraîtra en novembre 1884). 1 25
— Exercices, 1 vol. (en préparation).

Cours supérieur complémentaire. — Grammaire, précédée d'une préface pédagogique, suivie de notions sur les origines et la formation de la langue française. 1 fort volume, avec notes historiques et philologiques, cartonné (en vente). 1 80
— Exercices, 1 volume, cartonné (en préparation).

BOURLON. — Imprimeries réunies, B.

NOUVELLE

GRAMMAIRE

FRANÇAISE,

SUR UN PLAN TRÈS-MÉTHODIQUE,

avec

DE NOMBREUX EXERCICES D'ORTHOGRAPHE,
DE SYNTAXE ET DE PONCTUATION

TIRÉS DE NOS MEILLEURS AUTEURS ET DISTRIBUÉS DANS L'ORDRE DES RÈGLES,

PAR M. NOËL,

INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'UNIVERSITÉ,
Chevalier de la Légion d'honneur,

ET M. CHAPSAL,

PROFESSEUR DE GRAMMAIRE GÉNÉRALE,
Chevalier de la Légion d'honneur.

Ouvrage mis au rang des livres classiques, adopté pour les Écoles
primaires supérieures et les Écoles militaires.

vingt-cinquième ÉDITION

GRAMMAIRE.



PARIS

MAIRE-NYON, libraire. FIGOREAU, successeur, quai Conti, 12.
RORET, libraire, rue Hautefeuille, 12.
HACHETTE et Cie, boulevard Saint-Germain, 79.
DELALAIN, libraire, rue des Écoles, 56.

1884

Ouvrages des mêmes Auteurs.

EXERCICES FRANÇAIS sur l'Orthographe, la Syntaxe et la Ponctuation.
— *Première année.* — 57^e édition. 1 vol. in-12. Prix : 1 fr. 50 c.

CORRIGÉ DES EXERCICES FRANÇAIS. 57^e édit. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.

NOUVEAU DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE, enrichi d'exemples tirés des meilleurs écrivains, avec la solution de toutes les difficultés que présente notre langue, etc. 21^e édition, considérablement augmentée. *Ouvrage mis au rang des livres classiques, et adopté pour les Ecoles militaires et pour la Maison de Saint-Denis.* 1 vol. gr. in-8. Prix : 8 fr.

LEÇONS D'ANALYSE GRAMMATICALE. 42^e édition. 1 volume in-12. Prix : 1 fr. 80 c.

LEÇONS D'ANALYSE LOGIQUE. 35^e édit. 1 vol. in-12. Prix : 1 fr. 80 c.

TRAITÉ DES PARTICIPES, accompagné de nombreux exemples. 24^e édit. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.

EXERCICES SUR LE PARTICIPE PASSÉ ET LE PARTICIPE PRÉSENT. 25^e édition. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.

CORRIGÉ DES EXERCICES SUR LES PARTICIPES. 24^e édit. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.

COURS DE MYTHOLOGIE. 22^e édition. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.

Ouvrages de M. Chapsal.

EXERCICES FRANÇAIS SUPPLÉMENTAIRES sur les difficultés qu'offre la syntaxe. — *Seconde année.* — 28^e édition. 1 vol. in-12. Prix : 1 fr. 50 c.

CORRIGÉ DES EXERCICES SUPPLÉMENTAIRES. 20^e édit. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.

Nota. — Les *Exercices supplémentaires* sont destinés aux élèves qui, ayant vu les *Exercices français*, ont besoin d'une seconde année de syntaxe.

NOUVELLE SYNTAXE FRANÇAISE, servant de développement et de complément à la NOUVELLE GRAMMAIRE FRANÇAISE, à l'usage des classes supérieures. 12^e édition. 1 fort vol. in-12. Prix : 2 fr. 75 c.

MODÈLES DE LITTÉRATURE FRANÇAISE, ou morceaux choisis, en prose et en vers, des meilleurs écrivains, depuis le xv^e siècle jusqu'à nos jours, avec des notices biographiques et littéraires. Nouvelle édition. 2 vol. in-12, brochés. Prix : 5 fr.

Ouvrage de MM. Chapsal et Rendu.

MÉTHODE POUR FAIRE L'APPLICATION DES PRINCIPES DE LA GRAMMAIRE au moyen d'exercices construits régulièrement. 1 vol. in-12. Prix : 1 fr. 50 c.

Ces ouvrages se trouvent chez les mêmes libraires.

GRAMMAIRE.



CONDAMNATIONS POUR DÉBIT DE CONTREFAÇONS
DES OUVRAGES DE MM. NOËL ET CHAPSAL

Plusieurs condamnations ont été prononcées par les tribunaux contre des contrefacteurs ou des débiteurs de contrefaçons des ouvrages de MM. Noël et Chapsal. Nous citerons entre autres :

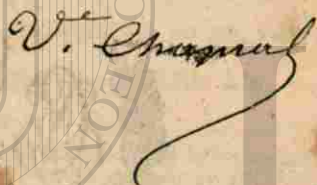
UN JUGEMENT du Tribunal correctionnel d'Amiens, confirmé par arrêt de la Cour royale, portant condamnation à 3,000 francs de dommages-intérêts pour débit de contrefaçons de la *Nouvelle grammaire française, des Exercices français, etc.*

UN JUGEMENT du Tribunal correctionnel de Paris, confirmé par arrêt de la Cour royale, portant condamnation à cent mille francs de dommages-intérêts pour contrefaçon de la *Nouvelle grammaire française, des Exercices français, etc.*

UN ARRÊT de la Cour royale de Nîmes portant condamnation à 200 francs d'amende, à 2000 francs de dommages-intérêts et aux dépens, pour contrefaçon et débit de contrefaçons de la *Nouvelle grammaire française.*

Les exemplaires voulus par la loi ont été déposés à la direction de l'Imprimerie.

Les exemplaires non revêtus de la signature de Madame veuve Chapsal ou de celle de M. Courtin, son mandataire spécial, seront réputés contrefaits et tout contrefacteur ou débiteur de contrefaçons de cet ouvrage sera poursuivi suivant la rigueur des lois.



COURS COMPLET DE LANGUE FRANÇAISE

NOUVELLES ÉDITIONS ENTIÈREMENT REFOUNDUES

et mises au courant des nouvelles méthodes d'enseignement conformément aux derniers programmes

Ces nouvelles éditions sont inscrites sur la liste des livres fournis gratuitement par la Ville de Paris à ses Écoles.

Cours élémentaire. — Grammaire et Exercices, comprenant de nombreux exercices d'application, d'invention, d'observation, de jugement et de lexicologie, ainsi qu'un questionnaire et un lexique expliquant les mots difficiles. 1 vol., cartonné (vient de paraître) » 75

Cours moyen. — Grammaire et Exercices, questionnaire etc., 1 vol., cartonné (en préparation).

Cours supérieur. — Grammaire, 1 vol., cartonné (paraîtra en novembre 1884). 1 25
— Exercices, 1 vol. (en préparation).

Cours supérieur complémentaire. — Grammaire, précédée d'une préface pédagogique, suivie de notions sur les origines et la formation de la langue française. 1 fort volume, avec notes historiques et philologiques, cartonné (en vente). 1 80
— Exercices, 1 volume, cartonné (en préparation).

BOURLON. — Imprimeries réunies, B.

NOUVELLE

GRAMMAIRE

FRANÇAISE,

SUR UN PLAN TRÈS-MÉTHODIQUE,

avec

DE NOMBREUX EXERCICES D'ORTHOGRAPHE,
DE SYNTAXE ET DE PONCTUATION

TIRÉS DE NOS MEILLEURS AUTEURS ET DISTRIBUÉS DANS L'ORDRE DES RÈGLES,

PAR M. NOËL,

INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'UNIVERSITÉ,
Chevalier de la Légion d'honneur,

ET M. CHAPSAL,

PROFESSEUR DE GRAMMAIRE GÉNÉRALE,
Chevalier de la Légion d'honneur.

Ouvrage mis au rang des livres classiques, adopté pour les Écoles primaires supérieures et les Écoles militaires.

VINGT-CINQUIÈME ÉDITION

GRAMMAIRE.



PARIS

MAIRE-NYON, libraire. FIGOREAU, successeur, quai Conti, 12.
RORET, libraire, rue Hautefeuille, 12.
HACHETTE et Cie, boulevard Saint-Germain, 79.
DELALAIN, libraire, rue des Écoles, 56.

1884

Ouvrages des mêmes Auteurs.

EXERCICES FRANÇAIS sur l'Orthographe, la Syntaxe et la Ponctuation. — *Première année.* — 57^e édition. 1 vol. in-12. Prix : 1 fr. 50 c.

CORRIGÉ DES EXERCICES FRANÇAIS. 57^e édit. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.

NOUVEAU DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE, enrichi d'exemples tirés des meilleurs écrivains, avec la solution de toutes les difficultés que présente notre langue, etc. 21^e édition, considérablement augmentée. *Ouvrage mis au rang des livres classiques, et adopté pour les Écoles militaires et pour la Maison de Saint-Denis.* 1 vol. gr. in-8. Prix : 8 fr.

LEÇONS D'ANALYSE GRAMMATICALE. 42^e édition. 1 volume in-12. Prix : 1 fr. 80 c.

LEÇONS D'ANALYSE LOGIQUE. 35^e édit. 1 vol. in-12. Prix : 1 fr. 80 c.

TRAITÉ DES PARTICIPES, accompagné de nombreux exemples. 24^e édit. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.

EXERCICES SUR LE PARTICIPE PASSÉ ET LE PARTICIPE PRÉSENT. 25^e édition. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.

CORRIGÉ DES EXERCICES SUR LES PARTICIPES. 24^e édit. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.

COURS DE MYTHOLOGIE. 22^e édition. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.

Ouvrages de M. Chapsal.

EXERCICES FRANÇAIS SUPPLÉMENTAIRES sur les difficultés qu'offre la syntaxe. — *Seconde année.* — 28^e édition. 1 vol. in-12. Prix : 1 fr. 50 c.

CORRIGÉ DES EXERCICES SUPPLÉMENTAIRES. 20^e édit. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.

Nota. — Les *Exercices supplémentaires* sont destinés aux élèves qui, ayant vu les *Exercices français*, ont besoin d'une seconde année de syntaxe.

NOUVELLE SYNTAXE FRANÇAISE, servant de développement et de complément à la **NOUVELLE GRAMMAIRE FRANÇAISE**, à l'usage des classes supérieures. 12^e édition. 1 fort vol. in-12. Prix : 2 fr. 75 c.

MODÈLES DE LITTÉRATURE FRANÇAISE, ou morceaux choisis, en prose et en vers, des meilleurs écrivains, depuis le xv^e siècle jusqu'à nos jours, avec des notices biographiques et littéraires. Nouvelle édition. 2 vol. in-12, brochés. Prix : 5 fr.

Ouvrage de MM. Chapsal et Rendu.

MÉTHODE POUR FAIRE L'APPLICATION DES PRINCIPES DE LA GRAMMAIRE au moyen d'exercices construits régulièrement. 1 vol. in-12. Prix : 1 fr. 50 c.

Ces ouvrages se trouvent chez les mêmes libraires.

UNIVERSITÉ DE FRANCE.

RAPPORT

Adressé à *S. Exc. le Grand-Maître de l'Université*, par
M. *l'Étendart*, Inspecteur de l'Académie de Paris, sur
les succès obtenus dans l'enseignement de la Grammaire
Française, d'après l'Ouvrage de MM. *Noël et Chapsal*.

Le vingt-six avril dernier, nous avons été invités, M. *Cailles* et moi, à assister à l'Exercice Grammatical qui a eu lieu au collège de Sainte-Barbe (rue des Postes). Cet Exercice, préparé par les Leçons de l'un des Auteurs de la Méthode, M. *Chapsal*, était dirigé par lui. La manière dont les Jeunes Éléves ont répondu sur toutes les parties de la Grammaire, l'assurance et la facilité avec lesquelles ils ont résolu les difficultés qui leur ont été proposées sur l'Orthographe, sur l'Analyse grammaticale et logique, et sur la Syntaxe de notre langue, ont justifié le suffrage dont le Conseil Royal de l'Instruction Publique a honoré l'Ouvrage de MM. *Noël et Chapsal*, en le mettant au nombre des livres classiques. Des Enfants de neuf à dix ans, Éléves de la classe de huitième, après une étude de cinq mois, dirigée par M. *Chapsal* lui-même, laquelle n'a rien pris

sus le temps de leurs autres Etudes journalières, sont plus instruits sur la Grammaire Française, et mieux affermie dans leur instruction, qu'on ne l'est dans un âge beaucoup plus avancé, en suivant les méthodes ordinaires.

Se résultat satisfaisant procède de l'accord heureux et constant d'une Théorie claire, simple, méthodique, et d'une pratique bien graduée et proportionnée à l'intelligence des enfants. Le nouveau procédé, accompagné d'Exercices qui éveillent continuellement la raison et la mémoire de l'Élève, et qui l'accoutument à ramener les principes de la Langue Française à ceux de la Grammaire générale, doit nécessairement préparer les jeunes esprits à l'étude des autres langues.



BIBLIOTECA



FONDO

A. B. PÚBLICA DEL ESTADO

PRÉFACE.

Les ouvrages élémentaires, et particulièrement les grammaires, se sont multipliés à mesure que le goût de l'instruction est devenu plus général, et peut-être y a-t-il de la témérité à en vouloir grossir le nombre. Aussi les auteurs de ces nouveaux Éléments ne se sont pas dissimulé les difficultés de l'entreprise; et pour les déterminer à s'y livrer, il ne fallait rien moins que le désir d'être utiles à la jeunesse, dont les progrès ont été le but constant de leurs travaux. Voués par état à l'enseignement, ils ont eu plus d'une occasion de reconnaître, soit dans les écrits de leurs devanciers, soit dans une longue expérience, les imperfections des méthodes, et les moyens d'ôter à l'instruction ce qu'elle peut avoir d'épineux et de rebutant.

Ce n'était pas assez de présenter l'analyse des meilleurs traités de grammaire : le problème à résoudre était de coordonner, sans excéder les bornes d'un livre élémentaire, les préceptes de leur application, marche indiquée par la raison, justifiée par l'expérience, et reconnue par tous les bons esprits. On avait déjà fait quelques pas heureux en ce genre, et l'on peut citer pour exemples les Leçons théoriques et pratiques de Langue Grecque de M. Frémion, et la Grammaire anglaise de Murray laquelle compte déjà quarante éditions; mais avant MM. Noël et Chapsal, personne n'avait eu l'idée d'en faire spécialement la base d'un ouvrage sur l'enseignement de la Langue Française.

Ce livre se compose donc de deux parties distinctes. La première est la Grammaire proprement dite. On s'y est proposé de donner des définitions plus claires, plus précises, et

par là plus faciles à retenir; de présenter, quand on l'a cru nécessaire, les règles sous un nouveau jour; d'expliquer la raison des choses d'une manière proportionnée à la faiblesse de l'enfance; de ramener les principes de la Grammaire française à ceux de la Grammaire générale, afin de préparer insensiblement l'esprit à l'étude des autres langues; enfin, de distribuer les matières avec une méthode qui permet de renfermer dans un cadre étroit plus de notions qu'il ne s'en trouve ordinairement dans les éléments de grammaire.

La seconde partie contient les *Exercices*, et c'est la partie vraiment neuve de l'ouvrage. Calqués successivement sur les principes, dont ils rappellent le souvenir par de fréquentes récapitulations, ils marchent de front avec les préceptes, pour les mieux graver dans la mémoire; et présentant à l'élève des phrases rendues fautives, afin de lui laisser le mérite d'appliquer la règle, ils sont comme autant d'énigmes dont il trouve aisément le mot. Cette méthode a le double avantage de piquer sa curiosité, en frappant son amour-propre, et de hâter ses progrès, en tenant continuellement son attention sur le qui-vive.

Ces phrases n'ont pas été prises au hasard : toutes appartiennent à nos bons auteurs, et le goût le plus sévère a présidé à leur choix; il n'en est aucune qui puisse donner des idées fausses, aucune qui ne dise quelque chose au cœur ou à l'esprit; aucune dans laquelle un maître intelligent et zélé ne puisse trouver l'occasion d'une leçon de morale ou d'un développement instructif.

GRAMMAIRE FRANÇAISE

PREMIÈRE PARTIE.

INTRODUCTION.

1. — La Grammaire française est l'art de parler et d'écrire correctement en français.

2. — Pour parler et pour écrire, on se sert de mots.

3. — Les mots sont composés de lettres.

4. — Il y a deux sortes de lettres : les *voyelles* et les *consonnes*.

5. — Les *voyelles* sont : *a, e, i, o, u, y*. Elles sont ainsi appelées parce que, sans le secours d'aucune autre lettre, elles forment une *voix*, un *son*.

6. — Les sons exprimés par ces voyelles ne sont pas les seuls qui existent dans notre langue. Notre alphabet n'ayant pas de caractères particuliers pour représenter les autres sons, on a recours à certaines combinaisons de lettres : tels sont *eu, ou, an, in, on, un*; ces combinaisons, bien qu'il y ait plus d'une lettre, doivent être considérées comme autant de voyelles, puisque chacune d'elles représente un son. — *An, in, on, un*, sont appelés *voyelles nasales*, attendu qu'on les prononce du nez.

7. — Les *consonnes* sont : *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z*. Elles sont ainsi nommées parce qu'elles ne peuvent exprimer un son qu'avec le secours des voyelles.

8. — Les voyelles se divisent en *longues* et en *brèves*.

9. — Les voyelles *longues* sont celles sur lesquelles on

1. Qu'est-ce que la grammaire?

2. De quoi se sert-on pour parler et pour écrire?

3. De quoi sont composés les mots?

4. Combien y a-t-il de sortes de lettres?

5. Quelles sont les voyelles et pour quoi sont-elles ainsi appelées?

6. Ya-t-il dans notre langue certaines combinaisons de lettres qui doivent être considérées comme voyelles?

7. Quelles sont les consonnes, et d'où leur vient ce nom?

8. Comment se divisent les voyelles?

9. Qu'est-ce que les voyelles longues et les voyelles brèves?

par là plus faciles à retenir; de présenter, quand on l'a cru nécessaire, les règles sous un nouveau jour; d'expliquer la raison des choses d'une manière proportionnée à la faiblesse de l'enfance; de ramener les principes de la Grammaire française à ceux de la Grammaire générale, afin de préparer insensiblement l'esprit à l'étude des autres langues; enfin, de distribuer les matières avec une méthode qui permet de renfermer dans un cadre étroit plus de notions qu'il ne s'en trouve ordinairement dans les éléments de grammaire.

La seconde partie contient les *Exercices*, et c'est la partie vraiment neuve de l'ouvrage. Calqués successivement sur les principes, dont ils rappellent le souvenir par de fréquentes récapitulations, ils marchent de front avec les préceptes, pour les mieux graver dans la mémoire; et présentant à l'élève des phrases rendues fautives, afin de lui laisser le mérite d'appliquer la règle, ils sont comme autant d'énigmes dont il trouve aisément le mot. Cette méthode a le double avantage de piquer sa curiosité, en frappant son amour-propre, et de hâter ses progrès, en tenant continuellement son attention sur le qui-vive.

Ces phrases n'ont pas été prises au hasard : toutes appartiennent à nos bons auteurs, et le goût le plus sévère a présidé à leur choix; il n'en est aucune qui puisse donner des idées fausses, aucune qui ne dise quelque chose au cœur ou à l'esprit; aucune dans laquelle un maître intelligent et zélé ne puisse trouver l'occasion d'une leçon de morale ou d'un développement instructif.

GRAMMAIRE FRANÇAISE

PREMIÈRE PARTIE.

INTRODUCTION.

1. — La Grammaire française est l'art de parler et d'écrire correctement en français.

2. — Pour parler et pour écrire, on se sert de mots.

3. — Les mots sont composés de lettres.

4. — Il y a deux sortes de lettres : les *voyelles* et les *consonnes*.

5. — Les *voyelles* sont : *a, e, i, o, u, y*. Elles sont ainsi appelées parce que, sans le secours d'aucune autre lettre, elles forment une *voix*, un *son*.

6. — Les sons exprimés par ces voyelles ne sont pas les seuls qui existent dans notre langue. Notre alphabet n'ayant pas de caractères particuliers pour représenter les autres sons, on a recours à certaines combinaisons de lettres : tels sont *eu, ou, an, in, on, un*; ces combinaisons, bien qu'il y ait plus d'une lettre, doivent être considérées comme autant de voyelles, puisque chacune d'elles représente un son. — *An, in, on, un*, sont appelés *voyelles nasales*, attendu qu'on les prononce du nez.

7. — Les *consonnes* sont : *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z*. Elles sont ainsi nommées parce qu'elles ne peuvent exprimer un son qu'avec le secours des voyelles.

8. — Les voyelles se divisent en *longues* et en *brèves*.

9. — Les voyelles *longues* sont celles sur lesquelles on

1. Qu'est-ce que la grammaire?

2. De quoi se sert-on pour parler et pour écrire?

3. De quoi sont composés les mots?

4. Combien y a-t-il de sortes de lettres?

5. Quelles sont les voyelles et pour quoi sont-elles ainsi appelées?

6. Ya-t-il dans notre langue certaines combinaisons de lettres qui doivent être considérées comme voyelles?

7. Quelles sont les consonnes, et d'où leur vient ce nom?

8. Comment se divisent les voyelles?

9. Qu'est-ce que les voyelles longues et les voyelles brèves?

appuie longtemps en les prononçant, et les voyelles brèves celles sur lesquelles on passe rapidement. Ainsi :

a est long dans *pâte*, et bref dans *patte*.
 e est long dans *bèche*, et bref dans *brèche*.
 i est long dans *épître*, et bref dans *petite*.
 o est long dans *motion*, et bref dans *mode*.
 u est long dans *flûte*, et bref dans *culbute*.
 eu est long dans *le jeûne*, et bref dans *il est jeune*.
 ou est long dans *croûte*, et bref dans *doute*.

10. — Il y a trois sortes d'e : l'e muet, l'e fermé et l'e ouvert. L'e muet, dont le son est peu sensible, comme dans *me de, livre, table*, et quelquefois nul, comme dans *je prie, je prierais, paiement*.

L'e fermé, qui se prononce la bouche presque fermée, comme dans *aménité, rocher, nez*.

L'e ouvert, qu'on prononce la bouche très ouverte : succès modèle, il appelle.

11. — L'y s'emploie tantôt pour deux i, et tantôt pour un i; voilà pourquoi on le range parmi les voyelles. Il s'emploie pour deux i dans le corps du mot, après une voyelle : *pays, essuyer, moyen*. Il s'emploie pour un i au commencement et à la fin des mots : *yacht, dey*; et dans le corps des mots, après une consonne : *style, symétrie*.

12. — La consonne h est muette ou aspirée : muette, quand elle n'ajoute rien à la prononciation, comme dans *l'homme, l'histoire, l'humanité*; aspirée, quand elle fait prononcer avec aspiration, c'est-à-dire du gosier, la voyelle qui suit, et empêche toute liaison entre cette voyelle et la consonne finale précédente : le *hameau, la haine, la honte, mes hardes*.

13. — Une ou plusieurs lettres qui se prononcent par une seule émission de voix forment ce qu'on nomme une syllabe; ainsi, *jour* n'a qu'une syllabe, *esprit* en a deux et *vérité* trois.

14. — La syllabe qui fait entendre deux sons distincts, prononcés en une seule émission de voix, prend le nom de diphthongue; telles sont les syllabes *ia, ie, oi, ui*, etc.; *diacre, pied, loi, huile*.

15. — On appelle monosyllabe un mot qui n'a qu'une

- | | |
|---|------------------------------------|
| 10. Combien y a-t-il de sortes d'e ? | Quand est-elle aspirée ? |
| — Définissez-les. | 13. Qu'est-ce qu'une syllabe ? |
| 1. Pour quelles lettres s'emploie l'y ? | 14. Qu'est-ce qu'une diphthongue ? |
| 2. Quand l'h est-elle muette ? | 15. Qu'appelle-t-on monosyllabe ? |

syllabe : *chant, gant, bon*; dissyllabe, celui qui en a deux : *bonté, ami*; trissyllabe, celui qui en a trois : *bonnement, attendre*; et polysyllabe, celui qui en a plusieurs, quel qu'en soit le nombre : *peuple, abondant, humanité*.

16. — Il y a, dans la langue française, dix espèces différentes de mots qui composent le discours, savoir : le substantif, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe, le participe, l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection.

17. — Ces différentes sortes de mots se divisent en mots variables et en mots invariables.

18. — Les mots variables sont ceux dont la terminaison varie; ce sont : le substantif, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe et le participe.

19. — Les mots invariables sont ceux dont la terminaison ne change jamais; ce sont : l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection.

DES MOTS VARIABLES.

CHAPITRE PREMIER.

DU SUBSTANTIF.

20. — Le substantif représente un être ou un objet quelconque, soit qu'il existe dans la nature, comme *ciel, arbre, enfant*, soit qu'il n'ait d'existence que dans notre imagination, comme *espérance, perfection, bonheur*. Le substantif s'appelle aussi nom, parce qu'il nomme les personnes et les choses qu'il représente.

21. — Il y a deux sortes de substantifs : le substantif commun et le substantif propre.

22. — Le substantif commun ou nom commun convient à tous les individus ou à tous les objets de la même espèce, comme *homme, livre, femme, brebis*.

23. — Le substantif propre ou nom propre ne convient qu'à

- | | |
|---|--|
| 16. Combien d'espèces différentes de mots composent le discours ? | 19. Qu'appelle-t-on mots invariables ? |
| 17. Comment se divisent ces différentes sortes de mots. | 20. Qu'est-ce que le substantif ? |
| 18. Qu'appelle-t-on mots variables ? | 21. Combien de sortes de substantifs ? |
| | 22. Définissez le substantif commun. |
| | 23. Définissez le substantif propre. |

appuie longtemps en les prononçant, et les voyelles *brèves* celles sur lesquelles on passe rapidement. Ainsi :

- a est long dans *pâte*, et bref dans *patte*.
- e est long dans *bèche*, et bref dans *brèche*.
- i est long dans *épître*, et bref dans *petite*.
- o est long dans *motion*, et bref dans *mode*.
- u est long dans *flûte*, et bref dans *culbute*.
- eu est long dans *le jeûne*, et bref dans *il est jeune*.
- ou est long dans *croûte*, et bref dans *doute*.

10. — Il y a trois sortes d'e : *l'e muet*, *l'e fermé* et *l'e ouvert*. *L'e muet*, dont le son est peu sensible, comme dans *me de, livre, table*, et quelquefois nul, comme dans *je prie, je prierais, paiement*.

L'e fermé, qui se prononce la bouche presque fermée, comme dans *aménité, rocher, nez*.

L'e ouvert, qu'on prononce la bouche très ouverte : *succès, modèle, il appelle*.

11. — L'y s'emploie tantôt pour deux i, et tantôt pour un i; voilà pourquoi on le range parmi les voyelles. Il s'emploie pour deux i dans le corps du mot, après une voyelle : *pays, essuyer, moyen*. Il s'emploie pour un i au commencement et à la fin des mots : *yacht, dey*; et dans le corps des mots, après une consonne : *style, symétrie*.

12. — La consonne *h* est *muette* ou *aspirée* : muette, quand elle n'ajoute rien à la prononciation, comme dans *l'homme, l'histoire, l'humanité*; aspirée, quand elle fait prononcer avec aspiration, c'est-à-dire du gosier, la voyelle qui suit, et empêche toute liaison entre cette voyelle et la consonne finale précédente : *le hameau, la haine, la honte, mes hardes*.

13. — Une ou plusieurs lettres qui se prononcent par une seule émission de voix forment ce qu'on nomme une *syllabe*; ainsi, *jour* n'a qu'une syllabe, *esprit* en a deux et *vérité* trois.

14. — La syllabe qui fait entendre deux sons distincts, prononcés en une seule émission de voix, prend le nom de *diphthongue*; telles sont les syllabes *ia, ie, oi, ui*, etc.; *diacre, pied, loi, huile*.

15. — On appelle *monosyllabe* un mot qui n'a qu'une

- | | |
|---|------------------------------------|
| 10. Combien y a-t-il de sortes d'e ? | Quand est-elle aspirée ? |
| — Définissez-les. | 13. Qu'est-ce qu'une syllabe ? |
| 1. Pour quelles lettres s'emploie l'y ? | 14. Qu'est-ce qu'une diphthongue ? |
| 2. Quand l'h est-elle muette ? | 15. Qu'appelle-t-on monosyllabe ? |

syllabe : *chant, gant, bon*; *dissyllabe*, celui qui en a deux : *bonté, ami*; *trissyllabe*, celui qui en a trois : *bonnement, attendre*; et *polisyllabe*, celui qui en a plusieurs, quel qu'en soit le nombre : *peuple, abondant, humanité*.

16. — Il y a, dans la langue française, dix espèces différentes de mots qui composent le discours, savoir : le *substantif*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

17. — Ces différentes sortes de mots se divisent en *mots variables* et en *mots invariables*.

18. — Les *mots variables* sont ceux dont la terminaison varie; ce sont : le *substantif*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe* et le *participe*.

19. — Les *mots invariables* sont ceux dont la terminaison ne change jamais; ce sont : l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

DES MOTS VARIABLES.

CHAPITRE PREMIER.

DU SUBSTANTIF.

20. — Le *substantif* représente un être ou un objet quelconque, soit qu'il existe dans la nature, comme *ciel, arbre, enfant*, soit qu'il n'ait d'existence que dans notre imagination, comme *espérance, perfection, bonheur*. Le *substantif* s'appelle aussi *nom*, parce qu'il nomme les personnes et les choses qu'il représente.

21. — Il y a deux sortes de substantifs : le *substantif commun* et le *substantif propre*.

22. — Le *substantif commun* ou *nom commun* convient à tous les individus ou à tous les objets de la même espèce, comme *homme, livre, femme, brebis*.

23. — Le *substantif propre* ou *nom propre* ne convient qu'à

- | | |
|---|--|
| 16. Combien d'espèces différentes de mots composent le discours ? | 19. Qu'appelle-t-on mots invariables ? |
| 17. Comment se divisent ces différentes sortes de mots. | 20. Qu'est-ce que le substantif ? |
| 18. Qu'appelle-t-on mots variables ? | 21. Combien de sortes de substantifs ? |
| | 22. Définissez le substantif commun. |
| | 23. Définissez le substantif propre. |

une seule personne ou à une seule chose, comme *Alexandre, Virgile, Paris, Vienne*.

24. — Il faut considérer comme substantif propre tout substantif qui exprime un être ou un objet seul de son espèce, comme *Dieu, le soleil, la lune, le paradis, l'univers*.

25. — Parmi les substantifs communs, il y en a qui, quoiqu'au singulier, présentent à l'esprit l'idée de plusieurs personnes ou de plusieurs choses formant une collection : on les appelle, pour cette raison, substantifs *collectifs*; tels sont : *troupe, peuple, quantité*.

26. — Les collectifs sont généraux ou partitifs : *généraux*, quand ils représentent une collection entière; et *partitifs*, lorsqu'ils représentent une collection partielle. *La foule des humains est vouée au malheur. La foule des humains* embrasse la généralité des hommes; *la foule* est un collectif général. *Une foule de pauvres reçoivent des secours. Une foule de pauvres* n'embrasse qu'une partie des pauvres; *une foule* est un collectif partitif. *L'ARMÉE des Français; la MULTITUDE des étoiles, collectifs généraux. Une TROUPE de soldats, une MULTITUDE d'étoiles, collectifs partitifs*. — On voit que le même mot peut être collectif général et collectif partitif, selon le sens qu'on y attache. En général, un collectif, quand il est précédé de *un, une*, est partitif.

27. — Un substantif commun composé de plusieurs mots équivalant à un seul, comme *avant-coureur, chef-d'œuvre, serre-tête*, se nomme *substantif composé*.

28. — Les substantifs ont deux propriétés : le *genre* et le *nombre*.

29. — Le *genre* est la propriété qu'ont les substantifs de représenter les deux sexes. Il y a conséquemment deux genres : le *masculin*, pour les noms d'êtres mâles, comme *homme, lion*; et le *féminin*, pour les noms d'êtres femelles, comme *femme, lionne*. Les substantifs qui ne représentent pas des êtres animés ne devraient point avoir de genre; cependant l'usage leur a assigné, mais arbitrairement, l'un ou l'autre genre. C'est ainsi que

- | | |
|---|---|
| 24. Comment faut-il considérer un substantif qui exprime un être ou un objet seul de son espèce ? | 27. Qu'est-ce qu'un substantif composé ? |
| 25. Qu'appelle-t-on substantifs collectifs ? | 28. Combien les substantifs ont-ils de propriétés ? |
| 26. Quand les collectifs sont-ils généraux ? | 29. Qu'est-ce que le genre ? |

soleil, château, pays, ont été faits du genre masculin, et *lune, maison, ville*, du genre féminin.

30. — Le genre ne présente de difficultés que pour les substantifs qui désignent des êtres inanimés. Il n'y a guère que l'usage ou les dictionnaires qui puissent les faire connaître. Voici cependant la liste des substantifs sur le genre desquels on se trompe le plus souvent :

Substantifs masculins.

abîme,	artifice,	érysipèle,	obélisque,
abreuvoir,	astérisque,	escalier,	obstacle,
acabit,	atome,	escalandre,	obus,
accessoire,	auspice,	escompte,	omnibus,
acrostiche,	autel,	étage,	ongle,
âge,	automate,	évangile,	onguent,
air,	balustre,	éventail,	orange,
albâtre,	centime,	exorde,	orchestre,
alvéole,	cigare,	girofle,	organe,
amadis,	concombre,	hémisphère,	orifice,
amadou,	crabe,	hémistiche,	ouvrage,
amalgame,	décembre,	hiver,	panache,
ambe,	éclair,	horoscope,	parafe,
amiante,	ellébore,	hospice,	pastel,
amidon,	éloge,	hôtel,	pétale,
anchois,	émétique,	incendie,	pleurs,
angle,	emplâtre,	indice,	pourpre (maladie),
ans,	empois,	intervalle,	rebours,
antidote,	épiderme,	inventaire,	renne (animal),
antimoine,	épilogue,	isthme,	simples,
antipode,	épisode,	ivoire,	ulcère,
antre,	épithalame,	légume,	ustensile,
armistice,	équilibre,	mânes,	vivres.
arrosoir,	équinoxe,	monticule,	

Substantifs féminins.

aïre,	artère,	fibres,	ouïe,
alarme,	atmosphère,	horloge,	paroi,
alcôve,	avant-scène,	huile,	patère,
amorce,	décrottoire,	hypothèque,	pédale,
anagramme,	dinde,	idole,	sandaraque,
ancrage,	ébène,	immondices,	sentinelle,
antichambre,	écaille,	insulte,	stalle,
apostrophe,	écritoire,	nacre,	ténébres,
argile,	écume,	offre,	thériaque.
armoire,	enclume,	omoplate,	
arrhes,	équivoque,	once,	

30. Quels sont les substantifs dont le genre présente des difficultés ?

31. — Le nombre est la propriété qu'ont les substantifs de représenter l'unité ou la pluralité. Il y a unité, lorsqu'il s'agit d'un objet, et pluralité, quand il s'agit de plusieurs.

Il y a par conséquent deux nombres : le singulier, qui désigne un seul être ou un seul objet, comme une plume, un enfant; et le pluriel, qui en désigne plus d'un, comme des plumes, des enfants.

32. — Quoique les substantifs soient susceptibles des deux nombres, il y en a cependant qui ne s'emploient qu'au singulier, comme la faim, la soif, l'humanité, la jeunesse, etc.; et d'autres qui ne sont d'usage qu'au pluriel, comme pleurs, ancêtres, funérailles, ténèbres, obsèques, etc.

Formation du pluriel dans les substantifs.

33. — RÈGLE GÉNÉRALE. On forme le pluriel des substantifs en ajoutant une s au singulier : un homme, des hommes, une ville, des villes.

34. — Sont exceptés :

1° Les substantifs terminés au singulier par s, x, z, qui ne changent pas au pluriel : un héros, des héros; une voix, des voix; un nez, des nez.

2° Les substantifs terminés au singulier par au ou par eu qui prennent x au pluriel : un étai, des étaux; un tableau, des tableaux; un cheveu, des cheveux; un jeu, des jeux. Il n'y a d'exception que pour landau, dont le pluriel prend une s : des landaus.

3° Bijou, caillou, chou, genou, joujou, hibou et pou, qui prennent x : des bijoux, des cailloux, des choux, etc. Les autres substantifs en ou prennent une s : un clou, des clous; un verrou, des verrous.

4° Les substantifs terminés au singulier par al, qui changent au pluriel cette finale en aux : un cheval, des chevaux; un hôpital, des hôpitaux; un bocal, des bocaux; un local, des locaux. Excepté les substantifs suivants, qui prennent simplement une s au pluriel : 1° aval (endossement d'un billet), bal, cal, cantal (fromage), carnaval, nopal (plante), pal, régat; 2° chacal, serval, et autres noms d'animaux, à

31. Qu'est-ce que le nombre? — Comment bien de nombres? Définissez-les.
32. Y a-t-il des substantifs qui ne soient pas susceptibles des deux nombres?
33. Comment se forme le pluriel dans les substantifs?
34. Faites connaître les quatre exceptions à la règle générale sur la formation du pluriel dans les subst.

l'exception de cheval. Au pluriel, des avals, des bals, des carnavaux, des chacals, etc.

35. — Remarque. Les substantifs en ail font leur pluriel par l'addition d'une s, et non pas en aux : un portail, des portails; un gouvernail, des gouvernails. Excepté bail, email, corail, soupirail, vantail, travail, qui font baux, émaux, coraux, soupiraux, vantaux, travaux. Encore ce dernier fait-il travaux au pluriel : 1° quand il s'agit des machines où l'on terre des chevaux vicieux; 2° quand on parle des comptes ou rapports présentés par un chef d'administration à un supérieur. Ail, espèce d'oignon, fait ails ou aux; mais le dernier est plus usité. Bétail n'a pas de pluriel.

35 (bis). — Ciel, ail, aieul, ont deux pluriels :

CIEL	}	fait ciels, dans ciels de tableau, ciels de lit, ciels de carrière et dans le sens de température, climat : L'Italie est sous un des plus beaux CIELS de l'Europe.
		fait cieus dans tous les autres cas : Les CIEUX annoncent la gloire de Dieu.
OUIL	}	fait ails dans des OUILS-de-bœuf (petites lucarnes), et dans les substantifs composés qui commencent par ail : des OUILS-de-bouc (coquillages); des OUILS-de-chat (sortes de pierres précieuses), etc.
		fait yeux dans tous les autres cas : des YEUX noirs, des YEUX vifs; les YEUX du pain, les YEUX du fromage, les YEUX du bouillon, et en termes de jardinage, tailler à deux YEUX, à trois YEUX. (Acad., dernière édition.)
AIEUL	}	fait aieuls quand il désigne le grand-père paternel et le grand-père maternel : Il a le bonheur de posséder encore ses deux AIEULS.
		fait aieus dans tous les autres cas : Nos AIEUX vivaient longtemps. Ce droit lui vient de ses AIEUX. (Acad.)

36. — Remarque. Les substantifs terminés par ant et ent conservent ou perdent le t au pluriel. L'usage permet d'écrire également : des diamants, des enfants, des appartements, des présents, ou des diamans, des enfans, des appartemens, des presens; sont exceptés les substantifs qui n'ont qu'une syllabe, dans lesquels la suppression du t n'a jamais lieu. Ainsi, il faut écrire des gants, des dents, et non des gans, des dens. — L'Académie conserve toujours le t des substantifs en ant ou en ent, quel que soit le nombre de syllabes dont ils se composent.

35. Comment les substantifs en ail font-ils leur pluriel? — Quelles sont les exceptions?
36. Que remarquez-vous sur le pluriel des substantifs en ant et en ent?
(bis). Comment ciel, ail, aieul, font-ils au pluriel?

Complément du substantif.

36 (bis). — Quand on dit : *la gloire, l'opinion, le désir*, le substantif n'exprime qu'un sens incomplet ; on ne sait de quelle gloire, de quelle opinion, de quel désir il s'agit. Mais si l'on dit : *la gloire des armées, l'opinion de chacun, le désir de plaire*, l'esprit est satisfait, le sens est complet.

Les mots qui complètent ainsi la signification du substantif en sont le *complément*.

Le complément du substantif est formé de la préposition *de* et d'un mot dépendant de cette préposition. Dans les exemples qui précèdent, *des armées* est le complément de *gloire* ; *de chacun* le complément de *opinion*, et *de plaire* le complément de *désir*.

CHAPITRE II
DE L'ARTICLE.

37. — Nous n'avons en français qu'un *article*, qui est le pour le masculin singulier, *la* pour le féminin singulier et *les* pour le pluriel des deux genres : *LE mérite, LA vertu, LES talents ont droit à nos hommages*.

38. — Sa fonction est de précéder les substantifs communs pour annoncer qu'ils sont employés dans un *sens déterminé*.

39. — Le substantif commun est employé dans un sens déterminé, lorsqu'il désigne un genre, une espèce, ou un individu particulier.

40. — Le substantif commun désigne un *genre* quand il représente la totalité des êtres ou des objets dénommés par le substantif :

Les hommes ne sont pas méchants.

Les enfants sont légers.

L'homme devrait s'attacher à régler ses passions.

Dans ce dernier exemple, *l'homme* signifie *tous les hommes*.

6 (bis). Expliquez ce qu'on entend par complément du substantif ?
— De quels mots est formé le complément d'un substantif ?
37. Quel est le mot qu'on appelle article ?

38. Quelle est la fonction de l'article ?
39. Dans quel cas le substantif commun est-il employé dans un sens déterminé ?
40. Quand le substantif commun désigne-t-il un genre ?

41. — Le substantif commun désigne une *espèce*, lorsqu'il exprime une portion du genre formant une collection totale d'êtres ou d'objets qui ont entre eux de la ressemblance :

Les hommes à imagination sortent souvent des bornes de la raison.

Les enfants studieux sont chéris de leurs maîtres.

L'homme faible se laisse gouverner par ses passions.

Dans ce dernier exemple, *l'homme faible* signifie *tous les hommes faibles*.

42. — Le substantif commun désigne un *individu particulier*, lorsqu'il offre à l'esprit l'idée d'un être ou d'un objet unique :

Le roi est crieri de ses sujets.

La France est un grand royaume.

L'homme dont vous parlez.

43. — L'article est sujet à deux sortes de changements : *l'éllision* et la *contraction*.

44. — *L'éllision* consiste dans la suppression des lettres *a, e*, qu'on remplace par une apostrophe (') devant une voyelle ou une *h* muette, afin d'éviter la rencontre désagréable de deux voyelles. C'est par éllision qu'on dit *l'esprit, l'amitié, l'homme, l'humanité*, pour *le esprit, la amitié, le homme, la humanité* ; d'où l'article *l'* est dit *éllidé*.

45. — La *contraction* consiste dans la réunion de l'article *le, les*, avec une des prépositions *à, de*. L'objet de cette réunion est de donner plus de rapidité au langage. C'est par contraction qu'on dit : *AU pain*, pour *A LE pain* ; *AUX fruits*, pour *A LES fruits* ; *DU pain*, pour *DE LE pain* ; *DES fruits*, pour *DE LES fruits* ; d'où les articles *au, aux, du, des*, sont dit *contractés*.

46. — Les contractions *au, du*, n'ont pas lieu devant une voyelle ou une *h* muette ; on dit : *A L'éclat, A L'honneur* ; *DE L'éclat, DE L'honneur* ; et non pas *AU éclat, AU honneur* ; *DU éclat, DU honneur*.

41. Quand désigne-t-il une espèce ?

42. Quand désigne-t-il un individu particulier ?

43. A quels changements l'article est-il sujet ?

44. En quoi consiste l'éllision ?

45. En quoi consiste la contraction ?

46. Quand les contractions *au, de* n'ont-elles pas lieu ?

CHAPITRE III.

DE L'ADJECTIF.

47. — L'*adjectif* exprime les qualités du substantif, les différentes manières d'être sous lesquelles nous le considérons. Quand je dis : *homme MÉCHANT, enfant STUDIEUX, table RONDE*, les mots *méchant, studieux, ronde*, sont des adjectifs, parce qu'ils expriment certaines qualités des substantifs, *homme, enfant, table*. De même lorsque je dis : *CET habit, MON habit, le PREMIER habit*, les mots *cet, mon, premier*, sont des adjectifs, attendu qu'ils énoncent certaines manières d'être du substantif *habit*, comme celle d'être présent à mes yeux (*CET habit*), d'être en ma possession (*MON habit*), de tenir un certain rang parmi plusieurs habits (*le PREMIER habit*).

48. — Il y a deux sortes d'adjectifs : les adjectifs *qualificatifs* et les adjectifs *déterminatifs*.

Des adjectifs qualificatifs ()*.

49. — Les *adjectifs qualificatifs* s'ajoutent au substantif pour en exprimer la qualité; tels sont *bon, beau, grand, sage, courageux*, etc.

L'homme *vertueux* est inaccessible aux *petites passions*.

(MASSILLON.)

Une fille *sensible, modeste et obéissante*, sera une *bonne mère* et une *épouse vertueuse*.

(MARMONTEL.)

Là se trouvent de *vastes jardins* remplis d'arbres toujours *verts*, de *plantes odoriférantes*, et de *magnifiques statues*.

(BARTHÉLEMY.)

50. — Parmi les adjectifs qualificatifs, il en est qui dérivent

(*) Nous avons cru devoir supprimer ce que nous disions dans les éditions précédentes sur les trois degrés de signification dans les adjectifs, à réflexion et l'expérience nous ayant fait reconnaître que cette distinction est erronée et inutile : erronée, en ce que, dans notre langue, les adjectifs n'adoptent pas, comme dans le latin, des terminaisons particulières pour exprimer le positif, le comparatif et le superlatif; inutile, en ce que cette distinction ne sert ni de base ni de développement à aucun principe de grammaire ou de syntaxe.

47. Qu'exprime l'adjectif? tifs s'ajoutent-ils au substantif?
48. Combien de sortes d'adjectifs? 50. Y a-t-il des adjectifs qui déri-
49. Pourquoi les adjectifs qualifica- vent des verbes?

des verbes, et qu'on appelle, pour cette raison, adjectifs *verbaux*; tels sont *charmant, menaçant, obligeant*, etc., formés des verbes *charmer, menacer, obliger* : *des enfants charmants, des cris menaçants, des personnes obligeantes*. Ces adjectifs sont toujours terminés au singulier par *ant*.

51. — Un adjectif qualificatif composé de plusieurs mots équivalant à un seul, comme *mort-ivre, nouveau-né*, se nomme *adjectif composé*.

52. — Le substantif peut être employé comme adjectif qualificatif, ce qui a lieu quand sa fonction est de qualifier : *il était BERGER, et il devint ROI*. Dans ce cas, le substantif n'est accompagné ni de l'article ni d'aucun adjectif déterminatif, comme *ce, cet, mon, ton*, etc. De même l'adjectif qualificatif peut être employé comme substantif; c'est lorsqu'il représente un être ou un objet : *les hypocrites, l'utile*; alors il est toujours précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif.

53. — L'adjectif n'a par lui-même ni genre ni nombre; cependant il varie dans sa terminaison, en genre et en nombre, pour mieux marquer son rapport avec le substantif qu'il qualifie : un homme *prudent*, une femme *prudente*; des hommes *prudents*, des femmes *prudentes*.

Formation du féminin dans les adjectifs.

54. — RÈGLE. Tout adjectif masculin prend un *e muet* au féminin : *sensé, sensée; vrai, vraie; grand, grande; ingrat, ingrate; petit, petite*, etc.

55. — Sont exceptés :

1° Les adjectifs terminés au masculin par un *e muet* : comme *honnête, aimable, fidèle*, qui ne changent pas au féminin.

2° Les ad- jectifs en	$\left. \begin{array}{l} EL, \\ EIL, \\ IEN, \\ ON, \\ ET, \end{array} \right\}$	$\left. \begin{array}{l} \text{qui font} \\ \text{leur} \\ \text{féminin} \\ \text{en} \end{array} \right\}$	EILLE : <i>tel, telle.</i>
			EILLE : <i>pareil, pareille.</i>
			IEUNE : <i>ancien, ancienne.</i>
			ONNE : <i>bon, bonne.</i>
			EITE : <i>muet, muette.</i>

Cependant *complet, concret, discret, secret, inquiet, replat, fond complète, concrète, discrète, secrète inquisite, replète.*

51. Qu'appelle-t-on adjectif composé? 53. Pourquoi l'adjectif varie-t-il dans sa terminaison?

52. Le substantif peut-il être employé comme adjectif, et l'adjectif comme substantif? 54. Comment se forme le féminin dans les adjectifs?

55. Faites connaître les exceptions.

3° *Nul, gentil, bellot, sot, vieillot, paysan*; — *bas, gras, las, épais, gros, exprès, profès, qui* font au féminin, *nulle, gentille, belloffe, sottte, vieillotte, paysanne*; — *basse, grasse, lasse, épaisse, grosse, expresse, professe*. — Tiers fait tierce.

4° Les adjectifs en *F* et en *X*, qui font leur féminin en *VE* et en *SE*: *neuf, neuve; heureux, heureuse; jaloux, jalouse*.

Cependant *doux, faux, préfixe, roux* et *vieux*, font au féminin, *douce, fausse, préfixe, rousse* et *vieille*, ce dernier à cause du masculin *vieil*.

5° *Jumeau, beau, nouveau, fou, mou*, qui font au féminin, *jumelle, belle, nouvelle, folle, molle*.

Les quatre derniers font aussi au masculin *bel, nouvel, fol, mol*, devant une voyelle ou une *h* muette: *bel oiseau, nouvel habit, fol espoir, mol édreton*.

6° *Blanc, franc, sec, frais*; — *ammoniac, public, caduc, ture, grec*; — *long, oblong*; — *bénin, malin*; — *coi* (tranquille), *favori, devin*, qui font au féminin, *blanche, franche, sèche, fraîche*, — *ammoniaque, publique, caduque, turque, grecque*; — *longue, oblongue*; — *bénigne, maligne*; — *coite, favorite, devineresse*.

7° *Aigu, ambigu, bégu, contigu, exigu*, qui forment leur féminin par un *e* muet surmonté d'un tréma: *aiguë, ambiguë*, etc.

8° Les adjectifs masculins en *eur*, qui ont plusieurs formes pour le féminin, savoir:

Premièrement. Les adjectifs en *eur*, qui sont formés d'un participe présent par le changement de *ant* en *eur*, et qui font *euse* au féminin: *danseur, danseuse; trompeur, trompeuse; bâilleur, bâilleuse; chasseur, chasseuse; demandeur, demandeuse; devineur, devineuse; pécheur, pécheuse; vendeur, vendeuse*.

Cependant *bailleur* (de fonds), *demandeur* (en justice), *défendeur* (idem), *vendeur* (en terme de pratique), *pêcheur* (qui commet des péchés), et *chasseur* (dans le style poétique), font au féminin: *baillesse, demanderesse, défenderesse, venderesse, pécheresse* et *chasseresse*; — *vengeur* fait *vengeresse*.

Secondement. Les adjectifs en *teur*, qui font leur féminin *entrice*: *accusateur, accusatrice; conducteur, conductrice; créateur, créatrice; protecteur, protectrice; délateur, délatrice; spoliateur, spoliatrice*. On dit, d'après cette règle: *exé-*

cuteur, exécutrice; inspecteur, inspectrice; inventeur, inventrice; persécuteur, persécutrice, bien qu'ils dérivent d'un participe présent. *Enchanteur* fait *enchanteresse*.

Troisièmement. Les adjectifs en *érieur*, qui prennent un *e* muet: *extérieur, extérieure; supérieur, supérieure*; auxquels il faut ajouter *majeur, mineur, meilleur*, qui sont *majeure, mineure, meilleure*.

Quatrièmement.

<i>Ambassadeur,</i>	} qui font	{	<i>ambassadeur.</i>	
<i>Gouverneur,</i>			au	<i>gouvernante.</i>
<i>Serviteur,</i>			féminin	<i>servante.</i>

Remarque. Les adjectifs en *eur* qui expriment des états, des qualités qui ne conviennent généralement qu'à des hommes, ne changent pas au féminin; ces adjectifs ne sont, pour la plupart, que des substantifs employés adjectivement; tels sont: *amateur, auteur, professeur, littérateur, docteur, successeur, agresseur, graveur*, etc.

9° *Témoin* et *grognon* servent pour les deux genres; *châtain, fat, dispos, aquilin*, ne s'emploient pas au féminin.

Formation du pluriel dans les adjectifs.

56. — *RÈGLE*. Les adjectifs, tant masculins que féminins, forment leur pluriel par l'addition d'une *s*: *bon, bonne; bons, bonnes*.

57. — *Exceptions*.

1° Les adjectifs terminés par *s*, *x*, ne changent point au pluriel masculin; tels sont: *gris, épais, heureux, doux*: un *nuage épais, des nuages épais*; un *homme heureux, des hommes heureux*.

2° Les adjectifs en *au* font leur pluriel masculin par l'addition d'un *x*; ce sont: *beau, jumeau, nouveau*: *de beaux discours; des enfants jumeaux, des livres nouveaux*.

3° Les adjectifs en *al* font leur pluriel masculin, les uns en *aux*, etc est le plus grand nombre: *brutal, brutaux; décimal, décimaux; égal, égaux; loyal, loyaux; déloyal, déloyaux; moral, moraux; immoral, immoraux; matrimonial, matrimoniaux; musical, musicaux; partial, partiiaux; impartial, impartiaux; pectoral, pectoraux; social, sociaux*;

56. Comment se forme le pluriel dans les adjectifs?

57. Faites connaître les exceptions.

trivial, triviaux : deux poids égaux (Acad.), des préceptes moraux (ibid.), des habitants brutaux (Buffon), des détails triviaux (Académie), des juges impartiaux (Laharpe); et les autres par l'addition d'une *s* : *amical, amicals; fatal, fatals; final, finals; frugal, frugals; glacial, glacials; matinal, matinals; nasal, nasals; naval, navals; pascal, pascals; théâtral, théâtrals* : des instants fatals (Saint-Lambert), des sons finals (Beauzée), des effets théâtrals (Gattel), des vents glacials.

58. — L'usage permet de faire en *als* ou en *aux* le pluriel masculin des adjectifs *austral, colossal, doctoral, ducal, frugal, et natal*.

59. — *Bénéficial, canonial, diagonal, diamétral, expérimental, médicinal, mental, patronal, virginal, vocal, zodiacal* et quelques autres ne s'emploient pas au pluriel masculin, attendu qu'ils n'accompagnent que des substantifs féminins : *ligne diagonale, physique expérimentale*.

60. — *Remarque*. Les adjectifs terminés par *ant* et par *ent*, suivent, pour la formation du pluriel, la même règle que les substantifs en *ant* ou en *ent*, c'est-à-dire qu'ils conservent ou perdent le *t* au pluriel : des livres charmants ou charmans; des hommes prudents ou prudens. L'adjectif *lent* garde toujours le *t* au pluriel, n'ayant qu'une syllabe.

Complément des adjectifs qualificatifs.

60 (bis). — Parmi les adjectifs qualificatifs, les uns ont un sens complet, comme *bon, beau, grand, vertueux*, etc.; les autres ont besoin que certains mots placés sous leur dépendance en complètent la signification; tels sont *enclin, digne, comparable*, etc. : comme dans *hon-ne enclin AU VICE, une place digne DE VOUS, une fortune comparable A LA VÔTRE, soldat propre A COMBATTRE*.

Les mots qui complètent la signification de l'adjectif en sont le complément.

Le complément de l'adjectif est formé d'une préposition et

58. Que remarquez-vous sur le pluriel masculin des adjectifs *austral, colossal, doctoral*, etc. ?
 59. *Bénéficial, canonial, diagonal*, etc., s'emploient-ils au pluriel masculin ?
 60. Comment s'écrivent au pluriel les adjectifs en *ant* et en *ent* ?
 60 (bis). Tous les adjectifs qualificatifs ont-ils un sens complet ? — Qu'est-ce que le complément de l'adjectif ? — De quels mots est formé le complément d'un adjectif ?

d'un mot dépendant de cette préposition. Dans les exemples qui précèdent, *au vice* est le complément de *enclin*, *de vous* est le complément de *digne*, *à la vôtre* le complément de *comparable*, et *à combattre* le complément de *propre*.

Des adjectifs déterminatifs.

61. — Les adjectifs déterminatifs se joignent au substantif pour en exprimer certaines manières d'être, et pour en déterminer la signification, à l'aide d'une idée qu'ils y ajoutent. Quand je dis : *ma maison, cette plume*; *ma* attache à *maison* une idée de possession; *cette* attache à *plume* une idée d'indication; et l'un et l'autre, par le moyen de ces idées de possession et d'indication, font que mon esprit envisage une maison, une plume particulières. *Ma* oblige *maison* à ne signifier que la maison que je possède, et *cette* oblige *plume* à ne désigner que la plume que j'indique. Les substantifs *maison, plume*, désignent donc des objets déterminés, ils ont conséquemment une signification déterminée.

62. — Ainsi l'adjectif déterminatif diffère de l'article en ce que celui-ci se borne à indiquer que le substantif commun est pris dans un sens déterminé, au lieu que l'adjectif déterminatif le détermine par lui-même. Dans cette phrase : *Le livre dont vous parlez est intéressant*, la signification du mot *livre* est déterminée par *dont vous parlez*; ôtez ce membre de phrase, on ne sait pas de quel livre je veux parler, et il n'y a plus de sens. Dans celle-ci, au contraire : *Ce livre est intéressant*, le sens du substantif *livre* est déterminé par *ce*; à l'aide de ce mot, mon esprit envisage un livre particulier, un livre que l'on montre, sans qu'il soit nécessaire d'ajouter autre chose pour opérer cette détermination.

63. — Il y a quatre sortes d'adjectifs déterminatifs : les adjectifs *numéraux*, les adjectifs *démonstratifs*, les adjectifs *possessifs* et les adjectifs *indéfinis*.

Des adjectifs numéraux.

64. — Les adjectifs *numéraux* déterminent la signification du substantif, en y ajoutant une idée de nombre ou d'ordre.

61. Pourquoi les adjectifs déterminatifs se joignent-ils au substantif ?
 62. En quoi l'adjectif déterminatif diffère-t-il de l'article ?
 63. Combien de sortes d'adjectifs déterminatifs ?
 64. Comment les adjectifs numéraux déterminent-ils le substantif ?

65. — Il y a deux sortes d'adjectifs numériques : les *cardinaux* et les *ordinaux*.

66. — Les adjectifs numériques *cardinaux* expriment le nombre; ce sont : *un, deux, trois, quatre, dix, vingt, cent, etc.*

67. — Les adjectifs numériques *ordinaux* marquent l'ordre, le rang; ce sont : *premier, second, deuxième, troisième, dixième, vingtième, trentième, centième, millième, etc.*

Des adjectifs démonstratifs.

68. — Les adjectifs *démonstratifs* déterminent la signification du substantif, en y ajoutant une idée d'indication.

Ces adjectifs sont : *ce, cet*, pour le masculin singulier; *cette*, pour le féminin singulier; *ces*, pour le pluriel des deux genres.

69. — *Remarque.* On met *ce* devant un substantif commençant par une consonne ou une *h* aspirée, et *cet* devant un substantif qui commence par une voyelle ou une *h* muette : *CE soldat, CE héros, CET enfant, CET homme.*

Des adjectifs possessifs.

70. — Ces adjectifs déterminent la signification du substantif, en y ajoutant une idée de possession.

Ces adjectifs sont :

SINGULIER		PLURIEL
masculin.	féminin.	des deux genres.
<i>Mon,</i>	<i>ma,</i>	<i>mes.</i>
<i>Ton,</i>	<i>ta,</i>	<i>tes.</i>
<i>Son,</i>	<i>sa,</i>	<i>ses.</i>
<i>Notre,</i>	<i>notre,</i>	<i>nos.</i>
<i>Votre,</i>	<i>votre,</i>	<i>vos.</i>
<i>Leur,</i>	<i>leur,</i>	<i>leurs.</i>

65. Combien de sortes d'adjectifs numériques ?
 66. Qu'expriment les adjectifs numériques cardinaux ?
 67. Que marquent les adjectifs numériques ordinaux ?
 68. Comment les adjectifs démon-

- tratifs déterminent-ils le substantif ? — Quels sont ces adjectifs ?
 69. Devant quel substantif emploie-t-on *ce, cet* ?
 70. Comment les adjectifs possessifs déterminent-ils le substantif ? — Quels sont les adjectifs possessifs ?

71. — *Remarque.* *Mon, ton, son*, s'emploient au lieu de *ma, ta, sa*, devant un substantif féminin commençant par une voyelle ou une *h* muette : *mon âme, ton honneur*. C'est l'oreille qui l'exige.

Des adjectifs indéfinis.

72. — Les adjectifs *indéfinis* déterminent la signification du substantif en y ajoutant, pour la plupart, une idée de généralité.

Ces adjectifs sont :

<i>Chaque,</i>	<i>Tout,</i>	<i>Tel,</i>
<i>Nul,</i>	<i>Quelque,</i>	<i>Quel,</i>
<i>Aucun,</i>	<i>Plusieurs,</i>	<i>Quelconque.</i>
<i>Même,</i>		

CHAPITRE IV.

DU PRONOM.

73. — Le *pronom* est un mot qu'on met à la place du substantif ou nom, pour en rappeler l'idée et pour en éviter la répétition. Ainsi, au lieu de dire : *TÉLÉMAQUE était resté seul avec MENTOR; TÉLÉMAQUE embrassait ses genoux, car TÉLÉMAQUE n'osait embrasser MENTOR autrement, ni regarder MENTOR, ni même parler à MENTOR*; je dirai, en employant les pronoms *il, le, lui* : *Télémaque était resté seul avec Mentor; IL embrassait ses genoux; car IL n'osait L'embrasser autrement, ni LE regarder, ni même LUI parler.*

74. — Le pronom sert encore à désigner le rôle que chaque personne ou chaque chose joue dans le discours. Ce rôle est ce que les grammairiens appellent *personne*, du latin *persona*, personnage, rôle.

75. — Il y a trois personnes : la première est celle qui parle, la seconde celle à qui l'on parle, et la troisième celle de qui l'on

71. Dans quel cas emploie-t-on *mon, ton, son*, au lieu de *ma, ta, sa* ?

72. Comment les adjectifs indéfinis déterminent-ils le substantif ? — Quels sont ces adjectifs ?

73. Donnez la définition du pronom.

74. A quoi sert encore le pronom ?
 75. Combien de personnes, et quelles sont-elles ?

parle. Ainsi, quand je dis : *je lis*, le pronom *je* est de la première personne; *tu lis*, le pronom *tu* est de la seconde personne; *il lit, celui-ci parle, l'autre étudie*, les pronoms *il, celui-ci, l'autre*, sont de la troisième personne.

76. — Il y a cinq sortes de pronoms : les pronoms *personnels*, les pronoms *démonstratifs*, les pronoms *possessifs*, les pronoms *relatifs* et les pronoms *indéfinis*.

Des pronoms personnels.

77. — Les pronoms *personnels* sont ainsi appelés parce qu'ils semblent désigner les trois personnes plus spécialement que les autres pronoms.

78. — Ces pronoms sont :

Pour la première personne : *je, me, moi, nous*.

Pour la seconde personne : *tu, te, toi, vous*.

Pour la troisième personne : } *il, ils, elle, elles, lui, eux, le, la, les, leur, sa, soi, en, y.*

79. — *Remarque.* *Le, la, les*, pronoms personnels, accompagnent toujours un verbe : *je le vois, je la connais, reçois-les*; au lieu que *le, la, les*, articles, accompagnent toujours un substantif : *le roi, la reine, les princes*.

Des pronoms démonstratifs.

80. — Les pronoms *démonstratifs* sont ceux qui rappellent l'idée du substantif, en y ajoutant une idée d'indication, de démonstration.

Ces pronoms sont :

Ce, celui, ceux, celle, celles, celui-ci, ceux-ci, celle-ci, celles-ci, celui-là, ceux-là, celle-là, celles-là, ceci, cela.

81. — *Remarque.* Il ne faut pas confondre *ce*, pronom démonstratif, avec *ce*, adjectif démonstratif. Le premier est toujours joint au verbe *être* ou suivi des pronoms *que, qui, quoi, dont* : *CE sont les Romains; CE qui plaît; CE dont je parle; CE à quoi je pense.* Le second est toujours suivi d'un substantif : *CE discours, CE livre.*

7

6. Combien de sortes de pronoms ?

77. Pourquoi les pronoms personnels sont-ils ainsi appelés ?

78. Quels sont ces pronoms ?

79. Comment distingue-t-on *le, la, les*, pronoms, de *le, la les*, articles ?

80. Définissez le pronom démonstratif. — Dites quels sont les pronoms démonstratifs.

81. A quoi distingue-t-on *ce*, pronom démonstratif, de *ce*, adjectif démonstratif ?

Des pronoms possessifs.

82. — Les pronoms *possessifs* rappellent l'idée du substantif, en y ajoutant une idée de possession.

Ces pronoms sont :

SING. MASC.	SING. FÉM.	PLUR. MASC.	PLUR. FÉMININ.
<i>Le mien,</i>	<i>la mienne.</i>	<i>Les miens,</i>	<i>les miennes.</i>
<i>Le tien,</i>	<i>la tienne.</i>	<i>Les tiens,</i>	<i>les tiennes.</i>
<i>Le sien,</i>	<i>la sienne.</i>	<i>Les siens,</i>	<i>les siennes.</i>
<i>Le nôtre,</i>	<i>la nôtre.</i>	<i>Les nôtres,</i>	} des deux genres.
<i>Le vôtre,</i>	<i>la vôtre.</i>	<i>Les vôtres,</i>	
<i>Le leur,</i>	<i>la leur.</i>	<i>Les leurs,</i>	

Des pronoms relatifs.

83. — Les pronoms *relatifs* rappellent l'idée d'un substantif ou d'un pronom qui précède, et avec lequel ils ont une relation intime. C'est à cause de cette relation qu'ils sont appelés pronoms relatifs.

Ces pronoms sont :

Qui, que, quoi, dont, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles.

84. — Le mot précédent (substantif ou pronom), auquel le pronom relatif se rapporte, se nomme *l'antécédent* du relatif.

Dans ces phrases : *Il y a des personnes QUI aiment les livres comme les meubles; les richesses QUE nous recherchons avec tant d'empressement sont bien fragiles; l'homme de mérite n'est pas toujours celui DONT on parle le plus; personnes est l'antécédent de qui, richesses celui de que, et celui l'antécédent de dont.*

Des pronoms indéfinis.

85. — Les pronoms *indéfinis* désignent d'une manière vague les personnes ou les choses dont ils rappellent l'idée.

Ces pronoms sont : *on, quiconque, quelqu'un, chacun, autrui, l'un, l'autre, l'un et l'autre, personne.*

86. — *Remarque.* Les adjectifs indéfinis *aucun, nul, certain, plusieurs, tel*, quand ils ne sont pas joints à un substantif, peuvent être considérés comme pronoms indéfinis, ainsi que dans ces exemples : *aucun n'a répandu, nul n'est de mon avis, plusieurs pensent que... Tel brilla au second rang....*

82. Définissez les pronoms possessifs. — Quels sont ces pronoms ?

83. Définissez les pronoms relatifs. — Quels sont ces pronoms ?

84. Qu'appelle-t-on *antécédent* du pronom relatif ?

85. Définissez les pronoms indéfinis. — Quels sont les pronoms appelés *indéfinis* ?

86. Que remarquez-vous sur les adjectifs indéfinis *aucun, nul, certain, plusieurs, tel* ?

Complément des pronoms.

86 (bis). — Les pronoms sont, comme le substantif, susceptibles d'avoir un complément.

Ce complément se compose de la préposition *de* et d'un mot dépendant de cette préposition. Dans ces exemples : *J'admire les poètes anglais et CEUX DE LA FRANCE; CHACUN DE VOUS a tort; la crainte de contrarier et CELLE DE DÉPLAIRE sont naturelles; — DE LA FRANCE est le complément de ceux; DE VOUS le complément de chacun, et DE DÉPLAIRE le complément de celle.*

CHAPITRE V.

DU VERBE.

87. — Le verbe est un mot qui exprime l'affirmation. Quand je dis : *le soleil est brillant*, j'affirme que la qualité marquée par l'adjectif *brillant* convient au soleil, et le mot *est* qui, exprime cette affirmation, est un verbe.

88. — Il n'y a réellement qu'un verbe, qui est le verbe *être*, parce qu'il est le seul qui exprime l'affirmation. *Aimer, rendre, dormir, lire, recevoir, etc.*, ne sont véritablement des verbes que parce qu'ils renferment en eux le verbe *être*; en effet, *aimer, c'est être aimant; rendre, c'est être rendant; dormir, c'est être dormant; lire, c'est être lisant.*

89. — Quand le verbe se présente sous sa forme simple, sous la forme qui lui est propre, comme dans *je suis, j'étais, je fus, je serai*, on l'appelle verbe *substantif*, parce qu'alors il subsiste par lui-même.

90. — Lorsqu'il se présente sous une forme composée, réunissant le verbe *être* et une *qualité* qui a rapport à une action ou à un état, on le nomme verbe *adjectif*; tels sont : *j'étudie, j'écris, je languis, etc.*, qui sont pour *je suis étudiant, je suis écrivain, je suis languissant.*

Ainsi le verbe adjectif, outre l'affirmation, exprime ou une

86 (bis). Les pronoms peuvent-ils avoir un complément? — De quels mots se compose le complément du pronom?

87. Qu'est-ce que le verbe?

88. N'y a-t-il réellement qu'un seul verbe?

89. Comment appelle-t-on le verbe quand il se présente sous sa forme simple?

90. Comment le nomme-t-on lorsqu'il se présente sous une forme composée? — Que marque le verbe adjectif outre l'affirmation?

l'action faite par le sujet, comme *frapper, courir*, ou l'état du sujet, comme *exister, dormir.*

DU SUJET.

91. — Le *sujet* est l'objet de l'affirmation marquée par le verbe; c'est le mot qui représente la personne ou la chose qui fait l'action du verbe, ou qui est dans l'état exprimé par le verbe.

Il répond à la question *qui est-ce qui?* pour les personnes, et *qu'est-ce qui?* pour les choses: *j'aime Dieu, vous honorez le mérite, la modestie plaît.* Qui est-ce qui aime Dieu? *je ou moi*; qui est-ce qui honore le mérite? *vous*; qu'est-ce qui plaît? *la modestie*: donc *je, vous et la modestie* sont les sujets des verbes *aimer, honorer, plaire.*

DU COMPLÉMENT DU VERBE.

92. — Le *complément* du verbe est le mot qui complète, qui achève d'exprimer l'idée commencée par un verbe. Quand je dis: *chérir la gloire, parler au roi, combattre pour l'honneur, la gloire* complète l'idée commencée par *chérir, au roi* l'idée commencée par *parler, et pour l'honneur*, l'idée commencée par *combattre*: ainsi *la gloire, au roi, pour l'honneur* sont les compléments des verbes *chérir, parler, combattre.* Le complément est aussi appelé *régime*, à cause de l'espèce de domination que le mot qu'il complète exerce sur lui.

93. — Certains verbes ont deux sortes de compléments : le *complément direct* et le *complément indirect.*

94. — Le *complément direct* est celui qui complète la signification du verbe, sans le secours d'aucun autre mot.

Il répond à la question *qui?* pour les personnes, et *quoi?* pour les choses : *j'aime mon père, je chéris l'étude. J'aime qui? mon père; je chéris quoi? l'étude. Mon père et l'étude* sont donc les compléments directs des verbes *j'aime, je chéris.*

91. Qu'est-ce que le sujet du verbe? — A quelle question répond-il?

92. Qu'est-ce que le complément du verbe?

93. Certains verbes ont-ils plus d'un complément?

94. Qu'est-ce que le complément direct? — A quelle question répond-il?

Complément des pronoms.

86 (bis). — Les pronoms sont, comme le substantif, susceptibles d'avoir un complément.

Ce complément se compose de la préposition *de* et d'un mot dépendant de cette préposition. Dans ces exemples : *J'admire les poètes anglais et CEUX DE LA FRANCE; CHACUN DE VOUS a tort; la crainte de contrarier et CELLE DE DÉPLAIRE sont naturelles; — DE LA FRANCE est le complément de ceux; DE VOUS le complément de chacun, et DE DÉPLAIRE le complément de celle.*

CHAPITRE V.

DU VERBE.

87. — Le verbe est un mot qui exprime l'affirmation. Quand je dis : *le soleil est brillant*, j'affirme que la qualité marquée par l'adjectif *brillant* convient au soleil, et le mot *est* qui, exprime cette affirmation, est un verbe.

88. — Il n'y a réellement qu'un verbe, qui est le verbe *être*, parce qu'il est le seul qui exprime l'affirmation. *Aimer, rendre, dormir, lire, recevoir, etc.*, ne sont véritablement des verbes que parce qu'ils renferment en eux le verbe *être*; en effet, *aimer, c'est être aimant; rendre, c'est être rendant; dormir, c'est être dormant; lire, c'est être lisant.*

89. — Quand le verbe se présente sous sa forme simple, sous la forme qui lui est propre, comme dans *je suis, j'étais, je fus, je serai*, on l'appelle verbe *substantif*, parce qu'alors il subsiste par lui-même.

90. — Lorsqu'il se présente sous une forme composée, réunissant le verbe *être* et une *qualité* qui a rapport à une action ou à un état, on le nomme verbe *adjectif*; tels sont : *j'étudie, j'écris, je languis, etc.*, qui sont pour *je suis étudiant, je suis écrivain, je suis languissant.*

Ainsi le verbe adjectif, outre l'affirmation, exprime ou une

86 (bis). Les pronoms peuvent-ils avoir un complément? — De quels mots se compose le complément du pronom?

87. Qu'est-ce que le verbe?

88. N'y a-t-il réellement qu'un seul verbe?

89. Comment appelle-t-on le verbe quand il se présente sous sa forme simple?

90. Comment le nomme-t-on lorsqu'il se présente sous une forme composée? — Que marque le verbe adjectif outre l'affirmation?

l'action faite par le sujet, comme *frapper, courir*, ou l'état du sujet, comme *exister, dormir.*

DU SUJET.

91. — Le *sujet* est l'objet de l'affirmation marquée par le verbe; c'est le mot qui représente la personne ou la chose qui fait l'action du verbe, ou qui est dans l'état exprimé par le verbe.

Il répond à la question *qui est-ce qui?* pour les personnes, et *qu'est-ce qui?* pour les choses: *j'aime Dieu, vous honorez le mérite, la modestie plaît.* Qui est-ce qui aime Dieu? *je ou moi*; qui est-ce qui honore le mérite? *vous*; qu'est-ce qui plaît? *la modestie*: donc *je, vous et la modestie* sont les sujets des verbes *aimer, honorer, plaire.*

DU COMPLÉMENT DU VERBE.

92. — Le *complément* du verbe est le mot qui complète, qui achève d'exprimer l'idée commencée par un verbe. Quand je dis: *chérir la gloire, parler au roi, combattre pour l'honneur, la gloire* complète l'idée commencée par *chérir, au roi* l'idée commencée par *parler, et pour l'honneur*, l'idée commencée par *combattre*: ainsi *la gloire, au roi, pour l'honneur* sont les compléments des verbes *chérir, parler, combattre.* Le complément est aussi appelé *régime*, à cause de l'espèce de domination que le mot qu'il complète exerce sur lui.

93. — Certains verbes ont deux sortes de compléments : le *complément direct* et le *complément indirect.*

94. — Le *complément direct* est celui qui complète la signification du verbe, sans le secours d'aucun autre mot.

Il répond à la question *qui?* pour les personnes, et *quoi?* pour les choses : *j'aime mon père, je chéris l'étude. J'aime qui? mon père; je chéris quoi? l'étude. Mon père et l'étude* sont donc les compléments directs des verbes *j'aime, je chéris.*

91. Qu'est-ce que le sujet du verbe? — A quelle question répond-il?

92. Qu'est-ce que le complément du verbe?

93. Certains verbes ont-ils plus d'un complément?

94. Qu'est-ce que le complément direct? — A quelle question répond-il?

95. — Le complément *indirect* est celui qui complète la signification du verbe à l'aide de certains mots qu'on appelle *significations* : tels sont : *à, de, pour, avec, dans, etc.*

Il répond à l'une des questions *à qui? de qui? pour qui? avec qui? etc.*, pour les personnes, et à l'une de celle-ci, *à quoi? de quoi? pourquoi? avec quoi? etc.*, pour les choses. Il *parle à Pierre; il répond de vous; nous nous livrons à l'étude; je m'occupe de vos intérêts.* Il *parle à qui? à Pierre; il répond de qui? de vous; nous nous livrons à quoi? à l'étude; je m'occupe de quoi? de vos intérêts; à Pierre, de vous, à l'étude, de vos intérêts, sont donc les compléments indirects des verbes parler, répondre, se livrer, s'occuper.* *N. p. 12 A*

96. — *Remarque.* Parmi les pronoms, il y en a qui sont compléments directs; ce sont : *je, la, les, que*; d'autres qui sont au contraire compléments indirects, à cause de la préposition qu'ils renferment en eux; ce sont : *lui, leur, dont, en, y*, qui sont pour *à lui, à eux, duquel, de cela, à cela.*

97. — Enfin, *me, te, se, nous, vous*, sont tantôt compléments directs et tantôt compléments indirects.

Ils sont compléments directs quand ils sont pour *moi, toi, lui, nous, vous* : *il m'estime, c'est-à-dire il estime moi; je t'appelle, c'est-à-dire j'appelle toi; il se flatte, c'est-à-dire il flatte lui, etc.*

Ils sont compléments indirects lorsqu'ils sont pour *à moi, à toi, à lui, à nous, à vous* : *il me parle, c'est-à-dire il parle à moi; je te donne un livre, c'est-à-dire je donne un livre à toi; il se nuit, c'est-à-dire il nuit à lui; nous nous écrivons, c'est-à-dire nous écrivons à nous; je vous réponds, c'est-à-dire je réponds à vous; ils se succèdent, c'est-à-dire ils succèdent à eux.*

Des différentes sortes de verbes adjectifs.

98. — Il y a cinq sortes de verbes adjectifs : le verbe *actif*, le verbe *passif*, le verbe *neutre*, le verbe *pronominal* et le verbe *unipersonnel*.

5. Dites ce que c'est que le complément indirect du verbe. — A quelle question répond ce complément indirect?

96. Quels pronoms sont compléments directs et quels autres sont compléments indirects?

97. Que remarquez-vous sur les pronoms *me, te, se, nous, vous*? — Quand sont-ils compléments directs? — Quand sont-ils compléments indirects?

98. Combien de sortes de verbes adjectifs?

99. — Le verbe *actif* marque une action faite par le sujet, et à un complément direct : *j'aime mon père, Édouard écrit une lettre, nous les estimons.* Ce verbe est appelé *actif*, parce que le sujet est actif, c'est-à-dire fait l'action exprimée par le verbe. Quelques grammairiens donnent le nom de *transitif* au verbe actif.

100. — Un moyen mécanique de reconnaître le verbe actif, c'est de voir si l'on peut placer après lui *quelqu'un* ou *quelque chose*. Ainsi, *estimer, chanter* sont des verbes actifs, parce qu'on peut dire : *j'estime quelqu'un, je chante quelque chose.*

101. — Le verbe *PASSIF* est le contraire du verbe *actif* : il marque une action reçue, soufferte par le sujet, et se forme du verbe actif, dont on prend le complément direct pour faire le sujet du verbe passif. Verbe actif : *j'aime mon père, j'écris une lettre*; verbe passif : *mon père EST AIMÉ de moi; une lettre EST ÉCRITE par moi.* Ce verbe est appelé *passif*, parce que le sujet est *passif*, c'est-à-dire souffre l'action exprimée par le verbe.

102. — Le verbe *NEUTRE* marque, comme le verbe actif, une action faite par le sujet, mais il en diffère en ce qu'il ne saurait avoir de complément direct : *je vais en Italie, je travaille avec courage.* Il est appelé *neutre*, parce qu'il n'est ni *actif* ni *passif*. (*Neutre* signifie *ni l'un ni l'autre*.) Ce verbe est désigné par quelques grammairiens sous le nom de verbe *intransitif*.

103. — On reconnaît mécaniquement qu'un verbe est neutre toutes les fois qu'on ne peut mettre immédiatement après lui *quelqu'un*, ni *quelque chose*. On ne dit pas : *je plais quelqu'un, je languis quelque chose; dont plaire et languir* sont des verbes neutres.

104. — Le verbe *PRONOMINAL* se conjugue avec deux pronoms de la même personne, comme *je me, tu te, il se, nous nous, vous vous, ils se* : *je me rappelle, tu te proposes, il se repent, nous nous parlons, vous vous tâchez, ils se trompent.* Le nom de *pronominal* lui est donné à cause des deux pronoms avec lesquels il se conjugue.

105. — Quelques verbes pronominaux ne peuvent s'employer

99. Qu'est-ce que le verbe actif?

100. Comment reconnaît-on méca-

101. Qu'est-ce que le verbe pas-

102. Définissez le verbe neutre.

103. Comment reconnaît-on méca-

104. Dites ce que c'est que le verbe

105. Qu'appelle-t-on verbe essen-

tiellement pronominal?

sans deux pronoms; tels sont: *se repentir, s'abstenir, s'emparrer s'en aller*, etc. En effet, on ne dit pas: *je repends, j'abstiens, j'empare, j'en vais*, comme on dit: *je flatte, j'obtiens*, etc. Ces verbes sont appelés, pour cette raison, *essentiellement pronominaux*. Ils ont ceci de particulier, qu'ils ont toujours pour complément direct leur second pronom: cela tient à la nature de leur signification, qui est essentiellement active.

106. — Le verbe UNIPERSONNEL, qu'on appelle aussi *impersonnel* (*), ne s'emploie, dans tous les temps, qu'à la troisième personne du singulier, et a toujours pour sujet apparent le mot vague *il*; *il faut, il y a, il importe*, etc. C'est pour quoi on le nomme *unipersonnel*.

Je dis *sujet apparent*, parce que, dans ces verbes, le pronom *il* n'est pas réellement le sujet: il en occupe la place, il l'annonce; mais le véritable sujet est placé après le verbe, et se présente sous la forme d'un complément. C'est ainsi qu'au lieu de dire: *un Dieu est dans le ciel, étudier est nécessaire*, nous disons: *il est un Dieu dans le ciel, il est nécessaire d'étudier*, phrases dans lesquelles le sujet apparent est *il*, mais dont le sujet réel est *Dieu, d'étudier*. Il est vrai que dans *il pleut, il neige, il tonne*, le véritable sujet n'est pas exprimé après le verbe unipersonnel, mais alors il reste dans l'esprit.

Observation. Il arrive souvent que les verbes neutres, les verbes passifs et les verbes pronominaux sont employés accidentellement comme verbes unipersonnels: *IL TOMBE de la pluie; IL A ÉTÉ PRIS des mesures sévères; IL SE PRÉSENTE une difficulté*.

Des modifications du verbe.

107. — On appelle ainsi certains changements de formes ou de terminaisons qui ont lieu dans le verbe.

Ces modifications sont au nombre de quatre, savoir: le nombre, la personne, le mode et le temps.

(* *Impersonnel* veut dire qui n'a pas de personne; cette dénomination, quoique fort usitée, nous a paru devoir être remplacée par celle d'*unipersonnel*, qui signifie qui n'a qu'une personne, et qui, sous ce rapport, convient parfaitement aux verbes *il pleut, il faut*, dont l'emploi n'a lieu qu'à la troisième personne.

106. Faites connaître le verbe unipersonnel. — Pour quoi dit-on un sujet apparent? — Certains verbes peuvent-ils devenir unipersonnels?
107. Qu'appelle-t-on modifications du verbe? — Combien les verbes ont-ils de modifications et quelles sont-elles?

Du nombre.

108. — Le nombre est la forme que prend le verbe pour indiquer son rapport avec l'unité ou la pluralité: *je chante, nous chantons; tu marches, vous marchez; il finit, ils finissent*.

De la personne.

109. — La personne est la forme que prend le verbe pour indiquer que le sujet est de la première, de la seconde ou de la troisième personne: *j'aime, tu aimas, il aima*.

Du mode.

110. — *Modis* veut dire *manière*; ainsi le mode est la forme que prend le verbe pour indiquer de quelle manière est présentée l'affirmation marquée par le verbe: *je vais, va, que j'allasse, aller*.

111. — Il y a cinq modes: l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, le *subjonctif* et l'*infinitif*.

112. — L'*indicatif* présente l'affirmation d'une manière positive et absolue: *je remplis, je remplissais, je remplirai mes devoirs*.

Un mortel bienfaisant *approche* de Dieu même. (L. RACINE.)

113. — Le *conditionnel* la présente sous l'idée d'une condition: *vous rempliriez vos devoirs, si vous étiez raisonnable*.

Je m'arrêteraï sur la grandeur et la noblesse de sa maison, si sa vie avait moins d'éclat. (FLÉCHIER.)

114. — L'*impératif* la présente sous l'idée de la volonté, de l'exhortation, du désir: *remplissez vos devoirs*.

Aimez qu'on vous conseille, et non pas qu'on vous loue. (BOILEAU.)

115. — Le *subjonctif* la présente d'une manière subordonnée et dépendante: *je désire que vous remplissiez vos devoirs*.

Obéis, si tu veux qu'on t'obéisse un jour.

116. — L'*infinitif* la présente d'une manière vague, sans désignation de nombre ni de personne: *il est doux de remplir ses devoirs*.

On peut être héros sans ravager la terre. (BOILEAU.)

108. Qu'est-ce que le nombre dans les verbes? 112. Définissez l'indicatif.
109. Qu'est-ce que la personne? 113. Définissez le conditionnel.
110. Qu'est-ce que le mode? 114. Définissez l'impératif.
111. Dites combien il y en a. 115. Définissez le subjonctif.
116. Définissez l'infinitif.

17. — Quatre de ces modes, l'*indicatif*, le *conditionnel impératif* et le *subjonctif*, étant susceptibles de la différence de personnes, sont appelés, pour cette raison, *modes personnels*. L'*infinitif* n'admettant pas cette distinction, puisqu'il exprime toujours l'action d'une manière vague, est nommé *mode impersonnel*.

Du temps.

118. — Le *temps* est la forme que prend le verbe pour marquer à quelle partie de la durée répond l'affirmation marqué par le verbe.

119. — La durée n'admet que trois parties ou époques : le moment de la parole, celui qui précède et celui qui suit; de là trois temps : le *présent*, le *passé* et le *futur*.

120. — Le passé et le futur, se composant d'une multitude infinie d'instant, admettent divers degrés d'antériorité et de postériorité; d'où résultent plusieurs sortes de passés et de futurs. Le présent n'admet qu'un temps, parce que l'instant où l'on parle est un point indivisible.

121. — Il y a, en tout, huit temps pour les trois époques

PRÉSENT. 4 temps.	Le <i>présent</i> , qui exprime que l'affirmation a lieu à l'instant de la parole : JE MARCHÉ.
	Le <i>passé défini</i> , qui la marque comme ayant eu lieu dans un temps passé complètement écoulé : JE VOYAGÉAI l'année dernière.
	Le <i>passé indéfini</i> , qui l'exprime comme ayant eu lieu dans un temps passé complètement écoulé ou non : J'AI LU hier, J'AI ÉCRIT aujourd'hui.
PASSÉ. 5 temps.	Le <i>passé antérieur</i> , qui l'exprime comme ayant eu lieu avant une autre dans un temps passé : quand J'ÉUS LU, je partis.
	Le <i>plus-que-parfait</i> , qui l'exprime comme passée, non-seulement en elle-même, mais encore à l'égard d'une autre action également passée : J'AVAIS FINI quand vous vîntes.

117. Pourquoi l'indicatif, le conditionnel, l'impératif, le subjonctif, sont-ils appelés modes personnels, et l'infinitif, mode impersonnel?
118. Qu'est-ce que le temps?
119. Combien la durée admet-elle de parties ou époques?

120. Pourquoi y a-t-il plusieurs sortes de passés et de futurs? — Pourquoi n'y a-t-il qu'un présent?

121. Faites connaître les huit temps qui se rapportent au présent, au passé et au futur.

FUTUR. { Le futur, qui l'exprime comme devant avoir lieu dans un temps où l'on n'est pas encore : JE SORTIRAI demain.
2 temps. { Le futur antérieur, qui l'exprime comme antérieure à une époque à venir : J'AURAI TERMINÉ demain.

122. — L'indicatif est le seul mode qui ait les huit temps; le subjonctif, le conditionnel, l'infinitif, n'en ont qu'un certain nombre, et l'impératif n'en a qu'un. Pour chaque mode les temps prennent une forme particulière, ainsi qu'on le verra dans le cours des conjugaisons.

123. — Pour exprimer ces divers temps, on emploie tantôt des formes simples, comme *je marche*, *je lisais*; et tantôt des formes composées, comme *j'ai marché*, *j'avais lu*, *je serais estimé*. De là deux sortes de temps, les temps *simples* et les temps *composés*.

124. — Les temps *simples* sont ceux qui n'empruntent pas un des temps du verbe *avoir* ou du verbe *être*, comme *je chante*, *je finissais*, *je reçus*, etc.

125. — Les temps *composés* sont ceux dans la composition desquels il entre un des temps du verbe *avoir* ou du verbe *être*, joint à un participe passé : *j'ai chanté*, *j'avais fini*, *tu seras reçu*, *il était parti*, etc.

126. — *Remarque*. Les temps composés empruntent l'auxiliaire *avoir* :

- 1^o Dans les verbes actifs : *j'ai écrit*, nous AVIONS lu;
- 2^o Dans la plupart des verbes neutres : *j'ai dormi*, il A nui;
- 3^o Dans certains verbes unipersonnels : il A fallu, il A importé.

127. — Les temps composés empruntent l'auxiliaire *être* :

- 1^o Dans les verbes passifs : *je suis estimé*, ils ÉTAIENT aimés.
- 2^o Dans le plus grand nombre des verbes unipersonnels : il EST résulté, il est ARRIVÉ des événements; et dans certains verbes neutres : *je suis tombé*, tu ES allé.
- 3^o Dans les verbes pronominaux : *je me suis flatté*, nous nous SOMMES présentés.

128. — *Observation*. Dans les verbes pronominaux, le verbe *être* est employé pour le verbe *avoir*, et *je me suis trompé*, nous nous

122. Chaque mode a-t-il tous ces temps?

123. Quelles formes emploie-t-on pour exprimer ces temps?

124. Qu'est-ce que les temps simples?

125. Qu'est-ce que les temps composés?

126. Quels sont les verbes dont les temps composés prennent *avoir*?

127. Quels sont les verbes dont les temps composés prennent *être*?

128. Que remarquez-vous sur l'emploi du verbe *être* dans les verbes pronominaux?

comme présentés, signifient *j'ai trompé moi, nous avons présentés nous*. C'est l'oreille qui, peu flattée de *je m'ai trompé, nous nous avons présentés*, a fait substituer le verbe *être* au verbe *avoir*.

129. — Les temps des verbes se divisent encore en temps primitifs et en temps dérivés; nous parlerons de ces deux sortes de temps à la formation des temps.

130. — Écrire ou réciter un verbe avec toutes ses terminaisons de modes, de temps, de nombres et de personnes, c'est ce qu'on appelle le *conjuguer*.

131. — Il y a quatre *conjugaisons* ou classes de verbes, que l'on distingue entre elles par les terminaisons du présent de l'infinitif.

La première conjugaison a le présent de l'infinitif terminé en *er*, comme *aimer*;

La deuxième en *ir*, comme *finir*;

La troisième en *oir*, comme *recevoir*;

La quatrième en *re*, comme *rendre*.

132. — Les verbes *avoir* et *être* servant à conjuguer tous les autres verbes dans leurs temps composés, nous commencerons par la conjugaison de ces deux verbes.

VERBE AUXILIAIRE A VOIR.

INDICATIF.

PRÉSENT.

ai.
Tu as.
Il ou elle a.
Nous avons.
Vous avez.
Ils ou elles ont.

IMPARFAIT.

J'avais.
Tu avais.
Il ou elle avait.
Nous avions.
Vous aviez.
Ils ou elles avaient.

PASSÉ DÉFINI.

J'eus.
Tu eus.
Il ou elle eut.
Nous eûmes.
Vous eûtes.
Ils ou elles eurent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai eu.
Tu as eu.
Il ou elle a eu.
Nous avons eu.
Vous avez eu.
Ils ou elles ont eu.

129. Comment divise-t-on encore les temps des verbes ?

130. Qu'est-ce que conjuguer un verbe ?

131. Combien y a-t-il de conjugaisons ?

132. Pourquoi commence-t-on par la conjug. des verb es avoir et être ?

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus eu.
Tu eus eu.
Il ou elle eut eu.
Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils ou elles eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais eu.
Tu avais eu.
Il ou elle avait eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils ou elles avaient eu.

FUTUR.

J'aurai.
Tu auras.
Il ou elle aura.
Nous aurons.
Vous aurez.
Ils ou elles auront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il ou elle aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils ou elles auront eu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aurais.
Tu aurais.
Il ou elle aurait.
Nous aurions.
Vous auriez.
Ils ou elles auraient.

PASSÉ.

J'aurais eu.
Tu aurais eu.
Il ou elle aurait eu.
Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils ou elles auraient eu.

On dit aussi : *j'eusse eu, tu eusses eu, il ou elle eût eu, nous eussions eu, vous eussiez eu, ils ou elles eussent eu.*

IMPÉRATIF.

Point de 1^{re} personne du singulier ni de 3^e pour les 2 nombres.

Aie.
Ayons.
Ayez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que j'aie.
Que tu aies.
Qu'il ou qu'elle ait.
Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu'ils ou qu'elles aient.

IMPARFAIT.

Que j'eusse.
Que tu eusses.
Qu'il ou qu'elle eût.
Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu'ils ou qu'elles eussent.

PASSÉ.

Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il ou qu'elle ait eu.
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils ou qu'elles aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il ou qu'elle eût eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils ou qu'elles eussent eu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Avoir.

PASSÉ.

Avoir eu.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Ayant.

PASSÉ.

Eu, Ayant eu.

Observation. Le verbe *avoir* n'est verbe auxiliaire que lorsqu'il est accompagné du participe passé d'un autre verbe : *J'ai lu, j'avais étudié*. Hors ce cas, il est verbe actif : *J'ai un ami, j'avais une maison.*

VERBE AUXILIAIRE ÊTRE.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis.
Tu es.
Il ou elle est.
Nous sommes.
Vous êtes.
Ils ou elles sont.

IMPARFAIT.

J'étais.
Tu étais.
Il ou elle était.
Nous étions.
Vous étiez.
Ils ou elles étaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus.
Tu fus.
Il ou elle fut.
Nous fûmes.
Vous fûtes.
Ils ou elles furent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été.
Tu as été.
Il ou elle a été.
Nous avons été.
Vous avez été.
Ils ou elles ont été.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été.
Tu eus été.
Il ou elle eut été.
Nous eûmes été.
Vous eûtes été.
Ils ou elles eurent été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été.
Tu avais été.
Il ou elle avait été.
Nous avions été.
Vous aviez été.
Ils ou elles avaient été.

FUTUR.

Je serai.
Tu seras.

Il ou elle sera.
Nous serons.
Vous serez.
Ils ou elles seront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai été.
Tu auras été.
Il ou elle aura été.
Nous aurons été.
Vous aurez été.
Ils ou elles auront été.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je serais.
Tu serais.
Il ou elle serait.
Nous serions.
Vous seriez.
Ils ou elles seraient.

PASSÉ.

J'aurais été.
Tu aurais été.
Il ou elle aurait été.
Nous aurions été.
Vous auriez été.
Ils ou elles auraient été.

On dit aussi ; *J'eusse été, tu eusses été, il ou elle eût été, nous eussions été, vous eussiez été, ils ou elles eussent été.*

IMPÉRATIF.

Point de 1^{re} personne du singulier ni de 3^e pour les 2 nombres.

Sois.
Soyons.
Soyez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sois.
Que tu sois.
Qu'il ou qu'elle soit.
Que nous soyons.
Que vous soyez.
Qu'il, ou qu'elles soient.

IMPARFAIT.

Que je fusse.
Que tu fusses.
Qu'il ou qu'elle fût.
Que nous fussions.
Que vous fussiez.
Qu'ils ou qu'elles fussent.

PASSÉ.

Que j'aie été.
Que tu aies été.
Qu'il ou qu'elle ait été.
Que nous ayons été.
Que vous ayez été.
Qu'ils ou qu'elles aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse été.
Que tu eusses été.
Qu'il ou qu'elle eût été.
Que nous eussions été.
Que vous eussiez été.
Qu'ils ou qu'elles eussent été.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Être.

PASSÉ.

Avoir été.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Êtant.

PASSÉ.

Été, ayant été.

Observation. Le verbe être n'est verbe auxiliaire que lorsqu'il est accompagné du participe passé d'un autre verbe. Je suis estimé; seras blâmé; qu'il soit parti. Hors ce cas, il est verbe substantif, comme dans ces phrases : Je suis heureux, je serai en Italie.

Nous allons conjuguer les verbes actifs aimer, finir, recevoir et rendre, qui serviront de modèles pour la conjugaison de presque tous les verbes actifs. Les verbes qui, à tous les temps et à toutes les personnes, se conjuguent exactement sur ces modèles, sont appelés verbes réguliers.

PREMIÈRE CONJUGAISON EN ER.

INDICATIF.

PRÉSENT.

J'aime.
Tu aimes.
Il aime.
Nous aimons.
Vous aimez.
Ils aiment.

IMPARFAIT.

J'aimais.
Tu aimais.
Il aimait.
Nous aimions.
Vous aimiez.
Ils aimaient.

PASSÉ DÉFINI

J'aimai.
Tu aimas.
Il aimâ.
Nous aimâmes.
Vous aimâtes.
Ils aimèrent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai aimé.
Tu as aimé.
Il a aimé.
Nous avons aimé.
Vous avez aimé.
Ils ont aimé.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus aimé.
Tu eus aimé.

(*) Il y a un quatrième passé dont on se sert rarement. Le voici : J'ai eu aimé, tu as eu aimé, il a eu aimé, nous avons eu aimé, vous avez eu aimé, ils ont eu aimé.

Il eut aimé.
Nous eûmes aimé.
Vous eûtes aimé.
Ils eurent aimé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais aimé.
Tu avais aimé.
Il avait aimé.
Nous avions aimé.
Vous aviez aimé.
Ils avaient aimé.

FUTUR.

J'aimerai.
Tu aimeras.
Il aimera.
Nous aimerons.
Vous aimerez.
Ils aimeront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai aimé.
Tu auras aimé.
Il aura aimé.
Nous aurons aimé.
Vous aurez aimé.
Ils auront aimé.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aimerais.
Tu aimerais.
Il aimerait.
Nous aimerions.
Vous aimeriez.
Ils aimeraient.

PASSÉ.

J'aurais aimé.
Tu aurais aimé.
Il aurait aimé.
Nous aurions aimé.
Vous auriez aimé.
Ils auraient aimé.

Or dit aussi : *J'eusse aimé, tu eusses aimé, il eût aimé, nous eussions aimé, vous eussiez aimé, ils eussent aimé.*

Ainsi se conjuguent les verbes : *chanter, danser, donner, demander, sauter, frapper, porter, garder, aborder, tacher, chercher, former, autoriser, flatter, dédaigner, trainer, inventer, etc.*

IMPÉRATIF.

Point de 1^{re} personne du singulier
ni de 3^e pour les 2 nombres.

Aime.
Aimons.
Aimez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que j'aime.
Que tu aimes.
Qu'il aime.
Que nous aimions.
Que vous aimiez.
Qu'ils aiment.

IMPÉRATIF.

Que j'aimasse.
Que tu aimasses.
Qu'il aimât.
Que nous aimassions.
Que vous aimassiez.
Qu'ils aimassent.

PASSÉ.

Que j'aie aimé.
Que tu aies aimé.
Qu'il ait aimé.
Que nous ayons aimé.
Que vous ayez aimé.
Qu'ils aient aimé.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse aimé.
Que tu eusses aimé.
Qu'il eût aimé.
Que nous eussions aimé.
Que vous eussiez aimé.
Qu'ils eussent aimé.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Aimer.

PASSÉ.

Avoir aimé.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Aimant.

PASSÉ.

Aimé, aimée, ayant aimé.

OBSERVATIONS SUR CERTAINS VERBES DE LA PREMIÈRE CONJUGAISON.

133. — Dans les verbes terminés à l'infinitif en *ger*, comme *partager, manger, leg* doit toujours, pour la douceur de la prononciation, être suivi d'un *e* muet devant les voyelles *a, o*; *nous partageons, je mangeais, il mangea*. Ainsi se conjugent

<i>affliger,</i>	<i>héberger,</i>	<i>protéger,</i>
<i>alléger,</i>	<i>interroger,</i>	<i>ranger,</i>
<i>allonger,</i>	<i>juger,</i>	<i>ravager,</i>
<i>arranger,</i>	<i>manger,</i>	<i>ronger,</i>
<i>changer,</i>	<i>ménager,</i>	<i>saccager,</i>
<i>charger,</i>	<i>nager,</i>	<i>songer,</i>
<i>corriger,</i>	<i>partager,</i>	<i>venger,</i>
<i>dédommager,</i>	<i>plonger,</i>	<i>voyager, etc.</i>

134. — Les verbes terminés à l'infinitif par *cer*, comme *menacer, placer*, prennent une cédille sous le *c* devant les voyelles *a* et *o*, afin de lui conserver la prononciation douce : *il menaçait, nous plaçons*. Ainsi se conjugent :

<i>avancer,</i>	<i>forcer,</i>	<i>percer,</i>
<i>amorcer,</i>	<i>gercer,</i>	<i>pincer,</i>
<i>balancer,</i>	<i>glacer,</i>	<i>prononcer,</i>
<i>diriger,</i>	<i>influencer,</i>	<i>prononcer,</i>
<i>enfoncer,</i>	<i>lancer,</i>	<i>sucer,</i>
<i>ensemencer,</i>	<i>menacer,</i>	<i>tracer.</i>

135. — Les verbes en *er* qui ont la syllabe finale de l'infinitif précédée d'un *é* fermé, comme *considérer, rébler*, changent cet *é* fermé en *è* ouvert devant une syllabe muette, c'est-à-dire terminée par un muet : *je considère, qu'il considère; je règle, je réglerai, que je règle*. Ainsi se conjugent :

<i>accélérer,</i>	<i>espérer,</i>	<i>préférer,</i>
<i>céder,</i>	<i>excéder,</i>	<i>régner,</i>
<i>célébrer,</i>	<i>libérer,</i>	<i>révéler,</i>
<i>décéder,</i>	<i>modérer,</i>	<i>tempérer,</i>
<i>dérégler,</i>	<i>opérer,</i>	<i>tolérer.</i>
<i>digérer,</i>	<i>persévérer,</i>	

136. — *Exception*. Il faut excepter de cette règle les verbes en *éger*, comme *abrégé, protéger*, qui conservent toujours l'accent aigu sur l'*e* qui précède *ge* : *j'abrège, tu protégeras*.

133. Que remarquez-vous sur la conjugaison des verbes en *ger*?

134. Que remarque-t-on sur la conjugaison des verbes en *cer*?

135. Que remarquez-vous sur les

verbes en *er* dont la syllabe finale de l'infinitif est précédée d'un *é* fermé?

136. Quels verbes font exception à cette règle?

137. Les verbes en *er* qui ont la syllabe finale de l'infinitif précédée d'un *e* muet, comme *lever*, *mener*, changent cet *e* muet en *i* ouvert devant une syllabe muette : *lever*, je lève, *e leverai*; *semer*, tu sèmes, *il sèmerait*, que tu sèmes. Ainsi *e* conjuguent :

dépecer,	mener,	ramener,
enlever,	peser,	relever.
lever,	promener,	

138. — Les verbes terminés à l'infinitif par *eler* ou *eter*, comme *appeler*, *niveler*, *jeter*, *projeter*, doublent les consonnes *l* et *t* devant un *e* muet : *j'appelle*, *j'appellerai*, *qu'il jette*, *il jetterait*, etc.; mais on dira avec une seule *l* ou un seul *t* : *nous appelons*, *vous appelez*, *il jeta*, *ils jetèrent*, etc., la voyelle qui suit *l*, *t*, n'étant pas un *e* muet. Ainsi se conjuguent :

acheter,	furter,	cisoler,
becqueter,	jeter,	ensorceler,
bourreler,	projeter,	épeler,
cacheter,	rejeter,	étinceler,
caqueter,	souffleter,	ficeler,
crocheter,	— amonceler,	geler,
décacheter,	appeler,	harceler,
empaqueter,	atteler,	niveler,
épousseter,	bourreler,	peler,
étiqueter,	carreler,	rappeler,
feuilleter,	chanceler,	renouveler, etc.

139. — *Première remarque.* L'Académie ne double jamais les consonnes *l*, *t*, dans les cinq verbes *acheter*, *bourreler*, *geler*, *harceler*, *peler*. Elle écrit : *j'achète*, *tu bourrèdes*, *il gèle*, *nous harcelérons*, *vous pèleriez*. Rien ne nous paraît motiver cette exception : les cinq verbes dont il s'agit, ayant une analogie complète avec les autres verbes en *eter* et en *eler*, doivent être soumis à la même règle. Ecrire *j'achète*, *je gèle*, c'est surcharger la grammaire d'une exception tout à fait inutile.

140. — *Seconde remarque.* Le doublement des consonnes *l*, *t*, ne saurait avoir lieu dans les verbes *recèler*, *révéler*, *décèter*, *empièter*, *interpréter*, *inquiéter*, *répéter*, *végéter*, ces verbes étant terminés à l'infinitif par *èler*, *éter*, et non par *èler èter*. (Voyez n° 138.)

141. — Les verbes terminés au participe présent par *iant*,

137. Que remarque-t-on sur la conjugaison des verbes en *er* dont la syllabe finale de l'infinitif est précédée d'un *e* muet ?

138. Que remarquez-vous sur les verbes en *eler*, en *eter* ?

139. Dans quels verbes l'Académie

ne double-t-elle pas les consonnes *l*, *t* ?

140. Les double-t-on dans les verbes en *èler*, *éter* ?

141. Que remarquez-vous sur les verbes terminés au participe présent par *iant* ?

comme *prier*, *lier*, *nier*, etc., dont le participe présent est *priant*, *liant*, *niant*, prennent deux *i* à la première et à la seconde personne plurielle de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif : *nous priions*, *vous priiez*; *que nous liions*, *que vous liiez*. Ainsi se conjuguent :

altier,	étudier,	plier,
amplifier,	expiier,	remercier,
apprécier,	gratifier,	sacrifier,
associer,	initier,	simplifier,
bonifier,	lier,	supplier,
rectifier,	manier,	terrifier,
colorier,	négoier,	varier,
décrier,	nier,	vérifier,
dédier,	parier,	viciier.

142. — Les verbes terminés au participe présent par *yant*, comme *payer*, *ployer*, *appuyer*, etc., dont le participe présent est *payant*, *ployant*, *appuyant*, prennent un *y* et un *i* à la première et à la seconde personne plurielle de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif : *nous payions*, *vous payiez*; *que nous payions*, *que vous payiez*. De plus, ces verbes changent l'*y* en *i* devant un *e* muet : *je ploie*, *tu essuies*, *ils essaient*, *j'appuierai*, *tu paierais*, etc. Ainsi se conjuguent :

aboyer,	défrayer,	louvoyer,
apitoyer,	délayer,	nettoyer,
balayer,	déployer,	noyer,
bégayer,	effrayer,	octroyer,
choyer,	employer,	planchéier,
côtoyer,	ennuyer,	ployer,
coudoyer,	essayer,	rudoyer,
déblayer,	essuyer,	tutoyer, etc.

143. — *Première remarque.* Quelques auteurs conservent l'*y* devant l'*e* muet dans les verbes en *ayer* : *je paye*, *j'essaye*; *je payerai*, *j'essayerai*; mais il vaut mieux employer l'*i* comme plus usité et plus régulier. *Grasseier*, par raison de prononciation, prend plus généralement un *y* qu'un *i* : *je grasseye*, *tu grasseyeras*.

144. — *Seconde remarque.* L'emploi de deux *i* et de *yi* à la première et à la seconde personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif a également lieu dans les verbes des autres conjugaisons dont le participe présent est en *iant* ou *yant* : tels sont *rire*, *croire*, *voir*, etc. Imparfait de l'indicatif : *nous riions*, *vous riiez*; *nous croyions*, *vous croyiez*. Présent du subjonctif : *que nous riions*, *que vous riiez*; *que nous croyions*, *que vous croyiez*.

142. Que remarquez-vous sur les verbes dont le participe présent

143. Faut-il écrire : *je paie*, *je*

payerai ou *je paie*, *je paierai* ?
144. Y a-t-il des verbes autres que ceux de la première conjugaison qui prennent *ii* ou *yi* ?

145. — Les verbes terminés à l'infinitif par *ée*, comme *créer, agréer*, prennent deux *e* de suite dans toute la conjugaison : *je crée, tu crées, je créerais, je créerais, nous créerons, vous créeriez; crée, etc.* Excepté devant les voyelles *a, o, i* : *je créai; nous créâmes, nous créons, vous créez.* Au participe passé féminin, ils prennent trois *e* : *une proposition AGRÉÉE.* Ainsi se conjuguent les verbes suivants, qui sont les seuls en *ée* :

Créer, recréer, récréer, gréer, agréer, désagréer, ragréer, procréer, suppléer.

SECONDE CONJUGAISON EN *IR.*

INDICATIF. PRÉSENT.

Je finis.
Tu finis.
Il finit.
Nous finissons.
Vous finissez.
Ils finissent.

IMPARFAIT.

Je finissais.
Tu finissais.
Il finissait.
Nous finissions.
Vous finissiez.
Ils finissaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je finis.
Tu finis.
Il finit.
Nous finîmes.
Vous finîtes.
Ils finirent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai fini.
Tu as fini.
Il a fini.
Nous avons fini.
Vous avez fini.
Ils ont fini.

(*) Il y a un quatrième passé, mais on s'en sert rarement. Le voici : J'ai eu fini, tu as eu fini, il a eu fini, nous avons eu fini, vous avez eu fini, ils ont eu fini.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus fini.
Tu eus fini.
Il eut fini.
Nous eûmes fini.
Vous eûtes fini.
Ils eurent fini (*).

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais fini.
Tu avais fini.
Il avait fini.
Nous avions fini.
Vous aviez fini.
Ils avaient fini.

FUTUR.

Je finirai.
Tu finiras.
Il finira.
Nous finirons.
Vous finirez.
Ils finiront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai fini.
Tu auras fini.
Il aura fini.
Nous aurons fini.
Vous aurez fini.
Ils auront fini.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je finirais.
Tu finirais.
Il finirait.
Nous finirions.
Vous finiriez.
Ils finiraient.

PASSÉ.

J'aurais fini.
Tu aurais fini.
Il aurait fini.
Nous aurions fini.
Vous auriez fini.
Ils auraient fini.

On dit aussi : *J'eusse fini, tu eusses fini, il eût fini, nous eussions fini, vous eussiez fini, ils eussent fini.*

IMPÉRATIF.

Point de 1^{re} personne du singulier ni de 3^e pour les 2 nombres.

Finis.
Finissons.
Finissez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je finisse.
Que tu finisses.
Qu'il finisse.
Que nous finissions.
Que vous finissiez.
Qu'ils finissent.

Ainsi se conjuguent : *avertir, guérir, ensevelir, unir, ternir, embellir, adoucir, punir, enrichir, etc.*

OBSERVATIONS SUR QUELQUES VERBES DE LA SECONDE CONJUGAISON.

146. — Le verbe *bénir* a deux participes passés : *bénit, bénite*, qui signifie *consacré par une cérémonie religieuse*. *de l'eau BÉNITE, du pain BÉNIT*; et *béni, bénie*, qui a toutes les autres significations du verbe : *peuple BÉNI de Dieu, famille BÉNIE du ciel.*

147. — *Hair* prend deux points sur l'*i* dans toute la conjugaison, excepté aux trois personnes singulières du présent

146. Que faut-il remarquer sur le 147. Le verbe *hair* prend-il toujours deux points sur l'*i* ?

IMPARFAIT.

Que je finisse.
Que tu finisses.
Qu'il finit.
Que nous finissions.
Que vous finissiez.
Qu'ils finissent.

PASSÉ.

Que j'aie fini.
Que tu aies fini.
Qu'il ait fini.
Que nous ayons fini.
Que vous ayez fini.
Qu'ils aient fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse fini.
Que tu eusses fini.
Qu'il eût fini.
Que nous eussions fini.
Que vous eussiez fini.
Qu'ils eussent fini.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Finir.

PASSÉ.

Avoir fini.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Finissant.

PASSÉ.

Fini, finie, ayant fini.

de l'indicatif : *je hais, tu hais, il hait*, et à la seconde personne du singulier de l'impératif : *hais*.

148. — *Remarque.* Aux deux personnes plurielles du passé défini, nous *hâmes, vous hâtes*, et à la troisième du singulier de l'imparfait du subjonctif, *qu'il hait*, les deux points sur l'i remplacent l'accent circonflexe.

149. — Le verbe *fleurir*, employé au figuré, c'est-à-dire en parlant de la prospérité d'un empire, des sciences, etc., fait *florissait* à l'imparfait de l'indicatif, et *florissant* au participe présent.

L'empire des Assyriens FLORISSAIT à cette époque; alors les sciences FLORISSANT en Egypte.

TROISIÈME CONJUGAISON EN OIR.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je reçois.
Tu reçois.
Il reçoit.
Nous recevons.
Vous recevez.
Ils reçoivent.

IMPARFAIT.

Je recevais.
Tu recevais.
Il recevait.
Nous recevions.
Vous receviez.
Ils recevaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je reçus.
Tu reçus.
Il reçut.
Nous reçûmes.
Vous reçûtes.
Ils reçurent.

PASSÉ INDEFINI.

J'ai reçu.
Tu as reçu.

Il a reçu.

Nous avons reçu.
Vous avez reçu.
Ils ont reçu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus reçu.
Tu eus reçu.
Il eut reçu.
Nous eûmes reçu.
Vous eûtes reçu.
Ils eurent reçu (*).

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais reçu.
Tu avais reçu.
Il avait reçu.
Nous avions reçu.
Vous aviez reçu.
Ils avaient reçu.

FUTUR.

Je recevrai.
Tu recevras.
Il recevra.
Nous recevrons.
Vous recevrez.
Ils recevront.

(* Il y a un quatrième passé, mais on s'en sert rarement. Le voici : J'ai eu reçu, tu as eu reçu, il a eu reçu, nous avons eu reçu, vous avez eu reçu, ils ont eu reçu.

148. Quand les deux points sur l'i remplacent-ils l'accent circonflexe dans le verbe *hâter* ?

149. Quand le verbe *fleurir* fait-il *florissait, florissant*, et non pas *florissait, florissant* ?

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai reçu.
Tu auras reçu.
Il aura reçu.
Nous aurons reçu.
Vous aurez reçu.
Ils auront reçu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je recevrais.
Tu recevrais.
Il recevrait.
Nous recevriions.
Vous recevriez.
Ils recevraient.

PASSÉ.

J'aurais reçu.
Tu aurais reçu.
Il aurait reçu.
Nous aurions reçu.
Vous auriez reçu.
Ils auraient reçu.

On dit aussi : *Peusse reçu, tu eusses reçu, il eût reçu, nous eussions reçu, vous eussiez reçu, ils eussent reçu.*

IMPÉRATIF.

Point de 1^{re} personne du singulier ni de 3^e pour les 2 nombres.

Reçois.
Recevons.
Recevez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je reçoive.
Que tu reçoives.

Ainsi se conjuguent : *apercevoir, concevoir, percevoir, devoir, redevoir, etc.*

OBSERVATIONS SUR QUELQUES VERBES DE LA TROISIÈME CONJUGAISON.

150. — Parmi les verbes de la troisième conjugaison, il n'y a que ceux qui sont terminés en *voir* qui se conjuguent sur *recevoir*. Tous les autres verbes en *oir*, comme *voir, mouvoir*,

Qu'il reçoive.
Que nous recevions.
Que vous receviez.
Qu'ils reçoivent.

IMPARFAIT.

Que je reçusse.
Que tu reçusses.
Qu'il reçût.
Que nous reçussions.
Que vous reçussiez.
Qu'ils reçussent.

PASSÉ.

Que j'aie reçu.
Que tu aies reçu.
Qu'il ait reçu.
Que nous ayons reçu.
Que vous ayez reçu.
Qu'ils aient reçu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse reçu.
Que tu eusses reçu.
Qu'il eût reçu.
Que nous eussions reçu.
Que vous eussiez reçu.
Qu'ils eussent reçu.

INFINITIF

PRÉSENT.

Recevoir.

PASSÉ.

Avoir reçu.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Recevant.

PASSÉ.

Reçu, reçue, ayant reçu.

150. Quels verbes de la troisième conjugaison se conjuguent sur *recevoir* ?

savoir, etc., se conjugent irrégulièrement, ainsi qu'il sera indiqué page 60.

151. — *Devoir* et *redevoir* prennent un accent circonflexe au participe passé masculin singulier : *dû*, *redû*.

QUATRIÈME CONJUGAISON EN RE.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je rends.
Tu rends.
Il rend.
Nous rendons.
Vous rendez.
Ils rendent.

IMPARFAIT.

Je rendais.
Tu rendais.
Il rendait.
Nous rendions.
Vous rendiez.
Ils rendaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je rendis.
Tu rendis.
Il rendit.
Nous rendîmes.
Vous rendîtes.
Ils rendirent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai rendu.
Tu as rendu.
Il a rendu.
Nous avons rendu.
Vous avez rendu.
Ils ont rendu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus rendu.
Tu eus rendu.
Il eut rendu.

(*) Il y a un quatrième passé, mais on s'en sert rarement. Le voici
J'ai eu rendu, tu as eu rendu, il a eu rendu, nous avons eu rendu,
vous avez eu rendu, ils ont eu rendu.

Nous eûmes rendu.
Vous eûtes rendu.
Ils eurent rendu (*).

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais rendu.
Tu avais rendu.
Il avait rendu.
Nous avions rendu.
Vous aviez rendu.
Ils avaient rendu.

FUTUR.

Je rendrai.
Tu rendras.
Il rendra.
Nous rendrons.
Vous rendrez.
Ils rendront

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai rendu.
Tu auras rendu.
Il aura rendu.
Nous aurons rendu.
Vous aurez rendu.
Ils auront rendu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT

Je rendrais.
Tu rendrais.
Il rendrait.
Nous rendrions.
Vous rendriez.
Ils rendraient.

PASSÉ.

J'aurais rendu.
Tu aurais rendu.
Il aurait rendu.
Nous aurions rendu.
Vous auriez rendu.
Ils auraient rendu.

On dit aussi : *J'eusse rendu, tu eusses rendu, il eût rendu, nous eussions rendu, vous eussiez rendu, ils eussent rendu.*

IMPÉRATIF.

Point de 1^{re} personne du singulier ni de 3^e pour les 2 nombres.

Rends.
Rendons.
Rendez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je rende.
Que tu rendes.
Qu'il rende.
Que nous rendions.
Que vous rendiez.
Qu'ils rendent.

IMPARFAIT.

Que je rendisse.
Que tu rendisses.
Qu'il rendit.

Que nous rendissions.
Que vous rendissiez.
Qu'ils rendissent.

PASSÉ.

Que j'aie rendu.
Que tu aies rendu.
Qu'il ait rendu.
Que nous ayons rendu.
Que vous ayez rendu.
Qu'ils aient rendu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse rendu.
Que tu eusses rendu.
Qu'il eût rendu.
Que nous eussions rendu.
Que vous eussiez rendu.
Qu'ils eussent rendu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Rendre.

PASSÉ.

Avoir rendu.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Rendant.

PASSÉ.

Rendu, rendue, ayant rendu.

Ainsi se conjuguent : *attendre, entendre, suspendre, vendre, défendre, confondre, répandre, répondre, tondre, tordre, etc.*

OBSERVATIONS SUR QUELQUES VERBES DE LA QUATRIÈME CONJUGAISON.

152. — Parmi les verbes de cette conjugaison terminés en *dre*, il y en a qui, aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, remplacent *ds, ds, d*, par *s, s, t* : *je joins, tu joins, il joint*. Ce sont ceux qui sont terminés à l'infinitif par *indre* ou par *soudre*, comme *peindre, craindre, joindre, absoudre, résoudre*, etc. : *je peins, tu peins, il peint; je résous, tu résous, il résout*.

151. Qu'y a-t-il à remarquer sur le participe passé de *devoir* et de *redevoir*?

152. Quels verbes de la 4^e conjugaison remplacent *ds, ds, d*, par *s, s*.

VERBES CONJUGUÉS INTERROGATIVEMENT.

153. — Pour familiariser les élèves avec la conjugaison des verbes, il est indispensable de les leur faire conjuguer interrogativement. Nous allons, à cet effet, donner un modèle des quatre conjugaisons présentées sous cette forme.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Aimé-je ?	Finis-je ?	Reçois-je ?	Rends-tu ?
Aimes-tu ?	Finis-tu ?	Reçois-tu ?	Rend-il ?
Aime-t-il ?	Finist-il ?	Reçoit-il ?	Rendons-nous ?
Aimons-nous ?	Finissons-nous ?	Recevons-nous ?	Rendez-vous ?
Aimez-vous ?	Finissez-vous ?	Recevez-vous ?	Rendent-ils ?
Aiment-ils ?	Finissent-ils ?	Reçoivent-ils ?	

IMPARFAIT.

Aimais-je ?	Finissais-je ?	Recevais-je ?	Rendais-je ?
Aimais-tu ?	Finissais-tu ?	Recevais-tu ?	Rendais-tu ?
Aimait-il ?	Finissait-il ?	Recevait-il ?	Rendait-il ?
Aimions-nous ?	Finissions-nous ?	Recevions-nous ?	Rendions-nous ?
Aimiez-vous ?	Finissiez-vous ?	Receviez-vous ?	Rendiez-vous ?
Aimaient-ils ?	Finissaient-ils ?	Recevaient-ils ?	Rendaient-ils ?

PASSÉ DÉFINI.

Aimai-je ?	Finis-je ?	Reçus-je ?	Rendis-je ?
Aimas-tu ?	Finis-tu ?	Reçus-tu ?	Rendis-tu ?
Aima-t-il ?	Finist-il ?	Reçut-il ?	Rendit-il ?
Aimâmes-nous ?	Finîmes-nous ?	Reçûmes-nous ?	Rendîmes-nous ?
Aimâtes-vous ?	Finîtes-vous ?	Reçûtes-vous ?	Rendîtes-vous ?
Aimèrent-ils ?	Finirent-ils ?	Reçurent-ils ?	Rendirent-ils ?

PASSÉ INDÉFINI.

Ai-je aimé ?	Ai-je fini ?	Ai-je reçu ?	Ai-je rendu ?
As-tu aimé ?	As-tu fini ?	As-tu reçu ?	As-tu rendu ?
A-t-il aimé ?	A-t-il fini ?	A-t-il reçu ?	A-t-il rendu ?
Avons-nous aimé ?	Avons-nous fini ?	Avons-nous reçu ?	Avons-nous rendu ?
Avez-vous aimé ?	Avez-vous fini ?	Avez-vous reçu ?	Avez-vous rendu ?
Ont-ils aimé ?	Ont-ils fini ?	Ont-ils reçu ?	Ont-ils rendu ?

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Eus-je aimé ?	Eus-je fini ?	Eus-je reçu ?	Eus-je rendu ?
Eus-tu aimé ?	Eus-tu fini ?	Eus-tu reçu ?	Eus-tu rendu ?
Eut-il aimé ?	Eut-il fini ?	Eut-il reçu ?	Eut-il rendu ?
Eûmes-nous aimé ?	Eûmes-nous fini ?	Eûmes-nous reçu ?	Eûmes-nous rendu ?
Eûtes-vous aimé ?	Eûtes-vous fini ?	Eûtes-vous reçu ?	Eûtes-vous rendu ?
Eurent-ils aimé ?	Eurent-ils fini ?	Eurent-ils reçu ?	Eurent-ils rendu ?

PLUS-QUE-PARFAIT.

vais-je aimé ?	Avais-je fini ?	Avais-je reçu ?	Avais-je rendu ?
vais-tu aimé ?	Avais-tu fini ?	Avais-tu reçu ?	Avais-tu rendu ?
vait-il aimé ?	Avait-il fini ?	Avait-il reçu ?	Avait-il rendu ?
avions-nous aimé ?	Avions-nous fini ?	Avions-nous reçu ?	Avions-nous rendu ?
viez-vous aimé ?	Aviez-vous fini ?	Aviez-vous reçu ?	Aviez-vous rendu ?
valent-ils aimé ?	Avaient-ils fini ?	Avaient-ils reçu ?	Avaient-ils rendu ?

FUTUR.

Aimerai-je ?	Finirai-je ?	Recevrai-je ?	Rendrai-je ?
Aimeras-tu ?	Finiras-tu ?	Recevras-tu ?	Rendras-tu ?
Aimera-t-il ?	Finira-t-il ?	Recevra-t-il ?	Rendra-t-il ?
Aimerons-nous ?	Finirons-nous ?	Recevrons-nous ?	Rendrons-nous ?
Aimerez-vous ?	Finirez-vous ?	Recevrez-vous ?	Rendrez-vous ?
Aimeront-ils ?	Finiront-ils ?	Recevront-ils ?	Rendront-ils ?

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aurai-je aimé ?	Aurai-je fini ?	Aurai-je reçu ?	Aurai-je rendu ?
Auras-tu aimé ?	Auras-tu fini ?	Auras-tu reçu ?	Auras-tu rendu ?
Aura-t-il aimé ?	Aura-t-il fini ?	Aura-t-il reçu ?	Aura-t-il rendu ?
Aurons-nous aimé ?	Aurons-nous fini ?	Aurons-nous reçu ?	Aurons-nous rendu ?
Aurez-vous aimé ?	Aurez-vous fini ?	Aurez-vous reçu ?	Aurez-vous rendu ?
Auront-ils aimé ?	Auront-ils fini ?	Auront-ils reçu ?	Auront-ils rendu ?

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Aimerais-je ?	Finirais-je ?	Recevrais-je ?	Rendrais-je ?
Aimerais-tu ?	Finirais-tu ?	Recevrais-tu ?	Rendrais-tu ?
Aimerait-il ?	Finirait-il ?	Recevrait-il ?	Rendrait-il ?
Aimerions-nous ?	Finirions-nous ?	Recevriions-nous ?	Rendriions-nous ?
Aimeriez-vous ?	Finiriez-vous ?	Recevriez-vous ?	Rendriez-vous ?
Aimeraient-ils ?	Finiraient-ils ?	Recevraient-ils ?	Rendraient-ils ?

PASSÉ.

Aurais-je aimé ?	Aurais-je fini ?	Aurais-je reçu ?	Aurais-je rendu ?
Aurais-tu aimé ?	Aurais-tu fini ?	Aurais-tu reçu ?	Aurais-tu rendu ?
Aurait-il aimé ?	Aurait-il fini ?	Aurait-il reçu ?	Aurait-il rendu ?
Aurions-nous aimé ?	Aurions-nous fini ?	Aurions-nous reçu ?	Aurions-nous rendu ?
Auriez-vous aimé ?	Auriez-vous fini ?	Auriez-vous reçu ?	Auriez-vous rendu ?
Auraient-ils aimé ?	Auraient-ils fini ?	Auraient-ils reçu ?	Auraient-ils rendu ?

On dit aussi :

Eusse-je aimé ?	Eusse-je fini ?	Eusse-je reçu ?	Eusse-je rendu ?
Eusses-tu aimé ?	Eusses-tu fini ?	Eusses-tu reçu ?	Eusses-tu rendu ?
Eût-il aimé ?	Eût-il fini ?	Eût-il reçu ?	Eût-il rendu ?
Eussions-nous aimé ?	Eussions-nous fini ?	Eussions-nous reçu ?	Eussions-nous rendu ?
Eussiez-vous aimé ?	Eussiez-vous fini ?	Eussiez-vous reçu ?	Eussiez-vous rendu ?
Eussent-ils aimé ?	Eussent-ils fini ?	Eussent-ils reçu ?	Eussent-ils rendu ?

On voit par le tableau qui précède :

155. — Qu'un certain nombre de temps ne s'emploient pas interrogativement ; ce sont : *l'impératif* et les temps du *subjonctif*.

154. Quels temps ne s'emploient pas interrogativement ?

155. — Que le verbe *rendre* ne s'emploie pas interrogativement à la première personne singulière du présent de l'indicatif; il en est de même de tous les verbes qui, à ce temps et à cette personne, n'ont qu'une syllabe, qu'elle qu'en soit la conjugaison. Ainsi, l'usage ne permet pas de dire : *prends-je? vends-je? tais-je? mens-je? sers-je?* etc. On donne un autre tour à la phrase, et l'on dit : *est-ce que je prends? est-ce que je tais? est-ce que je mens?* Cependant l'usage autorise *fais-je? dis-je? dois-je? vois-je? ai-je? suis-je? vais-je?*

156. — Que l'on met un trait d'union entre le verbe et le sujet, quand le verbe est à un temps simple : *finissais-je rendis-je?* et un trait d'union entre le verbe et le sujet, lorsque le verbe est à un temps composé : *avait-il aimé eurent-ils reçu?*

158. — Que, quand le verbe finit par une voyelle, le sujet *il, elle, on*, est précédé de la lettre euphonique *t* (^{*)}, qu'on met entre deux traits d'union : *aime-t-il? aime-t-elle? a-t-on aimé?*

158. — Que l'e muet qui termine le verbe se change en *é fermé* devant le pronom *je* : *aimé-je? eussé-je aimé?*

159. — Enfin, que lorsqu'on ne sait si l'on doit écrire *aimé-je* ou *aimai-je?* qui tous les deux se prononcent absolument de même, il faut voir si, en faisant disparaître la forme interrogative, on obtient *j'aime* ou *j'aimai*. Dans le premier cas, c'est le présent de l'indicatif, et il faut *aimé-je?* Dans le second cas, c'est le passé défini, et l'on doit écrire *aimai-je?* Exemples : *Chanté-je maintenant?* c'est-à-dire *est-ce que je chante maintenant?* c'est le présent de l'indicatif. *Chantai-je hier?* c'est-à-dire *est-ce que j'ai chanté hier?* c'est le passé défini. En opérant de cette manière, on voit qu'il n'est jamais permis d'écrire, *eussai-je? puissai-je? dussai-je?* puisque la conjuga-

(*) On appelle lettre euphonique, une lettre qu'on n'emploie que pour adoucir la prononciation. Tel est le *t* dans *parla-t-il*, et l'*e* dans *changeons*.

155. Quels verbes ne s'emploient pas interrogativement à la première personne singulière du présent de l'indicatif?

156. Dans l'interrogation, où met-on le trait d'union, selon que le verbe est à un temps simple ou à un temps composé?

157. Dans quel cas emploie-t-on la lettre euphonique *t*?

158. Devant quel mot l'e muet qui termine le verbe se change-t-il en *é fermé*?

159. Que faut-il faire pour savoir si l'on doit écrire *aimé-je* ou *aimai-je?*

gaisot n'amène jamais : *j'eussai, je puissai, je dussai*. On doit écrire : *eussé-je? puissé-je? dussé-je?* à cause de *que j'eusse, que je puisse, que je dusse*.

DE LA FORMATION DES TEMPS.

160. — Nous avons dit, n° 129, qu'on divise les temps des verbes en temps primitifs et en temps dérivés.

161. — Les temps primitifs sont ceux qui servent à former tous les autres; ils sont au nombre de cinq :

Le présent de l'infinitif;

Le participe présent;

Le participe passé;

Le présent de l'indicatif;

Et le passé défini.

162. — Les temps dérivés sont ceux qui sont formés des temps primitifs.

163. — L'INFINITIF PRÉSENT forme deux temps :

1° Le futur absolu, par le changement de *r, re*, en *oir* en *rai* : *aimer, j'air, irai; finir, je finirai; recevoir, je recevrai; rendre, je rendrai*.

2° Le conditionnel présent, par le changement de *r, re* en *oir*, en *rais* : *aimer, j'aimerais; finir, je finirais; recevoir, je recevrais; rendre, je rendrais*.

164. — Le PARTICIPE PRÉSENT forme trois temps :

1° Les trois personnes plurielles du présent de l'indicatif, par le changement de *ant* en *ons*, en *ez* et en *ent* : *donnant, nous donnons, vous donnez, ils donnent; finissant, nous finissons, vous finissez, ils finissent; rendant, nous rendons, vous rendez, ils rendent*.

Excepté les verbes de la troisième conjugaison, qui, à la troisième personne plurielle du présent de l'indicatif, changent *oant* en *oivent* : *recevant, nous recevons, vous recevez, ils reçoivent*.

2° L'imparfait de l'indicatif, par le changement de *ant* en *ais* : *donnant, je donnais; finissant, je finissais; recevant, je recevais; rendant, je rendais*.

3° Le présent du subjonctif, par le changement de *ant* en *e*

160. Comment divise-t-on les temps?

161. Qu'est-ce que les temps primitifs, et quels sont-ils?

162. Qu'est-ce que les temps dérivés?

163. Quels temps sont formés de l'infinitif?

164. Quels temps sont formés du participe présent?

aimant, que j'aime; finissant, que je finisse; rendant, que je rende.

Excepté les verbes de la troisième conjugaison, qui changent avant en oive : apercevant, que j'aperçoive.

165. — Le PARTICIPE PASSÉ forme tous les temps composés par le moyen du verbe avoir ou du verbe être : j'ai estimé, je suis estimé; tu avais puni, tu étais puni; il aurait aperçu, il aurait été aperçu.

166. — Le PRÉSENT DE L'INDICATIF forme l'impératif par la suppression des pronoms sujets je, nous, vous : je donne, donne; nous donnons, donnons; vous donnez, donnez; — je finis, finis; nous finissons, finissons; vous finissez, finissez; — je reçois, reçois; nous recevons, recevons; vous recevez, recevez; — je rends, rends; nous rendons, rendons; vous rendez, rendez.

167. — Le PASSÉ DÉFINI forme l'imparfait du subjonctif par le changement de ai en asse pour la première conjugaison, et par l'addition de se pour les trois autres : je donnai, que je donnasse; je finis, que je finisse; je reçus, que je reçusse; je rendis, que je rendisse.

DES VERBES IRRÉGULIERS.

168. — On appelle *verbes irréguliers* ceux dont les temps, soit primitifs, soit dérivés, n'ont pas leurs terminaisons en tout conformes à celles des verbes des quatre conjugaisons que nous avons données pour modèles (pages 39 et suivantes).

169. — Les verbes irréguliers ont toujours deux ou plusieurs temps primitifs qui présentent des irrégularités, c'est-à-dire dont les terminaisons ne sont pas semblables à celles des temps primitifs des verbes servant de modèles. Tel est, par exemple, le verbe *dormir*, dont le participe présent *dormant*, et le présent de l'indicatif *je dors*, ne sont pas terminés par les finales *ssant, is*, qui sont celles du verbe *finir* pour ces deux temps

165. Quels temps sont formés du participe passé ?

166. Quel temps est formé du présent de l'indicatif ?

167. Quel temps est formé du passé indéfini ?

168. Qu'appelle-t-on verbes irréguliers ?

169. Ces verbes ont-ils les terminaisons de leurs temps primitifs semblables à celles des temps primitifs des verbes modèles ?

170. — Un grand nombre de verbes irréguliers forment leurs temps dérivés d'après les règles que nous avons données pour la formation des temps, c'est-à-dire que les temps primitifs étant connus, il suffit de faire subir à ceux-ci, pour former les temps dérivés, les changements de terminaisons indiqués par ces règles. Ainsi, par exemple, pour le verbe *vêtir*, on formera les trois personnes plurielles du présent de l'indicatif en changeant *ant* en *ons, ez, ent* : nous *vêtons, vous vêtez, ils vêtent*.

Pour le verbe *coudre*, on formera le futur en changeant *re* en *rai, ras, etc.* : je *coudrai, tu coudras, etc.*

Pour le verbe *conclure*, on formera l'imparfait du subjonctif en ajoutant *se* au passé défini : que je *conclusse, que tu conclusses, etc.*

Les verbes irréguliers dont il s'agit ici ne présentent pas, dans leur conjugaison, plus de difficultés que les verbes réguliers des quatre conjugaisons.

171. — Les autres verbes irréguliers, beaucoup moins nombreux, s'écartent, pour leurs temps dérivés, des règles sur la formation des temps. Pour connaître et conjuguer ces temps dérivés, il faut absolument avoir égard aux observations qui se trouvent pages 59, 61, 63, et qui indiquent en quoi consistent leurs irrégularités.

172. — Il résulte de ce qui précède qu'il y a deux sortes de verbes irréguliers : les uns qui sont irréguliers seulement dans leurs temps primitifs, et les autres qui sont irréguliers dans leurs temps primitifs et dans leurs temps dérivés.

Les temps primitifs de ces deux sortes de verbes seront indiqués dans les deux tableaux que nous allons donner ci-après.

173. — Lorsqu'un temps primitif manque, tous les temps qui en dérivent manquent également. Ainsi *absoudre* n'ayant pas de passé défini, n'a point d'imparfait du subjonctif. De même *braire*, qui n'a pour temps primitif que l'infinitif *braire*, et le présent de l'indicatif *il braie*, n'a aucun des temps qui dérivent du *participe présent, du participe passé et du passé défini*. Cette règle a cependant quelques exceptions, mais elles sont en bien petit nombre, et elles seront indiquées dans les

170. Comment se forment les temps dérivés pour un grand nombre de verbes irréguliers ?

171. Les temps dérivés des autres verbes irréguliers suivent-ils les

règles sur la formation des temps ?

172. Que résulte-t-il des deux paragraphes qui précèdent ?

173. Qu'arrive-t-il quand un temps primitif manque ?

observations qui font partie du second tableau des verbes irréguliers, pages 58 et suivantes.

174. — On appelle *verbes défectifs* des verbes irréguliers auxquels il manque certains temps ou certaines personnes que l'usage n'admet pas. Tel est le verbe *choir*, usité seulement à l'infinitif; tels sont aussi les verbes unipersonnels qui ne s'emploient qu'à la troisième personne du singulier.

TABLEAU DES VERBES IRRÉGULIERS

dont les temps dérivés se forment d'après les règles sur la formation des temps.

TEMPS PRIMITIFS.				
PRÉSENT	PARTICIPE	PARTICIPE	PRÉSENT	PASSÉ
DE L'INFINITIF.	PRÉSENT.	PASSÉ.	DE L'INDICATIF.	DÉFINI.
DEUXIÈME CONJUGAISON.				
Bouillir.	Bouillant.	Bouilli.	Je bous.	Je bouillis.
Couvrir.	Couvrant.	Couvert.	Je couvre.	Je couvris.
Dormir.	Dormant.	Dormi.	Je dors.	Je dormis.
Faillir.	Faillant.	Failli.	Je faux.	Je faillis.
Fuir.	Fuyant.	Fui.	Je fuis.	Je fus.
Mentir.	Mentant.	Menti.	Je mens.	Je mentis.
Offrir.	Offrant.	Offert.	J'offre.	J'offris.
Ouvrir.	Ouvrant.	Ouvert.	J'ouvre.	J'ouvris.
Partir.	Partant.	Parti.	Je pars.	Je partis.
Sentir.	Sentant.	Senti.	Je sens.	Je sentis.
Servir.	Servant.	Servi.	Je sers.	Je servis.
Sortir.	Sortant.	Sorti.	Je sors.	Je sortis.
Souffrir.	Souffrant.	Souffert.	Je souffre.	Je souffris.
Tressaillir.	Tressaillant.	Tressailli.	Je tressaillis.	Je tressaillis.
Vêtir.	Vêtant.	Vêtu.	Je vêts.	Je vêtis.
TROISIÈME CONJUGAISON.				
Pleuvoir.	Pleuvant.	Plu.	Il pleut.	Il plut.

174. Qu'appelle-t-on verbes défectifs?

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT	PARTICIPE	PARTICIPE	PRÉSENT	PASSÉ
DE L'INFINITIF.	PRÉSENT.	PASSÉ.	DE L'INDICATIF.	DÉFINI.
QUATRIÈME CONJUGAISON.				
Absoudre.	Absolvant.	Absous (absoute au fém.)	J'absous.	
Battre.	Battant	Battu.	Je bats.	Je battis.
Braire.			Il braie.	
Clore.		Clos.	Je clos.	
Conclure.	Concluant.	Conclu.	Je conclus.	Je conclus.
Conduire.	Conduisant.	Conduit.	Je conduis.	Je conduisis.
Confire.	Confisant.	Confit.	Je confis.	Je confis.
Connaitre.	Connaisant.	Connu.	Je connais.	Je connus.
Coudre.	Cousant.	Cousu.	Je couds.	Je cousis.
Craindre.	Crainant.	Craint.	Je crains.	Je craignis.
Croire.	Croyant.	Cru.	Je crois.	Je crus.
Croître.	Croissant.	Crû.	Je croîs.	Je crûs.
Écrire.	Écrivant.	Écrit.	J'écris.	J'écrivis.
Exclure.	Excluant.	Exclu.	J'exclus.	J'exclus.
Joindre.	Joignant.	Joint.	Je joins.	Je joignis.
Lire.	Lisant.	Lu.	Je lis.	Je lus.
Maudire.	Maudissant.	Maudit.	Je maudis.	Je mandis.
Médire.	Médissant.	Médis.	Je médis.	Je médis.
Mettre.	Mettant.	Mis.	Je mets.	Je mis.
Moudre.	Moulant.	Moulu.	Je mouds.	Je moulus.
Naitre.	Naissant.	Né.	Je nais.	Je naquis.
Nuire.	Nuisant.	Nui.	Je nuis.	Je nuisis.
Paraître.	Paraissant.	Paru.	Je parais.	Je parus.
Plaire.	Plaisant.	Plu.	Je plais.	Je plus.
Repaître.	Repaissant.	Repu.	Je repais.	Je repus.
Résoudre.	Résolvant.	Résolu ou résous.	Je résous.	Je résolus.
Rire.	Riant.	Ri.	Je ris.	Je ris.
Rompre.	Rompant.	Rompu.	Je romps.	Je rompis.
Suffire.	Suffisant.	Suffi.	Je suffis.	Je suffis.
Suivre.	Suivant.	Suivi.	Je suis.	Je suivis.
Taire.	Taisant.	Tu.	Je tais.	Je tus.
Teindre.	Teignant.	Teint.	Je teins.	Je teignis.
Traire.	Trayant.	Trait.	Je trais.	
Vaincre.	Vainquant.	Vaincu.	Je vaincs.	Je vainquis.
Vivre.	Vivant.	Vécu.	Je vis.	Je vécus.

TABLEAU DES
DONT LES TEMPS DÉRIVÉS S'ÉCARTENT

TEMPS PRIMITIFS.				
PRÉSENT DE L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT DE L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
PREMIÈRE				
Aller.	Allant.	Allé.	Je vais.	J'allai.
Envoyer.	Envoyant.	Envoyé.	J'envoie.	J'envoyai.
DEUXIÈME				
Acquérir.	Acquéran.	Acquis.	J'acquiers.	J'acquis.
Courir.	Courant.	Couru.	Je cours.	Je courus.
Cueillir.	Cueillant.	Cueilli.	Je cueille.	Je cueillis.
Gésir.	Gisant.		Il gît.	
Mourir.	Mourant.	Mort.	Je meurs.	Je mourus.
Tenir.	Tenant.	Tenu.	Je tiens.	Je tins.
Venir.	Venant.	Venu.	Je viens.	Je vins.

DES RÈGLES SUR LA FORMATION DES TEMPS.

TEMPS DÉRIVÉS

CUI SE FORMENT IRRÉGULIÈREMENT DES TEMPS PRIMITIFS, SOIT DANS TOUTE LEUR ÉTENDUE, SOIT A CERTAINES PERSONNES.

NOTA. — Les personnes de ces temps formées régulièrement sont en caractères italiques.

CONJUGAISON.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont.* — FUTUR. *J'irai, tu iras, etc.* — CONDITIONNEL. *J'irais, tu irais, etc.* — IMPÉRATIF. *Va, allons, allez.* — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. *Que j'aile, que tu ailles, qu'il aille, que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent.*

FUTUR. *J'enverrai, tu enverras, etc.* — CONDITIONNEL. *J'enverrais, tu enverrais, etc.*

CONJUGAISON.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *J'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent.* — FUTUR. *J'acquerrai, tu acquerras, etc.* — CONDITIONNEL. *J'acquerrais, tu acquerrais, etc.* — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. *Que j'acquière, que tu acquières, qu'il acquière, que nous acquérions, que vous acquériez, qu'ils acquièrent.*

FUTUR. *Je courrai, tu courras, etc.* — CONDITIONNEL. *Je courrais, tu courrais, etc.*

FUTUR. *Je cueillerais, tu cueilleras, etc.* — CONDITIONNEL. *Je cueillerais, tu cueillerais, etc.*

PRÉSENT DE L'INDICATIF. — *Il gît, nous gisons, vous gisez, ils gisent.* — IMPARFAIT DE L'INDICATIF. *Je gisais, tu gisais, etc.* Inusité aux autres temps, ainsi qu'à l'infinitif.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je meurs, tu meurs, il meurt, nous mourons, vous mourez, ils meurent.* — FUTUR. *Je mourrai, tu mourras, etc.* — CONDITIONNEL. *Je mourrais, tu mourrais, etc.* — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. *Que je meure, que tu meures, qu'il meure, que nous mourions, que vous mouriez, qu'ils meurent.*

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent.* — FUTUR. *Je tiendrai, tu tiendras, etc.* — CONDITIONNEL. *Je tiendrais, tu tiendrais, etc.* — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. *Que je tienne, que tu tiennes, qu'il tienne, que nous tenions, que vous teniez, qu'ils tiennent.*

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je viens, tu viens, il vient, nous venons, vous venez, ils viennent.* — FUTUR. *Je viendrai, tu viendras, etc.* — CONDITIONNEL. *Je viendrais, tu viendrais, etc.* — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. *Que je vienne, que tu viennes, qu'il vienne, que nous venions, que vous veniez, qu'ils viennent.*

TABLEAU DES
DONT LES TEMPS DÉRIVÉS S'ÉCARTENT

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT DE L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT DE L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
Choir.				
Déchoir.		Déchu.	Je déchois.	Je déchus.
Échoir.	Échéant.	Échu.	Il échoit <i>ou</i> il échet.	Il échut.
Falloir.		Fallu.	Il faut.	Il fallut.
Mouvoir.	Mouvant.	Mû.	Je meus.	Je mus.
Pouvoir.	Pourvoyant.	Pourvu.	Je pouvois.	Je pourvus.
Pouvoir.	Pouvant.	Pu.	Je peux <i>ou</i> je puis.	Je pus.
Prévaloir.	Prévalant.	Prévalu.	Je prévaux.	Je prévalus.
S'asseoir.	S'asseyant.	Assis.	Je m'assieds.	Je m'assis.
Savoir.	Sachant.	Su.	Je sais.	Je sus.

TROISIÈME

VERBES IRRÉGULIERS

DES RÈGLES SUR LA FORMATION DES TEMPS.

TEMPS DÉRIVÉS

QUI SE FORMENT IRRÉGULIÈREMENT DES TEMPS PRIMITIFS, SOIT
DANS TOUTE LEUR ÉTENDUE, SOIT A CERTAINES PERSONNES.

NOTA. — *Les personnes de ces temps formées régulièrement sont en caractères italiques.*

CONJUGAISON.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *je déchois, tu déchois, il déchoit, nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient.* — FUTUR. Je décherrai, tu décherras, etc. — CONDITIONNEL. Je décherrais tu décherrais, etc. — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. *Que je déchoie, que tu déchoies, qu'il déchoie, que nous déchoyions, que vous déchoyiez qu'ils déchoient.* IMPARFAIT. *Que je déchusse, etc.*; les autres temps simples sont inusités.

FUTUR. Il écherra. — CONDITIONNEL. Il écherrait. — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. Qu'il échoie. — IMPARFAIT. Qu'il échut.

FUTUR. Il faudra. — CONDITIONNEL. — Il faudrait. — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. Qu'il faille (quoiqu'il n'y ait pas de participe présent).

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, il meuvent.* — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. *Que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve que nous mouvions que vous moviez, qu'ils meuvent.*

FUTUR. Je pourvois, tu pourvois, etc. — CONDITIONNEL. Je pourvois, tu pourvois, etc.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je peux ou je puis, tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent.* — FUTUR. Je pourrai, tu pourras, etc. — CONDITIONNEL. Je pourrais, tu pourrais, etc. — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. *Que je puisse, que tu puisses, etc.*

Se conjugue en tout comme valoir, excepté au présent du subjonctif, où il fait irrégulièrement *que je prévale, que tu prévalues, qu'il prévale, que nous prévalions, que vous prévaliez qu'ils prévalent.*

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je m'assieds tu t'assieds, il s'assied, nous nous asseyons, vous vous asseyez, ils s'assient.* — FUTUR. Je m'assiérai, tu t'assiéras, etc. On dit aussi: Je m'asseierai, tu t'asseieras, etc. — CONDITIONNEL. Je m'assiérais, tu t'assiérais, etc. On dit aussi: Je m'asseierais, etc.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent.* — IMPARFAIT DE L'INDICATIF. Je savais, tu savais, etc. — FUTUR. Je saurai, tu sauras, etc. — CONDITIONNEL. Je saurais, tu saurais, etc. — IMPÉRATIF. Sache, sachez.

TABLEAU DES
DONT LES TEMPS DÉRIVÉS S'ÉCARTENT

TEMPS PRIMITIFS

PRÉSENT DE L'INFINITIF	PARTICIPE PRÉSENT	PARTICIPE PASSÉ	PRÉSENT DE L'INDICATIF	PASSÉ DÉFINI
---------------------------	----------------------	--------------------	---------------------------	-----------------

Suite de la TROISIÈME

Valoir.	Valant.	Valu.	Je vauz.	Je valu.
Voir.	Voyant.	Vu.	Je vois.	Je vis.
Vouloir.	Voulant.	Voulu.	Je veux.	Je voulu.

QUATRIÈME

Boire.	Buvant.	Bu.	Je bois.	Je bus.
Bruire	Bruyant.			
Dire.	Disant.	Dit.	Je dis.	Je dis.
Faire.	Faisant.	Fait.	Je fais.	Je fis.
Frيره.		Frit.	Je fris.	
Prendre.	Prenant.	Fris.	Je prends.	Je pris.

VERBES IRRÉGULIERS

DES RÈGLES SUR LA FORMATION DES TEMPS.

TEMPS DÉRIVÉS

IL SE FORMENT IRRÉGULIÈREMENT DES TEMPS PRIMITIFS, SOIT DANS TOUTE LEUR ÉTENDUE, SOIT A CERTAINES PERSONNES.

NOTA. — Les personnes de ces temps formées régulièrement sont en caractères italiques.

CONJUGAISON.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je vauz, tu vauz, il vauz, nous valons, vous valez, ils valent.* — FUTUR. *Je vaudrai, tu vaudras, etc.* — CONDITIONNEL. *Je vaudrais, tu vaudrais, etc.* — Point d'IMPÉRATIF. — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. *Que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille, que nous valions, que vous valiez, qu'ils valient.*

FUTUR. *Je verrai, tu verras, etc.* — CONDITIONNEL. *Je verrais, tu verrais, etc.*

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent.* — FUTUR. *Je voudras, tu voudras, etc.* — CONDITIONNEL. *Je voudrais, tu voudrais, etc.* — Point d'IMPÉRATIF. — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. *Que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veussent.*

CONJUGAISON.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent.* — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. *Que je boive, que tu boives, qu'il boive, que nous buvions, que vous buviez, qu'ils boivent.*

Bruire n'est usité qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes de l'imparfait.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je dis, tu dis, il dit, nous disons, vous dites, ils disent.* — Redire fait vous redites. — *Dédire, contredire, interdire, médire, prédire, font vous dédisez, vous contredisez, vous médisez, vous prédisez.* — Les autres personnes et les autres temps se conjuguent comme dire.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je fais, tu fais, il fait, nous faisons, vous faites, ils font.* — FUTUR. *Je ferai, tu feras, etc.* — CONDITIONNEL. *Je ferais, tu ferais, etc.* — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. *Que je fasse, que tu fasses, etc.* — *Contrefaire, défaire, refaire, surfaire et satisfaire se conjuguent de même.*

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je fris, tu fris, il frit.* — Pas de pluriel. — FUTUR. *Je frirai, tu friras, etc.* — CONDITIONNEL PRÉSENT. *Je frirais, tu friras, etc.* — IMPÉRATIF. *Fris.* — Pas de pluriel. — Inusité aux autres temps simples.

PRÉSENT DE L'INDICATIF. *Je prends, tu prends, il prend, nous prenons, vous prenez, ils prennent.* — PRÉSENT DU SUBJONCTIF. *Que je prenne, que tu prennes, qu'il prenne, que nous prenions, que vous preniez, qu'ils prennent.*

174 (bis). — Les composés des verbes irréguliers contenus dans les trois tableaux qui précèdent suivent la conjugaison de leurs temps simples. Ainsi, *renvoyer, repartir, convaincre, promettre, etc.*, se conjuguent absolument comme *envoyer, partir, vaincre, mettre*.

A l'aide de ces tableaux et des règles que nous avons données, page 53, sur la formation des temps, il n'est point de verbes français qu'on ne puisse conjuguer avec facilité.

OBSERVATIONS SUR LES FINALES DES QUATRE CONJUGAISONS.

175. — Les trois personnes singulières des verbes, pour tous les temps simples, sont terminées par *s, s, t* : *j'écris, je vis, tu reçois, tu donnais, il parlait, il finirait*.

Exceptions.

176. — 1° *E, es, s*, terminent les trois personnes singulières du *présent de l'indicatif* des verbes en *er*, et en *ueillir, frir, ouvrir* : *j'aime, tu cueilles, il offre, il découvre*; du *présent du subjonctif* de tous les verbes : *que je rende, que tu donnes, qu'il fasse*. Cependant le verbe *être* fait que *je sois, que tu sois, qu'il soit*, et le verbe *avoir* qu'il *ait*. — *E, es*, terminent aussi la première et la deuxième personne singulière de l'*imparfait du subjonctif* de tous les verbes : *que je fisse, que tu donnasses*.

177. — 2° La première, la seconde et la troisième personne du singulier du *passé défini* de la première conjugaison et du *futur simple* des quatre conjugaisons, sont terminées par *ai, as, a* : *j'aimai, tu aimas, il aimait; je finirai, tu finiras, il finira*.

178. — 3° Les verbes *pouvoir, vouloir, valoir*, et les dérivés, à la première et à la seconde personne singulière du *présent de l'indicatif*, changent *s* en *x* : *je peux, je veux; tu peux, tu veux*.

174 (bis). Comment se conjuguent les composés des verbes irréguliers compris dans les deux tableaux? 175. Comment sont terminées les trois personnes des verbes pour les temps simples? 176, 177, 178. Quelles sont les exceptions?

179. — La première personne plurielle de tous les verbes prend une *s* : *nous aimons, nous finissons, nous vendons, etc.*

180. — La deuxième personne plurielle de tous les verbes prend un *z* : *vous donnez, vous finissez, vous recevez, etc.* Excepté lorsque la dernière syllabe est muette; alors *s* remplace *z* : *vous dites, vous faites*.

181. — La troisième personne plurielle de tous les verbes est en *ent* : *ils pensent, ils écrivaient, ils vécurent*.

Excepté au *futur* : *ils parleront, ils recevront*; et au *présent de l'indicatif* de quelques verbes irréguliers qui prennent *ont* : *ils ont, ils sont, ils font, ils vont, etc.*

182. — La première et la deuxième personne plurielle du *passé défini* prennent un accent circonflexe sur la voyelle qui précède la dernière syllabe : *nous eûmes, nous chantâmes, vous reçûtes, vous prîtes*.

183. — L'*imparfait au subjonctif* prend *ss* dans toute son étendue : *que je parlasse, que tu tinsses, que nous pussions, etc.* Excepté à la troisième personne du singulier, qui se termine par un *t*, et prend un accent circonflexe sur la dernière voyelle : *qu'il doutât, qu'il ternît, qu'il vînt*.

184. — Remarque. Lorsqu'on hésite entre le passé défini, il *chanta, il fut, il eut*, et l'*imparfait du subjonctif, qu'il chantât qu'il fût qu'il eût*, il faut voir si le sens permet de dire au pluriel, *nous chantâmes, nous fûmes, nous eûmes, ou nous chantassions, nous fussions, nous eussions*; dans le premier cas, c'est le passé défini, et dans le second cas, l'*imparfait du subjonctif*. Ainsi on écrira avec le passé défini, *il réclama votre appui*, parce que l'on peut dire au pluriel : *nous réclamâmes*; mais on écrira avec l'*imparfait du subjonctif* : *permettriez-vous qu'il réclamât votre appui, attendu qu'on dirait au pluriel : permettriez-vous que nous réclamassions*.

185. — La seconde personne singulière de l'*impératif*, excepté pour les quatre verbes irréguliers *aller, avoir, être, savoir*, est toujours semblable à la première du *présent de l'indicatif*.

179. Quelle lettre termine la première personne plurielle de tous les verbes? 180. Quelle lettre termine la deuxième personne plurielle? — Quelle est l'exception? 181. Comment se termine la troisième personne plurielle? — Quelles sont les exceptions? 182. Quelles personnes du passé défini prennent un accent circonflexe? 183. Que remarquez-vous sur l'imparfait du subjonctif? 184. Que fait-on pour savoir si l'on doit écrire *il chanta* ou *qu'il chantât*? 185. A quoi est semblable la deuxième personne singulière de l'impératif?

l'indicatif : *donne* (je donne), *finis* (je finis), *reçois* (je reçois). Ainsi, on dira *travaille*, *cueille*, et non pas *travailles*, *cueilles*, à moins pourtant que la seconde personne de l'impératif terminée par un *e* muet ne soit suivie de *y* ou du pronom *en* : *travailles-y*, *donnes-en*. On écrit aussi *vas-y*, *vas-en chercher*, et sans *s* : *va chez lui*, *va chercher ton frère*, l'impératif *va* n'étant suivi ni de *y* ni du pronom *en*.

186. — Le futur et le conditionnel ne prennent un *e* muet avant *rai*, *ras*, *ra*, etc. ; *rais*, *rais*, *rait*, etc., que dans les verbes de la première conjugaison : *je prierai*, *tu prieras*, *il étudiera*; *je prierais*, *tu prierais*, *il étudierait*.

Excepté *cueillir* et ses dérivés : *je cueillerai*, *je cueillerai*, *nous accueillerions*, *vous accueilleriez*. Ainsi, on n'écrira pas : *je venderai*, *tu réponderas*; mais *je vendrai*, *tu répondras*, *vendre* et *répondre* n'étant pas de la première conjugaison.

CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS.

187. — Il n'y a qu'une conjugaison pour tous les verbes passifs; elle se compose de l'auxiliaire *être* dans tous ses temps, et du participe passé du verbe actif que l'on veut conjuguer passivement. Ce participe s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.

188. — Voici un modèle de la conjugaison des verbes passifs,

INDICATIF.		PASSÉ DÉFINI.	
PRÉSENT.			
Je suis	{ aimé	Je fus	{ aimé
Tu es	{ ou	Tu fus	{ ou
Il ou elle est	{ aimée.	Il ou elle fut	{ aimée.
Nous sommes	{ aimés	Nous fûmes	{ aimés
Vous êtes	{ ou	Vous fûtes	{ ou
Ils ou elles sont	{ aimées.	Ils ou elles furent	{ aimées
IMPÉRATIF.			
J'étais	{ aimé	J'ai été	{ aimé
Tu étais	{ ou	Tu as été	{ ou
Il ou elle était	{ aimée.	Il ou elle a été	{ aimée
Nous étions	{ aimés	Nous avons été	{ aimés
Vous étiez	{ ou	Vous avez été	{ ou
Ils ou elles étaient	{ aimées.	Ils ou elles ont été	{ aimées

186. Dans quels verbes le futur et le conditionnel prennent-ils un *e* muet avant *rai*, *ras*, etc. ; *rais*, *rais*, etc. ?

— Quelles sont les exceptions ? 187. Comment se conjuguent les verbes passifs ?

PASSÉ ANTÉRIEUR.	
J'ous été	{ aimé
Tu eus été	{ ou
Il ou elle eut été	{ aimée.
Nous eûmes été	{ aimés
Vous eûtes été	{ ou
Ils ou elles eurent été	{ aimées.

PLUS-QUE-PARFAIT.	
J'avais été	{ aimé
Tu avais été	{ ou
Il ou elle avait été	{ aimée.
Nous avions été	{ aimés
Vous aviez été	{ ou
Ils ou elles avaient été	{ aimées.

FUTUR.	
Je serai	{ aimé
Tu seras	{ ou
Il ou elle sera	{ aimée.
Nous serons	{ aimés
Vous serez	{ ou
Ils ou elles seront	{ aimées.

FUTUR ANTÉRIEUR.	
J'aurai été	{ aimé
Tu auras été	{ ou
Il ou elle aura été	{ aimée.
Nous aurons été	{ aimés
Vous aurez été	{ ou
Ils ou elles auront été	{ aimées.

CONDITIONNEL.	
PRÉSENT.	
Je serais	{ aimé
Tu serais	{ ou
Il ou elle serait	{ aimée.
Nous serions	{ aimés
Vous seriez	{ ou
Ils ou elles seraient	{ aimées.
PASSÉ.	
J'aurais été	{ aimé
Tu aurais été	{ ou
Il ou elle aurait été	{ aimée.
Nous aurions été	{ aimés
Vous auriez été	{ ou
Ils ou elles auraient été	{ aimées.

PLUS-QUE-PARFAIT.	
Que j'eusse été	{ aimé
Que tu eusses été	{ ou
Qu'il ou qu'elle eût été	{ aimée
Que nous eussions été	{ aimés
Que vous eussiez été	{ ou
Qu'ils ou qu'elles eussent été	{ aimées.

Op dit aussi :	
J'eusse été	{ aimé.
Tu eusses été	{ ou
Il ou elle eût été	{ aimée.

Nous eussions été	{ aimé
Vous eussiez été	{ ou
Ils ou elles eussent été	{ aimées.

IMPERATIF.

Point de 1^{re} personne du singulier ni de 2^e pour les 2 nombres.

Sois	{ aimé
	{ ou
	{ aimé
Soyons	{ aimé
Soyez	{ ou
	{ aimée

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sois	{ aimé
Que tu sois	{ ou
Qu'il ou qu'elle soit	{ aimée
Que nous soyons	{ aimés
Que vous soyez	{ ou
Qu'ils ou qu'elles soient	{ aimées.

IMPÉRATIF.

Que je fusse	{ aimé
Que tu fusses	{ ou
Qu'il ou qu'elle fût	{ aimée.
Que nous fussions	{ aimés
Que vous fussiez	{ ou
Qu'ils ou qu'elles fussent	{ aimées.

PASSÉ.	
Que j'aie été	{ aimé
Que tu aies été	{ ou
Qu'il ou qu'elle ait été	{ aimée.
Que nous ayons été	{ aimés
Que vous ayez été	{ ou
Qu'ils ou qu'elles aient été	{ aimées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été	{ aimé
Que tu eusses été	{ ou
Qu'il ou qu'elle eût été	{ aimée
Que nous eussions été	{ aimés
Que vous eussiez été	{ ou
Qu'ils ou qu'elles eussent été	{ aimées.

INFINITIF.		PARTICIPE.	
PRÉSENT.		PRÉSENT.	
Être aimé <i>ou</i> aimée, aimés <i>ou</i> aimées.		Étant aimé <i>ou</i> aimée, aimés <i>ou</i> aimées.	
PASSÉ.		PASSÉ.	
Avoir été aimé <i>ou</i> aimée, aimés <i>ou</i> aimées.		Ayant été aimé <i>ou</i> aimée, aimés <i>ou</i> aimées.	

CONJUGAISON DES VERBES NEUTRES.

189. — Les temps simples des verbes *neutres* sont en tout conformes aux modèles des quatre conjugaisons que nous avons données (pages 39 et suivantes).

190. — Les temps composés des verbes neutres se forment *ou* avec *avoir* : *j'AI succédé, j'AVAIS paru, j'AURAI voyagé*; *ou* avec *être* : *je SUIS tombé, j'ÉTAIS venu, je SERAIS parti*.

191. — Les temps composés qui prennent *avoir* se conjuguent absolument comme les temps composés des verbes des quatre conjugaisons. (Voyez pages 39 et suivantes.)

192. — Les temps composés qui prennent *être* s'écartent du modèle donné pour les quatre conjugaisons, en ce qu'ils remplacent les temps de l'auxiliaire *avoir* par les temps correspondants de l'auxiliaire *être*. Ainsi *j'ai, j'avais, j'aurai*, etc., se remplacent, dans ces verbes, par *je suis, j'étais, je serai*, etc.

193. — Nous allons, au surplus, donner la conjugaison des verbes neutres *languir* et *partir*, le premier formant ses temps composés à l'aide de l'auxiliaire *avoir*, et le second avec l'auxiliaire *être*.

INDICATIF.

PRÉSENT.	
Je languis.	Je pars.
Tu languis.	Tu pars.
Il <i>ou</i> elle languit.	Il <i>ou</i> elle part.
Nous languissons.	Nous partons.
Vous languissez.	Vous partez.
Ils <i>ou</i> elles languissent.	Ils <i>ou</i> elles partent.

189. Comment se conjuguent les temps simples des verbes neutres ?
190. Avec quel auxiliaire se forment les temps composés des verbes neutres ?
191. Que remarquez-vous sur les temps composés qui prennent *avoir* ?
192. Que remarquez-vous sur ceux qui prennent *être* ?

IMPARFAIT.

Je languissais.	Je partais.
Tu languissais.	Tu partais.
Il <i>ou</i> elle languissait.	Il <i>ou</i> elle partait.
Nous languissions.	Nous partions.
Vous languissiez.	Vous partiez.
Ils <i>ou</i> elles languissaient.	Ils <i>ou</i> elles partaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je languis.	Je partis.
Tu languis.	Tu partis.
Il <i>ou</i> elle languit.	Il <i>ou</i> elle partit.
Nous languîmes.	Nous partîmes.
Vous languîtes.	Vous partîtes.
Ils <i>ou</i> elles languirent.	Ils <i>ou</i> elles partirent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai	Je suis	parti
Tu as	Tu es	<i>ou</i>
Il <i>ou</i> elle a	Il <i>ou</i> elle est	partie.
Nous avons	Nous sommes	partis
Vous avez	Vous êtes	<i>ou</i>
Ils <i>ou</i> elles ont	Ils <i>ou</i> elles sont	parties

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus	Je fus	parti
Tu eus	Tu fus	<i>ou</i>
Il <i>ou</i> elle eut	Il <i>ou</i> elle fut	partie.
Nous eûmes	Nous fûmes	partis
Vous eûtes	Vous fûtes	<i>ou</i>
Ils <i>ou</i> elles eurent	Ils <i>ou</i> elles furent	parties

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais	J'étais	parti
Tu avais	Tu étais	<i>ou</i>
Il <i>ou</i> elle avait	Il <i>ou</i> elle était	partie.
Nous avions	Nous étions	partis
Vous aviez	Vous étiez	<i>ou</i>
Ils <i>ou</i> elles avaient	Ils <i>ou</i> elles étaient	parties.

FUTUR.

Je languirai.	Je partirai.
Tu languiras.	Tu partiras.
Il <i>ou</i> elle languira	Il <i>ou</i> elle partira.
Nous languirons.	Nous partirons.
Vous languirez.	Vous partirez.
Ils <i>ou</i> elles languiront.	Ils <i>ou</i> elles partiront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai	Je serai	parti
Tu auras	Tu seras	<i>ou</i>
Il <i>ou</i> elle aura	Il <i>ou</i> elle sera	partie.
Nous aurons	Nous serons	partis
Vous aurez	Vous serez	<i>ou</i>
Ils <i>ou</i> elles auront	Ils <i>ou</i> elles seront	parties.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je languirais.	Je partirais.
Tu languirais.	Tu partirais.
Il ou elle languirait.	Il ou elle partirait.
Nous languirions.	Nous partirions.
Vous languiriez.	Vous partiriez.
Ils ou elles languiraient.	Ils ou elles partiraient.

PASSÉ.

J'aurais	Je serais	} parti ou
Tu aurais	Tu serais	
Il aurait	Il ou elle serait	} partie.
Nous aurions	Nous serions	
Vous auriez	Vous seriez	} partis ou
Ils ou elles auraient	Ils ou elles seraient	

On dit aussi :

Je fusse	Je fusse	} partis ou
Tu eusses	Tu eusses	
Il ou elle eût	Il ou elle fût	} parties.
Nous eussions	Nous fussions	
Vous eussiez	Vous fussiez	} partis ou
Ils ou elles eussent	Ils ou elles fussent	

IMPÉRATIF.

Point de 1^{re} personne du singulier ni de 3^e pour les 2. nombres.

Languis.	Partis.
Languissons.	Partons.
Languissez.	Partez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je languisse.	Que je parte.
Que tu languisses.	Que tu partes.
Qu'il ou qu'elle languisse.	Qu'il ou qu'elle parte.
Que nous languissions.	Que nous partions.
Que vous languissiez.	Que vous partiez.
Qu'ils ou qu'elles languissent.	Qu'ils ou qu'elles partent.

IMPARFAIT.

Que je languisse.	Que je partisse.
Que tu languisses.	Que tu partisses.
Qu'il ou qu'elle languit.	Qu'il ou qu'elle partit.
Que nous languissions.	Que nous partissions.
Que vous languissiez.	Que vous partissiez.
Qu'ils ou qu'elles languissent.	Qu'ils ou qu'elles partissent.

PASSÉ.

Que j'aie	Que je sois	} parti ou
Que tu aies	Que tu sois	
Qu'il ou qu'elle ait	Qu'il ou qu'elle soit	} partie.
Que nous ayons	Que nous soyons	
Que vous ayez	Que vous soyez	} partis ou
Qu'ils ou qu'elles aient	Qu'ils ou qu'elles soient	

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse	} languir.	Que je fusse	} ar ou partis ou parties
Que tu eusses		Que tu fusses	
Qu'il ou qu'elle eût		Qu'il ou qu'elle fût	
Que nous eussions		Que nous fussions	
Que vous eussiez		Que vous fussiez	
Qu'ils ou qu'elles eussent		Qu'ils ou qu'elles fussent	

FINITIF.

PRÉSENT.

Languir.	Partir.
----------	---------

PASSÉ.

Avoir languir.	Être parti ou partie, partis ou parties.
----------------	--

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Languissant.	Partant.
--------------	----------

PASSÉ.

Ayant languir.	Parti, partie, partis, parties étant parti ou partie, partis ou parties.
----------------	---

194. — Dans la conjugaison de ces deux verbes, il est à remarquer que le participe conjugué avec *avoir* est toujours invariable, tandis que le participe conjugué avec *être* s'accorde toujours avec le sujet du verbe.

CONJUGAISON DES VERBES PRONOMINAUX.

195. — Les verbes *pronominaux* prennent dans tous leurs temps deux pronoms de la même personne, l'un sujet et l'autre complément : *je me promène, je me nuis.*

196. — Dans leurs temps simples, ils se conjuguent comme les verbes de la conjugaison à laquelle ils appartiennent ; c'est-à-dire *se tromper*, sur *aimer* ; *se réunir*, sur *finir*, etc.

197. — Dans leurs temps composés, ils prennent l'auxiliaire *être*, qu'on met au même temps que le verbe *avoir* dans les temps composés des quatre conjugaisons qui servent de modèles (pages 39 et suivantes).

- | | |
|---|---|
| 194. Que remarquez-vous sur le participe des verbes neutres ? | 196. Comment se conjuguent-ils dans leurs temps simples ? |
| 195. Qu'offrent de particulier les verbes pronominaux ? | 197. Quel auxiliaire prennent-ils dans les temps composés ? |

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je me flatte.
Tu te flattes.
Il ou elle se flatte.
Nous nous flattons.
Vous vous flattez.
Ils ou elles se flattent.

IMPARFAIT.

Je me flattais.
Tu te flattais.
Il ou elle se flattait.
Nous nous flattions.
Vous vous flattiez.
Ils ou elles se flattaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je me flattai.
Tu te flattas.
Il ou elle se flatta.
Nous nous flattâmes.
Vous vous flattâtes.
Ils ou elles se flattèrent.

PASSÉ INDÉFINI.

Je me suis flatté
Tu t'es flatté
Il ou elle s'est flatté.
Nous nous sommes flattés
Vous vous êtes flattés
Ils ou elles se sont flattés.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je me fus flatté
Tu te fus flatté
Il ou elle se fut flatté.
Nous nous fûmes flattés
Vous vous fûtes flattés
Ils ou elles se furent flattés.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais flatté
Tu t'étais flatté
Il ou elle s'était flatté.
Nous nous étions flattés
Vous vous étiez flattés
Ils ou elles s'étaient flattés.

FUTUR.

Je me flatterai.
Tu te flatteras.
Il ou elle se flattera.
Nous nous flatterons.
Vous vous flatterez.
Ils ou elles se flatteront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Je me serai flatté
Tu te seras flatté.
Il ou elle se sera flatté.
Nous nous serons flattés
Vous vous serez flattés
Ils ou elles se seront flattés.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je me flatterais.
Tu te flatterais.
Il ou elle se flatterait.
Nous nous flatterions.
Vous vous flatteriez.
Ils ou elles se flatteraient.

PASSÉ.

Je me serais flatté
Tu te serais flatté.
Il ou elle se serait flatté.
Nous nous serions flattés
Vous vous seriez flattés
Ils ou elles se seraient flattés.

On dit aussi :

Je me fusse flatté
Tu te fusses flatté.
Il ou elle se fût flatté.
Nous nous fussions flattés
Vous vous fussiez flattés
Ils ou elles se fussent flattés.

IMPÉRATIF.

Point de 1^{re} personne du singulier
ni de 3^e pour les 2 nombres.
Flatte-toi.
Flattons-nous.
Flattez-vous.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je me flatte.
Que tu te flattes.
Qu'il ou qu'elle se flatte.
Que nous nous flattions.
Que vous vous flattiez.
Qu'ils ou qu'elles se flattent.

IMPARFAIT.

Que je me flattasse.
Que tu te flattasses.
Qu'il ou qu'elle se flattât.
Que nous nous flattassions.
Que vous vous flattassiez.
Qu'ils ou qu'elles se flattassent.

PASSÉ.

Que je me sois flatté
Que tu te sois flatté.
Qu'il ou qu'elle se soit flatté.
Que nous nous soyons flattés
Que vous vous soyez flattés
Qu'ils ou qu'elles se soient flattés.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je me usse flatté
Que tu te fusses flatté.
Qu'il ou qu'elle se fût flatté.
Que nous nous fussions flattés
Que vous vous fussiez flattés
Qu'ils ou qu'elles se fussent flattés.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Se flatter.

PASSÉ.

S'être flatté ou flattée, flattés ou flattées.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Se flattant.

PASSÉ.

S'étant flatté ou flattée, flattés ou flattées.

Conjuguez de même *s'estimer, s'écrier, s'apitoyer, se repentir, se désunir, se plaindre, s'attendre, se joindre.*

CONJUGAISON DU VERBE UNIPERSONNEL.

198. — Les verbes *unipersonnels* ne se conjuguent qu'à la troisième personne du singulier, et prennent pour modèles de leur conjugaison les verbes des quatre conjugaisons que nous avons données pages 39 et suivantes ; ainsi *il résulte* se conjugue sur *aimer* ; *il convient* sur *finir*, etc.

VERBE UNIPERSONNEL TONNER.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Il tonne.

IMPARFAIT.

Il tonnait.

PASSÉ DÉFINI.

Il tonna.

PASSÉ INDÉFINI.

Il a tonné.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Il eut tonné.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il avait tonné.

FUTUR.

Il tonnera.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Il aura tonné.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Il tonnerait.

PASSÉ.

Il aurait tonné.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR

Qu'il tonne.

IMPARFAIT.

Qu'il tonnât.

PASSÉ.

Qu'il ait tonné.

198. Comment se conjuguent les verbes unipersonnels ?

PLUS-QUE-PARFAIT. Qu'il eût tonné.	PARTICIPE. PRÉSENT. Tonnant.
INFINITIF. PRÉSENT. Tonner.	PASSÉ. Ayant tonné.

CHAPITRE VI

DU PARTICIPE

199. — Le *participe* est un mot qui tient de la nature du verbe et de celle de l'adjectif : du verbe, en ce qu'il en a la signification et le complément : *un homme aimant Dieu, des enfants ayant aimé l'étude* ; et de l'adjectif, en ce qu'il qualifie le mot auquel il se rapporte : *un homme étudiant, des enfants aimés.*

200. — Il y a deux sortes de participes : le *participe présent* et le *participe passé.*

201. — Le *participe présent* ajoute au mot qu'il qualifie l'idée d'une action faite par ce mot ; il est terminé en *ant*, et est toujours invariable : *une femme LISANT, des hommes LISANT.*

202. — Il est nommé *présent*, par ce qu'il marque toujours un temps présent par rapport à une autre époque : *AIMANT la poésie, JE LIS, JE LUS, JE LIRAI Racine et Boileau.*

203. — Le *participe passé* ajoute au mot qu'il qualifie l'idée d'une action reçue par ce mot ; il a diverses terminaisons, et est susceptible de prendre l'accord : *une lettre LUE, des lettres LUES, des enfants CHÉRIS, des personnes ESTIMÉES.*

204. — Il est nommé *passé*, parce que, joint au verbe *avoir*, il exprime toujours un temps passé : *j'ai AIMÉ, j'avais AIMÉ, j'aurais AIMÉ, que j'eusse AIMÉ, etc.*

199. Qu'est ce que le participe ?	202. Pourquoi est-il nommé <i>présent</i> ?
200. Combien de sortes de participes ?	203. Quelle idée le <i>participe passé</i> ajoute-t-il au mot qu'il qualifie ?
201. Quelle idée le <i>participe présent</i> ajoute-t-il au mot qu'il qualifie ?	204. Pourquoi est-il nommé <i>passé</i> ?

DES MOTS INVARIABLES.

CHAPITRE VII

DE L'ADVERBE.

205. — L'*adverbe* est un mot invariable qui modifie ou un verbe : *il parle ÉLOQUEMENT* ; ou un adjectif : *il est TRÈS éloquent* ; ou un autre adverbe : *il parle BIEN éloquemment.* Son nom d'*adverbe* lui vient de ce qu'il se place le plus souvent près du verbe.

206. — L'*adverbe* a toujours un sens complet par lui-même ; il équivaut à une préposition accompagnée de son complément : *vivre TRANQUILLEMENT, marcher LENTEMENT, être TROP riche* ; c'est-à-dire *vivre avec tranquillité, marcher avec lenteur, être riche avec excès.* Voilà pourquoi l'*adverbe* n'a pas de complément.

207. — Il faut pourtant en excepter quelques adverbes, qui, comme *conformément, antérieurement, etc.*, conservent le complément de l'adjectif dont ils sont formés : *CONFORMÉMENT à la loi, ANTÉRIEUREMENT au déluge.*

207 (bis). — Certains adjectifs s'emploient quelquefois comme adverbes, c'est lorsqu'ils modifient un verbe : tels sont *ferme, haut, soudain, etc.*, dans *frapper ferme, parler haut, sortir soudain* ; c'est-à-dire *frapper fermement, parler hautement, sortir soudainement.*

Liste des adverbes les plus usités.

208. — *Ailleurs, alentour, alors, assez, aujourd'hui, auparavant, auprès, aussitôt, autant, autrefois, autrement, beaucoup, bien, bientôt, combien, comment, davantage, dedans, dehors, déjà, demain, désormais, dessous, dessus, dorénavant, encore, enfin, ensemble, ensuite, fort, quère, hier, ici, jadis, jamais, là, loin, maintenant, même,*

205. Qu'est-ce que l' <i>adverbe</i> ?	207 (bis). Y a-t-il des adjectifs employés comme adverbes ?
206. Pourquoi l' <i>adverbe</i> n'a-t-il pas de complément ?	208. Quels sont les adverbes les plus usités ?
207. Quels adverbes font exception ?	

PLUS-QUE-PARFAIT. Qu'il eût tonné.	PARTICIPE. PRÉSENT. Tonnant.
INFINITIF. PRÉSENT. Tonner.	PASSÉ. Ayant tonné.

CHAPITRE VI

DU PARTICIPE

199. — Le *participe* est un mot qui tient de la nature du verbe et de celle de l'adjectif : du verbe, en ce qu'il en a la signification et le complément : *un homme aimant Dieu, des enfants ayant aimé l'étude* ; et de l'adjectif, en ce qu'il qualifie le mot auquel il se rapporte : *un homme étudiant, des enfants aimés.*

200. — Il y a deux sortes de participes : le *participe présent* et le *participe passé.*

201. — Le *participe présent* ajoute au mot qu'il qualifie l'idée d'une action faite par ce mot ; il est terminé en *ant*, et est toujours invariable : *une femme LISANT, des hommes LISANT.*

202. — Il est nommé *présent*, par ce qu'il marque toujours un temps présent par rapport à une autre époque : *AIMANT la poésie, JE LIS, JE LUS, JE LIRAI Racine et Boileau.*

203. — Le *participe passé* ajoute au mot qu'il qualifie l'idée d'une action reçue par ce mot ; il a diverses terminaisons, et est susceptible de prendre l'accord : *une lettre LUE, des lettres LUES, des enfants CHÉRIS, des personnes ESTIMÉES.*

204. — Il est nommé *passé*, parce que, joint au verbe *avoir*, il exprime toujours un temps passé : *j'ai AIMÉ, j'avais AIMÉ, j'aurais AIMÉ, que j'eusse AIMÉ, etc.*

199. Qu'est ce que le participe ?	202. Pourquoi est-il nommé <i>présent</i> ?
200. Combien de sortes de participes ?	203. Quelle idée le <i>participe passé</i> ajoute-t-il au mot qu'il qualifie ?
201. Quelle idée le <i>participe présent</i> ajoute-t-il au mot qu'il qualifie ?	204. Pourquoi est-il nommé <i>passé</i> ?

DES MOTS INVARIABLES.

CHAPITRE VII

DE L'ADVERBE.

205. — L'*adverbe* est un mot invariable qui modifie ou un verbe : *il parle ÉLOQUEMENT* ; ou un adjectif : *il est TRÈS éloquent* ; ou un autre adverbe : *il parle BIEN éloquemment.* Son nom d'*adverbe* lui vient de ce qu'il se place le plus souvent près du verbe.

206. — L'*adverbe* a toujours un sens complet par lui-même ; il équivaut à une préposition accompagnée de son complément : *vivre TRANQUILLEMENT, marcher LENTEMENT, être TROP riche* ; c'est-à-dire *vivre avec tranquillité, marcher avec lenteur, être riche avec excès.* Voilà pourquoi l'*adverbe* n'a pas de complément.

207. — Il faut pourtant en excepter quelques adverbes, qui, comme *conformément, antérieurement, etc.*, conservent le complément de l'adjectif dont ils sont formés : *CONFORMÉMENT à la loi, ANTÉRIEUREMENT au déluge.*

207 (bis). — Certains adjectifs s'emploient quelquefois comme adverbes, c'est lorsqu'ils modifient un verbe : tels sont *ferme, haut, soudain, etc.*, dans *frapper ferme, parler haut, sortir soudain* ; c'est-à-dire *frapper fermement, parler hautement, sortir soudainement.*

Liste des adverbes les plus usités.

208. — *Ailleurs, alentour, alors, assez, aujourd'hui, auparavant, auprès, aussitôt, autant, autrefois, autrement, beaucoup, bien, bientôt, combien, comment, davantage, dedans, dehors, déjà, demain, désormais, dessous, dessus, dorénavant, encore, enfin, ensemble, ensuite, fort, quère, hier, ici, jadis, jamais, là, loin, maintenant, même,*

205. Qu'est-ce que l' <i>adverbe</i> ?	207 (bis). Y a-t-il des adjectifs employés comme adverbes ?
206. Pourquoi l' <i>adverbe</i> n'a-t-il pas de complément ?	208. Quels sont les adverbes les plus usités ?
207. Quels adverbes font exception ?	

mieux, moins, ne, où, partout, pas, point, peu, plus, plutôt, presque, quelque, souvent, tant, tantôt, tard, toujours, tout, très, trop, volontiers, y, et un grand nombre d'adverbes en *ment* formés d'adjectifs : *sagement, utilement, sagement, etc.*

209. — *Remarque.* Il ne faut pas confondre l'adverbe *y* avec le pronom personnel *y* : l'adverbe signifie là, *j'y vais, j'y suis, je m'y plais*; le pronom personnel a le sens de à lui, à elle, à eux, à elles, à cela : *j'y pense, j'y travaille.*

210. — On donne le nom de *locution adverbiale* à un assemblage de mots faisant l'office d'un adverbe; tels sont : *à jamais, à la fin, à présent, longtemps, sans cesse, à dessein, en général, en arrière, au hasard, de nouveau, tour à tour, tout à coup, etc.*

CHAPITRE VIII.

DE LA PRÉPOSITION.

211. — La *préposition* est un mot invariable qui sert à exprimer les rapports que les mots ont entre eux. Entre ces mots *je vais* et *l'eau*, il peut y avoir un grand nombre de rapports, comme un rapport de tendance : *je vais vers l'eau*; d'intériorité : *je vais dans l'eau*; d'opposition : *je vais contre l'eau*, etc. *Vers, dans, contre*, expriment ces rapports, et ces mots sont des *prépositions*.

212. — Les prépositions n'ont par elles-mêmes qu'un sens incomplet; le mot qui en complète la signification est le complément de la préposition. Ainsi dans *aller à Rome, parler de ses amis, travailler pour soi*, les mots *Rome, ses amis, soi*, sont les compléments des prépositions *à, de, pour*. La préposition avec son complément forme ce qu'on appelle un *complément indirect*. Ainsi, *à Rome, de ses amis*, sont les compléments indirects des verbes *aller, parler*.

Liste des prépositions les plus usitées.

213. — *A, après, attendu, avant avec, chez, contre, dans*

209. A quoi distingue-t-on l'adverbe *y* du pronom personnel *y* ?

210. Que désigne-t-on sous le nom de *locution adverbiale* ?

211. Qu'est-ce que la préposition ?

212. Comment appelle-t-on le mot qui complète la signification de la préposition ?

213. Quelles sont les prépositions les plus usitées ?

ie, depuis, derrière, dès, devant, durant, en, entre, envers, hormis, hors, malgré, moyennant, nonobstant, outre, par, parmi, pendant, pour, sans, sauf, selon, sous, suivant, sur, touchant, vers, vis-à-vis.

214. — *Remarque.* Il ne faut pas confondre la préposition *en* avec le pronom personnel *en*. *EN*, préposition, a toujours un complément : *en France, en ami, en vous*; *en*, pronom, n'a jamais de complément, et signifie *de lui, d'elle, d'eux, d'elles, de cela* : *nous en parlons, vous vous en contentez.*

215. — On donne le nom de *locution prépositive* à un assemblage de mots faisant l'office d'une préposition; tels sont : *à l'égard de, en faveur de, à la réserve de, quant à, jusqu'à, etc.*

CHAPITRE IX.

DE LA CONJONCTION.

216. — La *conjonction* est un mot invariable qui sert à lier un membre de phrase à un autre membre de phrase. Quand je dis : *travaillons, — nous voulons acquérir des talents, — le temps s'enfuit, — persuadons-nous bien, — il ne revient plus*, voilà cinq membres de phrase qui n'ont entre eux, pour ainsi dire, aucune espèce de relation, et qui forment comme cinq phrases indépendantes les unes des autres. Pour les joindre ensemble et en former une seule phrase, il suffit d'employer certains mots, comme *si, car, et, que*, etc. : *Travaillons, SI nous voulons acquérir des talents; CAR le temps s'enfuit, ET persuadons-nous bien QU'il ne revient plus*; et les mots *si, car, et, que*, sont des *conjonctions*.

217. — *Remarque.* Par inversion, c'est-à-dire par un renversement dans l'ordre des mots, la conjonction se trouve quelquefois au commencement de la phrase :

Quand on connaît sa faute, on manque doublement.

Pour s'assurer qu'alors elle lie réellement deux membres de phrase, il suffit de rétablir l'ordre direct des mots : *On manque doublement*

214. En quoi *en*, préposition, diffère-t-il de *en*, pronom personnel ?

215. Qu'appelle-t-on *locution prépositive* ?

216. Qu'est-ce que la conjonction ?

217. La conjonction peut-elle se trouver au commencement de la phrase ?

QUAND on connaît sa faute, phrase dans laquelle on voit que quand finit le membre de phrase on manque doublement au membre de phrase on connaît sa faute.

Liste des conjonctions les plus usitées.

218. — Ainsi, car, cependant, comme, donc, enfin, et, lorsque, mais, néanmoins, ni, or, pourtant, quand, quoique, si, sinon.

219. — On donne le nom de locution conjonctive à un assemblage de mots faisant l'office d'une conjonction; tels sont : *Au reste, au surplus, par conséquent, ainsi que, tandis que, à moins que, etc.*

CHAPITRE X.

DE L'INTERJECTION.

220. — L'interjection est un mot invariable qui sert à exprimer les affections vives et subites de l'âme.

221. — Les principales interjections sont :

Ha ! pour marquer la surprise.

Ah ! aïe ! hélas ! pour marquer la douleur.

Oh ! ah ! pour marquer l'admiration.

Fi ! pour marquer l'aversion.

Paix ! chut ! pour imposer silence.

Hola ! pour appeler.

Hé bien ! pour interroger.

221 bis. — On donne le nom de locution interjective à un assemblage de mots faisant l'office d'une interjection, comme *grand Dieu ! juste ciel !*

18. Quelles sont les conjonctions les plus usitées ?

19. Qu'appelle-t-on locution conjonctive ?

220. Qu'est-ce que l'interjection ?

221. Désignez les principales interj.

221 bis. Qu'appelle-t-on locution interjective ?

CHAPITRE XI.

DE L'ORTHOGRAPHE.

222. — L'ORTHOGRAPHE est l'art d'être correct dans l'emploi des caractères et des signes orthographiques d'une langue.

223. — Les caractères sont les lettres de l'alphabet; les signes orthographiques sont les accents, l'apostrophe, la cédille, le tréma, le trait d'union, et la parenthèse.

DE L'EMPLOI DES CARACTÈRES OU LETTRES.

224. — Les consonnes finales des mots primitifs sont presque toujours indiquées par la dérivation. Ainsi les consonnes *c, d, g, l, m, n, p, r, s, t,* terminent les mots primitifs suivants :

<i>Accroc,</i>	} Comme l'indiquent les dérivés	<i>Accrocher.</i>
<i>Estomac,</i>		<i>Stomacal.</i>
<i>Bord,</i>		<i>Border.</i>
<i>Bond,</i>		<i>Bondir.</i>
<i>Sang,</i>		<i>Sanguin.</i>
<i>Rang,</i>		<i>Ranger.</i>
<i>Fusil,</i>		<i>Fusiller.</i>
<i>Persil,</i>		<i>Persillé.</i>
<i>Faim,</i>		<i>Famine.</i>
<i>Bon,</i>		<i>Bonno.</i>
<i>Musulman,</i>		<i>Musulmane.</i>
<i>Brun,</i>		<i>Bruno.</i>
<i>Drap,</i>		<i>Draperie.</i>
<i>Champ,</i>		<i>Champêtre.</i>
<i>Galop,</i>		<i>Galoper.</i>
<i>Berger,</i>		<i>Bergère.</i>
<i>Dispos,</i>		<i>Disposer.</i>
<i>Amas,</i>		<i>Amasser.</i>
<i>Diffus,</i>	<i>Diffuse.</i>	
<i>Sot,</i>	<i>Sotte.</i>	
<i>Avocat,</i>	<i>Avocate.</i>	
<i>Prompt,</i>	<i>Prompte.</i>	

Cette règle s'applique à un nombre immense de mots.

On pense bien qu'une règle d'une application si étendue doit être sujette à bien des exceptions. Parmi les mots auxquels elle n'est pas

222. Définissez l'orthographe. | 224. Par quoi sont indiquées les
223. Qu'appelle-t-on caractères et | consonnes finales des mots pri-
signes orthographiques ? | mitifs ?

applicable, nous citerons les suivants, dont la consonne finale n'est point indiquée par la dérivation, soit parce que ces mots n'ont pas de dérivés, soit parce que les dérivés ne reproduisent pas la consonne finale du primitif.

Mots terminés par :

C.

Cotignaz, *cric*.

D.

Épinards, *brouillard*, *vieillard*, *plafond*, *nord*, *nezud*.

S.

Appas, *frimas*, *chasselas*, *repas*, *verglas*, *fatras*, *galimatias*, *lilas*, *fâtras*, *taffetas*. — *Dais*, *jais*, *harnais*, *fraîs*, *marais*, *laquais*, *relais*. — *Mets*, *legs*, *décès*, *congrès*, *abcès*. — *Parvis*, *radis*, *débris*, *chassis*. — *Carquois*, *une fois*, *minois*, *mois*, *poids* (pesanteur), *pois* (légume). — *Fonds* (de terre), *remords*, *le corps*, *un mors* (de cheval), *le cours* et les composés, comme *concours*, *discours*, etc. *Toujours*, *velours*. — *Chaos*, *héros*. — *Jus*, *pus*.

T.

Rempart, *état*, *potentat*. — *Intérêt*, *bosquet*, *filet*, *cabinet*. — *Appétit*, *bandit*, *circuit*, *constit*, *délit*, *répit*. — *Détroit*, *endroit*, *surcroît*. — *Canot*, *chariot*, *dépôt*, *entrepôt*, *impôt*, *pavot*, *effort*, *port* (de mer) *renfort*, *ressort*. — *Artichaut*, *défaut*, *héraut* (d'armes).

X.

Choix, *croix*, *noix*, *poix*, *voix*, *crucifix*, *perdrix*, *a chaux*, *faix* *fardeau*, *flux*, *reflux*, *courroux*, *toux*.

Z.

Nez, *rez-de-chaussée*.

Les exceptions qui précèdent ne sauraient, à cause de leur grand nombre, être apprises par cœur. Nous les donnons ici pour que les maîtres puissent en faire l'objet de quelques dictées, et familiariser ainsi leurs élèves avec l'orthographe de ces mots.

225. — Les mots dérivés conservent la même orthographe que leurs primitifs, dans les syllabes qui ont le même son *Innocent*, *innocence*; *abondant*, *abondance*.

226. — AIE, IE, UE, EUE, OIE, OUE, ÉE, terminent les substantifs féminins : *plate*, *taie*, *jalousie*, *vie*, *statue*, *vue*, *queue*, *voie*, *soie*, *joue*, *roue*, *pensée*, *matinée*.

Excepté :

227. — *Paix*; — *brebis*, *perdrix*, *fourmi*, *la merci*, *nuit*, *une souris*, *oru*, *glu*, *vertu*, *une tribu*; *croix*, *voix*, *noix*, *voix*, *la loi*, *la foi*, *une fois*, *la paroi*; — les substantifs en *ti*

225. Que remarquez-vous sur les dérivés ?

226. Quels substantifs sont terminés par *aie*, *ie*, *ue* etc. ?

227. Quelles sont les exceptions ?

et en *té* : *pitié*, *charité*; à moins que ce ne soient des participes employés substantivement : une *dictée*, une *portée*, ou des substantifs exprimant une idée de capacité, comme *assiettée*, *charretée*, *hottée*, etc.

Remarque. On écrit également par *io* les substantifs masculins suivants : *amphibie*, *génie*, *impie*, *incendie*, *parapluie*; et par *éa* les substantifs masculins qui suivent : *apogée*, *athée*, *athénée*, *caducée*, *colisée*, *nyphée*, *élycée*, *hyménée*, *lycée*, *mausolée*, *musée*, *périgée*, *pygmée*, *tophée*, *scarabée*.

228. — AT termine les noms de dignité et de profession dont la syllabe finale se prononce *a* : *potentat*, *consulat*, *avocat*; un grand nombre de mots où *at* est ajouté à un mot plus court : *orgeat* (orge), *résultat* (il résulte), *forçat* (force); — et les mots en *a* où le *t* final est indiqué par la dérivation : *chat* (chatte), *combat* (combattre), *plat* (plate), *soldat* (soldatesque), etc.

229. — AIRE termine tous les substantifs et les adjectifs dont la finale se prononce ainsi, et qui sont formés d'un mot plus court : *actionnaire*, *élémentaire*, *munitionnaire*, *propriétaire*, *ormés de action*, *élément*, *munition*, *propriété*.

230. — IÈRE termine les substantifs féminins : *lumière*, *prière*. Excepté : une *Pierre*.

AIRE termine les substantifs masculins : *bréviaire*, *plagiare*. Excepté : *lierre*, *cimetière*.

231. — AIT termine *lait*, *souhait*, *fait*, *trait*, et les composés de ces deux derniers : *forfait*, *méfait*, *parfait*, *portrait*, *attrait*, *extrait*, etc.

Tous les autres mots, substantifs et adjectifs, où la dérivation amène un *t*, s'écrivent par *et* : *complet* (complète), *collet* (colleter), *projet* (projeter).

232. — ER termine les mots masculins où *e* final est précédé de *i*, *y*, *ill*, *g*, *ch* : *acier*, *noyer* (arbre), *oreiller*, *verger*, *clocher*.

Excepté : *ped*, *agé*, *congé*, *clergé*, *duché*, *évêché*, et les participes passés employés comme substantifs masculins; tels sont : *alié*, *naufagé*, *débauché*, etc.

233. — IS termine : 1° les substantifs formés d'un participe

228. Quels mots sont terminés par *at* ?

229. Quels mots sont terminés par *aire* ?

230. Quels mots sont terminés par *ière* et *iaire* ?

231. Quels mots sont terminés par *ait* ?

232. Quels mots sont terminés par *er* ?

233. Quels mots sont terminés par *is* ?

présent par le changement de *ant* en *is* : *gâchis* (gâchant), *coloris* (colorant); 2° les substantifs où la dérivation indique cette terminaison : *bris* (briser), *tamis* (tamiser), *verniss* (vernissier); 3° *débris*, *devis*, *châssis*, *parvis*, *radis*, *ris*, et d'autres substantifs en *is*, où l'emploi de l'*s* ne peut être expliqué.

234. — AU termine *landau*, *pilau*, *sarrau*, *étiau*, et les substantifs où le son final *o* est précédé d'une voyelle : *gruau*, *fléau*, *joyau*, *tuyau*. Excepté : *duo*, *trio*, *cacao*, *imbroglio*, *loriot*, *chariot*, *chaos*.

235. — EAU termine les substantifs et les adjectifs où la dérivation amène un *e* : *tombeau* (tombe), *morceau* (morceler), *nouveau* (nouvel); et un assez grand nombre de mots où l'*e* n'est pas indiqué par la dérivation, comme *corbeau*, *hameau*, *poteau*, etc. : l'usage les fera connaître.

236. — Le son *in*, au commencement d'un mot, se rend par *in*, ou *im* : *industrie*, *impôt*. Excepté : *ainsi*. (Voy. n° 254, dans quel cas il faut écrire *im*.)

237. — EINDRE termine tous les verbes ainsi prononcés à l'infinitif : *seindre*, *teindre*. Excepté : *contraindre*, *craindre*, *plaindre*. — *Vaincre* et son dérivé *convaincre* prennent aussi *ain*.

238. — EN et EM se trouvent au commencement des verbes *entrer*, *enraciner*, *emporter*. Excepté : *ancrer*, *antidater*, *anticiper*, *ambitionner*, *amplifier*, *amputer*.

239. — EN, dans le corps des mots, s'emploie : 1° dans les substantifs dont la finale se prononce *antion* : *mention*, *ascension*. Excepté : *expansion*.

2° Dans les verbes en *endre* : *tendre*, *vendre*. Excepté : *épandre* et *répandre*.

240. — AN se trouve, dans le corps des mots, avant *g* : *échange*, *mélange*, *louange*, et avant et après *ch* : *chanter*, *méchant*, *branche*, *tranche*. Excepté : *venger*, *pencher* et les dérivés.

241. — ANCE termine les substantifs formés d'un participe présent : *abondance*, *subsistance*, *naissance*, formés des participes présents *abondant*, *subsistant*, *naissant*.

234. Quels mots sont terminés par *au* ?

235. Quels mots termine *eau* ?

236. Comment se rend le son *in* au commencement d'un mot ?

237. Quels verbes se terminent par *einäre* ?

238. Quels mots comm. par *en*, *em* ?

239. Quand emploie-t-on *en* dans le corps des mots ?

240. Quand *an* se trouve-t-il dans le corps des mots ?

241. Quels mots terminent *ance* et *ence* ?

Excepté : *déference*, *existence*, *préférence*, *semence*, *sentence*, etc.

ENCE termine les substantifs non formés d'un participe présent : *conscience*, *urgence*. Excepté : *aisance*, *balance*, *circonstance*, *distance*, *élégance*, *enfance*, *nuance*, *puissance*, etc.

242. — ANSE termine *anse* (d'un panier ou petite baie), *danse*, *panse* (de bœuf), *transe*, il *panse* une plaie.

ENSE termine *défense*, *dense*, *intense*, *immense*, *dépense*, il *dépense*, *dispense*, il *dispense*, *offense*, il *offense*, *récompense*, il *récompense*, il *compense*, il *encense*, il *pense*.

243. — On écrit par *SION* les mots où cette finale est précédée de *l* ou de *r* : *expulsion*, *aversion*. Excepté : *assertion*, *désertion*, *insertion*, *portion*.

Par *SSION* les mots terminés par *SSION*, *MISSION*, *CUSSION*, *procession*, *admission*, *discussion*.

Par *XION* : *connexion*, *complexion*, *fluxion*, *flexion*, *réflexion*, *inflexion*, *généflexion*.

Par *TION* tous les autres mots : *nation*, *potion*. Excepté : *ascension*, *dimension*, *extension*, *pension*, *suspension*, *appréhension*, *passion*, *suspicion*, *expansion*.

244. — MENT termine tous les substantifs dont la finale se prononce ainsi, et qui sont formés d'un verbe : ainsi *bâtiment*, *affranchissement*, *logement*, s'écrivent par *ment*, à cause des verbes *bâtir*, *affranchir*, *loger*. Excepté : *calmant*.

245. — EUR termine tous les substantifs qui se prononcent ainsi, soit masculins, soit féminins : *bonheur*, *fleur*. Excepté : *heure*, *beurre*, *demeure*, *leurre*.

246. — IRE termine les verbes dont le participe présent est en *ivant* ou en *sant*, prononcé *zant* : *écrire* (écrivait), *lire* (lisait).

IR termine les autres verbes : *unir*, *partir*. Excepté : *bruire*, *fruire*, *maudire*, *rire*, *sourire*.

247. — OIR termine : 1° les verbes : *devoir*, *concevoir*; excepté : *boire*, *croire*; 2° tous les substantifs masculins formés d'un participe présent par le changement de *ant* en *oir* : *abreuvoir* (abreuvant), *rasoir* (rasant).

242. Quels mots terminent *anse* et *ence* ?

243. Quels mots écrit-on par *sion*, *ssion*, *xion* et *tion* ?

244. Quels mots termine *ment* ?

245. Quels mots termine *eur* ?

246. Quels mots terminent *ire* et *ir* ?

247. Quels mots terminent *oir* et *oire* ?

248. — OIRE est la finale des autres mots : *ivoire, réfectoire, armoire, obligatoire*. Excepté : *espoir, dortoir, soir et noir* (substantif et adjectif masculins).

249. — ATTE }
ITTE } terminent {
OUTTE }
UTTE }

chatte, datte (fruit), latte, nattes, patte, il flatte, il gratte, être quitte, il quitte, il acquitte, goutte (liquide, maladie), butte, hulte, lutte.

Le reste s'écrit par *ate, ite, oute, ute* : *pirate, hypocrite, route, culbute*.

250. — J précède *a, o, u* : *jaloux, jour, juge*. Excepté dans *geôle* et dans *geai* (oiseau), où *j* se remplace par *ge*.

G ayant le son doux, c'est-à-dire le son du *j*, précède *e, i, y* : *gibier, bougie, gerbe, gêner, forge, gymnase*. Excepté dans *je, jeune, jeûne, jeudi, jeu, jeter, Jésus, majeur, majesté*, et les dérivés, comme *rajeunir, interjeter, interjection*, etc.

251. — Au lieu de *n*, on emploie *m* devant *b, p, m* : *tomber, exporter, emmener*. Excepté : *bonbon, bonbonnière, embonpoint*.

252. — Les verbes en *quer* conservent le *qu* dans toute la conjugaison : *fabriquer, nous fabriquons, fabriquant, fabriqué*. Hors de la conjugaison, on change *qu* en *c* : *fabrication, dislocation, suffocation, communicable, un fabricant, des emplois vacants*, etc. Excepté : *attaquable, critiquable, croquant* (adj. et subst.), *inmanquable, marquant* (adj.), *remarquable, risquable*.

253. — Les dérivés formés d'un primitif terminé par une consonne, comme *don, amas, fer, regret, trot*, etc., doublent ordinairement cette consonne : *donner, amasser, ferrer, regretter, trotter*. Excepté : *donation, donateur, donatrice, national* et quelques autres.

254. — B, D, G se doublent seulement dans *abbaye, abbé, rabbin, sabbat, gibbeux* (qui forme une bosse), *gibbosité* (saillie formant bosse), *reddition*; — *agglomérer, agglutiner, aggraver, suggérer*; — *addition, adducteur, adduction*, et ses dérivés de tous ces mots.

249. Quels mots terminent *atte, itte, outte, utte*?

250. Devant quelles lettres emploie-t-on *j*, et *g* ayant le son doux?

251. Devant quelles lettres emploie-t-on *m* au lieu de *n*?

252. Que remarquez-vous sur les verbes en *quer* et leurs dérivés?

253. Que remarquez-vous sur les dérivés dont le primitif est terminé par une consonne?

254. Quels mots doublent *b, d, g*?

255. — Les autres consonnes se doublent dans les mots qui commencent par

AC prononcé *ak* :

accaparer, accourir. Excepté : *acabit, académie, acariâtre, acacia, acajou, acagnarder, acanthe, acolyte, acoquiner, acoustique, âcre, (adj.), acre (subst.); acrimonie, acrobate, acrostiche*, les dérivés et quelques termes de science peu usités.

OG prononcé *ok* :

occasion, occuper.

AF : *affermir*.

EF : *effort*.

DIF : *difforme*.

OF : *offrir*.

SUF : *suffrage*.

AL : *allumer*.

Excepté : *ocre, oculatre, oculiste*.

Excepté : *afin, afistoler, Afrique* et les dérivés.

Excepté : *éfaufiler*.

Sans exception.

Excepté : *alambic, alarme, alaterne, alêne, alénois* (adj.), *alentour* (adv.), les *alentours*, *alépine, alerte, alezan* (adj.), *alèze, alevin, alexandrin* (adj.), *alibi, aliboron, aliéner, aligner, aliment, alinéa, aliquote, aliter, alizé* (adj.), *alazier, aloès, aloi, alors, alose, alouette, alourdir, aloyau, alumine, alun*, et les dérivés, ainsi que quelques termes scientifiques peu usités.

IL : *illusion*.

COL : *collège*.

Excepté : *ile, îlot, ilote, Iliade*.

Excepté : *colénataire, coléoptère, colère, colibri, colchicant, colifichet, colimaçon, colin-maillard, colique, colis, colisée, colombe, colon, colonie, colonel, colonne, colophane, coloquinte, colorer, coloris, colosse, colure*, et les dérivés.

COM : *commerce*.

IM : *immortel*.

Excepté : *comédie, comestible, comète, comique, comices, comité*.

Excepté : *image, imagination, iman, imiter*, et les dérivés.

255. Faites connaître les mots qui ne doublent pas la consonne parmi ceux qui commencent par

ac, oc, af, ef, dif, of, suf, al, il, col, com, im, ap, oppo, oppr, sup, cor, ir, at.

AP : apporter.

Excepté : apaiser, apanage, apart, apathie, apercevoir, aperçu, apéritif, apéritif, apertiser, api, apertoyer, aplanir, aplatis, aplombi-Apocalypse, apocryphe, apogée, Apollon, apologie, apologue, apoplexie, apostasie, aposte, apostille, apostolique, apostrophe, apothéose, apothicaire, apôtre, apurer, et les dérivés, ainsi que quelques termes de science peu usités.

OPPO : opposition.

OPPR : oppression.

Sans exception.

Les autres mots qui commencent par *op* ne doublent pas la consonne *p* : opaque, opinion, opulence.

SUP : supplice.

Excepté : 1° les mots qui commencent par *super*, comme supérieur, superbe, superficie ; 2° supin, suprématie, suprême, et les dérivés.

COR : corriger.

Excepté : corail, coreligionnaire, coriace, coriandre, corinthien, corolle, corollaire, coroner (officier de justice en Angleterre), coryphée, et les dérivés, ainsi que quelques termes scientifiques peu usités.

IR : irréfléchi.

Excepté : irascible, iris, ironie, ironiques, et les dérivés.

AT : attention.

Excepté : atelier, atermoyer, athée, athénée, Athènes, athlète, atlantique, atlas, atome, atonie, atours, atout, atrabilaire,âtre, atroce, et les dérivés.

256. — La consonne *r* se double aussi au futur et au conditionnel présent des verbes courir, envoyer, mourir, pouvoir, voir, et de leurs composés, je courrai, j'accourrai, nous mourrons, vous enverriez, etc., ainsi que des composés du verbe quérir : j'acquerrai, tu requerrais.

257. — Au lieu de doubler la consonne *q*, on la fait précéder de *c*, ce qui a lieu dans acquit, acquitter, acquiescer, acquérir, et les dérivés.

256. Dans quels verbes se double *r* au futur et au conditionnel ?

257. Que fait-on au lieu de doubler la consonne *q* ?

258. — On ne double pas la consonne :

1° Après un *e* muet : tenir, rejeter, renouveler.

2° Après une voyelle surmontée d'un accent : même, gâter, épître.

3° Après un son nasal : enfanté, bonté.

Emploi des majuscules.

259. — Il faut commencer par une majuscule ou grande lettre chaque phrase, chaque vers, tous les noms d'hommes et leurs prénoms, tels que Virgile, Cicéron, Racine, Pierre Corneille, Jean-Jacques Rousseau ; tous ceux de lieux, tels que l'Europe, la France, les Pays-Bas, le Bas-Empire, les États-Unis, la Normandie, Paris, Lyon, le Palais-Royal, le Louvre ; tous ceux de peuples, tels que les Européens, les Français, les Bourguignons, les Parisiens ; tous ceux de mers, de rivières, de montagnes : la Méditerranée, la mer Noire, la mer Rouge, la Seine, le Rhône, les Alpes, les Pyrénées ; les noms des quatre points cardinaux employés pour désigner une contrée, un pays : l'Amérique du Sud, la mer du Nord, le Nord se ligue avec l'Angleterre.

260. — Quelquefois on personnifie les êtres moraux, et alors les noms communs qui les représentent suivent la règle des noms propres. Envie, par exemple, prend une lettre majuscule dans ce vers de la *Henriade* :

Là git la sombre Envie à l'œil timide et louche.

261. — Le même mot s'écrit sans grande lettre dès qu'il cesse d'y avoir personnification : Une trop grande envie de réussir nuit souvent au succès.

DE L'EMPLOI DES SIGNES ORTHOGRAPHIQUES.

Des accents.

262. — Il y a trois sortes d'accents : l'accent aigu (´), l'accent grave (`) et l'accent circonflexe (ˆ).

263. — L'accent aigu se met sur tous les *é* fermés qui terminent la syllabe : vérité, aménité. Ainsi rocher, nez, s'écri-

258. Quels sont les trois cas où l'on ne double pas la consonne ?

259. Quand emploie-t-on une majuscule ?

260. Sur quelle lettre met-on l'accent aigu ?

261. Dans quels cas les noms communs prennent-ils une majuscule ?

262. Combien de sortes d'accents ?

263. Sur quelle lettre met-on l'accent aigu ?

ront sans accent aigu, parce que ce n'est point l'é fermé, mais les consonnes *r, z*, qui terminent la syllabe.

264. — L'accent *grave* s'emploie : 1° sur les *è* ouverts qui terminent la syllabe, ou qui précèdent la consonne finale *s* : père, mère, discrète, abcès, excès, après.

265. — Remarque. L'*e* qui termine la syllabe est ouvert toutes les fois qu'il est suivi d'une consonne et d'un *e* muet : misère, prophète, fidèle, je mène, il prospère. Sont exceptés les substantifs en *ège*, comme piège, manège; les interrogations aimé-je? donné-je? et ces phrases exclamatives puisse-je, dussé-je, où l'avant-dernier *e* est fermé.

266. — 2° Comme signe de distinction sur *à* et *dès*, prépositions, *là* et *où*, adverbess, pour qu'ils ne soient pas confondus avec *a*, verbe, *des*, article composé, *la*, article ou pronom, et *ou*, conjonction :

C'est n'être bon à rien de n'être bon qu'à soi.
L'homme dès sa naissance a le sentiment du plaisir et de la douleur.

Où la vertu finit, là commence le vice.

3° Sur *çà*, *delà*, *en deçà*, *déjà*, *holà*, *voilà*.

267. — L'accent *circonflexe* s'emploie : 1° lorsqu'il y a allongement de son et suppression de lettre, comme dans *âge*, *épître*, *tête*, qu'on écrivait autrefois *aage*, *épistre*, *teste*. C'est ce qui a lieu à l'égard de *a* long devant *ch* ou l'articulation *t* (') : lâche, tâcher, bâtiment, mûture; — à l'égard de l'avant-dernier *e* des mots en *ème* : baptême, extrême (sont exceptés les adjectifs numériques ordinaux, où le son de l'*e* n'est pas long : troisième, dixième); — à l'égard de l'*i* des verbes en *aire*, et en *oire*, dans tous les temps où cette voyelle est suivie d'un *t* : il paît, il paraît, il accroitra, etc.; — de l'*o* qui précède les finales *le*, *me*, *ne* : pôle, mème, trône; des pronoms possessifs *le nôtre*, *le vôtre*; — de la première et de la deuxième personne plurielle du passé défini : nous allâmes, vous fîtes; de la troisième personne singulière de l'imparfait du subjonctif : qu'il allât, qu'il fit; enfin à l'égard des adjectifs : mûr, sûr.

(') On entend par articulation *t* celle qui a lieu lorsque le *t* conserve le son qui lui est propre, comme dans *natal*, *partir*, *bouton*. Dans *nation*, *patience*, *minutie*, où le *t* se prononce comme *ss*, l'articulation *tn* n'existe pas.

264, 266. Quels sont les trois cas où l'on emploie l'accent grave?

265. Quand l'*e* qui termine la syllabe est-il ouvert?

267. Quels sont les différents cas où l'on emploie l'accent circonflexe?

2° Comme signe de distinction sur *dû*, *redu*, *mû*, *crû*, participes des verbes *devoir*, *redevoir*, *mouvoir*, *croître*, lorsque ces participes sont employés au masculin singulier.

De l'apostrophe

268. — L'apostrophe (') s'emploie pour remplacer une des voyelles *a, e, i*, que l'on supprime pour éviter la rencontre de deux voyelles.

269. — A se supprime dans la devant une voyelle ou une *h* muette : L'âme; L'histoire, je L'estime (pour je la estime).

270. — E se supprime : 1° dans *je, me, te, se, de, que, ce, le, ne*, également devant une voyelle ou une *h* muette : J'aime, je m'égare, il t'estime, nous t'instruisons, L'essai, L'homme, etc.

2° Dans *lorsque, puisque, quoique*, seulement dans *il, elle, on, un, une* : lorsqu'il parle, puisqu'elle le veut, quo qu'on dise.

3° Dans *entre* et *presque*, seulement lorsqu'ils entrent dans la composition d'un autre mot : entr'acte, entr'aider, presqu'île.

4° Dans *quelque*, seulement devant *un, autre* : quelqu'un, quelqu'autre.

5° Dans *grand'mère, grand'messe, grand'chambre, grand'salle, grand'chère, grand'chose, grand'merci, grand'peine, grand'peur*.

271. — I se supprime seulement dans la conjonction *si*, devant *il, ils* : s'il vient, s'ils disent.

De la cédille

272. — La cédille (ç) se place sous le *c* devant les voyelles *a, o, u*, pour adoucir la prononciation de cette consonne c'est-à-dire pour lui donner le son de l'*s* : façade, leçon, reçu.

Du tréma

273. — Le tréma (¨) est un double point qu'on met sur une voyelle pour la faire prononcer séparément de celle qui

268. A quoi sert l'apostrophe ?

269. Quand supprime-t-on la lettre *a* du mot *la* ?

270. Dans quels mots supprime-t-on la lettre *e* ?

271. Quand supprime-t-on la lettre *il* ?

272. Sous quelle lettre se place la cédille, et pourquoi ?

273. Qu'est-ce que le tréma, et à quoi sert-il ?

précède : *naïf, Saül, ciguë* : sans le tréma, on prononcerait : *nef, söl, cigue*, ce dernier avec le son de *gue* dans *figue*.

274. — L'emploi du tréma est fautif quand on peut le remplacer par un accent. Ainsi, au lieu de *poésie, poëme, poëte, Chloë*, etc., écrivez *poésie, poème, poète, Chloé*.

275. — L'i surmonté d'un tréma ne saurait tenir lieu de l'y, n'écrivez donc pas : *envoïer, moiën*.

Du trait d'union.

276. — Le trait d'union (-) sert à marquer la liaison qui existe entre deux ou plusieurs mots.

277. — On l'emploie : 1° entre le verbe et les pronoms *je, moi, tu, nous, vous, il, ils, elle, elles, le, la, les, lui, leur, y, en, ce, on*, quand ces pronoms sont placés après un verbe dont ils sont le sujet ou le complément : *irai-je ? viens-tu ? donnait-on ? laisse-moi, rendons-nous ? taisez-vous, allez-y, portes-en*, etc. S'il y a deux pronoms, on emploie deux traits d'union : *laissez-le-moi, donnez-les-leur*.

278. — *Remarque.* On doit écrire sans trait d'union : *envoyez la chercher, faites en prendre*, attendu que les pronoms *la, en*, ne sont pas compléments du premier verbe, mais de l'infinitif qui suit. On écrira, mais avec des sens différents : *faites le lire et faites-le lire*. Dans la première phrase, *le* est le complément de *lire*, c'est comme s'il y avait : *faites lire cela*; dans la seconde, il est le complément de *faites*; c'est comme s'il y avait : *faites lui lire*, c'est-à-dire *faites qu'il lise*.

279. — 2° Avant et après un *t* euphonique, c'est-à-dire employé pour adoucir la prononciation : *parle-t-il ? ira-t-on ? va-t-elle ?*

280. — *Remarque.* On doit écrire *va-t'en*, et non *va-t-en*; le pronom *en* annonce que le *t* est le pronom *te*, et non une lettre euphonique.

281. — 3° Avant ou après *ci, là*, accompagnant un substantif, un pronom, une préposition, un adverbe, avec lesquels ils sont unis d'une manière inséparable : *celui-ci, celui-là, ces gens-ci, ces hommes-là, ci-dessus, ci-contre, là-dessus, là-haut, jusque-là*, etc.

282. — 4° Pour lier *très* au mot qui suit, et *même* au pro-

274. Quand l'emploi du tréma est-il fautif ?

275. L'i surmonté d'un tréma peut-il remplacer l'y ?

276. A quoi sert le trait d'union ?

277, 279, 281, 282, 283, 284. Quand doit-on employer le trait d'union ?

nom personnel qui précède ; *très-riche, très-sagement, moi-même, eux-mêmes*.

283. — 5° Pour remplacer la conjonction *et* devant un nombre qui est au dessus de un, et qui ne passe pas dix-neuf. Exemples : *dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt-deux, vingt-trois, trente-quatre, trente-cinq, quarante-deux, quarante-six, quarante-sept, cinquante-cinq, cinquante-neuf, soixante-six, quarante-sept, cinquante-cinq, cinquante-neuf, soixante-deux, soixante-huit, soixante-douze, soixante-quinze, soixante-seize, soixante-dix-sept, soixante-dix-huit, soixante-dix-neuf*. Ces expressions numériques sont pour *dix et sept, dix et huit, vingt et deux, trente et quatre, quarante et deux, cinquante et cinq, cinquante et neuf, soixante et deux, soixante et douze, soixante et quinze*, etc., etc.

Au lieu de *vingt-un, trente-un, quarante-un, cinquante-un, soixante-un*, on dira donc *vingt et un, trente et un, quarante et un, cinquante et un, soixante et un*, le nombre que précède la conjonction *et* étant au-dessous de deux. Cependant l'usage veut qu'on dise *quatre-vingt-un*, et non pas *quatre vingt et un*, et qu'on emploie le trait d'union dans *quatre-vingt*, bien que le sens n'admette pas la conjonction *et* entre *quatre et vingt*; ils sont *quatre-vingt*; nous étions *quatre-vingt-dix*.

284. — 6° Pour lier deux ou plusieurs mots qui, par le sens, n'en font qu'un; telles sont les différentes parties qui forment les substantifs composés, certains noms propres et quelques locutions adverbiales que l'usage fera connaître : *abat-jour, chef-lieu, contre-poison, arc-en-ciel, s'entre-choquer*; — *Marc-Aurèle, Michel-Ange, Clermont-Ferrand, Châlons-sur-Marne, Seine-et-Marne*; — *par-dessus, au-dedans, sur-le-champ*.

De la parenthèse.

285. — La parenthèse () sert à renfermer certains mots qui, bien qu'on puisse les retrancher de la phrase, servent cependant à son éclaircissement :

Je croyais, moi (jugez de ma simplicité),
que l'on devait rougir de la duplicité.

(DESTOUCHES.)

285. A quoi sert la parenthèse ?

SECONDE PARTIE.

DE LA SYNTAXE.

CHAPITRE PREMIER.

286. — La *Syntaxe* a pour objet l'emploi et la construction des mots; elle fixe les inflexions ou terminaisons sous lesquelles ils doivent paraître dans la proposition, et la place qu'ils doivent y occuper.

287. — On appelle *proposition* l'énonciation d'un jugement. Quand je dis *Dieu est juste*, il y a là une proposition, car je juge que la qualité de *juste* convient à *Dieu*.

288. — Il y a dans une phrase autant de propositions qu'il y a de verbes à un mode personnel. Ainsi dans cette phrase : *La défiance blesse l'amitié, le mépris la tue*, il y a deux verbes à un mode personnel, il y a conséquemment deux propositions. (Voy. n° 117.)

289. — La proposition, considérée grammaticalement, a autant de parties qu'elle a de mots. Considérée logiquement, elle n'en contient que trois : le *sujet*, le *verbe* et l'*attribut*.

290. — Le *sujet* est l'objet du jugement : c'est l'idée principale. L'*attribut* est la manière d'être du sujet, la qualité qu'on juge lui appartenir : c'est l'idée accessoire. Le *verbe* est le lien qui unit l'attribut au sujet : c'est le mot qui affirme que la qualité exprimée par l'attribut convient ou ne convient pas au sujet. Dans cette phrase citée plus haut : *Dieu est juste*, *Dieu* exprime l'être qui est l'objet du jugement que je porte, voilà le sujet; *juste* exprime la qualité que j'aperçois comme liée à Dieu, voilà l'attribut; *est* exprime la liaison

286. Définissez la syntaxe.

287. Qu'appelle-t-on proposition?

288. Combien peut-il y avoir de propositions dans une phrase?

289. Combien y a-t-il de parties

dans la proposition considérée grammaticalement et logiquement?

290. Expliquez ce qu'on entend par les mots sujet, attribut et verbe.

de l'attribut avec le sujet, la convenance de l'un avec l'autre, voilà le verbe.

291. — Le sujet est toujours exprimé ou par un substantif, ou par un pronom, ou par un infinitif.

292. — Le verbe est toujours être, soit distinct, comme dans cette phrase : *la vertu est aimable*; soit combiné avec le participe présent, comme dans celle-ci : *je lis, tu écris* qui sont pour *je suis lisant, tu es écrivant*.

293. — L'attribut est énoncé ou par un adjectif, ou par un participe, soit présent; soit passé; ou par un substantif, ou par un pronom.

Exemples :

Le mérite est modeste.

On le recherche, c'est-à-dire on est recherchant lui.

Il est estimé.

Médire est une infamie.

Ces livres sont les miens.

Dans la première proposition, le substantif *mérite* est le sujet, et l'adjectif *modeste* l'attribut.

Dans la seconde, le pronom *on* est le sujet, et le participe présent *recherchant* l'attribut.

Dans la troisième, le pronom *il* est le sujet, et le participe passé *estimé* l'attribut.

Dans la quatrième, l'infinitif *medire* est le sujet, et le substantif *infamie* l'attribut.

Dans la cinquième, le substantif *livres* est le sujet, et le pronom *les miens* l'attribut.

294. — Outre ces trois parties logiques, essentielles, il en existe une quatrième, qui ne sert qu'à faciliter l'émission complète de la pensée, c'est le *complément*.

295. — Le *complément logique* exprime tout ce qui sert à l'achèvement du sujet ou de l'attribut. Quand je dis : *L'homme avare est un être malheureux*, le sujet est *l'homme* le verbe est *est*, et l'attribut *un être*. Mais le sujet et l'attribut ainsi séparés des mots *avare* et *malheureux*, ne présentent

291. Par quels mots est exprimé le sujet?

292. Par quel mot est énoncé le verbe?

293. Par quels mots est exprimé l'attribut?

294. Outre ces trois parties logiques, en existe-t-il une quatrième appelée *complément*?

295. Qu'exprime le complément logique?

pas un sens achevé; ils ont besoin, pour offrir une signification complète, que j'ajoute, au premier, l'adjectif *avare*, et au second l'adjectif *malheureux*. Ainsi *avare* et *malheureux* achèvent, complètent le sujet et l'attribut; ils en sont donc les compléments.

296. — Dans cette autre phrase : *La culture de l'esprit élève l'homme*, le sujet est *la culture*; le verbe, *est*; et l'attribut, *élevant*. Il reste : *de l'esprit, l'homme*. *La culture* de quoi? De l'esprit. *De l'esprit* complète l'idée commencée par le sujet, il en est le complément. *Élevant* quoi? L'homme. *L'homme* complète l'idée commencée par l'attribut, il en est également le complément.

Je préfère une honorable pauvreté à une richesse coupable.

Je suis préférant, sujet, verbe et attribut. *Préférant* quoi? *Une honorable pauvreté*, complément de l'attribut. *Préférant* à quoi? *A une richesse coupable*, autre complément de l'attribut.

Je lui donne ce conseil pour son bonheur.

Je suis donnant, sujet, verbe et attribut. Ce dernier a trois compléments : *Donnant* quoi? *Ce conseil*. *Donnant* à qui? *A lui*. *Donnant* pourquoi? *Pour son bonheur*.

Celui qui pratique la vertu est un homme qui mérite notre estime.

Celui sujet, *est* verbe, *un homme* attribut. Mais *celui* ne présente un sens complet qu'à l'aide de la proposition *qui pratique la vertu*; cette proposition, qui achève l'énonciation complète du sujet, en est le complément. *Un homme*, l'attribut, est dans le même cas : sa signification n'est complète que par le moyen de la proposition *qui mérite notre estime*, et qui en est conséquemment le complément.

297. — Ainsi le complément du sujet et de l'attribut peut consister ou dans un modificatif (soit adjectif, soit participe, soit adverbe), ou dans un complément (soit direct, soit indirect), ou dans une proposition incidente, soit déterminative, soit explicative. (Voy. n° 314.)

298. — Tous les mots qui se rapportent au complément font partie de ce complément. Conséquemment dans cette phrase : *L'homme constant dans ses principes jouit de l'estime des honnêtes gens*, le complément logique du sujet est con-

297. En quoi consiste le complément du sujet et de l'attribut? 298. Tous les mots qui se rapportent au complément en font-ils partie?

stant dans ses principes, et celui de l'attribut, de l'estime des honnêtes gens.

299. — On voit par ce qui précède que tous les mots qui figurent dans une proposition, et qui n'en sont ni le sujet ni l'attribut, quelque nombreux qu'ils puissent être, et quelle qu'en soit la nature, se rapportent tous au sujet et à l'attribut, pour en compléter la signification.

300. — Le verbe, et c'est du verbe *être* que nous parlons ici, ne peut avoir aucune espèce de complément, parce qu'il a par lui-même une signification complète. Lorsque je dis : *Je suis à votre service, vous êtes dans l'erreur*; à votre service n'est pas le complément de *je suis*; ni dans l'erreur, celui de *vous êtes*. *A votre service* dépend de *dévoué*, attribut sous-entendu dans la première proposition, et dans l'erreur, de *tombé*, attribut sous-entendu dans la seconde.

301. — Le sujet et l'attribut sont *simples* ou *composés*, *incomplexes* ou *complexes*.

302. — Le sujet est *simple*, quand il n'exprime qu'un seul être ou des êtres de même espèce pris collectivement : *LA VERTU est préférable aux richesses*, et cependant les RICHESSES lui sont souvent préférées.

303. — Le sujet est *composé*, quand il exprime des êtres qui ne sont pas de la même espèce : *la Foi, l'Espérance et la Charité sont des vertus théologiques*.

304. — L'attribut est *simple*, quand il n'exprime qu'une manière d'être du sujet : *Le ciel est pur*. — *L'homme pense*, c'est-à-dire *est pensant*.

305. — L'attribut est *composé*, lorsqu'il exprime plusieurs manières d'être du sujet : *Dieu est juste et tout-puisant*.

306. — Le sujet et l'attribut sont *incomplexes*, quand ils ont par eux-mêmes une signification complète, c'est-à-dire quand ils n'ont aucune espèce de complément : *Le soleil est lumineux*. — *La terre tourne*, c'est-à-dire *la terre est tournant*.

299. A quelles parties de la proposition se rapportent les mots qui ne sont ni sujet, ni complément? 300. Le verbe peut-il avoir un complément? 301. Comment considère-t-on le sujet et l'attribut? 302. Quand est-ce que le sujet est simple? 303. Quand est-il composé? 304. Quand l'attribut est-il simple? 305. Quand est-il composé? 306. Quand le sujet et l'attribut sont-ils incomplexes?

307. — Le sujet et l'attribut sont *complexes*, lorsqu'ils n'offrent une signification complète qu'à l'aide d'un ou de plusieurs compléments : *Une mauvaise conscience n'est jamais tranquille. La gloire de l'homme consiste dans la vertu. Servir Dieu est le premier de nos devoirs. Dieu, qui est juste, récompensera les bons. Les honnêtes gens sont ceux qui sacrifient leur intérêt particulier à l'intérêt général.*

308. — Tous les compléments qui se rapportent au sujet et à l'attribut font partie du sujet et de l'attribut. Ainsi dans cette phrase : *Un jeune enfant de cette tribu déposa alors les offrandes sur l'autel*, le sujet logique est *un jeune enfant de cette tribu*, et l'attribut logique est *déposant alors les offrandes sur l'autel*.

309. — Il y a deux sortes de propositions : la *principale* et l'*incidente*.

310. — La proposition *principale* est celle dont dépendent les autres. Quand je dis : *Je crois que la vertu est préférable à tous les biens ; l'homme qui s'en écarte s'éloigne du bonheur*, il y a là quatre propositions, dont deux sont *principales* : *je crois*, de laquelle dépend cette proposition, *que la vertu est préférable à tous les biens* ; et *l'homme s'éloigne du bonheur*, qui a sous sa dépendance cette autre proposition, *qui s'en écarte*.

310 bis. — La première principale énoncée se nomme *principale absolue* ; les autres principales qui se trouvent dans la même phrase se désignent sous le nom de *principales relatives*. Ainsi, *je crois* est une *principale absolue*, et *l'homme s'éloigne du bonheur*, une *principale relative*.

311. — La proposition *incidente* est celle qui est ajoutée à l'un des termes d'une autre proposition pour en compléter la signification. Dans la phrase qui précède, il y a deux propositions *incidentes* : *que la vertu est préférable à tous les biens*, proposition qui complète l'attribut *croisant*, et *qui s'en écarte*, proposition qui complète le sujet *l'homme*.

307. Quand sont-ils complexes ?

308. De quelle partie de la proposition dépendent les compléments se rapportant au sujet et à l'attribut ?

309. Combien y a-t-il de sortes de propositions ?

310. Qu'est-ce que la proposition principale ?

310 bis. Comment se nomme la première principale énoncée ? — Comment se nomment les autres ?

311. Qu'est-ce que la proposition incidente ?

312. — Le mot qui sert à lier presque toujours une proposition *incidente* à la proposition qu'elle complète est un *pronom relatif* ou une *conjonction*. Il faut en excepter les conjonctions *et, ou, ni, mais*, qui n'annoncent une incidente qu'autant qu'elles sont suivies d'une autre conjonction ou d'un pronom relatif.

313. — Il résulte de ce qui précède qu'on reconnaît mécaniquement :

Qu'une proposition est généralement *principale*, quand elle ne commence ni par un pronom relatif, ni par une conjonction.

Qu'une proposition est généralement *incidente*, lorsqu'elle commence par un pronom relatif ou par une conjonction.

314. — Il y a deux sortes de propositions incidentes : l'*incidente déterminative* et l'*incidente explicative*.

315. — L'*incidente déterminative* est ajoutée à une autre proposition pour *déterminer* le terme qu'elle complète, pour en exprimer quelque circonstance indispensable, de manière qu'on ne peut la retrancher sans détruire ou dénaturer le sens de la proposition à laquelle elle se rapporte. Dans cette phrase : *Les passions qui font le plus de ravages sont l'ambition et l'avarice*, cette proposition, *qui font le plus de ravages*, est une incidente déterminative ; si on la supprimait, l'autre proposition *les passions sont l'ambition et l'avarice*, présenterait un tout autre sens, ou, pour mieux dire, n'aurait plus de sens.

316. — L'*incidente explicative* n'est ajoutée à une autre proposition que pour *expliquer* le terme qu'elle complète, pour y ajouter quelques développements qui ne sont pas rigoureusement nécessaires, de sorte que cette incidente peut être supprimée sans détruire ni même dénaturer le sens de l'autre proposition. Dans cette phrase : *Les passions, qui sont les maladies de l'âme, viennent de notre révolte contre la raison*, la proposition, *qui sont les maladies de l'âme*, est une incidente explicative ; en effet, si on la retranche, la proposition, *les passions viennent de notre révolte contre la raison*,

312. Quel est le mot qui sert à lier la proposition incidente à la proposition qu'elle complète ?

313. A quoi reconnaît-on qu'une proposition est principale ou qu'elle est incidente ?

314. Combien y a-t-il de sortes de propositions incidentes ?

315. Qu'est-ce que la proposition incidente déterminative ?

316. Qu'est-ce que la proposition incidente explicative ?

présente un sens complet, satisfaisant pour l'esprit et absolument semblable à celui qu'elle avait avant la suppression de l'incidente.

Relativement à la totalité des parties qui doivent entrer dans la composition de la proposition, elle est *pleine, elliptique* ou *implicite*.

317. — La proposition est *pleine*, lorsque tous les termes dont elle est composée y sont énoncés de manière qu'il ne soit pas nécessaire d'en rétablir aucun pour faire l'analyse : *L'erreur est la nuit de l'esprit. L'homme vertueux brave l'envie.*

318. — La proposition est *elliptique*, lorsque certaines parties constitutives de la proposition sont sous-entendues. Ainsi, ces propositions : *Soyons vertueux; la maison est en cendres; quand viendrez-vous?* DEMAIN, sont elliptiques; elles équivalent à celles-ci : NOUS, *soyons vertueux; la maison est RÉDUITE en cendres; quand viendrez-vous?* Je VIENDRAI demain. Dans la première proposition, le sujet est sous-entendu; dans la seconde, l'attribut, et dans la troisième, le sujet, le verbe et l'attribut.

319. — Il ne faut pas perdre de vue que toute conjonction annonce une proposition incidente, et qu'ainsi ces sortes de phrases : *Il l'aime comme son fils; il viendra ainsi que vous; ils sont tels que nous*, etc., renferment chacune deux propositions, dont l'une est pleine et l'autre elliptique : *il l'aime comme* IL AIME son fils; *il viendra ainsi que vous* VIENDREZ; *ils sont tels que nous* SOMMES TELS.

320. — La proposition est *implicite* quand elle renferme en soi le sujet, le verbe et l'attribut, sans qu'aucune de ces parties soit exprimée. Dans cette phrase :

Hélas! pourquoi ne m'ont-ils pas écouté!
le seul mot *hélas!* forme une proposition implicite, car il signifie *j'en suis fâché*. Il en est de même de *ah! ha! oh! ouf! fi!* et de tous ces cris de l'âme qui peignent la douleur, la joie, la surprise, etc. *Oui* et *non* sont aussi des propositions implicites : *Étudierez-vous? OUI.* C'est-à-dire *j'étudierai*, proposition dont le sujet est *je*; le verbe, *serai*; l'attribut, *étudiant*.

317. Quand la proposition est-elle pleine?
318. Quand est-elle elliptique?
319. Combien de propositions dans cette phrase : *Il l'aime comme son fils?*
320. Quand la proposition est-elle implicite?

MODÈLES D'ANALYSE LOGIQUE.

321. — *Le vice est odieux.*

Cette proposition est une principale absolue : elle est *principale*, parce qu'elle exprime l'objet principal de ma pensée, et *absolue*, parce qu'elle a par elle-même un sens complet, indépendant. Le sujet est *vice*; il est simple, n'exprimant qu'un seul objet, et in complexe, n'ayant aucun complément. Le verbe est *est*, l'attribut est *odieux*; il est simple, car il n'exprime qu'une seule manière d'être du sujet, et in complexe, parce qu'il n'a aucun complément.

322. — *Les hommes sont faibles.*

Cette proposition est une principale absolue. Le sujet est *hommes*; simple, parce qu'il exprime des êtres de la même nature, et in complexe, parce qu'il n'a point de complément. Le verbe est *sont*. L'attribut est *faibles*; simple, parce qu'il n'exprime qu'une manière d'être du sujet, et in complexe, n'ayant aucun complément.

323. — *Le mérite et la vertu sont estimés et recherchés.*

Cette proposition est une principale absolue. Le sujet est *le mérite et la vertu*; il est composé, parce qu'il exprime des objets de nature différente, et in complexe, n'ayant point de complément. Le verbe est *sont*. L'attribut est *estimés et recherchés*; composé, parce qu'il exprime deux manières d'être du sujet, et in complexe, parce qu'il n'a aucun complément.

324. — *Les philosophes anciens sont dignes d'être connus.*

Cette proposition est une principale absolue. Le sujet est *philosophes anciens*; simple, parce qu'il représente des êtres de la même nature, et complexe, à cause de son complément *anciens*. Le verbe est *sont*. L'attribut est *dignes d'être connus*; simple, parce qu'il n'exprime qu'une manière d'être du sujet, et complexe, parce qu'il a pour complément *d'être connus*.

325. — *Les caractères de l'alphabet ont été inventés par les Phéniciens.*

Cette proposition est une principale absolue. Le sujet est *les caractères de l'alphabet*; simple, parce qu'il représente des objets de même nature, et complexe, à cause du complément *de l'alphabet*. Le verbe est *ont été*. L'attribut est *inventés par les Phéniciens*; simple, attendu qu'il ne représente qu'une manière d'être du sujet, et complexe, ayant pour complément *par les Phéniciens*.

326. — *Une vie exempte de reproches prépare une mort paisible.*

Proposition principale absolue. Le sujet est *une vie exempte de reproches*; simple, ne représentant qu'un seul objet, et complexe, à cause du complément *exempte de reproches*. Le verbe est *est*. L'attribut est *préparant une mort paisible*; simple, parce qu'il n'exprime qu'une manière d'être du sujet, et complexe, cause à du complément *une mort paisible*.

327. — *Aimer la patrie est un sentiment naturel.*

Proposition principale absolue. Le sujet est *aimer la patrie*; simple, attendu qu'il ne représente qu'une seule chose, et complexe, à cause du complément *la patrie*. Le verbe est *est*. L'attribut est *un sentiment naturel*; simple, n'exprimant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *naturel*.

328. — *Je m'enfonçai dans un bois sombre, et j'aperçus un vieillard vénérable.*

Cette phrase renferme deux propositions :

Je m'enfonçai dans un bois sombre, proposition principale absolue. Le sujet est *je*; simple et incomplexé, parce qu'il n'indique qu'un seul être et qu'il n'a aucun complément. Le verbe est *fus*. L'attribut est *m'enfonçant dans un bois sombre*; simple, n'exprimant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause des compléments *me* et *dans un bois sombre*.

Et j'aperçus un vieillard vénérable, proposition principale relative, parce qu'elle n'occupe pas le premier rang parmi les principales. Le sujet est *je*, simple et incomplexé, offrant à l'esprit l'idée d'un seul être, et n'ayant aucun complément.

Le verbe est *fus*. L'attribut est *apercevant un vieillard vénérable*; simple, parce qu'il n'exprime qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *un vieillard vénérable*.

329. — *Il était prêtre d'Apollon, qu'il servait dans un temple qui était consacré à ce dieu.*

Cette phrase renferme trois propositions :

Il était prêtre d'Apollon, proposition principale absolue. Le sujet est *il*, simple et incomplexé, attendu qu'il exprime un seul être, et n'a aucun complément. Le verbe est *était*. L'attribut est *prêtre d'Apollon*; simple, ne représentant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *d'Apollon*.

Qu'il servait dans un temple, proposition incidente explicative. Proposition incidente, parce qu'elle tombe sur une autre proposition pour la compléter; *explicative*, parce qu'elle contribue à l'explication totale de ce qui précède, sans en restreindre le sens. Le sujet est *il*, simple et incomplexé, parce qu'il exprime un seul être et n'a pas de complément. Le verbe est *était*. L'attribut est *servant lui (lui pour que) dans un temple*; simple, ne représentant qu'une manière d'être, et complexe, à cause des compléments *que* et *dans un temple*.

Qui était consacré à ce dieu, proposition incidente déterminative. Proposition incidente, parce qu'elle tombe sur une autre proposition pour la compléter; *déterminative*, parce qu'elle est indispensable pour restreindre le sens de ce qui précède. Le sujet est *qui*, simple et incomplexé, représentant un seul être, et ne renfermant aucun complément. Le verbe est *était*. L'attribut est *consacré à ce dieu*; simple, n'exprimant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *à ce dieu*.

330. — *J'ignore qui vous a donné ces conseils.*

Cette phrase renferme deux propositions :

J'ignore qui vous, etc., proposition principale absolue. Le sujet est *je*, simple et incomplexé, attendu qu'ils'agit d'un seul être et qu'il n'y a aucun complément. Le verbe est *suis*. L'attribut est *ignorant qui vous*, etc.; simple, ne désignant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément, la proposition *qui vous*, etc.

Qui vous a donné ces conseils, c'est-à-dire *qui a été donnant à vous ces conseils*, proposition *incidente déterminative; incidente*, parce qu'elle tombe sur un des termes de la proposition qui précède (l'attribut *ignorant*) pour la compléter; *déterminative*, parce qu'elle en détermine la signification, en y ajoutant une idée indispensable au sens. Le sujet est *qui*, simple, parce qu'il représente un seul être, et incomplexe parce qu'il n'a pas de complément. Le verbe est *a été*. L'attribut est *donnant*; simple, attendu qu'il n'exprime qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause des compléments *ces conseils et à vous*.

331. — *Remarque*. Ce changement du participe passé en participe présent a lieu dans tous les temps composés où entre l'auxiliaire *avoir*. Ainsi, *il a parlé, nous avons appris, vous auriez lu*, s'analysent comme s'il y avait *il a été parlant, nous avons été apprenant, vous auriez été lisant*. Telle est l'opinion de Court de Gébelin, de Destutt Tracy, de Sicard, de Wailly, etc.

332. — Le même changement du participe passé en participe présent a également lieu dans les verbes pronominaux, où le verbe *être* est employé pour le verbe *avoir*. Conséquemment cette proposition :

Ils se sont flattés de réussir,

doit s'analyser comme s'il y avait : *Ils ont été flattant eux de réussir*. Cette proposition est principale absolue. Le sujet est *ils*; simple et incomplexe, parce qu'il exprime des êtres de la même nature, et qu'il n'a pas de complément. Le verbe est *ont été*. L'attribut est *flattant eux de réussir*; simple, ne désignant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause des compléments *se et de réussir*.

333. — *Honorons Dieu, de qui nous tenons tout.*

Cette phrase renferme deux propositions :

Honorons Dieu, proposition principale absolue et elliptique. Elle est *elliptique*, parce qu'elle a un de ses termes sous-entendus, qui est le sujet *nous*. Ce sujet est simple et incomplexe, représentant des êtres de même nature et n'ayant aucun complément. Le verbe est *soyons*. L'attribut est *honorant*, simple, parce qu'il ne désigne qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *Dieu*.

De qui nous tenons tout, proposition incidente explicative.

Le sujet est *nous*, simple et incomplexe, n'offrant à l'esprit que des êtres de mêmes nature et n'ayant point de complément. Le verbe est *sommes*. L'attribut est *tenant*; simple, attendu qu'il ne s'agit que d'une manière d'être du sujet, et complexe à cause des compléments *tout et de qui*.

334. — *La maison est en cendres.*

Proposition principale absolue. Elle est elliptique parce que l'attribut, qui est *réduite*, est sous-entendu. Le sujet est *la maison*, simple et incomplexe, ne représentant qu'un seul objet, et n'ayant pas de complément. Le verbe est *est*, et l'attribut *réduite en cendres*; simple, parce qu'il n'y a qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *en cendres*.

335. — *Turenne mourut comme un héros;*
c'est-à-dire :

Turenne mourut comme un héros meurt.

Cette phrase renferme deux propositions :

Turenne mourut, proposition principale absolue. Le sujet est *Turens*; il est simple et incomplexe, attendu qu'il exprime un seul être, et qu'il n'a aucun complément. Le verbe est *est fut*, et l'attribut est *mourant*, il est simple, ne représentant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause de son complément, qui est la proposition *comme un héros*, etc.

Comme un héros meurt, proposition incidente déterminative, et elliptique, le verbe et l'attribut étant sous-entendus. Le sujet est *un héros*, simple et incomplexe, parce qu'il représente un seul être, et qu'il n'est accompagné d'aucun complément. Le verbe est *est* et l'attribut *mourant*, simple et incomplexe, ne représentant qu'une manière d'être du sujet, et n'ayant aucun complément.

336. — *Qui oserait insulter au malheur?*

Cette phrase se compose de deux propositions, dont la première, qui est principale absolue, est sous-entendue; c'est :

Jedemande. Son sujet est *je*, simple et incomplexe, attendu qu'il exprime un seul être et qu'il n'a pas de complément. Le verbe est *suis*, et l'attribut *demandant*; simple, parce qu'il ne désigne qu'une manière d'être du sujet, et complexe à cause de son complément la proposition suivante.

Qui oserait insulter au malheur? Proposition incidente déterminative. Le sujet est qui, simple et incomplex, exprimant un seul être et n'ayant aucun complément. Le verbe est *serait*, et l'attribut *osant insulter au malheur*; simple, parce qu'il ne marque qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *insulter au malheur*.

337. — *Ahl vous m'avez trompé.*

Cette phrase renferme deux propositions :

Ahl proposition principale absolue et implicite, équivalent à *je suis étonné*. *Je*, sujet simple et incomplex, parce qu'il désigne un seul être, et n'a pas de complément; *suis*, verbe; *étonné*, attribut simple et incomplex, n'exprimant qu'une manière d'être du sujet et n'ayant aucun complément.

Vous m'avez trompé, principale relative. Le sujet est *vous*, simple et incomplex, attendu qu'il représente un seul être et n'a pas de complément; le verbe est *avez été*; l'attribut est *me trompant*, simple, ne représentant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *me*.

CHAPITRE II.

DU SUBSTANTIF.

Du genre de quelques substantifs.

338. — *Amour* est masculin au singulier et au pluriel : l'*amour* FILIAL, l'*amour* PATERNEL, un EXCESSIF *amour* des richesses. L'*amour* MATERNEL est de TOUS les *amours* le seul qui soit durable (Boist.). *Peindre*, *sculpter* de PETITS *amours* (Acad.). Excepté quand il signifie l'attachement d'un sexe pour l'autre; alors il est masculin au singulier et féminin au pluriel : un *amour* INSENSÉ, un VIOLENT *amour*, de FOLLES *amours*.

338 bis. — *Délice* et *orgue* sont masculins au singulier, et féminins au pluriel : UN *délice*, de GRANDES *délices*; UN *bas orgue*, de BELLES *orgues*.

338. Quel est le genre du substantif *amour* ?

338 bis. De quel genre sont *délices*, *orgues* ?

339. — *Aigle* est féminin dans le sens d'enseigne : l'*aigle* ROMAINE, l'*aigle* IMPÉRIALE. Dans toute autre acception, il est masculin : l'*aigle* FIER et COURAGEUX; le GRAND *aigle* de la Légion d'honneur; c'est UN *aigle*, en parlant d'un homme d'un mérite transcendant.

340. — *Automne* est des deux genres; mais le masculin est préférable, les noms des autres saisons étant de ce genre.

341. — *Couple* marquant le nombre deux est féminin : UNE *couple* d'*œufs*, UNE *couple* de *poulets*; marquant l'union, l'assemblage de deux êtres unis par affection, par mariage ou par une cause qui les rend propres à agir de concert, il est masculin : UN *couple* fidèle; UN *couple* bien assorti; UN *couple* d'*amis*; UN *couple* de *fripsons* (Acad.).

342. — *Enfant* est masculin, quand il désigne un garçon : c'est un *bel enfant*; et féminin, lorsqu'il se dit d'une fille : c'est UNE *belle enfant*. Au pluriel, il est toujours masculin; ainsi une mère qui n'a eu que des filles dira : TOUS *mes enfants* sont MORTS.

343. — *Exemple* est masculin dans toutes ses acceptions : UN *bel exemple* d'*écriture*; il suit les BONS *exemples* de ses parents.

344. — *Foudre*, employé au propre, c'est-à-dire comme synonyme de *tonnerre*, est féminin : LA *foudre* sillonne les *nues* (Acad.). En poésie et dans le style soutenu, on le fait quelquefois masculin : être frappé du *foudre*; expirer sous les *foudres* VENGEURS (Acad.). — Au figuré, il est masculin : les *foudres* LANCÉS par les papes; UN *foudre* d'*éloquence*, un grand orateur; UN *foudre* de *guerre*, un grand capitaine.

345. — *Gens* veut au féminin tous les correspondants qui précèdent, et au masculin tous ceux qui suivent : les VIEILLES *Gens* sont SOUPÇONNEUX; TOUTES les MÉCHANTES *gens*. Cependant, au lieu du féminin, on emploie le masculin avant *gens* : 1° quand l'adjectif *tout* est le seul qui précède *gens* : TOUS les *gens* qui pensent bien, TOUS les *gens* sensés; 2° quand *gens* est précédé de *tout* et d'un adjectif qui n'est qu'une seule et même terminaison pour les deux genres : comme *aimable*, *brave*, *honnête*, etc. : TOUS les *honnêtes gens*, TOUS les *habiles gens* (Acad.); 3° lorsque *gens* éveille

339. De quel genre est *aigle* ?

340. De quel genre est *automne* ?

341. De quel genre est *couple* ?

342. De quel genre est *enfant* ?

343. De quel genre est *exemple* ?

344. De quel genre est *foudre* ?

345. Quel genre prennent les correspondants de *gens* ?

Qui oserait insulter au malheur? Proposition incidente déterminative. Le sujet est qui, simple et incomplexé, exprimant un seul être et n'ayant aucun complément. Le verbe est *serait*, et l'attribut *osant insulter au malheur*; simple, parce qu'il ne marque qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *insulter au malheur*.

337. — *Ahl vous m'avez trompé.*

Cette phrase renferme deux propositions :

Ahl proposition principale absolue et implicite, équivalent à *je suis étonné*. *Je*, sujet simple et incomplexé, parce qu'il désigne un seul être, et n'a pas de complément; *suis*, verbe; *étonné*, attribut simple et incomplexé, n'exprimant qu'une manière d'être du sujet et n'ayant aucun complément.

Vous m'avez trompé, principale relative. Le sujet est *vous*, simple et incomplexé, attendu qu'il représente un seul être et n'a pas de complément; le verbe est *avez été*; l'attribut est *me trompant*, simple, ne représentant qu'une manière d'être du sujet, et complexe, à cause du complément *me*.

CHAPITRE II.

DU SUBSTANTIF.

Du genre de quelques substantifs.

338. — *Amour* est masculin au singulier et au pluriel : l'*amour* FILIAL, l'*amour* PATERNEL, un EXCESSIF *amour* des richesses. L'*amour* MATERNEL est de TOUS les *amours* le seul qui soit durable (Boist.). *Peindre*, *sculpter* de PETITS *amours* (Acad.). Excepté quand il signifie l'attachement d'un sexe pour l'autre; alors il est masculin au singulier et féminin au pluriel : un *amour* INSENSÉ, un VIOLENT *amour*, de FOLLES *amours*.

338 bis. — *Délice* et *orgue* sont masculins au singulier, et féminins au pluriel : UN *délice*, de GRANDES *délices*; UN *bas* *orgue*, de BELLES *orgues*.

338. Quel est le genre du substantif *amour* ?

338 bis. De quel genre sont *délices*, *orgues* ?

339. — *Aigle* est féminin dans le sens d'enseigne : l'*aigle* ROMAINE, l'*aigle* IMPÉRIALE. Dans toute autre acception, il est masculin : l'*aigle* FIER et COURAGEUX; le GRAND *aigle* de la Légion d'honneur; c'est UN *aigle*, en parlant d'un homme d'un mérite transcendant.

340. — *Automne* est des deux genres; mais le masculin est préférable, les noms des autres saisons étant de ce genre.

341. — *Couple* marquant le nombre deux est féminin : UNE *couple* d'*œufs*, UNE *couple* de *poulets*; marquant l'union, l'assemblage de deux êtres unis par affection, par mariage ou par une cause qui les rend propres à agir de concert, il est masculin : UN *couple* fidèle; UN *couple* bien assorti; UN *couple* d'*amis*; UN *couple* de *fripons* (Acad.).

342. — *Enfant* est masculin, quand il désigne un garçon : c'est un *bel enfant*; et féminin, lorsqu'il se dit d'une fille : c'est UNE *belle enfant*. Au pluriel, il est toujours masculin; ainsi une mère qui n'a eu que des filles dira : TOUS *mes enfants* sont MORTS.

343. — *Exemple* est masculin dans toutes ses acceptions : UN *bel exemple* d'*écriture*; il suit les BONS *exemples* de ses parents.

344. — *Foudre*, employé au propre, c'est-à-dire comme synonyme de *tonnerre*, est féminin : LA *foudre* sillonne les *nues* (Acad.). En poésie et dans le style soutenu, on le fait quelquefois masculin : être frappé du *foudre*; expirer sous les *foudres* VENGEURS (Acad.). — Au figuré, il est masculin : les *foudres* LANCÉS par les papes; UN *foudre* d'*éloquence*, un grand orateur; UN *foudre* de *guerre*, un grand capitaine.

345. — *Gens* veut au féminin tous les correspondants qui précèdent, et au masculin tous ceux qui suivent : les VIEILLES *Gens* sont SOUPÇONNEUX; TOUTES les MÉCHANTES *gens*. Cependant, au lieu du féminin, on emploie le masculin avant *gens* : 1^o quand l'adjectif *tout* est le seul qui précède *gens* : TOUS les *gens* qui pensent bien, TOUS les *gens* sensés; 2^o quand *gens* est précédé de *tout* et d'un adjectif qui n'est qu'une seule et même terminaison pour les deux genres : comme *aimable*, *brave*, *honnête*, etc. : TOUS les *honnêtes gens*, TOUS les *habiles gens* (Acad.); 3^o lorsque *gens* éveille

339. De quel genre est *aigle* ?

340. De quel genre est *automne* ?

341. De quel genre est *couple* ?

342. De quel genre est *enfant* ?

343. De quel genre est *exemple* ?

344. De quel genre est *foudre* ?

345. Quel genre prennent les correspondants de *gens* ?

spécialement l'idée d'hommes, ce qui a lieu surtout quand il est suivi de la préposition *de* et d'un substantif formant avec *gens* une expression composée, comme dans *gens de lettres, gens de robe, gens de guerre, gens de mer, gens d'affaires, gens de loi, gens de bien, gens d'esprit, etc.* : *Ce sont de VRAIE gens de lettres; QUELS gens de bien! CERTAINS gens d'affaires* (Académie).

346. — *Hymne* qu'on chante à l'église est féminin : *Santeuil et Coffin ont composé les BELLES hymnes du Bréviaire de Paris*. Hors de là, il est masculin : *UN hymne guerrier*.

347. — *Quelque chose* est du genre masculin, lorsqu'il signifie *une chose* : *il a fait quelque chose qui mérite d'être BLÂMÉ*, c'est-à-dire *il a fait une chose qui mérite*, etc. Il est du féminin, quand il veut dire *quelle que soit la chose* : *quelque chose qu'il ait DITE, on ne lui a pas répondu*.

Du nombre de quelques substantifs.

348. — Les noms propres, dont on ne doit point dénaturer l'orthographe, s'écrivent au pluriel comme au singulier : *L'Espagne s'honore d'avoir vu naître les deux SÈNÈQUE. Les deux CORNEILLE sont nés à Rouen*.

349. — Cependant on écrit généralement au pluriel : les *Bourbons*, les *Condés*, les *Guisés*, les *Stuarts*, sans doute parce que ces noms propres sont employés ici comme des titres, comme des surnoms qui désignent certains d'hommes, certaines familles, plutôt que des individus de ces classes, de ces familles. *Bourbons, Condés, etc.*, sont en quelque sorte le synonyme des substantifs communs, *rois, princes*, appliqués à une certaine classe d'individus. Faisant la fonction de noms communs, ils doivent comme tels prendre la marque du pluriel.

350. — Les noms propres deviennent de véritables noms communs, lorsqu'ils désignent des individus semblables à ceux dont on emploie le nom, et alors ils prennent le signe du pluriel : *La France a eu ses CÉSARS et ses POMPÉES*, c'est-à-dire des généraux comme CÉSAR et comme POMPÉE. *Un coup*

346. Quel est le genre du substantif *hymne*?

347. De quel genre est *quelque chose*?

348. Comment s'écrivent les noms propres au pluriel?

349. Pourquoi écrit-on au pluriel les *Bourbons*, les *Condés*, etc.?

350. Quand les noms propres deviennent-ils des noms communs, et comment s'écrivent-ils alors au pluriel?

d'œil de Louis enfant des CORNEILLES (Del.), c'est-à-dire des poètes comme CORNEILLE.

351. — *Remarque*. Quelquefois les noms propres, quoique ne désignant qu'un seul individu, sont précédés de l'article *les* : *LES CORNEILLE et LES RACINE ont illustré la scène française*. On reconnaît alors qu'il y a unité dans l'idée quand le sens permet de supprimer l'article *les*; ici on peut dire : *Corneille et Racine ont illustré la scène française*.

352. — Les substantifs empruntés des langues étrangères qu'un fréquent usage a francisés, prennent une *s* au pluriel, comme les autres substantifs français. Ainsi, on doit écrire avec l'Académie : des *accessits*, des *altos*, des *bravos*, des *débets*, des *duos*, des *examens*, des *factotums*, des *factums*, des *folios*, des *impromptus*, des *ladys*, des *lazzis*, des *macaronis*, des *numéros*, des *opéras*, des *panoramas*, des *pensums*, des *placets*, des *quotibets*, des *récepissés*, des *reliquats*, des *spécimens*, des *tilburys*, des *trios*, des *zéros*.

353. — Nous pensons qu'on doit écrire de même au pluriel : des *agendas*, des *albums*, des *alibis*, des *alinéas*, des *apartés*, des *concettis*, des *décits*, des *duplicatas*, des *erratas*, des *oratorios*, des *pianos*, des *quatuors*, des *quiproquos*, des *satisfécits*, des *solos*, parce que ces substantifs font partie de la langue usuelle, parce qu'ils sont analogues aux substantifs cités plus haut (n° 352), et enfin par la raison qu'un certain nombre d'entre eux, en adoptant notre accentuation, ont pris un caractère français.

354. — Parmi les substantifs étrangers qui rejettent la marque du pluriel sont :

1° *Alleluia, amen, ave, credo, pater, maximum, minimum, Te Deum*, que l'Académie écrit toujours invariables : des *alleluia*, des *credo*, des *Te Deum*.

2° Les substantifs étrangers formés de deux ou de plusieurs mots liés par le trait d'union : des *post-scriptum*, des *in-folio*, des *in-octavo*, des *in-quarto*, des *mezzo-terme*, des *ecc-homo*, des *ex-voto*, des *fac-simile*, des *auto-da-fé*, des *forté-piano*. Excepté : *sénatus-consulte*, des *sénatus-consultes*.

351. Les noms propres précédés de *les* s'écrivent-ils toujours au pluriel?

352. Comment s'écrivent au pluriel les substantifs étrangers francisés par un fréquent usage?

353. Citez d'autres substantifs étrangers qui prennent la marque du pluriel.

354. Faites connaître les substantifs étrangers qui rejettent la marque du pluriel.

3° Les substantifs qui, dans les langues d'où ils sont tirés, ont une terminaison particulière pour le pluriel; tels sont : *quantetti, carbonari, dilettanti, lazzaroni*, dont le singulier est *quintetto, carbonaro, dilettante, lazzarone*. Ainsi, il faut écrire, des *quintetti*, des *carbonari*, des *dilettanti*, des *lazzaroni*.

355. — Les mots invariables de leur nature, employés accidentellement comme substantifs, ne changent pas de terminaison au pluriel : les *pourquoi*, les *car*, les *oui*, les *non*, les *on dit*, etc.

Les *si*, les *pourquoi* sont bien vigoureux; on pourra y joindre les *que*, les *qui*, les *oui*, les *non*, parce qu'ils sont plaisants. (BOILEAU.)

356. — Les substantifs composés qui ne sont pas encore passés à l'état de mots, c'est-à-dire dont les parties distinctes sont rapprochées par le trait d'union, s'écrivent au singulier et au pluriel, suivant que la nature et le sens particulier des mots dont ils sont formés exigent l'un ou l'autre nombre.

Les seuls mots susceptibles, par leur nature, de prendre la marque du pluriel dans les substantifs composés, sont le *substantif* et l'*adjectif*.

Du principe général qui précède résultent les règles particulières suivantes :

357. — *Première règle.* Quand un substantif composé est formé d'un substantif et d'un adjectif, ils prennent l'un et l'autre la marque du pluriel : une *basse-taille*, des *basses-tailles*; un *plain-chant*, des *plains-chants*.

Excepté :

Des *blanc-seings* (des seings en blanc).

Des *terre-pleins* (des lieux pleins de terre).

Des *cheval-légers*.

Des *grand'mères*, des *grand'messes*.

Dans les deux premiers, le sens ne permet pas de pluraliser les mots *blanc* et *terre*; dans le troisième, un usage bizarre refuse au substantif la marque du pluriel; enfin, dans les deux derniers exemples, l'adjectif reste invariable par raison de prononciation.

355. Comment s'écrivent au pluriel les mots invariables employés accidentellement comme substantifs?

356. Comment s'écrivent au singu-

lier et au pluriel les substantifs composés?

357. Faites connaître la première règle des substantifs composés avec les exceptions.

358. — *Remarque.* Lorsque, dans le substantif composé, il entre un mot qu'on n'emploie pas seul, comme dans *pie-grièche, loup-garou, gomme-gutte*, etc., ce mot joue le rôle d'un adjectif, et conséquemment prend la marque du pluriel : des *pie-grièches*, des *loups-garous*, des *gommes-guttes*. Il faut en excepter les particules initiales *vice, semi, quasi, ex*, qui restent toujours invariables : des *vice-rois*, des *semi-tons*, des *quasi-délits*, des *ex-généraux*.

359. — *Deuxième règle.* Quand un substantif composé est formé de deux substantifs placés immédiatement l'un après l'autre, ils prennent tous les deux la marque du pluriel, l'un des substantifs qualifiant l'autre.

Un *chef-lieu*, des *chefs-lieux*.

Un *chien-loup*, des *chiens-loups*.

Un *chou-fleur*, des *choux-fleurs*.

Excepté :

Un *appui-main* (un appui pour la main), des *appuis-main*.

Un *Hôtel-Dieu* (un hôtel de Dieu), des *Hôtels-Dieu*.

Un *brèche-dents* (qui a une brèche dans les dents), des *brèches-dents*.

Un *bain-marie* (un bain de la prophétesse Marie, qui, dit-on, l'inventé), des *bains-marie*,

dans lesquels les substantifs *main, Dieu, brèche, et Marie* ne sauraient être pluralisés, par la raison que chacun d'eux exprime une unité.

360. — *Troisième règle.* Quand un substantif composé est formé de deux substantifs unis par une préposition, c'est le premier substantif qui prend la marque du pluriel : un *ciel-de-lit*, des *ciels-de-lit*; un *chef-d'œuvre*, des *chefs-d'œuvre*.

Excepté :

Des *coq-à-l'âne* (des discours sans suite, où l'on passe du *coq* à l'*âne*).

Des *piéd-à-terre* (des logements où l'on a seulement un *piéd à terre*).

Des *tête-à-tête* (des entrevues où l'on est *seul à seul*),

dans lesquels le sens ne permet pas de pluraliser les substantifs *coq, piéd, tête*.

358. Qu'arrive-t-il quand, dans un substantif composé, il entre un mot qu'on n'emploie pas

359. Faites connaître la deuxième

règle des substantifs composés avec les exceptions.

360. Faites connaître la troisième règle des substantifs composés avec les exceptions.

361. — *Quatrième règle.* Quand un substantif composé est formé d'un substantif joint à un verbe, à une préposition, ou à un adverbe, le substantif seul prend le signe du pluriel, si toutefois il y a pluralité dans l'idée.

Ainsi on écrira avec une *s* au pluriel :

Des *contre-coups* (des coups dans la partie *contre*, opposée).

Des *avant-coureurs* (des *coureurs* qui vont *en avant*).

Des *arrière-saisons* (des *saisons* qui sont *en arrière*),

entendu qu'il s'agit de plusieurs coups, de plusieurs coureurs, de plusieurs saisons.

Mais on écrira sans mettre une *s* au pluriel, parce qu'il y a unité dans l'idée :

Des *serre-tête* (des bonnets qui serrent la tête).

Des *réveille-matin* (des horloges qui réveillent le matin).

Des *contre-poison* (des remèdes contre le poison).

Enfin, on écrira avec une *s*, tant au singulier qu'au pluriel, parce qu'alors il y a toujours pluralité dans l'idée :

Un ou des	{	<i>essuie-mains</i> (ce qui essuie les mains).
		<i>porte-mouchettes</i> (ce qui porte les mouchettes).
		<i>cure-dents</i> (ce qui cure les dents).
		<i>porte-clefs</i> (celui ou ceux qui portent les clefs).

362. — *Cinquième règle.* Quand un substantif composé ne renferme que des mots invariables de leur nature, comme *verbe*, *préposition*, *adverbe*, aucun de ces mots ne prend la marque du pluriel : des *pour-boire*, des *pince-sans-rire*, des *passé-passé*, des *passé-partout*, etc.

CHAPITRE III

DE L'ARTICLE.

363. — On emploie l'article avant les substantifs communs dont la signification est déterminée, c'est-à-dire qui désignent un genre, une espèce ou un individu particulier. (*Voy. n^{os} 40, 41, 42.*)

361. Faites connaître la quatrième règle des substantifs composés.

362. Faites connaître la cinquième règle des substantifs composés.

363. Devant quels substantifs emploie-t-on l'article ?

Les hommes sont plutôt faibles que méchants.

Les maladies de l'âme sont plus difficiles à guérir que celles du corps.
La ville de Rome a été fondée 753 ans avant Jésus-Christ.

363. *bis Remarque.* Quoique le substantif soit employé dans un sens déterminé, on supprime quelquefois l'article pour donner au style plus de rapidité ou plus d'énergie : *viellards, femmes, enfants, tout fut massacré*; c'est comme s'il y avait : *LES vieillards, LES femmes, LES enfants, tout fut massacré*, phrase où le substantif désigne un genre, le sens étant : *TOUS les vieillards, TOUTES les femmes, TOUS les enfants*, etc.

364. On emploie *du, de la, des*, devant les substantifs communs employés dans un sens *partitif*, c'est-à-dire pour désigner une *partie*, une portion des personnes ou des choses dont on parle : *il a DU papier*, c'est-à-dire *quelque papier*; *vous avez DE LA fortune*, c'est-à-dire *quelque fortune*; *nous possédons DES amis*, c'est-à-dire *quelques amis*.

Dans ces phrases, les substantifs *papier, fortune, amis*, ont également une signification déterminée; c'est comme s'il y avait : *il a une portion de tout le papier; vous avez une portion de toute la fortune, etc.*; *papier, fortune* y désignent réellement un genre, puisqu'il s'agit de la totalité du papier et de la fortune; ils ont conséquemment une signification déterminée, et, pour cette raison, exigent l'article.

365. — *Exception.* On supprime l'article, c'est-à-dire on emploie simplement *de*, quand le substantif pris dans un sens *partitif* est précédé d'un adjectif : *donnez-moi DE bon pain, je bois d'excellente bière, il possède DE belles maisons*.

366. — *Remarque.* Quelquefois le substantif partitif et l'adjectif qui le précède sont liés par le sens d'une manière inséparable, comme *petits pois, petit pûté, petit-maitre, petite-maitresse, bon mot, jeunes gens, petite-maison* (*hospice*), *grand homme* (*homme d'un génie supérieur*), etc.; alors ils sont considérés comme ne formant qu'un seul mot, et prennent l'article, d'après la règle donnée au n^o 364 : *je ne connais rien d'eunuyeux comme DES petits-maitres et DES petites-maitresses*.

Heureux, si de son temps, pour ceat bonnes raisons.

La Macédoins eût eu des petites-maisons. (BOILEAU.)

363 bis. Supprime-t-on quelques fois l'article devant un substantif déterminé ?

364. Devant quels substantifs emploie-t-on *du, de la, des* ?

365. Quand emploie-t-on simplement *de* devant un substantif partitif ?

366. Pourquoi dit-on : *DES petits pâtés, DES petits-maitres*, et non *DE petits pâtés, DE petits-maitre* ?

367. — On n'emploie pas l'article devant les noms communs dont la signification est indéterminée, c'est-à-dire qui ne désignent ni un genre, ni une espèce, ni un individu particulier : *une table de MARBRE, une maison de BOIS, un homme sans MÉRITE, se conduire avec SAGESSE*. Dans ces exemples, rien n'indique qu'il s'agisse d'un genre ou d'une espèce particulière de marbre, de bois, de mérite, de sagesse; ni d'un marbre, d'une sagesse, d'un mérite particulier, plutôt que de tout autre; *marbre, bois, mérite, sagesse*, y sont pris dans un sens tout à fait vague, c'est-à-dire dans une signification indéterminée. De là résultent les deux règles suivantes :

368. — 1^o Le substantif commun ne prend pas l'article, lorsqu'il est le complément d'un collectif partitif ou d'un adjectif de quantité : *une multitude DE PEUPLES, beaucoup DE NATIONS*.

Excepté lorsque le substantif commun est déterminé par une proposition incidente qui suit : *un grand nombre DES personnes que j'ai vues; il me reste peu DES livres qui m'ont été donnés*. On met aussi l'article devant le substantif commun complément de la plupart et de bien : *la plupart DES hommes, bien DES pays*.

369. — 2^o Le substantif commun ne prend pas l'article lorsqu'il est le complément direct d'un verbe actif accompagné d'une négation : *je ne vous ferai pas DE reproches*.

Excepté quand ce substantif est suivi d'un adjectif ou d'une proposition incidente qui en détermine la signification :

Je ne vous ferai pas *des* reproches frivoles.

(RACINE.)

On ne soulage point *des* douleurs qu'on méprise.

(MARMONTEL.)

370. — Devant les adjectifs *plus, mieux, moins*, on emploie *le, la, les* pour exprimer une comparaison : *de toutes ces dames, votre sœur était LA plus affligée*, c'est-à-dire la dame plus affligée que les autres. Au contraire, on emploie simplement *le*, pour marquer une qualité portée au plus haut degré sans aucune idée de comparaison avec d'autres objets : *vo-*

367. Devant quels substantifs ne fait-on pas usage de l'article ?

368. Faites connaître avec son exception la règle qui a rapport au substantif complément d'un collectif partitif ou d'un adjectif de quantité.

369. Faites connaître la règle et l'exception se rapportant au substantif compl. direct d'un verbe actif employé négativement.

370. Quand emploie-t-on *le, la, les*, ou simplement *le* devant *plus, mieux, moins* ?

sœur ne pleure pas, lors même qu'elle est LE plus affligée, c'est-à-dire affligée au plus haut point.

Dans le premier cas, l'article s'accorde avec un substantif sous-entendu (*dame*); dans le second, il est invariable, parce qu'il forme avec l'adverbe qui suit une locution adverbiale qui modifie l'adjectif (*affligée*).

371. — Remarque. *Le plus, le mieux, le moins*, sont toujours invariables, lorsqu'ils se rapportent à un verbe ou à un adverbe, parce qu'alors ils forment toujours une locution adverbiale : *Racine et Boileau sont les poètes qui écrivent LE MEUX, qui s'expriment LE PLUS noblement*. Dans cette phrase, *le mieux* se rapporte au verbe *écrivent*, et *le plus* à l'adverbe *noblement*.

} Répétition de l'article.

372. — On répète l'article :

373. — 1^o Devant chaque substantif :

Le cœur, l'esprit, les mœurs, tout gagne à la culture.

Ainsi on ne dira pas : *les officiers et soldats; les préfet et maires du département*; mais on dira : *les officiers et les soldats; le préfet et les maires du département*.

374. — 2^o Avant deux adjectifs unis par *et*, lorsqu'ils ne qualifient pas le même substantif : *LE vieux et LE jeune soldat*. Cet exemple est elliptique, c'est comme s'il y avait : *le vieux SOLDAT et le jeune soldat*; il y a deux substantifs, il doit y avoir deux articles. Mais je dirai : *LE vieux et brave soldat*, parce qu'il ne s'agit que d'un seul et même soldat, tout à la fois vieux et brave. Il n'y a qu'un substantif, un seul article suffit.

NOMMA DE NUEVO LEÓN

DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF. (R)

375. — Tout adjectif qualificatif doit toujours se rapporter sans équivoque à un mot exprimé dans la phrase. Ainsi il n'est pas correct de dire : *RICHE et PUISSANT, vous m'avez toujours*

371. Dans quel cas *le plus, le mieux, le moins* sont-ils toujours invariables ?

372, 373, 374. Quand répète-t-on l'article ?

375. Pourquoi ne doit-on pas dire : *RICHE et PUISSANT, vous m'avez toujours été fidèle* ?

été fidèle. Est-ce à vous ou à me que se rapportent les adjectifs riche et puissant? c'est ce que la phrase n'indique pas. On fait disparaître cette faute en disant : vous m'avez tous jours été fidèle, quand vous étiez riche et puissant; ou : vous m'avez toujours été fidèle, quand j'étais riche et puissant. Il n'y a pas alors d'équivoque : dans la première phrase, riche et puissant modifient vous; dans la seconde, je.

376. L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le substantif ou le pronom qu'il qualifie : un homme VERTUEUX, une femme VERTUEUSE, des enfants DOCILES. Ils sont SAVANTS; elles sont BONNES.

377. S'il y a deux ou plusieurs substantifs ou pronoms, l'adjectif se met au pluriel, et prend le genre masculin, si les substantifs ou les pronoms sont de différents genre :

Le riche et le pauvre sont égaux devant Dieu. — Une application et un travail continus font surmonter bien des obstacles. — Celui-ci et celle-là sont différents.

378. — Remarque. Lorsque deux substantifs qualifiés par un adjectif n'ont pas le même genre, il est mieux, pour contenter l'oreille, d'énoncer le substantif masculin le dernier, si l'adjectif a une terminaison particulière pour chaque genre, comme : bon, bonne; entier, entière; épais, épaisse, etc.; dites donc il a montré une prudence et un courage étonnants, plutôt que un courage et une prudence étonnants.

EXCEPTIONS.

379. — Première exception. L'adjectif placé après deux ou plusieurs substantifs s'accorde avec le dernier :

380. — 1^o Lorsque les substantifs sont synonymes, c'est-à-dire quand ils ont à peu près la même signification : Il a montré une réserve, une retenue DIGNE d'éloges. Toute sa vie n'a été qu'un travail, qu'une occupation CONTINUELLE (Massillon). — Dans ce cas, il n'y a proprement qu'un mot à qualifier, puisqu'il n'y a qu'une seule et même idée exprimée par les deux substantifs, et c'est avec le dernier substantif que l'accord a lieu, comme frappant le plus d'esprit.

376. Comment l'adjectif s'accorde-t-il avec le mot qu'il qualifie ?

377. Comment s'accorde-t-il quand il y a plusieurs substantifs ou plusieurs pronoms ?

378. Que faut-il faire pour contenter

l'oreille quand les substantifs n'ont pas le même genre ?

379, 380, 381. Quand l'adjectif placé après deux ou plusieurs substantifs s'accorde-t-il avec le dernier ?

381. — 2^o Lorsque les substantifs sont unis par la conjonction ou : un courage ou une prudence ÉTONNANTE. — Cette conjonction donne l'exclusion à l'un des substantifs, etc'est sur le dernier, comme fixant le plus l'attention, que tombe la qualification.

382. — Deuxième exception. L'adjectif nu placé avant les substantifs cou, tête, bras, pieds, jambes, reste toujours invariable, formant avec ces substantifs une sorte de locution adverbiale : NU-tête, NU-bras, NU-pieds.

383. — Hors ce cas, il suit la règle générale : toute NUE, la vérité doit déplaire (Acad.); conserver la NUE propriété d'un bien. — Avoir la tête NUE, les jambes NUES. Une morale NUE cause de l'ennui (Acad.).

384 et 385. — Troisième exception. L'adjectif demi placé avant le substantif qu'il modifie reste toujours invariable : une DEMI-heure, une DEMI-livre. Il forme avec ce substantif une sorte de substantif composé dans lequel demi ne varie jamais.

386. — Placé après le substantif, il en prend le genre, et reste toujours au singulier : un an et DEMI, une heure et DEMIE, trois mètres et DEMI.

Le dernier exemple équivalant à ceci : trois mètres et (un mètre) demi, démontre que l'adjectif demi, placé après un substantif pluriel modifie toujours un substantif singulier sous-entendu.

387. — Remarque. Demi employé substantivement, comme dans une DEMIE, deux DEMIES font un entier, prend la marque du pluriel, étant alors soumis, pour le nombre, à la règle des substantifs.

388. — Quatrième exception. L'adjectif feu ne s'accorde que lorsqu'il précède immédiatement le substantif : la FEUE reine, votre FEUE mère; mais on dirait sans accord : FEU la reine, FEU votre mère, attendu que l'adjectif feu est séparé de son substantif par la, votre.

389. — L'adjectif employé adverbialement, c'est-à-dire pour modifier un verbe, est toujours invariable : ces livres coûtent CHER, ces fleurs sentent BON, ils marchent VITE.

382, 383. Que remarquez-vous sur l'invariabilité ou la variabilité de l'adjectif nu ?

384, 385. Que remarquez-vous sur l'adj. demi placé avant le subst. ?

386. Comment s'accorde-t-il lors-

qu'il est placé après le substantif ?

387. Que remarquez-vous sur demi employé substantivement ?

388. Quelle règle suit l'adjectif feu ?

389. L'adjectif employé adverbialement varie-t-il ?

390. — Les adjectifs composés (51) sont soumis aux quatre règles suivantes, qui ont beaucoup de rapport avec celles des substantifs composés.

391. — 1° Quand un adjectif composé est formé de deux adjectifs, ils varient l'un et l'autre en genre et en nombre; tels sont : *aveugle-né*, *premier-né*, *mort-né*, *ivre-mort*, *sourd-muet* : *des hommes* IVRES-MORTS, *des femmes* SOURDES-MUETTES.

392. — *Exception.* Dans les adjectifs composés qui commencent par *mi*, *demi*, *semi*, comme *mi-parti*, *demi-barbare*, *semi-périodique*, les adjectifs *mi*, *demi*, *semi*, restent toujours invariables : *une robe* MI-partie de blanc et de noir (Acad.); *des peuples* DEMI-civilisés; *des appartements* SEMI-doubles.

393. — 2° Quand un adjectif composé est formé de deux adjectifs dont le premier est employé adverbialement, comme *nouveau-né*, *clair-semé*, *aigre-doux*, *court-vêtu*, *court-jointé*, *long-jointé*, qui sont pour nouvellement né, clairement semé, aigrement doux, etc., le second adjectif seul s'accorde : *une fille* NOUVEAU-NÉE; *des enfants* NOUVEAU-NÉS, *des oranges* AIGRE-DOUCES, *des femmes* COURT-VÊTUES.

394. — Excepté *frais-cueilli* et *tout-puissant*, qui, par raison d'euphonie, font au féminin singulier *fraîche-cueillie*, *toute-puissante*, et au féminin pluriel *fraîches cueillies*, *toutes-puissantes*.

395. — 3° Quand un adjectif composé est formé d'un mot invariable (adverbe ou préposition) et d'un adjectif, ce dernier seul varie; tels sont : *bien-aimé*, *bien-disant*, *mal-avisé*, *avant-dernier*, *contre-révolutionnaire*; *des enfants* BIEN-AIMÉS, les AVANT-DERNIERS événements.

396. — 4° Les deux adjectifs composés *brèche-dents* (qui a une brèche entre les dents) et *chèvre-pieds* (qui a des pieds de chèvre) s'écrivent comme l'indique la décomposition de ces mots, c'est-à-dire avec les mots *brèche* et *chèvre* toujours

390. A combien de règles sont soumis les adjectifs composés ?

391. Quelle règle suit l'adjectif composé formé de deux adjectifs ?

392. Faites connaître l'exception sur les adjectifs composés qui commencent par *mi*, *demi*, *semi*.

393. Quelle règle suit l'adjectif composé formé de deux adjectifs dont

le premier est employé adverbialement ?

394. Quels adjectifs composés font exception ?

395. Quelle règle suit l'adjectif composé formé d'un mot invariable et d'un adjectif ?

396. Comment s'écrivent les adjectifs *brèche-dents*, *chèvre-pieds* ?

au singulier, et les mots *dents* et *pieds* toujours au pluriel, quel que soit le nombre du substantif que ces deux adjectifs modifient : *un homme* BRÈCHE-DENTS, *des hommes* BRÈCHE-DENTS; *un dieu* CHÈVRE-PIEDS, *des dieux* CHÈVRE-PIEDS.

397. — L'adjectif reçoit la loi du substantif, mais il ne la lui fait jamais. Conséquemment, il est contre la grammaire de dire :

Les littératures française et italienne,
Les langues grecque et latine;
Les histoires ancienne et moderne.

Ces exemples sont elliptiques; l'un des deux adjectifs que chacun renferme modifie un substantif exprimé, et l'autre un substantif sous-entendu; c'est comme s'il y avait : *la littérature française et (la littérature) italienne*; — *la langue grecque et (la langue) latine*; — *l'histoire ancienne et (l'histoire) moderne*. Puisque le substantif énoncé dans chacun de ces exemples exprime l'unité, il est évident que les adjectifs qui l'accompagnent ne sauraient lui faire prendre la marque du pluriel. Il faut dire conséquemment : *la littérature française et l'italienne*; *la langue grecque et la latine*; *l'histoire ancienne et la moderne*, ou, en répétant le substantif : *la littérature française et la littérature italienne*; *la langue grecque et la langue latine*; *l'histoire ancienne et l'histoire moderne*.

398. — La même chose a lieu avec les adjectifs ordinaux, comme *le premier et le second*, etc., et avec *l'un et l'autre*. On doit dire : *le premier et le second* ÉTAGES; *le cinquième et le sixième* CHAPITRE; *l'un et l'autre* MÉTAL; et non pas : *LES premier et second* ÉTAGE; *LES cinquième et sixième* CHAPITRES; *l'un et l'autre* MÉTAUX. Ces phrases équivalent à celles-ci : *le premier (étage) et le second étage*, *le cinquième (chapitre) et le sixième chapitre*, *l'un (métal) et l'autre métal* ; il est évident que les substantifs *étage*, *chapitre*, *métal*, ne sauraient être mis au pluriel.

399. — Deux adjectifs dont le premier est qualifié par le second restent tous les deux invariables : *des cheveux* CHATAIN

397. Expliquez pourquoi on ne doit pas dire : *les littératures* française et italienne.

398. A quels autres mots cette règle est-elle applicable ?

399. Pourquoi écrit-on avec les deux adjectifs invariables : *des cheveux* CHATAIN CLAIR ?

CLAIR, des étoffes ROSE TENDRE. La raison en est que le premier adjectif est pris substantivement; c'est comme s'il y avait : d'un châtain clair, d'un rose tendre.

400. — Certains adjectifs ne conviennent qu'aux personnes, comme *consolable, inconsolable, intentionné*; d'autres ne conviennent qu'aux choses, comme *pardonnable, impardonnable, contestable, incontestable, inestimable, inévitable*. D'où il suit qu'on ne doit pas dire : *une personne pardonnable, impardonnable; une douleur inconsolable*.

Il n'y a que l'usage et la lecture des bons auteurs qui puissent servir de guide dans l'emploi de ces adjectifs.

401. — Il y a des adjectifs qui se mettent avant le substantif : *beau jardin, grand arbre*, etc.; d'autres qui ne se placent qu'après : *habit rouge, table ovale, maison neuve*, etc. Enfin un grand nombre précèdent ou suivent le substantif, selon que l'oreille et le goût l'exigent : *véritable ami, ami véritable, charmante maison, maison charmante*.

402. — Il y a aussi des adjectifs qui changent la signification du substantif, selon qu'ils sont placés avant ou après, par exemple :

Un brave homme signifie un homme qui a de la bonhomie et de la probité.

Un homme brave désigne un homme qui a de la bravoure.

Un honnête homme est un homme qui a de la probité.

Un homme honnête signifie un homme poli.

Un pauvre homme est un homme sans capacité.

Un homme pauvre désigne un homme dépourvu de fortune.

La différence n'est pas moins sensible entre *grand homme et homme grand, galant homme et homme galant*, etc.

C'est à l'usage qu'il appartient de faire connaître la place que doivent occuper certains adjectifs.

Complément de deux adjectifs.

403. — Deux adjectifs peuvent n'avoir qu'un seul et même complément, pourvu qu'ils régissent l'un et l'autre la même préposition : *il est utile et cher à sa famille*. En effet, on dit : *utile à, cher à*.

400. Y a-t-il des adjectifs qui conviennent aux personnes, et d'autres aux choses ?

401. Que faut-il remarquer sur la place des adjectifs ?

402. Y a-t-il des adjectifs dont la place change la signification du substantif ?

403. Deux adjectifs peuvent-ils n'avoir qu'un seul complément ?

404. — Si les deux adjectifs ne régissent pas la même préposition, comme *utile*, qui exige *à*, et *chéri*, qui demande *de*, on donne à chaque adjectif le complément qui lui convient : *il est utile à sa famille, et en est cheri*. — *Il est utile et cheri de sa famille* serait une faute extrêmement grave.

CHAPITRE V.

DES ADJECTIFS DÉTERMINATIFS.

405. — VINGT et CENT sont les seuls adjectifs numériques cardinaux susceptibles de prendre la marque du pluriel.

Vingt et *cent* prennent une *s*, lorsqu'ils sont multipliés par un autre nombre : *quatre-vingts soldats; trois cents chevaux; ils sont quatre-vingts; il y en a deux cents*.

406. — *Exception*. *Vingt* et *cent*, quoique multipliés, rejettent la marque du pluriel, quand ils sont suivis d'un autre nombre : *quatre-vingt-cinq soldats, trois cent dix chevaux*.

407. — *Remarque*. *Vingt* et *cent* employés pour *vingtième, centième*, restent toujours invariables, parce qu'alors ils qualifient un substantif singulier, exprimé ou sous-entendu : *chapitre quatre-vingt, page deux cent; en l'an sept cent quatre-vingt, en huit cent; c'est-à-dire, chapitre quatre-vingtième, page deux centième, en l'an sept cent quatre-vingtième, en l'an huit centième*.

408. — MILLE s'écrit de trois manières :

Mil, dans la supputation des années; c'est une abréviation de *mille* : *L'Amérique a été découverte en l'an MIL quatre cent quatre-vingt-douze*.

Mille, quand il signifie dix fois cent : *Nos troupes firent cinq MILLE prisonniers*.

Dans ces deux cas, il rejette toujours la marque du pluriel.

Mille, avec une *s*, au pluriel, pour représenter une mesure de chemin, et alors il est substantif commun : *Trois MILLES d'Angleterre font un peu plus d'une lieue de France*.

404. Que fait-on quand deux adjectifs ne régissent pas la même prépos. ?

405. Quand *vingt* et *cent* prennent-ils la marque du pluriel ?

406. Quelle est l'except. à cette règle ?

407. *Vingt* et *cent*, employés pour *vingtième, centième*, restent-ils invariables ?

408. Faites connaître les différentes manières d'écrire *mille*.

409. — Les autres adjectifs numéraux cardinaux restent invariables, lors même qu'ils sont employés substantivement :

Voici Mélitus, le chef des ONZE (Voltaire). — *Million et milliard*, substantifs communs, prennent la marque du pluriel : *deux MILLIONS d'habitants, trois MILLIARDS de francs*.

410. — Les adjectifs possessifs doivent être remplacés par l'article, quand le sens indique clairement quelle est la personne qui possède. Ainsi, au lieu de dire : *j'ai mal à MA tête, Pierre a cassé SA jambe*, dites : *j'ai mal à LA tête, Pierre s'est cassé LA jambe*, etc. Il est évident qu'il s'agit ici de *ma tête* et de *la jambe de Pierre*; les adjectifs possessifs *ma, sa*, n'ajouteraient rien au sens.

Mais on ne dirait pas avec l'article : *je vois que LA jambe enfle; Pierre a perdu L'argent*; le sens serait obscur : on ne saurait si c'est *ma jambe* ou celle d'un autre que je vois enfiler; si c'est son argent ou celui de Paul que Pierre a perdu. L'adjectif possessif rend le sens clair : *je vois que MA jambe enfle; Pierre a perdu SON argent*.

On fait aussi usage de l'adjectif possessif pour désigner une chose habituelle : *MA migraine m'a repris; SA goutte le tourmente*.

411. — Les adjectifs possessifs *notre, votre, leur*, se mettent au pluriel, lorsqu'ils se rapportent à plusieurs unités prises collectivement, et présentant alors une idée de pluralité. Ainsi on écrira avec le pluriel :

Tous ces maris étaient au bal avec *leurs* femmes.

Ces dames avaient des fleurs sur *leurs* chapeaux.

Ces enfants (ils ne sont pas frères) ont perdu *leurs* pères.

Ces deux négociants ont vendu *leurs* maisons (ils en avaient chacun une).

Nous attendions *nos* voitures (chacun de nous avait la sienne).

Mesdames, vous avez oublié *vos* éventails.

Ce sont des unités, parce que chacune des personnes dont il s'agit n'a qu'une femme, qu'un chapeau, qu'un père, qu'une maison, qu'une voiture, qu'un éventail; et ces unités sont prises collectivement, par la raison que plusieurs personnes ayant chacune une femme, un chapeau, etc., il y a conséquemment plusieurs femmes, plusieurs chapeaux, plusieurs pères, plusieurs maisons, plusieurs voitures, plusieurs éven-

409. Les autres adjectifs numéraux cardinaux varient-ils ?

410. Quand les adjectifs possessifs doivent-ils être remplacés par l'article ?

411. Dans quel cas *notre, votre, leur*, se mettent-ils au pluriel ?

ails. Le singulier serait un contre-sens, puisqu'il annoncerait que tous les maris n'avaient qu'une femme, qu'il n'y avait qu'un chapeau pour plusieurs dames, etc. Voici quelques exemples à l'appui de cette règle :

Les époux s'interrompaient entre eux pour se parler de *leurs* épouses. (FÉNÉLON.)

Les tendres soins que vous rendez à vos parents font souhaiter à toutes les mères de vous donner pour épouse à *leurs* fils.

(MARMONTEL.)

Ils entassaient dans *leurs* chapeaux des pièces d'or et d'argent.

(LE SAGE.)

Quelques matelots fumaient *leurs* pipes en silence.

(CHATEAUBRIAND.)

Ces festons dans *nos* mains, et ces fleurs sur *vos* têtes,

Autrefois convenaient à nos pompeuses fêtes.

(RACINE.)

412. — *Exception*. Malgré l'idée collective, *n tre, votre, leur* se mettent au singulier, quand ils se rapportent à un substantif qui ne s'emploie pas au pluriel, comme *humanité, faim, soif, santé*, etc. : *nous sommes mécontents de NOTRE SANTÉ; messieurs, modérez VOTRE IMPATIENCE; je plains LEUR SORT*. En effet, nous ne disons pas : *des santés, des impatiences, des sorts*, du moins dans le sens où ils sont employés ici.

413. — Lorsqu'il s'agit de choses, *son, sa, ses, leur, leurs* ne peuvent être employés qu'autant que le mot possesseur, substantif ou pronom, est exprimé dans la même proposition comme sujet, ainsi que dans ces phrases : *la campagne a SES agréments; — ces langues ont LEURS beautés*. Les agréments de quoi ? De *la campagne*. Les beautés de quoi ? De *ces langues*. *Campagne* et *langues* sont donc les substantifs possesseurs, et comme ils sont le sujet des propositions où se trouvent les adjectifs possessifs *ses, leurs*, il en résulte que la construction est correcte. Mais on ne dirait pas : *j'habite la campagne, SES agréments sont sans nombre; ces langues sont riches, j'admire LEURS beautés*, les substantifs possesseurs *campagne* et *langues* n'étant pas les sujets des propositions où figurent *ses* et *leurs*. Dans ce cas, on remplace *son, sa, ses, leur, leurs*, par l'article et le pronom

412. Quelle est l'exception à la règle qui précède ?

quel cas les adjectifs possessifs *son, sa, ses, leur, leurs*, peuvent-

413. Lorsqu'il s'agit de choses, dans

ils être employés ?

en, et l'on dit : *j'habite la campagne*, LES agréments EN sont sans nombre ; ces langues sont riches, j'EN admire LES beautés.

414. — *Exception.* Quoique le mot possesseur ne soit pas le sujet de la préposition où se trouve l'adjectif possessif, on emploie *son, sa, ses, leur, leurs*, lorsque le substantif possédé est le complément d'une préposition. *Paris est une ville remarquable, les étrangers admirent la beauté de ses édifices.*

415. — AUCUN, signifiant *pas un*, exclut toute idée de pluralité ; il en est de même de l'adjectif *nul* précédant son substantif.

Aucun chemin de fleurs ne conduità la gloire. (LA FONT.)

On ne dira donc pas avec Racine : *aucuns monstres*, ni avec Vertot : *nuls Romains*. Il faut *aucun monstre, nul Romain*.

416. — *Exception.* *Aucun* et *nul* adoptent le pluriel avec un substantif qui n'a pas de singulier, comme *annales, ancêtres, funérailles, pleurs*, ou qui, au pluriel, est pris dans un autre sens qu'au singulier, comme *troupes, gages* : *Aucunes funérailles ne furent plus magnifiques. — Aucunes troupes ne sont mieux disciplinées.*

417. — CHAQUE veut toujours un substantif après lui : *CHAQUE pays a ses plantes particulières* (Buffon). Ne dites donc pas : *ces volumes coûtent cinq francs CHAQUE* ; mais dites *cinq francs CHACUN*.

418. — MÊME est adjectif ou adverbe.

419. — *Même* est adjectif :

1° Quand il précède le substantif :

... vous retombez dans les *mêmes* alarmes. (RACINE.)

2° Quand il est placé après un pronom ou un seul substantif : *les dieux eux-MÊMES devinrent jaloux des bergers* (Fénelon.)

Ces murs *mêmes*, seigneur, peuvent avoir des yeux. (RACINE.)

420. — *Même* est adverbe :

- | | |
|---|--|
| 414. Quelle est l'exception à la règle qui précède ? | 417. Que remarque-t-on sur l'emploi de <i>chaque</i> ? |
| 415. <i>Aucun</i> et <i>nul</i> peuvent-ils être au pluriel ? | 418. De quelle nature est le mot <i>même</i> ? |
| 416. Quand <i>aucun</i> et <i>nul</i> se mettent-ils au pluriel ? | 419. Quand <i>même</i> est-il adjectif ? |
| | 420. Quand <i>même</i> est-il un adverbe ? |

1° Quand il modifie un verbe :

Exempts de maux réels, les hommes s'en forment *même* de chimériques (MASSILLON.)

2° Quand il signifie *aussi*, ce qui a lieu le plus souvent après deux ou plusieurs substantifs : *les animaux, les plantes MÊME étaient au nombre des divinités égyptiennes* (Wailly) ; c'est-à-dire, *les animaux, les plantes AUSSI*.

421. — QUELQUE s'écrit de trois manières :

422. — 1° Suivi d'un verbe, il se met en deux mots, *quel que*, et alors *quel*, adjectif, s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe, et *que*, conjonction, reste invariable :

Quels que soient les humains, il faut vivre avec eux. (GRESSER.)

423. — 2° Suivi d'un substantif, il s'écrit en un mot, *quelque* ; il est adjectif, et s'accorde en nombre avec ce substantif :

Princes, *quelques* raisons que vous me puissiez dire. (RACINE.)

424. — 3° Suivi d'un qualificatif (soit *adjectif*, soit *participe*, soit *adverbe*), *quelque* s'écrit également en un mot, mais alors il est adverbe, et conséquemment reste invariable : *QUELQUE puissants qu'ils soient, QUELQUE considérés que nous soyons ; QUELQUE adroitement qu'ils s'y prennent*. (Acad.)

425. — *Remarque.* Malgré l'adjectif placé après *quelque*, celui-ci varie lorsque l'adjectif est suivi d'un substantif ; exemple : *QUELQUES grandes richesses que vous possédiez*. Alors *quelque* se rapporte non à l'adjectif, mais au substantif ; il devient adjectif, et doit nécessairement s'accorder avec le substantif.

... *Quelques* vains lauriers que promette la guerre, On peut être héros sans ravager la terre. (BOILEAU.)

426. — *Quelque* ne doit pas être remplacé par *tel que*. Ains ne dites pas : *TEL QU'il soit ; TEL riche QUE vous soyez ; TELLES richesses QUE vous ayez* ; mais dites : *QUEL QU'il soit ; QUELQUE riche que vous soyez ; QUELQUES richesses que vous ayez*.

- | | |
|---|--|
| 421. Combien de manières d'écrire <i>quelque</i> ? | 424. Comment s'écrit <i>quelque</i> suivi d'un qualificatif ? |
| 422. Comment s'écrit <i>quelque</i> suivi d'un verbe ? | 425. <i>Quelque</i> , suivi d'un adjectif qualificatif, peut-il varier ? |
| 423. Comment s'écrit <i>quelque</i> suivi d'un substantif ? | 426. Par quelle expression ne doit-on pas remplacer <i>quelque</i> ? |

427. — *TOUT* est adjectif ou adverbe.

428. — *Tout* est adjectif, quand il signifie *chaque* ou *en totalité*, et s'accorde en genre et en nombre avec le substantif ou le pronom auquel il se rapporte : *TOUT homme, TOUTE femme, TOUS les hommes, TOUTES les femmes; NOUS sommes TOUS suiets à la mort.*

429. — *Tout* est adverbe et conséquemment invariable, lorsqu'il signifie *tout à fait, quelque*; dans ce cas il précède un adjectif, un participe ou un adverbe : *TOUT spirituels qu'ils sont; TOUT estimée qu'elle est; TOUT élégamment qu'elle est vêtue.*

430. — *Exception.* *Tout*, quoique adverbe, varie quand l'adjectif ou le participe qui suit est féminin et commence par une consonne ou une *h* aspirée : *elle est TOUTE stupéfaite; TOUTE hardie qu'elle est; TOUTES spirituelles qu'elles paraissent; TOUTES détestées qu'elles sont.* C'est l'oreille qui exige alors la variabilité de *tout*.

Répétition des adjectifs déterminatifs.

431. — Les adjectifs déterminatifs, comme l'article, se répètent :

1° Devant chaque substantif : *CES officiers et CES soldats; SES oncles et SES tantes; VOTRE père et VOTRE mère.* D'où il suit qu'on ne peut pas dire : *ces officiers et soldats; ses oncles et tantes; vos père et mère.*

2° Devant deux adjectifs unis par *et*, lorsqu'ils ne qualifient pas le même substantif : *CES grandes et CES petites maisons; VOS bonnes et VOS mauvaises actions.* D'où il résulte qu'il ne faut pas dire, en parlant de maisons qui sont tout à la fois grandes et jolies, et d'actions qui sont en même temps bonnes et belles : *CES grandes et CES jolies maisons; VOS bonnes et VOS belles actions;* la grammaire exige : *ces grandes et jolies maisons; vos bonnes et belles actions.*

427. De quelle nature est le mot *tout* ?

428. Quand *tout* est-il adjectif ?

429. Quand *tout* est-il adverbe ?

430. Dans quel cas *tout*, adverbe, varie-t-il ?

431. Quand répète-t-on les adjectifs déterminatifs ?

CHAPITRE VI.

DES PRONOMS.

De leur emploi en général.

432. — Tout substantif employé dans un sens vague, c'est-à-dire sans article ni adjectif déterminatif, ne doit pas être représenté par un pronom, lorsque ce substantif indéterminé exprime avec le verbe ou la préposition qui précède une seule et même idée : de sorte que le verbe et le substantif indéterminé équivalent à un seul verbe, et que la préposition et le substantif indéterminé soient l'équivalent d'un adverbe. Ainsi on ne peut représenter par un pronom le substantif qui se trouve : 1° dans *faire grâce, faire réponse, faire peur, demander conseil, avoir pouvoir, avoir droit, avoir confiance, être en santé, entrer en campagne, etc.* attendu, que ces locutions répondent aux verbes *pardonner, répondre, effrayer, consulter, pouvoir, mériter, se porter bien, etc.*; 2° dans *avec honneur, avec politesse, etc.*, par la raison qu'ils sont pour *honorablement, poliment, etc.*

433. — D'où il suit qu'on ne doit pas dire : *Je vous fais GRACE et ELLE est méritée; quand on est en SANTÉ, il faut tout faire pour la conserver; il m'a reçu avec POLITESSE qui m'a charmé.* Il faut construire ces phrases de manière que le substantif soit déterminé, c'est-à-dire précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif, et dire, par exemple : *Je vous accorde VOTRE grâce, et elle est méritée; quand on possède LA santé, il faut tout faire pour la conserver; il m'a reçu avec UNE politesse qui m'a charmé.*

434. — Mais on dirait très bien : *En devenant capable d'ATTACHEMENT, on devient sensible à CELUI des autres (J.-J. Rousseau). Ils ne se nourrissent que de SANG, et ne désirent LE boire que dans le crâne de leurs ennemis (Lacépède);* par la raison que les substantifs *attachement* et *sang*, employés dans un sens indéterminé, ne forment pas une seule

432. Quand le substantif ne doit-il pas être représenté par un pronom ?

433. 434. Expliquez la règle ci-dessus par des exemples.

427. — *TOUT* est adjectif ou adverbe.

428. — *Tout* est adjectif, quand il signifie *chaque* ou *en totalité*, et s'accorde en genre et en nombre avec le substantif ou le pronom auquel il se rapporte : *TOUT homme, TOUTE femme, TOUS les hommes, TOUTES les femmes; NOUS sommes TOUS suiets à la mort.*

429. — *Tout* est adverbe et conséquemment invariable, lorsqu'il signifie *tout à fait, quelque*; dans ce cas il précède un adjectif, un participe ou un adverbe : *TOUT spirituels qu'ils sont; TOUT estimée qu'elle est; TOUT élégamment qu'elle est vêtue.*

430. — *Exception.* *Tout*, quoique adverbe, varie quand l'adjectif ou le participe qui suit est féminin et commence par une consonne ou une *h* aspirée : *elle est TOUTE stupéfaite; TOUTE hardie qu'elle est; TOUTES spirituelles qu'elles paraissent; TOUTES détestées qu'elles sont.* C'est l'oreille qui exige alors la variabilité de *tout*.

Répétition des adjectifs déterminatifs.

431. — Les adjectifs déterminatifs, comme l'article, se répètent :

1° Devant chaque substantif : *CES officiers et CES soldats; SES oncles et SES tantes; VOTRE père et VOTRE mère.* D'où il suit qu'on ne peut pas dire : *ces officiers et soldats; ses oncles et tantes; vos père et mère.*

2° Devant deux adjectifs unis par *et*, lorsqu'ils ne qualifient pas le même substantif : *CES grandes et CES petites maisons; VOS bonnes et VOS mauvaises actions.* D'où il résulte qu'il ne faut pas dire, en parlant de maisons qui sont tout à la fois grandes et jolies, et d'actions qui sont en même temps bonnes et belles : *CES grandes et CES jolies maisons; VOS bonnes et VOS belles actions;* la grammaire exige : *ces grandes et jolies maisons; vos bonnes et belles actions.*

427. De quelle nature est le mot *tout* ?

428. Quand *tout* est-il adjectif ?

429. Quand *tout* est-il adverbe ?

430. Dans quel cas *tout*, adverbe, varie-t-il ?

431. Quand répète-t-on les adjectifs déterminatifs ?

CHAPITRE VI.

DES PRONOMS.

De leur emploi en général.

432. — Tout substantif employé dans un sens vague, c'est-à-dire sans article ni adjectif déterminatif, ne doit pas être représenté par un pronom, lorsque ce substantif indéterminé exprime avec le verbe ou la préposition qui précède une seule et même idée : de sorte que le verbe et le substantif indéterminé équivalent à un seul verbe, et que la préposition et le substantif indéterminé soient l'équivalent d'un adverbe. Ainsi on ne peut représenter par un pronom le substantif qui se trouve : 1° dans *faire grâce, faire réponse, faire peur, demander conseil, avoir pouvoir, avoir droit, avoir confiance, être en santé, entrer en campagne, etc.* attendu, que ces locutions répondent aux verbes *pardonner, répondre, effrayer, consulter, pouvoir, mériter, se porter bien, etc.*; 2° dans *avec honneur, avec politesse, etc.*, par la raison qu'ils sont pour *honorablement, poliment, etc.*

433. — D'où il suit qu'on ne doit pas dire : *Je vous fais GRACE et ELLE est méritée; quand on est en SANTÉ, il faut tout faire pour la conserver; il m'a reçu avec POLITESSE qui m'a charmé.* Il faut construire ces phrases de manière que le substantif soit déterminé, c'est-à-dire précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif, et dire, par exemple : *Je vous accorde VOTRE grâce, et elle est méritée; quand on possède LA santé, il faut tout faire pour la conserver; il m'a reçu avec UNE politesse qui m'a charmé.*

434. — Mais on dirait très bien : *En devenant capable d'ATTACHEMENT, on devient sensible à CELUI des autres (J.-J. Rousseau). Ils ne se nourrissent que de SANG, et ne désirent LE boire que dans le crâne de leurs ennemis (Lacépède);* par la raison que les substantifs *attachement* et *sang*, employés dans un sens indéterminé, ne forment pas une seule

432. Quand le substantif ne doit-il pas être représenté par un pronom ?

433. 434. Expliquez la règle ci-dessus par des exemples.

et même idée avec les mots dont ils sont compléments, comme cela a lieu dans *faire grâce, faire peur, avec honneur, avec délicatesse, etc.*

435. — *Remarque.* Lorsque le génie de notre langue n'admet pas l'article ou un adjectif déterminatif avant le substantif, on prend un autre tour, et cette phrase : *Quand nous nous embarquâmes en MER, elle était paisible, doit être corrigée ainsi : Quand nous nous embarquâmes, la mer était paisible, attendu que le génie de la langue ne permet pas de dire : quand nous nous embarquâmes en LA mer.*

436. — Les pronoms ne doivent jamais être répétés avec des rapports différents, c'est-à-dire qu'ils ne doivent pas se rapporter tantôt à un objet, tantôt à un autre. On ne dira donc pas : *Samuel offrit son holocauste à Dieu, et IL lui fut si agréable, qu'IL lança au même instant la foudre contre les Philistins, parce que le premier il se rapporte à holocauste et le second à Dieu; ni : ON aperçoit dans cet ouvrage un certain mystère qu'ON tâche de vous cacher, attendu que le premier on se rapporte au lecteur et le second à l'auteur. Enfin, on ne dira pas non plus : J'ai lu avec plaisir cet ouvrage QUI a été composé par une personne QUI est versée dans les sciences QUI ont pour objet l'étude de la nature, le premier qui se rapportant à ouvrage, le second à personne et le dernier à sciences.*

437. — Le moyen de rendre ces phrases correctes, c'est de diminuer le nombre des rapports, en diminuant celui des pronoms, *Samuel offrit son holocauste, et DIEU le trouva si agréable qu'IL lança, etc. — Le LECTEUR aperçoit dans cet ouvrage un certain mystère qu'ON tâche, etc. — J'ai lu avec plaisir cet ouvrage composé par une personne versée dans les sciences QUI ont, etc.*

438. — Le pronom ne doit jamais être construit d'une manière équivoque. On ne dira donc pas : *Virgile a imité Homère dans tout ce qu'IL a de beau.* En effet, il semble se rapporter à Virgile et à Homère. Pour être correct, il faut dire : *Virgile a imité Homère dans tout ce que CELUI-CI a de beau; ou : Virgile, dans tout ce qu'il a de beau, a imité Homère.*

435. Que faut-il faire quand on ne peut employer ni l'article, ni un adjectif déterminatif avant le substantif?

436. Les pronoms peuvent-ils être ré-

pétés avec des rapports différents? 437. Que fait-on pour rendre ces phrases correctes?

438. Que remarque-t-on sur la construction du pronom?

439. — Le pronom prend, comme l'adjectif, le genre et le nombre du substantif auquel il se rapporte. Ainsi on dira d'un soldat, *il*; d'une troupe, *elle*; d'un livre, *le mien*; d'une lettre, *la mienne*; de plusieurs arbres, *ils, ceux-ci*; de plusieurs plantes, *elles, les miennes*; en donnant aux pronoms *il, elle, le mien, celui-ci, etc.*, le genre et le nombre des substantifs : *soldat, troupe, livre, etc.*, qu'ils représentent.

Des pronoms personnels.

440. — Les pronoms personnels employés comme *sujets* se placent avant le verbe :

*J'inventai des couleurs, j'armai la calomnie,
J'intéressai sa gloire, il trembla pour sa vie.*

441. — Excepté : 1° Lorsque l'on interroge. Dans les temps simples, ils se placent après le verbe, et dans les temps composés, entre l'auxiliaire et le participe :

*Par de stériles vœux pensez-vous m'honorer ?
Où suis-je ? qu'ai-je fait ? que dois-je faire encore ?*

2° Dans certaines phrases exclamatives : *Parle-t-il ! Est-il cruel !*

3° Lorsque le verbe est au subjonctif sans qu'aucune conjonction soit exprimée :

*Puissé-je de mes yeux y voir tomber la foudre !
Dussé-je, après dix ans, voir mon palais en cendre*
(CORNEILLE.)
(RACINE.)

4° Lorsque le verbe forme une proposition qui annonce qu'on rapporte les paroles de quelqu'un : *Je ne serai heureux, disait-IL, qu'autant que vous le serez.*

5° Lorsque le verbe est précédé de quelqu'un des mots aussi, peut-être, encore, toujours, en vain, du moins, au moins : *AUSSI est-IL votre ami; PEUT-ÊTRE avez-VOUS raison; EN VAIN prétendons-NOUS.*

442. — Cette dernière exception n'est pas de rigueur, car on peut dire également : *aussi IL est votre ami, — peut-être*

439. Le pronom s'accorde-t-il ?

440. Quelle place occupent les pronoms personnels employés comme

441. Quelles sont les cinq exceptions à cette règle ?

442. Cette dernière exception est-elle de rigueur ?

vous avez raison, etc.; mais alors l'expression ne semble pas avoir la même grâce ou la même énergie.

443. — Les pronoms personnels employés comme compléments se placent également avant le verbe :

Les ennemis des Juifs m'ont trahi, m'ont trompé!
... Je viens chercher Hermione en ces lieux,
La fléchir, l'enlever, ou mourir à ses yeux. (RACINE.)

444. — Cette règle donne lieu à deux exceptions :

1° Lorsqu'un verbe à l'infinitif est sous la dépendance d'un autre verbe, le pronom complément de l'infinitif peut se placer avant cet infinitif ou avant le verbe qui précède. On dit également : *Je viens vous chercher*, ou *je vous viens chercher*; — *tu trahis mes bienfaits, je veux LES redoubler*, ou *je LES veux redoubler*; — *le myrte ne doit SE cueillir qu'après la palme*.

2° Lorsque le verbe est à l'impératif, le pronom qui en est le complément s'énonce après le verbe :

Avant de m'avilir, ciel, ouvre-moi la tombe.
Pends-toi, brave Crillon, on a vaincu sans toi.

A moins que l'impératif ne soit accompagné d'une négation : *Ne m trompez pas*. (Acad.)

445. — *Première remarque*. S'il y avait deux impératifs unis par une des conjonctions *et*, *ou*, le pronom complément du dernier impératif pourrait le précéder. Ainsi au lieu de dire : *ou arrachez-moi le jour*; — *et repolissez-LE*, Laharpe a pu dire :

Laissez-moi cette chaîne, ou m'arrachez le jour,

et Boileau :

Polissez-le sans cesse, et le repolissez.

446. — *Deuxième remarque*. Quand un verbe à l'impératif a deux pronoms pour compléments, l'un direct et l'autre indirect, le complément direct s'énonce le premier : *donnez-le-moi*, *prêtez-le-lui*, *cédez-le-nous*.

443. Quelle est la place des pronoms personnels, employés comme compl. ?

444. Faites connaître les deux exceptions à cette règle.

44. Enest-il de même lorsqu'il y a deux impératifs unis par une des conjonctions *et*, *ou* ?

446. Quand un impératif a deux pronoms pour compléments, lequel énonce-t-on le premier ?

447. — On en excepte les pronoms compléments directs *moi*, *toi*, *le*, *la*, *les*, construits avec le complément indirect *y*. *envoyez-Y-MOI*, *promènes-Y-TOI*, *menez-Y-LE*, pour ne point dire : *envoyez-M'Y*, *promène-T'Y*, *menez-L'Y*.

Cependant il vaut mieux prendre un autre tour, et dire, par exemple, *envoyez-moi là*, *promène-toi là*, *menez-le dans ce lieu*.

448. — La répétition des pronoms personnels employés comme sujets est indispensable avant chaque verbe, quand les propositions sont liées par toute autre conjonction que *et*, *ou*, *ni*, *mais* : *NOUS détestons les méchants, parce que NOUS les craignons*. *IL est savant, quoiqu'IL soit bien jeune*.

Hors ce cas, c'est le goût, l'oreille et surtout le besoin d'être clair qu'il faut consulter. Ainsi on peut dire également : *JE dis et JE prétends*; *IL étudie et IL fait des progrès*; et : *je dis et prétends*; *il étudie et fait des progrès*.

449. — La répétition des pronoms personnels employés comme compléments est également indispensable avant chaque verbe à un temps simple.

Son visage odieux m'afflige et me poursuit. (RACINE.)
Il détourne les yeux, le plaint, et le révère. (IDEM.)

450. — Avant chaque verbe à un temps composé on a le choix de répéter ou de ne pas répéter les pronoms personnels compléments. On dit également bien : *il m'a estimé et moi aimé*, ou *il m'a estimé et aimé*; — *nous les avons attaqués et les avons vaincus*, ou *nous les avons attaqués et vaincus*.

451. — *Exception*. Il faut toujours répéter les pronoms personnels employés comme compléments, quand ces pronoms forment des compléments de nature différente : *il NOUS a récompensés, et NOUS a adressé des éloges*; phrase dans laquelle le premier *nous* figure comme complément direct, et le second comme complément indirect.

452. — Le pronom *nous*, employé pour *je* ou *moi*, exige tous ses correspondants au singulier; ainsi une seule personne devra dire, en parlant d'elle-même : *nous sommes DIGNE de sa confiance*; — *nous ne nous sommes pas CRU OBLIGÉ de lui répondre*.

447. Quels pronoms compléments directs sont exceptés ?

448. Quand la répétition des pronoms personnels sujets est-elle indispensable ?

449. Quand la répétition des pronoms personnels compléments

est-elle également indispensable ?

450. En est-il de même avec les

verbes à un temps composé ?

451. Quelle est l'exception à cette règle ?

452. Quand le pronom *nous* veut-il ses correspondants au singulier,

453. — Le pronom *soi* est toujours du nombre singulier, et se dit des personnes et des choses : *chacun pense à soi; l'aimant attire le fer à soi.*

454. — Appliqué aux personnes, il ne s'emploie qu'avec une expression vague, comme *on, chacun, personne, quiconque*, etc. : *ON doit rarement parler de soi.* QUICONQUE rapporte tout à soi n'a pas beaucoup d'amis (Acad.); ou avec un infinitif : *Ne vivre que pour soi, c'est être déjà mort.*

455. — *Remarque.* Quoiqu'il n'y ait pas dans la phrase une expression vague, comme *on, quiconque*, etc., les écrivains emploient *soi*, pour les personnes, quand il s'agit d'éviter une équivoque; et alors ce pronom se rapporte toujours au sujet du verbe : *En remplissant les volontés de son père, ce jeune homme travailla pour soi.* — Pour lui offrirait un sens touché : on ne saurait s'il représente le fils ou le père.

456. — Le pronom *leur* et les pronoms *lui, eux, elle, elles*, employés comme compléments indirects, ne s'appliquent qu'aux personnes et aux choses personnifiées.

En parlant des choses non personnifiées, on fait usage des pronoms *en, y*. Ainsi, au lieu de dire : *Cette maison menace ruine, n'approchez pas d'ELLE.* — *Ce cheval est méchant, ne LUI touchez pas.* — *Ces bâtiments n'étant pas assez grands, je LEUR ferai ajouter une aile*, on doit dire : *n'EN approchez pas, n'Y touchez pas, j'Y ferai ajouter*, etc.; ou bien on donne un autre tour à la phrase, si les pronoms *en* et *y* ne peuvent y entrer.

457. — Le pronom *le*, qui fait *la* au féminin et *les* au pluriel des deux genres, peut représenter un substantif ou un adjectif.

458. — Quand il représente un substantif ou un adjectif pris substantivement, le pronom s'accorde en genre et en nombre avec ce substantif ou cet adjectif pris substantivement :

Êtes-vous madame de Genlis ? — Je ne la suis pas.

Êtes-vous la mère de cet enfant ? — Je la suis.

Êtes-vous les ministres du roi ? — Nous les sommes.

Êtes-vous la malade ? — Je la suis.

Êtes-vous les mariés ? Nous les sommes.

453, 454. Faites connaître l'emploi du pronom *soi*.

455. La règle qui veut que *soi* se rapporte à une expression vague, quand il s'agit des personnes, est-elle toujours observée ?

456. Faites connaître l'emploi de *leur*, et de *lui, eux, elle, elles*, quand ils sont compléments indirects.

457, 458, 459. Faites connaître l'emploi du pronom *le*, représentant un substantif ou un adjectif.

459. — Quand il représente un adjectif ou un substantif pris adjectivement, le pronom est invariable, l'adjectif ne pouvant lui communiquer ni genre ni nombre (voy. n° 53) :

Madame, êtes-vous malade ? — Je le suis.

Messieurs, êtes-vous mariés ? — Nous le sommes.

Êtes-vous ministres ? — Nous le sommes.

Êtes-vous mère ? — Je le suis.

Des pronoms démonstratifs.

460. — On emploie le pronom *ce* pour *il, ils, elle, elles*, comme sujet d'une proposition dont l'attribut est un substantif ou un pronom : *Je lis et je relis la Fontaine : c'est mon auteur favori; c'est celui que je trouve le plus naturel.* — *Bien loin d'être des dieux, CE ne sont pas même des hommes (Fénelon).* C'est comme s'il y avait : *IL est mon auteur favori, IL est celui que je trouve le plus naturel, ILS ne sont pas même des hommes.* Cet emploi du pronom *ce*, généralement usité, conforme au génie de notre langue.

461. — Devant le verbe *être*, on emploie souvent le pronom *ce* pour donner à la phrase plus de clarté et de précision c'est pourquoi il est mieux d'employer ce pronom devant le verbe *être*, dans les trois cas suivants :

462. — *Première règle.* Lorsque la phrase commence par le pronom *ce* suivi d'un pronom relatif : *CE QUI est certain, C'EST que le monde est de travers (Fénelon).* *CE QUI importe à l'homme, C'EST de remplir ses devoirs (J. J. Rousseau).* *Ce qu'il y a de plaisant, C'EST qu'il ne croit pas se tromper (Molière).*

463. — *Remarque.* Lorsque, dans ce cas, le verbe *être* est suivi d'un substantif, l'emploi du pronom *ce* devant ce verbe est de rigueur si le substantif est pluriel : *Ce qu'on souffre avec le moins de patience, CE sont les injustices (Tb. Corneille);* et facultatif si le substantif est singulier : *Ce qui mérite le plus notre admiration est ou C'est la vertu.*

464. — *Deuxième règle.* Quand *ce* qui précède le verbe

460. Quand le pronom *ce* s'emploie-t-il pour *il, ils, elle, elles* ?

461. Pourquoi emploie-t-on souvent le pronom *ce* devant le verbe *être* ?

2. Faites connaître la première

règle sur l'emploi du pronom *ce* devant le verbe *être*.

463. Quelle est la remarque qui se rattache à cette règle ?

464. Faites connaître la seconde règle.

être figure comme attribut (*) et a une certaine étendue : *Le signe de la corruption des mœurs dans un État, c'est la multiplicité des lois. — Le plus beau présent qui ait été fait aux hommes, après la sagesse, c'est l'amitié* (la Rochefoucauld). *Le plus sûr moyen d'avoir des amis, c'est d'être bon et obligeant* (Marmontel).

465. — *Remarque.* Si l'attribut avait peu d'étendue, on pourrait ne pas exprimer le pronom *ce* devant le verbe *être*, et dire également bien : *La véritable noblesse EST ou C'EST la vertu. Le mobile de nos actions EST ou C'EST notre félicité* (Marmontel).

466. — *Troisième règle.* Quand le verbe *être* est précédé de deux ou plusieurs infinitifs, et suivi d'un substantif : *Étudier les anciens, lire les modernes, c'est sa principale occupation. Rire, boire, manger, dormir, c'est toute sa vie.*

467. — *Remarque.* S'il n'y avait qu'un infinitif, le pronom *ce* pourrait être ou ne pas être exprimé devant le verbe *être* : *Punir est un tourment, pardonner est un plaisir* (Chénier.) *Se plaire en tous lieux, c'est ou est le secret du sage.*

468. — L'emploi du pronom *ce* est indispensable devant le verbe *être*, lorsque ce verbe est précédé et suivi d'un infinitif :

Épargner les plaisirs, c'est les multiplier. (FONTENELLE.)
Obliger ceux qu'on aime, c'est s'obliger soi-même.

(COLIN D'HARLEVILLE.)

Voyager à pied, c'est voyager comme Thalès, Platon et Pythagore.
(J. J. ROUSSEAU.)

469. — CELUI, CEUX, CELLE, CELLES, expriment une idée

(*) On reconnaît que ce qui précède le verbe *être* figure comme attribut, quand on peut le placer après le verbe, et mettre avant celui-ci ce qui se trouve après. On peut dire : *La multiplicité des lois est le signe de la corruption des mœurs dans un État. — L'amitié est le plus beau présent qui ait été fait aux hommes.* Ainsi, *le signe de la corruption des mœurs dans un État, le plus beau présent qui ait été fait aux hommes*, figurent comme attribut.

- | | |
|--|---|
| 465. Quelle remarque accompagne cette règle ? | 468. Quand l'emploi de <i>ce</i> est-il indispensable devant le verbe <i>être</i> ? |
| 466. Faites connaître la 3 ^e règle. | 469. Faites connaître l'emploi des pronoms <i>celui, ceux, celle, celles</i> . |
| 467. Quelle remarque se rattache à cette règle ? | |

générale qui a besoin d'être restreinte, soit par un complément indirect :

Les défauts de Henri IV étaient ceux d'un homme aimable ;

soit par un pronom relatif placé immédiatement après :

Ceux qui font des heureux sont les vrais conquérants.

C'est pourquoi l'usage le plus général est de ne pas faire suivre immédiatement ces pronoms d'un adjectif ou d'un participe. Ainsi, au lieu de dire : *celle aimable, celle écrite*, il vaut mieux dire : *celle qui est aimable, celle qui est écrite*.

470. — Les grands écrivains du xvii^e et du xviii^e siècle ne se sont pas exprimés autrement ; et si l'on trouve des exemples contraires à cette règle dans quelques auteurs modernes, il faut considérer ces exemples comme des négligences de style que réprovent la grammaire et le bon goût.

471. — CELUI-CI, CELLE-CI, CECI, opposés à CELUI-LA, CELLE-LA, CELA, désignent les objets les plus proches, et celui-là, celle-là, cela, les objets les plus éloignés : *Voici deux maisons ; CELLE-CI (la plus proche) est la plus élégante, et CELLE-LA (la plus éloignée) est la plus commode.*

472. — Les objets dont on a parlé en dernier lieu, étant les plus proches, se représentent par *celui-ci, celle-ci, ceux-ci, celles-ci* ; ceux, au contraire, dont il a été question auparavant, étant les plus éloignés, se désignent par *celui-là, celle-là, ceux-là, celles-là* : *Le corps périt et l'âme est immortelle ; cependant on néglige CELLE-CI, et tous les soins sont pour CELUI-LA.*

Des pronoms possessifs.

473. — Les pronoms possessifs doivent toujours se rapporter à un substantif énoncé précédemment :

Tes discours trouveront plus d'accès que les miens. (RACINE.)

Les amis de ce pays-là valent bien, dit-on, ceux du nôtre. (LA FONT.)

Conséquemment, il est contre la grammaire, et nous dirons

- | | |
|---|--|
| 471. Quelle différence entre <i>celui-ci, celle-ci, ceci, et celui-là, celle-là, cela</i> ? | a parlé en dernier lieu et ceux dont il a été question en premier lieu ? |
| 472. Par lequel de ces pronoms représente-t-on les objets dont on | 473. Que remarquez-vous sur l'emploi des pronoms possessifs ? |

même contre le bon goût, de commencer ainsi une lettre : *J'ai reçu la vôtre en date du, etc.*, phrase dans laquelle la *vôtre* ne se rapporte à rien de ce qui précède; pour être correct, il faut dire : *j'ai reçu votre lettre, etc.*

Un mauvais usage des pronoms démonstratifs *celui-ci, celle-ci*, donne lieu à la même faute; ne dites donc pas : *CELLE-CI est pour vous informer que, etc.*; dites : *Cette lettre est pour vous informer.*

474. — Quand on dit : *LE MIEN et LE TIEN sont la source de TOUTES les querelles* (la Rochefoucauld); *il n'y a rien DU NÔTRE; LES VÔTRES se sont bien battus* (Académie), les pronoms possessifs sont employés substantivement, et, dans ce cas, la règle qui précède ne leur est pas applicable.

Des pronoms relatifs.

475. — Le pronom relatif prend toujours le genre, le nombre et la personne de son antécédent : *moi QUI SUIS ESTIMÉ, toi QUI ES ESTIMÉ, lui QUI EST ESTIMÉ, elle QUI EST ESTIMÉE, nous QUI SOMMES ESTIMÉS, vous QUI ÊTES ESTIMÉS, etc.* Ainsi Molière n'aurait pas dû dire : *Ce n'est pas moi qui SE FERAIT prier*. L'antécédent de *qui* est *moi*; *qui* est donc de la première personne, et l'on doit dire : *qui ME FERAIT prier*, comme on dit : *je me ferais prier*.

476. — Remarque. L'adjectif, n'ayant par lui-même ni genre ni nombre, ne peut servir d'antécédent au pronom relatif; et au lieu de dire : *Nous étions deux qui étaient du même avis*, on doit dire : *Nous étions deux qui ÉTIIONS du même avis*, en donnant pour antécédent au pronom relatif le pronom auquel se rapporte l'adjectif; ici l'adjectif *deux* se rapporte à *nous*. — Il n'en serait pas de même si l'adjectif était précédé de l'article : cet adjectif, employé alors substantivement (82), deviendrait l'antécédent du pronom relatif. Dites donc : *Vous êtes le seul qui AIT réussi*, et non *qui AYEZ réussi*. Il résulte de cette remarque qu'on doit dire : *Nous sommes DEUX qui AVONS été récompensés, et Nous sommes les DEUX qui ONT été récompensés.*

474. Peut-on employer substantivement les pronoms possessifs *le mien, le tien, le sien*?

475. Faites connaître la règle sur

l'accord du pronom relatif avec son antécédent.

476. L'adjectif peut-il servir d'antécédent au pronom relatif?

477. — Le pronom relatif doit être rapproché autant que possible de son antécédent, pour que sa correspondance avec ce dernier ne soit ni louche ni équivoque. *Je chante ce HÉROS qui régna sur la France* (VOLT.). *La paresse est un VICE QUE les hommes surmontent difficilement* (MARMONTEL). *Le sénat attachait à Rome des ROIS DONT elle avait peu à craindre* (MONTESQ.). D'où il suit qu'on ne doit pas dire : *On trouve des maximes dans ces discours qui sont contraires à la morale. Il y a des lettres dans Pline dont le style est admirable*. Pour être correct, dites, en rapprochant les pronoms *qui, dont*, de leur antécédent *maximes, lettres* : *On trouve dans ces discours des maximes qui sont contraires à la morale. Il y a dans Pline des lettres dont le style est admirable.*

478. — Remarque. Les poètes s'écartent quelquefois de cette règle pour donner plus de force à leur langage par une inversion hardie :

La déesse, en entrant, qui voit la nappe mise. (BOILEAU.)

Phénix même en répond qui l'a conduite exprès. (RACINE.)

Un prince nous poursuit dont le fatal génie... (J. B. ROUSSEAU.)

479. — *Qui*, complément d'une préposition, ne peut se dire que des personnes et des choses personnifiées :

Phalante, à qui le désespoir donne encore un reste de force, élève les mains et les yeux vers le ciel. (FÉNÉLON.)

Rochers escarpés, à qui je me plains des maux que j'endure.

(MARMONTEL.)

Pour les choses non personnifiées, on remplace *qui* par *lequel, laquelle* : *L'étude A LAQUELLE je consacre mes loisirs; — le cheval SUR LEQUEL je suis monté, et non pas : L'étude A QUI je consacre mes loisirs; le cheval SUR QUI je suis monté.*

480. — Les poètes n'observent pas toujours cette règle.

Soutiendrez-vous un faix sous qui Rome succomba! (CORNILLÉ.)

Je pardonne à la main par qui Dieu m'a frappé. (VOLTAIRE.)

Cette licence s'explique par la difficulté de faire entrer dans un vers *sous lequel, par laquelle, duquel, etc.*, dont l'inélegance et le manque d'harmonie ne conviennent pas à la poésie. Dans la prose, ce serait plus qu'une licence, ce serait une faute.

477. Le pronom relatif doit-il être placé près de son antécédent?

478. Les poètes suivent-ils toujours rigoureusement cette règle?

479. Quel est l'emploi de *qui* complément d'une préposition?

480. Pourquoi les poètes n'observent-ils pas toujours cette règle?

481. — Les pronoms *qui, que, dont* se remplacent par *lequel, duquel*, pour éviter une équivoque. Ainsi, au lieu de dire : *J'ai vu le mari de votre sœur qui viendra me voir; je dois recevoir une lettre de mes enfants que j'attends avec impatience; la bonté de Dieu, dont je connais la grandeur, me rassure; on dira: LEQUEL viendra me voir; LAQUELLE j'attends avec impatience; DE LAQUELLE je connais la grandeur; attendu qu'on ne saurait si qui se rapporte à mari ou à sœur, que à lettre ou à enfants, et dont à bonté ou à Dieu.*

482. — *DONT* marque simplement la relation : la personne *DONT je parle*. *D'ON* exprime une idée d'extraction de sortie : *la ville d'ON je viens, le péril d'ON il est sorti.*

Il y a des animaux *dont* l'instinct approche de l'intelligence. (BUFFON.)

Vénus remonta dans un nuage *d'où* elle était sortie. (FÉNÉLON.)

483. — *Remarque.* Quand le verbe qui suit exprime l'idée d'être issu, d'être né, c'est *dont* et non pas *d'où* qu'il faut employer : *la famille DONT elle sort.* (Acad.)

Je jure par le ciel, qui me voit confondue,
Par ces grands Ottomans *dont* je suis descendue. (RACINE.)

484. — Les phrases suivantes présentent une mauvaise construction :

La pluralité des dieux est une chose *qu'on* ne peut s'imaginer *qui* ait été adoptée par des hommes de bon sens.

C'est un procès *qu'on* a cru *qu'on* perdrait.

C'est une entreprise *que* je ne puis croire *qui* réussira.

Ces *que, qui* en cascades rendent le sens obscur, en embarrassant la phrase de mots inutiles. Pour être correct et clair, il faut prendre un autre tour qui fasse disparaître dans chaque phrase un des mots *qui, que, et dire : La pluralité*

481. Pourquoi *qui, que, dont, se* remplacent-ils par *lequel, duquel*?

482. Quelle différence entre *dont* et *d'où*?

483. Quel est celui de ces deux mots qu'il faut employer quand

le verbe suivant exprime l'idée d'être issu, d'être né?

484. Pourquoi cette phrase est-elle mal construite : La pluralité des dieux est une chose qu'on ne peut s'imaginer qui ait été adoptée par des hommes de bon sens?

des dieux est une chose qu'on ne peut s'imaginer avoir été adoptée par des hommes de bon sens. — C'est un procès qu'on a cru perdre. — C'est une entreprise à la réussite de laquelle je ne puis croire.

Des pronoms indéfinis.

485. — *ON*, masculin et singulier de sa nature, devient féminin quand il s'applique spécialement à une femme et pluriel lorsque le sens indique évidemment qu'il désigne plusieurs personnes; alors l'adjectif et le participe qui se rapportent à *on* prennent la marque du féminin et du pluriel : *Quand ON est mariée, on n'est pas toujours maîtresse de ses actions. — ON n'est pas heureux, lorsqu'on s'aime tendrement et qu'on est séparés.*

486. — Au lieu de *on*, il vaut mieux employer *l'on* pour éviter certaines consonances désagréables, qui ont lieu principalement après *et, si, ou: et l'on dit, si l'on voit, ou l'on verra*. Cependant on doit faire usage de *on* devant *le, la, les, lui: et on le dit, si on la voit, ou on la verra*, pour éviter la répétition de l'articulation *l*.

487. — Au commencement d'une phrase on préfère généralement *on* à *l'on*, parce qu'alors il n'y a aucune mauvaise consonance à éviter.

488. — *Chacun*, précédé d'un pluriel, prend après lui tantôt *son, sa, ses*, et tantôt *leur, leurs*.

489. — *Chacun* prend *son, sa, ses* quand il est après le complément direct, ou que le verbe n'a pas de complément de cette nature :

Ils ont apporté leurs offrandes, *chacun* selon ses moyens
Les deux rois se sont retirés *chacun* dans sa tente.
Ils ont opiné *chacun* à son tour.

490. — *Chacun* prend *leur, leurs* lorsqu'il précède le complément direct :

Ils ont apporté *chacun* leurs offrandes.
Ils ont donné *chacun* leur avis.

185. Quand *on* devient-il féminin et pluriel?

186. Quand faut-il employer *l'on* au lieu de *on*?

187. Lequel, de *on* ou de *l'on* doit-on

préférer au commencement d'une phrase?

189. Quand *chacun* prend-il après lui, *son, sa, ses*?

190. Quand prend-il *leur, leurs*?

491. — *Personne* est pronom indéfini ou substantif.
 492. — *Personne*, pronom indéfini, a un sens vague, et s'emploie sans l'article, ni aucun adjectif déterminatif; alors il signifie *aucune personne, qui que ce soit*, et est masculin.

Personne n'est assez sot pour le croire.
 Il n'y a *personne* qui n'en soit *faché*.

493. — *Personne*, substantif, a un sens déterminé; il est accompagné de l'article ou d'un adjectif déterminatif, et est féminin :

Quelle est la *personne* assez *sotte* pour le croire ?
 Il n'y a pas une *personne* qui n'en soit *fachée*.

494. — *L'un et l'autre*, *les uns et les autres* éveillent simplement une idée de pluralité; *l'un l'autre*, *les uns les autres*, à l'idée de pluralité ajoutent celle de réciprocité. Ainsi, on dira de Racine et de Boileau : *L'UN ET L'AUTRE furent deux grands poètes; ils s'estimaient L'UN L'AUTRE*.

495. — *Remarque*. Quand il y a plus de deux personnes ou de deux objets, la réciprocité doit s'exprimer par *les uns les autres*, et non pas par *l'un l'autre* : *Mille soldats s'excitent LES UNS LES AUTRES au combat*.

CHAPITRE VII.

DU VERBE.

Du sujet. — De l'accord du verbe avec son sujet.

496. — Tout verbe à un mode personnel (*voy. n° 117*) doit avoir un sujet :

Celui qui met un frein à la fureur des flots,
 Sait aussi des méchants arrêter les complots. (RACINE.)

Dans cet exemple, il y a deux verbes à un mode personnel, et il y a deux sujets; le premier verbe, *mét*, a pour sujet *qui*, et le second, *sait*, a pour sujet *celui*. *Arrêter* n'a pas de sujet

491. De quelle nature est *personne* ?
 492. Quand est-il pronom indéfini ?
 493. Quand est-il substantif ?
 494. Quelle différence entre *l'un et l'autre* et *les uns les autres* ?
495. Comment s'exprime la réciprocité quand il s'agit de plus de deux personnes ou de deux objets ?
 496. A quel mode doit être un verbe pour avoir un sujet ?

parce qu'il est à un mode impersonnel. Il suit de là qu'on ne doit pas dire : *En quoi ce grand prince réussit parfaitement, FUT de réformer les mœurs de son peuple*, car *fut* est ici sans sujet; il faut dire : *LA CHOSE dans laquelle*, etc., et alors le verbe *fut* a pour sujet *la chose*.

497. — De même tout sujet doit avoir un verbe :

L'orgueil n'aveugle pas ceux que l'honneur éclaire. (GRESSET.)

Dans cet exemple, il y a deux sujets et deux verbes : *l'orgueil* est le sujet de *aveugle*, et *l'honneur* le sujet de *éclaire*. On ne dira donc pas avec un traducteur : *Je souhaiterais de voir vivre ces valeureuses légions, QUI, si elles n'étaient pas détruites, du moins la république romaine subsisterait encore*. Cette phrase renferme quatre sujets et trois verbes seulement : *ie*, premier sujet, a pour verbe *souhaiterais*; *elles*, second sujet, a pour verbe *étaient détruites*, et *la république*, troisième sujet, a pour verbe *subsisterait*. Le quatrième sujet, *qui*, n'a aucun verbe qui s'y rapporte, soit exprimé, soit sous-entendu. Pour faire disparaître cette irrégularité, il faut dire : *Je souhaiterais de voir vivre ces valeureuses légions; si elles n'étaient point détruites, du moins la république romaine subsisterait encore*; et alors il y a autant de verbes que de sujets.

498. — Le sujet d'un verbe ne doit pas être exprimé deux fois, quand un seul sujet suffit au verbe. Ainsi, *l'auteur de la Henriade* n'est pas à imiter quand il dit :

Louis, en ce moment, prenant son diadème,
 Sur le front du vainqueur il le posa lui-même.

Posa a pour sujet *Louis* et *il*, et il est évident que le verbe n'en exige qu'un : *Louis posa, il posa*; un de ces sujets est donc superflu, et conséquemment le poète aurait dû dire : *Louis, en ce moment, prenant son diadème, sur le front du vainqueur le posa lui-même*.

499. — Le verbe s'accorde en nombre et en personne avec son sujet :

Je plains l'homme accablé du poids de ses loisirs.
 O soleil ! *tu* PARAIS, *tu* SOURIS et *tu* CONSOLAS la terre.
 Souvent les richesses ATTIRENT les amis, et la pauvreté les ÉLOIGNE.

497. Peut-il y avoir un sujet sans verbe ?
 498. Un verbe peut-il avoir son sujet exprimé deux fois ?
 499. Comment s'accorde le verbe avec son sujet ?

491. — *Personne* est pronom indéfini ou substantif.
 492. — *Personne*, pronom indéfini, a un sens vague, et s'emploie sans l'article, ni aucun adjectif déterminatif; alors il signifie *aucune personne, qui que ce soit*, et est masculin.

Personne n'est assez sot pour le croire.
 Il n'y a *personne* qui n'en soit *faché*.

493. — *Personne*, substantif, a un sens déterminé; il est accompagné de l'article ou d'un adjectif déterminatif, et est féminin :

Quelle est la *personne* assez *sotte* pour le croire ?
 Il n'y a pas une *personne* qui n'en soit *fachée*.

494. — *L'un et l'autre*, *les uns et les autres* éveillent simplement une idée de pluralité; *l'un l'autre*, *les uns les autres*, à l'idée de pluralité ajoutent celle de réciprocité. Ainsi, on dira de Racine et de Boileau : *L'UN ET L'AUTRE furent deux grands poètes; ils s'estimaient L'UN L'AUTRE*.

495. — *Remarque*. Quand il y a plus de deux personnes ou de deux objets, la réciprocité doit s'exprimer par *les uns les autres*, et non pas par *l'un l'autre* : *Mille soldats s'excitent LES UNS LES AUTRES au combat*.

CHAPITRE VII.

DU VERBE.

Du sujet. — De l'accord du verbe avec son sujet.

496. — Tout verbe à un mode personnel (*voy. n° 117*) doit avoir un sujet :

Celui qui met un frein à la fureur des flots,
 Sait aussi des méchants arrêter les complots. (RACINE.)

Dans cet exemple, il y a deux verbes à un mode personnel, et il y a deux sujets; le premier verbe, *mét*, a pour sujet *qui*, et le second, *sait*, a pour sujet *celui*. *Arrêter* n'a pas de sujet

491. De quelle nature est *personne* ?
 492. Quand est-il pronom indéfini ?
 493. Quand est-il substantif ?
 494. Quelle différence entre *l'un et l'autre* et *les uns les autres* ?
495. Comment s'exprime la réciprocité quand il s'agit de plus de deux personnes ou de deux objets ?
 496. A quel mode doit être un verbe pour avoir un sujet ?

parce qu'il est à un mode impersonnel. Il suit de là qu'on ne doit pas dire : *En quoi ce grand prince réussit parfaitement, FUT de réformer les mœurs de son peuple*, car *fut* est ici sans sujet; il faut dire : *LA CHOSE dans laquelle*, etc., et alors le verbe *fut* a pour sujet *la chose*.

497. — De même tout sujet doit avoir un verbe :

L'orgueil n'aveugle pas ceux que l'honneur éclaire. (GRESSET.)

Dans cet exemple, il y a deux sujets et deux verbes : *l'orgueil* est le sujet de *aveugle*, et *l'honneur* le sujet de *éclaire*. On ne dira donc pas avec un traducteur : *Je souhaiterais de voir vivre ces valeureuses légions, QUI, si elles n'étaient pas détruites, du moins la république romaine subsisterait encore*. Cette phrase renferme quatre sujets et trois verbes seulement : *ie*, premier sujet, a pour verbe *souhaiterais*; *elles*, second sujet, a pour verbe *étaient détruites*, et *la république*, troisième sujet, a pour verbe *subsisterait*. Le quatrième sujet, *qui*, n'a aucun verbe qui s'y rapporte, soit exprimé, soit sous-entendu. Pour faire disparaître cette irrégularité, il faut dire : *Je souhaiterais de voir vivre ces valeureuses légions; si elles n'étaient point détruites, du moins la république romaine subsisterait encore*; et alors il y a autant de verbes que de sujets.

498. — Le sujet d'un verbe ne doit pas être exprimé deux fois, quand un seul sujet suffit au verbe. Ainsi, *l'auteur de la Henriade* n'est pas à imiter quand il dit :

Louis, en ce moment, prenant son diadème,
 Sur le front du vainqueur il le posa lui-même.

Posa a pour sujet *Louis* et *il*, et il est évident que le verbe n'en exige qu'un : *Louis posa, il posa*; un de ces sujets est donc superflu, et conséquemment le poète aurait dû dire : *Louis, en ce moment, prenant son diadème, sur le front du vainqueur le posa lui-même*.

499. — Le verbe s'accorde en nombre et en personne avec son sujet :

Je plains l'homme accablé du poids de ses loisirs.
 O soleil ! *tu* PARAIS, *tu* SOURIS et *tu* CONSOLAS la terre.
 Souvent les richesses ATTIRENT les amis, et la pauvreté les ÉLOIGNE.

497. Peut-il y avoir un sujet sans verbe ?
 498. Un verbe peut-il avoir son sujet exprimé deux fois ?
 499. Comment s'accorde le verbe avec son sujet ?

500. — Lorsque le sujet se compose de deux ou plusieurs substantifs ou pronoms, le verbe se met au pluriel et s'accorde avec la personne qui a la priorité, si les mots formant le sujet sont de différentes personnes. La première personnes a la priorité sur la seconde, et celle-ci sur la troisième.

Plus loin le tambour, le fifre et la trompette
Font entendre des airs que le vallon répète. (SAINT-LAMBERT.)

Tôt ou tard la vertu, les grâces, les talents,
Sont vainqueurs des jaloux et vengés des méchants. (GRESSET.)

Nabal et moi admirions la bonté des dieux, qui ont un soin si touchant de ceux qui hasardent tout pour la vertu. (FÉNELON.)

Toi et lui vous êtes heureux. (BONIFACE.)

EXCEPTIONS.

501. — Quand plusieurs substantifs ou plusieurs pronoms composent le sujet, le verbe s'accorde avec le dernier substantif ou avec le dernier pronom.

502. — 1° Lorsque les mots formant les sujets sont synonymes : *Son courage, son intrépidité* ÉTONNE les plus braves.

Le noir venin, le fiel de leurs écrits
N'excite en moi que le plus froid mépris. (COLARDEAU.)

La raison en est qu'il n'y a qu'une seule et même idée, quoiqu'il y ait plusieurs substantifs; puisqu'il y a unité dans l'esprit, il doit y avoir unité dans les mots. (Voy. l'emploi de *et* aux Observations particulières.)

503. — 2° Quand les mots composant le sujet sont unis par la conjonction *ou* : *La faiblesse ou l'inexpérience* nous FAIT commettre bien des fautes.

Le bien ou le mal se moissonne,
Selon qu'on sème le mal ou le bien. (LAMOignon.)

Choisissez ; l'un ou l'autre achèvera mes peines. (CORNEILLE.)

La conjonction *ou* donne l'exclusion à l'un des deux sujets, et l'accord a lieu avec le dernier, comme frappant le plus l'esprit.

504. — Cependant, si les mots unis par *ou* sont de différentes personnes, l'usage demande que le verbe se mette au pluriel et qu'il s'accorde avec la personne qui a la priorité :

500. Comment l'accord a-t-il lieu quand le sujet se compose de deux ou de plusieurs substantifs ou pronoms ?

501, 502, 503, 504, 505, 506. Quand plusieurs substantifs ou pronoms composent le sujet, dans quel cas le verbe s'accorde-t-il avec le dernier, et pourquoi ?

Vous ou *moi* PARLERONS; *vous* ou *votre frère* VIENDREZ.

505. — 3° Quand les mots composant le sujet sont placés par gradation : *Ce sacrifice, votre intérêt, votre honneur, Dieu* L'EXIGE.

Le motif de cette exception est que, dans toute gradation, le dernier mot est l'expression dominante, celle qui efface toutes les autres pour attirer sur elle l'attention. En effet, l'intérêt s'efface devant l'honneur; l'honneur humain devant Dieu. Dieu seul reste, et seul fait la loi au verbe. (Voy. l'emploi de *et* aux Observations particulières.)

506. — 4° Lorsque les mots formant le sujet renferment une expression qui réunit en elle tous les mots qui précèdent, comme *tout, rien, personne*.

Le temps, les biens, la vie, *tout* EST à la patrie. (GRESSET.)
Voisins, amis, parents, *chacun* PRÉFÈRE son intérêt à celui de tout autre. (LEMARE.)

Ces sortes de phrase sont elliptiques, c'est comme s'il y avait : *Le temps, les biens, la vie* SONT à la patrie, *tout* est à la patrie. *Voisins, amis, parents* PRÉFÈRENT leur intérêt à celui de tout autre, *chacun* préfère son intérêt à celui de tout autre.

507. — Dans ces deux derniers cas (505, 506), l'adjectif qualificatif suit la même loi que le verbe : *Le fer, le bandeau, la flamme* est toute PRÊTE (RACINE). *La fortune, les honneurs, la gloire, tout* fut digne de lui. (LAHARPE.)

Remarques sur l'application de la règle qui a pour objet l'accord du verbe avec le sujet (499).

508. — Première remarque. Quand deux sujets, substantifs ou pronoms, sont unis par une des conjonctions *comme, de même que, ainsi que, aussi bien que*, le verbe s'accorde avec le premier sujet, le second sujet appartenant à un verbe sous-entendu :

L'enfer, *comme* le ciel, prouve un Dieu juste et bon.
La vertu, *ainsi que* le savoir, a son prix.

C'est comme s'il y avait :

L'enfer prouve un Dieu juste et bon, *comme* le ciel prouve un Dieu juste et bon.

a vertu a son prix, *ainsi que* le savoir a son prix.

509. — L'adjectif suit également cette règle : *L'autruche* a la tête, *ainsi que* le cou, GARNIE de duvet. (BUFFON.)

507. Dans ces deux derniers cas, l'adj. qualificatif suit-il la même loi ?

508. Quand le verbe s'accorde-t-il avec le premier sujet ?

509. Quelle autre partie du discours est soumise à cette règle ?

510. — *Deuxième remarque.* La locution *l'un et l'autre*, exprimant la pluralité, demande le verbe au pluriel :

L'un et l'autre à ces mots ont levé le poignard. (RACINE.)

511. — *Troisième remarque.* Ni l'un ni l'autre, et tout sujet dont les parties sont unies par la conjonction *ni*, exigent aussi le verbe au pluriel : *J'ai lu vos deux discours : ni l'un ni l'autre ne sont bons.* (Fabre.)

Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux. (LA FONTAINE.)

512. — *Exception.* Quand un des mots unis par *ni* peut seul faire l'action exprimée par le verbe, celui-ci se met au singulier : *Ni l'un ni l'autre n'obtiendra le prix.* *Ni M. le duc, ni M. le cardinal ne sera nommé ambassadeur à Saint-Petersbourg.* (Fabre.)

513. — *Quatrième remarque.* Après deux ou plusieurs infinitifs employés comme sujets, le verbe se met au pluriel : *VIVRE et JOUIR SERONT pour lui la même chose* (J. J. Rousseau). *ÊTRE né grand et VIVRE en chrétien n'ont rien d'incompatible* (Mass.). *LIRE trop et LIRE trop peu SONT deux défauts* (Lemare).

514. — On trouve dans les auteurs des exemples du verbe *être* au singulier après plusieurs infinitifs employés comme sujets : *Bien écouter et bien répondre est une des plus grandes perfections qu'on puisse avoir dans la conversation* (LA ROCHEFOUCAULD). *Le fuir et le bannir est tout ce que je puis* (CAMPISTRON). Le pluriel doit être préféré comme plus exact, et plus conforme à l'usage généralement adopté.

515. — Malgré les infinitifs qui précèdent, le verbe *être* se met au singulier lorsqu'il est précédé immédiatement du pronom *ce* : *Boire, manger, dormir, c'est toute son occupation.*

Le pronom *ce*, second sujet employé par pléonasm (*), est destiné à rappeler les infinitifs qui précèdent, et à donner à la phrase plus de clarté, de précision et de force. Le verbe s'accorde avec ce pronom, par la raison qu'il est le dernier sujet énoncé, celui sur lequel s'arrête principalement l'attention.

(*) *Pléonasm* signifie emploi de mots surabondants.

510. A quel nombre met-on le verbe après l'un et l'autre employé comme sujet ?

511. Ni l'un ni l'autre est-il dans le même cas ?

512. Quelle est l'exception ?

513. A quel nombre met-on le verbe

après deux ou plusieurs infinitifs employés comme sujets ?

514. Les auteurs suivent-ils tous jours cette règle ?

515. Quand met-on le verbe au singulier, malgré les infinitifs qui précèdent ?

516. — *Cinquième remarque.* Le verbe *être* précédé de *ce* ne se met au pluriel que lorsqu'il est suivi d'une troisième personne du pluriel : *Ce SONT les vices qui dégradent l'homme ; ce SONT eux qui le rendent malheureux.*

L'honneur parlé, il suffit : ce sont là mes oracles. (RACINE.)

On dira donc avec le verbe *être* au singulier : *C'EST le travail et l'application ; c'EST nous qui...*, *c'EST vous qui...*, parce qu'aucun de ces mots, *le travail, l'application, nous, vous*, ne forme une troisième personne du pluriel.

517. — *Sixième remarque.* Le verbe précédé d'un collectif qui a pour complément la préposition *de* et un substantif, s'accorde avec celui de ces deux mots (collectif ou substantif) qui frappe le plus l'attention, c'est-à-dire celui auquel on attribue principalement l'action ou l'état exprimé par le verbe. Exemples :

La moitié des passagers n'avait pas la force de s'inquiéter du danger. (VOLTAIRE.)

Accord du verbe avec la *moitié*, attendu que l'action exprimée par le verbe a rapport à ce collectif et non au substantif qui suit : en effet, ce ne sont pas les passagers, mais la moitié d'entre eux qui n'avait pas la force de s'inquiéter du danger.

Un grand nombre d'oiseaux faisaient résonner ces bocages de leurs doux chants. (FÉNELON.)

Accord du verbe avec le substantif *oiseaux*, par la raison que l'action exprimée par le verbe *faire* est attribuée à ce substantif, et non au collectif ; ce sont les oiseaux, et non le nombre, qui faisaient résonner ces bocages.

La quantité de fourmis était si grande, que la récolte fut détruite.

Accord du verbe avec *la quantité*, attendu que l'état exprimé par le verbe *être* et l'adjectif *grande* convient à ce collectif, et non au substantif qui suit : c'est la quantité qui était grande, et non les fourmis.

Une nuée de barbares désolèrent le pays. (Académie.)

Accord du verbe avec le substantif *barbares*, parce que l'action exprimée par le verbe *désoler* est plus en rapport avec

516. Quand le verbe *être* précédé de *ce* se met-il au pluriel ?

517. Quelle règle d'accord suit le verbe précédé d'un collectif ?

ce substantif qu'avec le collectif *nuée* : en effet, ce sont les barbares qui désolèrent le pays, et non la nuée.

Enfin, on dira avec le verbe au singulier : *Cette foule d'enfants ENCOMBRAIT la rue*, parce que l'action *q'encombrer* est plus en rapport avec *foule* qu'avec *enfants*; avec le verbe au pluriel : *Une foule d'enfants COURAIENT dans la rue*, attendu que l'action de *courir* convient mieux aux *enfants* qu'à la *foule*; avec le verbe au singulier : *Un déluge de pleurs INONDAIT son visage*, par la raison que l'action *d'inonder* est plus en rapport avec *déluge* qu'avec *pleurs*; avec le verbe au pluriel : *Une quantité de pleurs COUVRAIENT son visage*, attendu que l'action de *couvrir* convient mieux à *pleurs* qu'à *quantité*.

518. — Ce qui précède étant bien compris, on concevra facilement que, lorsqu'il y a deux verbes dans une phrase, l'un de ces verbes peut être en rapport avec le collectif, et l'autre avec le substantif complément du collectif :

La totalité des marchandises qui nous ont été expédiées est arrivée à bon port.

La moitié des troupes qui firent la guerre périt de misère.
La plus grande partie du bois qui a été coupé n'a pas été brûlée.
Le tiers des livres qui parurent ne fut pas vendu.

519. — Quand l'action ou l'état exprimé par le verbe peut être attribué également au collectif et au substantif qui suit, ce qui a lieu très fréquemment, l'usage le plus général est de faire accorder le verbe avec le collectif, s'il est *général*, et avec le substantif qui suit, si le collectif est *partitif* :

La totalité des hommes redoute la mort. (BUFFON.)

Une foule de soldats s'aperçurent que ceux qui avaient été tués étaient tous Romains. (VERTOT.)

La multiplicité des chefs mit parmi les Phéniciens une confusion qui accéléra leur perte. (BARTHELEMY.)

Une troupe de nymphes couronnées de fleurs nageaient en foule derrière le char. (FENELON.)

520. — La raison de cet accord est facile à comprendre : le collectif général, exprimant un nombre total, un nombre déterminé, fixe principalement l'attention : c'est l'idée dominante. Le collectif parti-

518. Lorsqu'une phrase renferme deux verbes, ceux-ci doivent-ils se rapporter tous les deux au collectif ou au substantif qui suit?

519. Comment l'accord a-t-il généralement lieu quand le verbe exprime une action ou un état qui peut s'attribuer également au collectif et au substantif qui suit?

520. Quelle est la raison de cet accord?

tif, au contraire, ne marquant qu'une partie, qu'un nombre indéterminé, n'est, pour ainsi dire, qu'accessoire, et c'est sur le substantif qui suit que s'arrête l'attention.

521. — Lorsque le collectif est exprimé par la *plupart* ou par un adverbe de quantité, comme *beaucoup*, *peu*, *assez*, *infinitement* etc., l'accord du verbe a toujours lieu avec le substantif placé après la *plupart* ou après l'adverbe de quantité : *La plupart du monde PRÉTEND*; *la plupart de ses amis l'ABANDONNÈRENT* (Acad.); *beaucoup d'hommes SONT imprudents*; *peu de gens CONNAISSENT le prix du temps*; *assez de pays ONT ÉTÉ ravagés par la guerre*.

Seigneur, tant de bontés ont lieu de me confondre. (RACINE.)
Jamais tant de beauté fut-elle couronnée? (IDEM.)

522. — Souvent le substantif complément des collectifs *beaucoup*, *peu* et la *plupart* est sous-entendu, et alors l'accord du verbe se fait avec ce substantif comme s'il était exprimé : *La plupart SONT sujets à des infirmités*, c'est-à-dire *la plupart des hommes sont sujets à des infirmités*. *Beaucoup AIMENT le jeu*, *peu TRAVAILLENT avec ardeur*, c'est-à-dire *beaucoup d'enfants aiment le jeu*, *peu d'enfants travaillent avec ardeur*.

523. — Il est à remarquer que l'adjectif qualificatif précédé d'un collectif est soumis aux mêmes règles que le verbe : *Une troupe de jeunes filles TIMIDES et INQUIÈTES*; — *la totalité des enfants*, INCAPABLE *de prévoyance*, ne voit que le présent.

524. — Le pronom relatif prenant le nombre et la personne de son antécédent, il résulte de là que tout verbe qui a pour sujet le pronom relatif *qui* s'accorde avec ce pronom en nombre et en personne, comme il s'accorderait avec l'antécédent de ce pronom. Exemples :

L'homme et la femme qui travaillent;
Cette réserve, cette retenue qui nous charme;
Cette faiblesse ou cette indifférence qui étonne;
C'est vous ou moi qui répondrons;
C'est votre intérêt, votre honneur, Dieu qui exige ce sacrifice;
C'est votre temps, votre fortune, votre vie, tout, qui est dû à la patrie;

521. Avec la plupart, beaucoup, peu, assez, etc., comment se fait l'accord du verbe?

522. En est-il de même quand le complément de beaucoup, peu, la plupart, etc., est sous-entendu?

523. Qu'y a-t-il à remarquer sur l'adjectif qualificatif précédé d'un collectif?

524. Comment s'accorde le verbe qui a pour sujet le pronom relatif qui?

C'est l'un et l'autre qui méritent des éloges ;
 Ce n'est ni l'un ni l'autre qui sont coupables ;
 Ce n'est ni la fortune ni le rang qui font le bonheur ;
 Ce n'est ni l'un ni l'autre qui est mon père ;
 Cette multitude de vices qui dégrade l'espèce humaine ;
 Une foule de soldats qui combattent vaillamment.

Dans ces phrases, le verbe doit s'écrire comme s'il y avait :
l'homme et la femme TRAVAILLENT ; cette réserve, cette retenue nous CHARME ; cette faiblesse ou cette indifférence ÉTONNE ; vous ou moi RÉPONDONS ; votre intérêt, votre honneur, Dieu EXIGE ce sacrifice ; votre temps, votre fortune, votre vie, tout EST DU à la patrie ; l'un et l'autre MÉRITENT des éloges ; ni l'un ni l'autre ne SONT coupables ; ni la fortune ni le rang ne FONT le bonheur ; ni l'un ni l'autre n'EST mon père ; cette multitude de vices DÉGRADE l'espèce humaine ; une foule de soldats COMBATTENT vaillamment.

Complément des verbes.

525. — Un verbe ne peut avoir deux compléments directs
 Aussi a-t-on blâmé ce vers de Racine :

Ne vous informez pas ce que je deviendrai,

dans lequel *vous* et *ce* figurent comme compléments directs du verbe *informez*. La grammaire exige : *Ne vous informez pas de CE que je deviendrai*, et alors *informez* n'a plus pour complément direct que *vous*, de ce étant un complément indirect.

526. — Un verbe ne doit pas avoir deux compléments indirects pour exprimer le même rapport. Ne dites donc pas : *C'est à VOUS A QUI je parle, c'est DE VOUS DONT il s'agit, c'est A LA VILLE OU je vais.*

Pour faire ressortir le vice de ces phrases, il suffit de supprimer *c'est*, qui ne sert qu'à rendre plus sensible ce qu'on dit : *je parle A VOUS, A QUI ; il s'agit DE VOUS, DONT ; je vais à la ville, A LAQUELLE*, car où est l'équivalent de *à laquelle*. Puisqu'il n'y a qu'un verbe, il est évident qu'il n'y a qu'un rapport à exprimer, et que, ce rapport étant énoncé par *à vous, de vous, à la ville*, les compléments *à qui, dont, où*, sont complètement inutiles, et conséquemment employés abusive-

525. Pourquoi ne dit-on pas : *Ne vous informez pas ce que je deviendrai ?*
 526. Expliquez pourquoi cette phrase : *C'est à vous à qui je parle, est incorrecte.*

ment. Au lieu d'exprimer ce rapport inutile, il faut lier les deux propositions l'une à l'autre, et c'est à quoi sert la conjonction *que*. Dites donc : *C'est à vous QUE je parle, c'est de vous QU'il s'agit, c'est à la ville QUE je vais.*

527. — Il ne faut pas donner à un verbe un autre complément que celui qu'il exige : par exemple, *nuire, parler, pardonner*, demandent un complément indirect, car on dit : *nuire à quelqu'un, parler à quelqu'un, pardonner à quelqu'un*. Il ne faut donc pas dire : *Ils se sont nuï les uns LES AUTRES ; ils se sont parlé l'un L'AUTRE ; tout coupables qu'ils sont, je LES ai pardonnés ; dites : Ils se sont nuï les uns AUX AUTRES ; ils se sont parlé l'un A L'AUTRE ; JE LEUR ai pardonné*. De même on dira : *L'amitié qui les unit l'un A L'AUTRE, qui les lie l'un A L'AUTRE, et non pas qui les unit l'un L'AUTRE, qui les lie l'un L'AUTRE.*

528. — Quand deux verbes ne veulent pas le même complément, c'est-à-dire quand l'un veut un complément direct et l'autre un complément indirect, il faut donner à chacun le complément qui lui convient :

Il attaqua la ville et s'en empara.

Il attaqua et s'empara de la ville serait incorrect ; car *de la ville*, complément indirect de *s'empara*, ne saurait convenir à *attaqua*, qui veut un complément direct.

529. — La même chose a lieu lorsque deux verbes exigent des compléments indirects marqués par des prépositions différentes. Ainsi on dira : *Un grand nombre de vaisseaux entrent DANS ce port, et EN sortent tous les mois*, et non pas : *entrent et sortent de ce port*, attendu qu'on dit *entrer DANS et sortir DE*.

530. — Lorsqu'un verbe a deux compléments de nature différente, c'est-à-dire un complément direct et un complément indirect, le plus court doit être placé le premier.

Il faut opposer un maintien stoïque aux propos et aux injures des méchants.

Les hypocrites parent des dehors de la vertu les vices les plus honteux et les plus décriés.

527. Quel complément ne faut-il pas donner à un verbe ?

528. Que faut-il faire quand deux verbes ne veulent pas le même complément ?

529. La même chose a-t-elle lieu

quand les deux verbes exigent des compléments marqués par des prépositions différentes ?

530. Quel complément place-t-on le premier quand il y en a un direct et un indirect ?

531. — Si les compléments sont d'égale longueur, le complément direct se place le premier : *Les Français vainquirent les Espagnols à Villaviciosa.*

532. — Il faut éviter de placer les compléments indirects de manière qu'ils donnent lieu à une équivoque. On ne dira donc pas : *Croyez-vous pouvoir ramener ces esprits égarés PAR LA DOUCEUR ? Les maîtres qui grondent ceux qui les servent AVEC EMPORTEMENT, sont les plus mal servis.* Il faut dire : *Croyez-vous pouvoir ramener PAR LA DOUCEUR ces esprits égarés ? — Les maîtres qui grondent AVEC EMPORTEMENT ceux qui les servent, sont les plus mal servis.*

533. — Lorsque le complément d'un verbe renferme plusieurs parties unies par une des conjonctions *et, ni, ou*, ces parties doivent être exprimées par des mots de même espèce, c'est-à-dire qu'alors les conjonctions *et, ni, ou*, ne doivent unir qu'un substantif à un substantif, un verbe à un verbe, une proposition à une proposition, etc. De là, les phrases suivantes sont incorrectes :

Il aime le jeu et à étudier.

Ils se plaisent au spectacle ou à se promener.

Il n'est pas nécessaire d'apprendre à tirer de l'arc, ni le maniement du javelot.

Je crois vos raisons excellentes, et que vous le convaincrez.

Il faut : *Il aime le jeu et l'étude ; — ils se plaisent au spectacle ou à la promenade ; il n'est pas nécessaire d'apprendre à tirer de l'arc, ni à manier le javelot ; — je crois que vos raisons sont excellentes, et que vous le convaincrez.*

534. — Les verbes passifs forment leur complément à l'aide d'une des prépositions *de* et *par* : ils prennent *de* quand ils expriment un sentiment, une passion, en un mot un mouvement de l'âme, et *par* lorsqu'ils signifient une action à laquelle l'esprit ou le corps a seul part : *L'honnête homme est estimé de tout le monde. — Une grande partie de la terre a été conquise par les Romains.*

535. — Remarque. Cependant, au lieu de la préposition *de*, l'usage permet d'employer *par*, pour éviter plusieurs *de* : *Votre conduite a été approuvée d'une commune voix par toutes les personnes sages et éclairées.* (WAILLY.)

531. Les compléments étant d'égale longueur, lequel place-t-on le premier ?

532. Que doit-on éviter en plaçant les compléments indirects ?

533. Pour quelle raison ne dit-on

pas : *il aime le jeu et à étudier* ? 534. Comment les verbes passifs forment-ils leur complément ?

535. Après un verbe passif peut-on employer *par* au lieu de la préposition *de* ?

EMPLOI DES AUXILIAIRES.

536. — Le verbe *avoir* marque l'action : *il a aimé* ; le verbe *être*, l'état : *il est aimé* ; d'où il résulte :

537. — 1° Que la plupart des verbes neutres, exprimant une action, se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir* : *j'ai succédé, il a régné, nous avons dormi, vous aviez marché, il a paru, ils ont péri*, etc.

538. — Excepté : *aller, arriver, choir, décéder, mourir, naître, tomber, venir*, et les composés *devenir, parvenir, revenir*, qui prennent l'auxiliaire *être*, quoique l'action qu'ils expriment exige le verbe *avoir* ; mais l'usage en a décidé autrement.

539. — 2° Qu'un certain nombre de verbes neutres, comme *accourir, disparaître, croître, cesser, monter, descendre, entrer, sortir, passer, partir, grandir, déchoir, échoir, empirer, vieillir*, etc., prennent tantôt *avoir* et tantôt *être* : *avoir*, lorsque c'est l'action que le verbe exprime que l'on a en vue, et *être*, quand l'état est l'idée principale que l'on veut exprimer. Ce sont les circonstances dont le verbe est accompagné qui indiquent le plus souvent lequel de ces deux points de vue on envisage. Ainsi je dirai avec *avoir* : *Elle a disparu subitement ; la fièvre a cessé hier ; la rivière a monté rapidement ; le baromètre a descendu de plusieurs degrés en peu d'heures ; il a passé en Amérique en tel temps ; le trait a parti avec impétuosité* (Académie) ; et avec le verbe *être* : *Elle est disparue depuis quinze jours ; la fièvre est cessée depuis quelque temps ; il est monté, il est descendu depuis une heure ; les chaleurs sont passées maintenant ; les troupes sont parties pour six mois* (Académie).

540. — Remarque. Plusieurs de ces verbes s'emploient quelquefois activement, c'est-à-dire avec un complément direct, et alors ils prennent, comme les verbes actifs, l'auxiliaire *avoir* : *on les a descendus ; il a monté l'escalier ; on l'a sorti d'une affaire désagréable ; j'ai passé la nuit sans dormir.* (Académie.)

536. Que marquent le verbe *avoir* et le verbe *être* ?

537. Quel auxiliaire prennent la plupart des verbes neutres ?

538. Quels verbes neutres prennent, par exception, le verbe *être* ?

539. Quels sont les verbes neutres qui prennent tantôt le verbe *avoir*, tantôt le verbe *être*, et dans quel cas ?

540. Quelques-uns de ces verbes s'emploient-ils activement ?

541. — Quelques verbes neutres changent d'auxiliaire en changeant d'acception.

542. — *Convenir*, dans le sens d'être convenable, prend *avoir*; et être dans le sens de demeurer d'accord : Cette maison m'a convenu, et je suis convenu du prix. (Acad.)

543. — *Demeurer* prend le verbe *avoir*, dit l'Académie, quand il a le sens d'habiter : Il a demeuré à Madrid (Acad.); ou qu'il signifie employer du temps à : Il a demeuré une heure à faire cela (Acad.). — Dans toute autre acception, *demeurer* prend le verbe être : Il est demeuré en chemin; où en est-il demeuré de son travail? (Acad.)

544. — On dit : Cette faute m'est échappée, pour signifier qu'on l'a faite par inadvertance; et : Elle m'a échappé, pour faire entendre qu'on ne l'a pas remarquée.

545. — *Expirer* se dit des personnes et des choses.

Se disant des personnes, il signifie mourir, et prend *avoir* : Cet homme a expiré dans mes bras.

Se disant des choses, il signifie arriver au terme de sa durée, et prend les deux auxiliaires : *avoir* pour exprimer l'action : Son bail a expiré à la Saint-Jean (Acad.); être pour marquer l'état : Les délais sont expirés (Acad.).

546. — *Remarque*. *Expirer*, appliqué aux personnes, exige, comme tous les verbes conjugués avec *avoir*, que son auxiliaire ne soit jamais sous-entendu. Il ne faut donc pas imiter Racine lorsqu'il dit :

..... A ces mots, ce héros expiré
N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré.

Un héros expiré n'est pas plus français qu'un héros triomphé, un homme dormi. La grammaire demande ce héros AYANT expiré.

547. — *Rester*, dans le sens de demeurer, de séjourner, prend *avoir* : Il a resté deux jours à Lyon. (Acad.)

Dans toute autre acception, il prend être : Il est resté tout interdit. Il était resté à Bordeaux pendant qu'on le croyait à Paris, c'est-à-dire, il était, il se trouvait à Bordeaux, etc.

541. Quelques verbes neutres changent-ils d'auxiliaire en changeant d'acception?

542. Quand *convenir* prend-il *avoir* et être?

543. Quand *demeurer* prend-il *avoir* et être?

544. Que remarque-t-on sur *échapper*?

545. Sur *expirer*, se disant des personnes et des choses?

546. Sous-entend-on l'auxiliaire quand *expirer* se dit des personnes?

547. Quel auxiliaire prend *rester*?

L'EMPLOI DES TEMPS DE L'INDICATIF ET DU CONDITIONNEL.

548. — Le présent s'emploie à la place du passé pour rendre la narration plus vive, plus animée :

J'ai vu, seigneur, j'ai vu votre malheureux fils
Traîné par les chevaux que sa main a nourris.
Il veut les rappeler, et sa voix les effraie.

(RACINE.)

549. — Il faut alors que tous les verbes qui sont dans la même phrase, et qui expriment une idée de passé, soient au présent. Ainsi on ne dira pas : Il provoque son adversaire, s'élançe sur lui et le TERRASSA; ni : Tandis que le cardinal Mazarin GAGNAIT des batailles sur les ennemis de l'Etat, les siens combattent contre lui. La grammaire exige : Il provoque son adversaire, s'élançe sur lui et le terrasse. — I tandis que le cardinal Mazarin gagné des batailles contre les ennemis de l'Etat, les siens combattent contre lui.

550. — L'imparfait, exprimant un temps passé, ne doit pas s'employer :

1° Pour une action qui a lieu à l'instant de la parole; on ne dira donc pas : J'ai appris que vous ÉTIEZ à Paris, si la personne y est encore; il faut dire : J'ai appris que vous ÊTES à Paris.

2° Pour une action qui a lieu dans tous les temps, comme une maxime, un axiome. L'ou il suit qu'on ne doit pas dire : Je vous ai dit que la sagesse l'EMPORTAIT sur les richesses. Je vous ai démontré que la terre ÉTAIT ronde. La chose étant toujours vraie, ayant toujours lieu, c'est le présent qu'il faut employer : Je vous ai dit que la sagesse l'EMPORTE sur les richesses. Je vous ai démontré que la terre EST ronde. L'imparfait exprimerait tout le contraire de ce qu'on veut dire, il indiquerait que la sagesse a été supérieure aux richesses, et qu'elle n'est plus.

551. — Le passé indéfini désigne un temps passé, soit entièrement écoulé : J'ai REÇU une lettre l'année dernière, le mois passé, la semaine dernière, hier; soit qu'il en reste

548. A la place de quel autre temps emploie-t-on le présent?

549. Pourquoi ne dit-on pas : Il provoque son adversaire, s'élançe sur lui et le TERRASSA?

550. Quelles sont les deux circonstances où l'on ne doit pas employer l'imparfait de l'indicatif? 551. Qu'est-ce que désigne le passé indéfini?

encore quelque portion à s'écouler : J'AI REÇU une lettre cette année, ce mois, cette semaine, aujourd'hui.

552. — Le *passé défini* désigne un temps complètement écoulé, et séparé par l'intervalle d'une nuit au moins de l'instant où l'on parle. Ainsi on ne dira pas : JE REÇUS une lettre cette année, ce mois, cette semaine, aujourd'hui; car on est encore dans le temps dont il s'agit.

553. — Il résulte de la distinction qui vient d'être établie entre le *passé défini* et le *passé indéfini*, que, pour un temps dans lequel on n'est plus, on peut également bien faire usage de l'un ou de l'autre de ces temps, et dire : Je vous ÉCRIVIS ou je vous AI ÉCRIT hier. Nous le RENCONTRAMES ou nous L'AVONS RENCONTRÉ l'année passée.

554. — *Remarque.* Lorsqu'on a à exprimer plusieurs fois un temps passé complètement écoulé, on ne doit pas, dans la même phrase, employer tantôt le *passé défini* et tantôt le *passé indéfini*, comme dans cet exemple : JE REÇUS hier une lettre à laquelle J'AI RÉPONDU tout de suite; il faut dire : JE REÇUS hier une lettre à laquelle JE RÉPONDIS tout de suite; ou J'AI REÇU hier une lettre à laquelle J'AI RÉPONDU tout de suite.

555. — Le *plus-que-parfait*, exprimant un temps passé antérieur à un autre temps qui est écoulé, ne doit pas s'employer pour le *passé indéfini*, qui exprime simplement un temps passé; ne dites donc pas : J'ai appris que vous AVIEZ VOYAGÉ. Il s'agit ici d'un temps passé sans aucune idée d'antériorité par rapport au premier verbe; dites : J'ai appris que vous AVEZ VOYAGÉ.

556. — Le *conditionnel* ne doit pas s'employer pour le futur; ne dites donc pas : On m'a assuré que vous VOYAGERIEZ incessamment. Il s'agit simplement d'un temps à venir sans aucune idée de condition; dites : que vous VOYAGEREZ, etc.

557. — Lorsque le verbe de la proposition principale est à un temps passé, le verbe de la proposition incidente doit être au *conditionnel présent*, et non au *conditionnel passé*, pour exprimer un passé postérieur à l'égard du verbe de la proposition principale. Dites donc : Je croyais que vous VIENDRIEZ,

552. Que désigne le *passé défini* ?

553. Que résulte-t-il de la distinction qui vient d'être établie ?

554. Peut-on dire : Je reçus hier une lettre à laquelle j'ai répondu tout de suite ?

555. Pour quel temps ne doit-on pas employer le *plus-que-parfait* ?

556. Pour quel temps ne doit-on pas employer le *conditionnel* ?

557. Pourquoi ne doit-on pas dire : Je croyais que vous seriez venu ?

et non : que vous SERIEZ VENU; j'aurais parié qu'il PLEURAIT, et non : qu'il AURAIT PLU; je m'attendais qu'il m'ÉCRIRAIT, et non : qu'il m'AURAIT ÉCRIT; j'aurais parié que vous RÉUSSIRIEZ, et non : que vous AURIEZ RÉUSSI.

DE L'EMPLOI DU SUBJONCTIF.

558. — Le *subjonctif* est le mode du doute, de l'indécision.

559. — *Première règle.* On emploie le *subjonctif* après les verbes qui expriment une idée de volonté, de commandement, de désir, de doute, de crainte, ou toute autre idée qui fait naître de l'incertitude sur le résultat de l'action exprimée par le second verbe :

Il veut	} que vous fassiez votre devoir
Il exige	
Il désire	

560. — *Deuxième règle.* Après un verbe accompagné d'une négation ou qui exprime une interrogation :

Je ne crois pas qu'il parte.
Croyez-vous qu'il soit votre ami ?

Ne cherchez pas quelqu'un qui soit plus modeste.
Cherchez-vous une personne qui soit plus habile ?

561. — *Exception.* Le *subjonctif* cesse d'avoir lieu quand l'interrogation est un tour oratoire qui, loin de marquer le doute, ne sert qu'à affirmer avec plus de force :

..... Madame, oubliez-vous
Que Thésée est mon père et qu'il est votre époux ? (RACINE.)

562. — *Troisième règle.* Après un verbe unipersonnel ou employé unipersonnellement :

Il semble	} qu'il vienne.
Il convient	
Il faut	
Il est juste	
Il est fâcheux	

563. — *Exception.* Il semble, accompagné d'un complément indirect de personne, il y a, il paraît, il résulte, il est

558. Dites ce que c'est que le *subjonctif* ?

559. Faites connaître la première règle sur l'emploi du *subjonctif*.

560. Faites connaître la deuxième règle.

561. Quelle est l'exception à cette règle ?

562. Faites connaître la troisième règle sur l'emploi du *subjonctif*.

563. Quelle est l'exception à cette règle ?

certain, il est vrai, et quelques autres verbes unipersonnels qui expriment quelque chose de positif, demandent l'indicatif :

Il me semble	} qu'il a raison.
Il vous semble	
Il paraît	
Il est sûr	

A moins que ces verbes ne soient accompagnés d'une négation, ou qu'ils n'expriment une interrogation : *Il ne me semble pas, il ne paraît pas qu'il ait raison. — Vous semble-t-il, paraît-il qu'il ait raison?*

564. — *Quatrième règle.* Après un pronom relatif ou l'adverbe où, quand, l'un ou l'autre est précédé de *le seul*, de *peu*, de *le plus*, de *le moins*, de *le mieux*, de *la plus*, de *la moins*, de *le mieux*, de *la plus*, etc.

Le chien est LE SEUL animal dont la fidélité soit à l'épreuve. (BUFFON.)

Il y a PEU d'hommes qui SACHENT supporter l'adversité. (MASSILLON.)
C'est LA SEULE place où vous PUISSEZ aspirer. (Académie.)
 Détestables flatteurs ! présent le plus funeste
 Que puisse faire aux rois la vengeance céleste. (RACINE.)
C'est le MOINS honnête homme qu'il y ait. (BOSSUET.)

Le meilleur étant pour le plus bon, le pire pour le plus mauvais et le moindre pour le plus petit, il résulte de là qu'on doit dire avec le subjonctif : *c'est le meilleur homme que je connaisse; c'est la moindre faute qu'il puisse commettre.*

565. — *Exception.* Au lieu du subjonctif, on emploierait l'indicatif, si le verbe de la proposition incidente exprimait une chose positive, incontestable ; *De ces deux officiers, c'est le plus jeune que je connais; — C'est le moins étourdi des élèves qui sont dans cette classe qu'on a récompensé.*

566. — *Cinquième règle.* Après un pronom relatif ou l'adverbe où, quand le verbe qui suit exprime quelque chose de douteux, d'incertain : *Je cherche quelqu'un qui me rende ce service; — je sollicite une place que je puisse remplir; j'irai dans une retraite où je sois tranquille.* En effet, il est possible que la personne que je cherche ne me rende pas ce service, que je ne puisse pas remplir la place que je sollicite, et que je ne sois pas tranquille dans la retraite où j'irai ; c'est le subjonctif qui exprime ce doute, cette incertitude. Remarquez qu'on dirait

564. Faites connaître la quatrième règle sur l'emploi du subjonctif.

565. Quelle est l'exception à cette règle ?

566. Faites connaître la cinquième règle sur l'emploi du subjonctif.

bien aussi : *qui me RENDRA ce service; que je PEUX remplir, où je SERAI tranquille;* mais le sens ne serait plus le même : l'état ou l'action marquée par le verbe rendre, pouvoir et être serait représentée comme certaine, positive.

567. — *Sixième règle.* Après *quelque... que, quel que, quoi que, quoique* (conj.) : *Quelque riche que vous SOYEZ; — quels que SOIENT vos talents; — quoi que vous DISIEZ; — quoique vous SOYEZ son ami.*

568. — *Septième règle.* Après certaines locutions conjonctives ; tels sont : *afin que, pour que, à moins que, en cas que, avant que, bien que, encore que, de crainte que, de peur que, pourvu que, sans que, jusqu'à ce que, etc.* :

Je suis venu pour que nous parlions de notre affaire.	(Acad.)
Il n'en fera rien, à moins que vous ne lui parliez.	(Id.)
Il reçut une gratification, bien qu'il ne l'eût guère méritée.	(Id.)
Je vous écrirai avant que vous partiez.	(Id.)

569. — *Huitième règle.* Après la conjonction *que* employée pour une des locutions conjonctives ci-dessus, ou dans le sens de *si* :

Approchez, QUE nous vous PARLIONS (Acad.), c'est-à-dire, *AFIN QUE nous vous parlions.*

Il ne fait pas de voyage qu'il ne soit malade (Acad.), c'est-à-dire, *SANS qu'il soit malade.*

Si vous étiez sage, et QUE vous voulussiez travailler, c'est-à-dire, et si vous vouliez travailler.

570. — *De façon que, de sorte que, de manière que, si ce n'est que, sinon que,* demandent tantôt le subjonctif, tantôt l'indicatif : le subjonctif, quand l'idée tient du doute, de l'avenir : *Conduisez-vous de manière que vous OBTENIEZ l'estime des honnêtes gens;* et l'indicatif, lorsqu'elle est positive, et qu'elle a rapport au présent ou au passé : *Il se conduit de manière qu'il OBTIENT, il s'est conduit de manière qu'il a OBTENU l'estime des honnêtes gens.*

DE L'EMPLOI DES TEMPS DU SUBJONCTIF. (R)

571. — Le subjonctif étant toujours sous la dépendance d'un autre verbe, c'est le temps du verbe précédent qui déter-

567. Faites connaître la sixième règle sur l'emploi du subjonctif.] sorte que, etc., demandent-ils le subjonctif et l'indicatif ?
568. Faites connaître la septième.	
569. Faites connaître la huitième.	
570. Dans quel cas de façon que, de	

571. Qu'est-ce qui détermine le temps du subjonctif dont on doit faire usage ?

mine quel temps du subjonctif il faut employer : *Je ne CROIS pas que vous VENIEZ, je ne CROYAIS pas que vous VINSSIEZ.*

572. — *Remarque.* Quelquefois, par inversion, le subjonctif précède le verbe dont il dépend, comme dans cette phrase : *Quelque sages que nous soyons, nous commettons bien des fautes.* Pour faire l'application de la règle, il suffit de rétablir les mots dans leur ordre naturel : *Nous commettons bien des fautes, quelque sages que nous soyons.* Cette inversion a le plus souvent lieu avec *quelques, quoique, afin que,* et quelques autres locutions conjonctives.

573. — Après le présent et le futur de l'indicatif, on emploie le *présent* ou le *passé* du subjonctif, selon le temps qu'on veut exprimer à l'égard du premier verbe : le *présent* pour marquer un présent ou un futur, et le *passé* pour exprimer un passé :

Je doute	}	que vous étudiiez maintenant, demain.
Je douterai		
Je doute	}	que vous ayez étudié hier.
Je douterai		

574. — *Exception.* Après le présent et le futur de l'indicatif, on emploie l'*imparfait* du subjonctif au lieu du présent, et le *plus-que-parfait* au lieu du passé, si le verbe au subjonctif a sous sa dépendance une expression conditionnelle, énoncée ordinairement par *si* ou bien par *quand* ou par *sans*, ayant l'un et l'autre le sens de *si*. Alors l'*imparfait* du subjonctif équivaut au *conditionnel présent*, et le *plus-que-parfait* au *conditionnel passé*.

Je ne crois pas	}	que vous étudiassiez maintenant, demain, si l'on ne vous y contraignait.
Je ne croirai pas		
Je ne pense pas	}	que vous eussiez étudié hier, si l'on ne vous y eût contraint.
Je ne penserai pas		

Je ne présume pas, je ne présumerai pas que vous m'eussiez écrit, quand même vous l'auriez pu, c'est-à-dire, si vous l'aviez pu.

Je ne crois pas, je ne croirai pas qu'il réussit sans vous, c'est-à-dire, si vous ne le protégiez pas.

Je ne suppose pas, je ne supposerai pas qu'il eût réussi sans votre protection, c'est-à-dire, si vous ne lui aviez pas accordé votre protection.

Dans ces exemples, *que vous étudiassiez* signifie *que vous étudieriez*; — *que vous eussiez étudié*, *que vous auriez étudié*; et de même pour les autres exemples.

572. Le subjonctif suit-il toujours le verbe dont il dépend ?

573. Après quels temps emploie-t-on le présent ou le passé du subjonctif ?

574. Quelle est l'exception à cette règle ?

575. — *Remarque.* L'expression conditionnelle *sans* avec son complément éveille quelquefois une idée de temps présent : dans ce cas, après le présent et le futur, il faut employer le présent du subjonctif, qui répond alors au futur, et non pas au conditionnel : *Je ne crois pas, je ne croirai pas qu'il réussisse sans vous*; le sens est : *il ne réussira pas, si vous ne le protégez pas.*

576. — Après l'imparfait, le plus-que-parfait, les passés et les conditionnels, on emploie l'*imparfait* ou le *plus-que-parfait* du subjonctif, selon le temps qu'on veut exprimer à l'égard du premier verbe : l'*imparfait*, pour exprimer un présent ou un futur, et le *plus-que-parfait*, pour marquer un passé :

Je doutais	}	que vous étudiassiez aujourd'hui, demain.
Je doutai		
J'ai douté		
Je douterais		
J'aurais douté	}	que vous eussiez étudié la semaine passée.
J'avais douté		
Je doutais		
Je doutai		
J'ai douté	}	que vous eussiez étudié la semaine passée.
Je douterais		
J'aurais douté		
J'avais douté		

577. — *Première exception.* Après un passé indéfini suivi d'une des locutions conjonctives *afin que, pour que, de crainte que, de peur que, quoique, bien que*, on emploie le présent du subjonctif, au lieu de l'imparfait, pour exprimer un temps présent ou un temps futur : *Dieu nous a donné la raison, afin que nous DISCERNIONS le bien d'avec le mal* (temps présent). *Nous lui avons écrit pour qu'il PRENNE demain une détermination* (temps futur).

578. — *Deuxième exception.* Après un passé indéfini, l'usage permet d'employer le passé du subjonctif, au lieu de l'imparfait : *A-t-on jamais vu un homme qui AIT MONTRÉ plus de courage ?*

575. En est-il toujours ainsi avec l'expression conditionnelle *sans* ?

576. Quand emploie-t-on l'imparfait et le plus-que-parf. du subjonctif ?

577. Quelle est la première exception à cette règle ?

578. Quelle est la seconde exception ?

DE L'EMPLOI DE L'INFINITIF.

579. — L'infinifif s'emploie comme *sujet* et comme *complément*.

580. — Employé comme *sujet*, l'infinifif suit les règles que nous avons données aux n^{os} 513 et 515 sur l'accord du verbe avec son *sujet*.

581. — Employé comme *complément*, il doit se rapporter sans équivoque à un mot exprimé dans la phrase. On ne dira donc pas : *C'est pour FAIRE des heureux que le Seigneur nous donne. Je t'instruis pour RENDRE service à tes parents.* Dans ces phrases, les infinitifs FAIRE, RENDRE, ont un rapport équivoque : *faire* semble se rapporter également au *Seigneur* et à *nous*, et *rendre* à *je* et à *te*. En effet, est-ce pour que nous fassions des heureux, ou pour qu'il les fasse, que le Seigneur nous donne ? est-ce pour que je rende service à tes parents ou pour que tu leur rendes service toi-même, que je t'instruis ? C'est ce que la phrase n'indique pas. Dans ces phrases et les semblables, il faut remplacer l'infinifif par un autre mode que l'on met au temps et à la personne qu'exige le sens ; on dira donc : *C'est pour que nous fassions des heureux que le Seigneur nous donne. C'est pour que je rende service à tes parents que je t'instruis.* Ou : *C'est pour qu'il fasse des heureux que le Seigneur nous donne. C'est pour que tu rendes service à tes parents que je t'instruis.*

82. — *Remarque.* On sous-entend quelquefois le mot auquel se rapporte l'infinifif ; mais il faut alors que l'esprit le supplée facilement, et que le rapport de l'infinifif avec ce mot sous-entendu n'offre rien de louche, rien qui puisse obscurcir le sens de la phrase. Tel est l'emploi de l'infinifif dans les phrases suivantes : *La comédie est faite pour rire ; le savoir est trop précieux pour le négliger ; la nuit se passa sans que nous dormissions.*

583. — Lorsque l'emploi de l'infinifif ne présente rien de

579. Comment s'emploie l'infinifif ?
580. Quelles règles suit l'infinifif employé comme *sujet* ?
581. Quelle règle suit l'infinifif employé comme *complément* ?

582. Le mot auquel se rapporte l'infinifif est-il toujours exprimé ?
583. Doit-on préférer l'infinifif aux deux modes indicatif et subjonctif ?

louche, on doit préférer ce mode à l'indicatif et au subjonctif, qui rendent le style diffus et languissant. Ainsi, au lieu de : *Il vaut mieux QU'ON SOIT malheureux que criminel. Mon frère est certain QU'IL RÉUSSIRA*, il est mieux de dire : *Il vaut mieux ÊTRE malheureux que criminel. Mon frère est certain de RÉUSSIR.*

584. — L'infinifif peut être le complément d'un autre verbe, ou sans le secours d'une préposition, ou à l'aide de certaines prépositions, dont les plus usitées, en pareil cas, sont *à* et *de*.

585. — L'infinifif n'est précédé d'aucune préposition après *aimer mieux, compter, croire, daigner, devoir, entendre, faire, falloir, s'imaginer, laisser, oser, pouvoir, prétendre, savoir, sentir, vouloir* :

J'ai cru n'avoir au ciel que des grâces à rendre.

Ah ! demeurez, seigneur, et daignez m'écouter. (RACINE.)

Je voudrais inspirer l'amour de la retraite. (LA FONTAINE.)

586. — L'infinifif est précédé de la préposition *à* après *aimer, aider, s'attendre, s'entendre, autoriser, balancer, consentir, décider, désapprendre, encourager, exhorter, habituer, hésiter, s'obstiner, penser, persister, renoncer, répugner, etc.*

Elle aimait à prévenir les injures par sa bonté. (BOSSUET.)

Je consens à me perdre, afin de le sauver. (CORNILLE.)

J'ai voulu m'obstiner à vous être fidèle. (RACINE.)

587. — L'infinifif est précédé de la préposition *de* après *appréhender, craindre, dédaigner, défier, se dépêcher, désespérer, désirer, détester, différer, discontinuer, espérer, gagner, regretter, souhaiter, soupçonner, etc.*

Je demande sa tête, et crains de l'obtenir. (CORNILLE.)

Ils ont désespéré d'avoir mon secret. (LA BRUYÈRE.)

Je défiais ses yeux de me troubler jamais. (RACINE.)

588. — *Remarque.* On peut supprimer la préposition *de* après les verbes *désirer, détester, espérer, souhaiter*, et dire :

584. Comment l'infinifif peut-il être le complément d'un autre verbe ?
585. Après quels verbes l'infinifif n'est-il précédé d'aucune préposition ?
586. Après quels verbes est-il précédé de *à* ?
587. Quand est-il précédé de *de* ?
588. Après quels verbes peut-on supprimer la préposition *de* ?

je désire DE sortir, ou je désire sortir, etc. C'est le goût et l'oreille qui en décident.

589. — L'infinitif est précédé de la préposition *à* ou de *après* *continuer, contraindre, déterminer, s'empresse, engager, essayer, faillir, forcer, obliger, résoudre, solliciter, souffrir, tarder.* C'est également le goût et l'oreille qu'il faut consulter.

Il *contraignit* cinq légions romaines *à poser* les armes sans combat.
(BOSSUET.)

Et lui-même au torrent nous *contraint de céder.* (RACINE.)

590. — Il est dans le génie de notre langue d'admettre deux infinitifs de suite, et, dans ce cas, le second est complément du premier : *Je veux le lui FAIRE SAVOIR. Je n'ose leur PERMETTRE D'ÉCRIRE.* Mais trois ou quatre infinitifs employés de cette manière rendent le style diffus, désagréable pour l'oreille, et sont contraires à l'usage de nos bons écrivains. Ne dites donc pas : *Je crois POUVOIR ALLER VOIR vos parents. — N'allez pas CROIRE SAVOIR FAIRE JOUER tous les ressorts de l'éloquence.* Il faut alors diminuer le nombre des infinitifs, en se servant d'un autre mode. *Je crois que je pourrai aller voir vos parents. — N'allez pas croire que vous sachiez faire jouer tous les ressorts de l'éloquence.*

CHAPITRE VIII.

DU PARTICIPE PRÉSENT.

591. — Le *participe présent* est toujours invariable.

Le temps est un vrai brouillon, *mettant, remettant, rangeant, dérangeant, imprimant, effaçant, rapprochant, éloignant et rendant* toutes choses bonnes ou mauvaises.
(M^{me} DE SÉVIGNÉ.)

592. — Il ne faut pas confondre le *participe présent* avec l'*adjectif verbal* (voy. n° 50) ; celui-ci, terminé également par *ant*, s'accorde en genre et en nombre avec le mot qu'il qualifie.

Des esprits bas et *rampants* ne s'élèvent jamais au sublime. (GIBARD.)
La passion dominante de César était l'*ambition.*

89. Après quels verbes l'infinitif est-il précédé de *à* ou de *de* ?
590. Peut-on employer plusieurs infinitifs de suite ?
591. Le *participe présent* varie-t-il ?
592. Avec quel mot ne doit-on pas confondre le *participe présent* ?

593. — Le *participe présent* exprime une action, et peut se remplacer par un autre temps du verbe précédé de *qui*, ou d'une des conjonctions *lorsque, parceque, puisque, etc.* C'est un homme d'un bon caractère, OBLIGEANT ses amis, quand l'occasion s'en présente. — Ces hommes, PRÉVOYANT le danger, semirent sur leurs gardes. — Les hommes AIMANT tout le monde n'aiment ordinairement personne. On peut dire : *qui oblige ses amis, qui prévoient le danger, qui aiment tout le monde.*

594. — L'*adjectif verbal* marque l'état, la manière d'être, et peut se construire avec un des temps du verbe *être* : *Ce sont des hommes OBLIGEANTS. — Ces hommes PRÉVOYANTS ont aperçu le danger. — Les personnes AIMANTES ont plus de jouissances que les autres.* On peut dire : *Des hommes qui sont obligeants, des hommes qui sont prévoyants, des personnes qui sont aimantes.*

595. — Le qualificatif en *ant* est *participe présent* quand li a un complément direct, parce qu'alors il y a action, ce complément étant toujours l'objet d'une action :

Cette réflexion *embarrassant* notre homme,
On ne dort point, dit-il, quand on a tant d'esprit. (LA FONTAINE.)

Vois ces groupes d'enfants *se jouant* sous l'ombrage. (DELILLE.)

596. — Le qualificatif en *ant* est ordinairement *adjectif verbal* quand il n'a aucune espèce de complément, parce qu'alors il exprime presque toujours l'état :

Un geste pittoresque et des regards *parlants.* (F. DE NEUFCHÊ.)
On apercevait sur la mer des mâts et des cordages *flottants.*

597. — Le qualificatif en *ant* qui n'a qu'un complément indirecte est ou *participe présent* ou *adjectif verbal* : *participe présent* quand le sens indique l'action, et *adjectif verbal* lorsque le sens indique la situation, l'état :

On voit la tendre rosée *dégouttant* des feuilles.
On voit la sueur *ruisselant* sur leur visage.

Dans ces phrases, le sens est : *la rosée QUI DÉGOUTTE des feuilles; la sueur QUI RUISSELLE sur leur visage; c'est de*

593. A quoi reconnaît-on le *participe présent* ?
594. A quoi reconnaît-on l'*adjectif verbal* ?
595. Dans quel cas le qualificatif en *ant* est-il *participe présent* ?
596. Quand est-il *adjectif verbal* ?
597. Comment considère-t-on le qualificatif en *ant* qui n'a qu'un complément indirect ?

je désire DE sortir, ou je désire sortir, etc. C'est le goût et l'oreille qui en décident.

589. — L'infinitif est précédé de la préposition *à* ou de *après* *continuer, contraindre, déterminer, s'empresse, engager, essayer, faillir, forcer, obliger, résoudre, solliciter, souffrir, tarder.* C'est également le goût et l'oreille qu'il faut consulter.

Il *contraignit* cinq légions romaines *à poser* les armes sans combat. (BOSSUET.)

Et lui-même au torrent nous *contraint de céder.* (RACINE.)

590. — Il est dans le génie de notre langue d'admettre deux infinitifs de suite, et, dans ce cas, le second est complément du premier : *Je veux le lui FAIRE SAVOIR. Je n'ose leur PERMETTRE D'ÉCRIRE.* Mais trois ou quatre infinitifs employés de cette manière rendent le style diffus, désagréable pour l'oreille, et sont contraires à l'usage de nos bons écrivains. Ne dites donc pas : *Je crois POUVOIR ALLER VOIR vos parents.* — *N'allez pas CROIRE SAVOIR FAIRE JOUER tous les ressorts de l'éloquence.* Il faut alors diminuer le nombre des infinitifs, en se servant d'un autre mode. *Je crois que je pourrai aller voir vos parents.* — *N'allez pas croire que vous sachiez faire jouer tous les ressorts de l'éloquence.*

CHAPITRE VIII.

DU PARTICIPE PRÉSENT.

591. — Le *participe présent* est toujours invariable.

Le temps est un vrai brouillon, *mettant, remettant, rangeant, dérangeant, imprimant, effaçant, rapprochant, éloignant et rendant* toutes choses bonnes ou mauvaises. (M^{me} DE SÉVIGNÉ.)

592. — Il ne faut pas confondre le *participe présent* avec l'*adjectif verbal* (voy. n° 50); celui-ci, terminé également par *ant*, s'accorde en genre et en nombre avec le mot qu'il qualifie.

Des esprits bas et *rampants* ne s'élèvent jamais au sublime. (GIBARD.)
La passion dominante de César était l'*ambition.*

89. Après quels verbes l'infinitif est-il précédé de *à* ou de *de*?
590. Peut-on employer plusieurs infinitifs de suite?
591. Le *participe présent* varie-t-il?
592. Avec quel mot ne doit-on pas confondre le *participe présent*?

593. — Le *participe présent* exprime une action, et peut se remplacer par un autre temps du verbe précédé de *qui*, ou d'une des conjonctions *lorsque, parceque, puisque, etc.* C'est un homme d'un bon caractère, OBLIGEANT ses amis, quand l'occasion s'en présente. — Ces hommes, PRÉVOYANT le danger, semirent sur leurs gardes. — Les hommes AIMANT tout le monde n'aiment ordinairement personne. On peut dire : *qui oblige ses amis, qui prévoient le danger, qui aiment tout le monde.*

594. — L'*adjectif verbal* marque l'état, la manière d'être, et peut se construire avec un des temps du verbe *être* : *Ce sont des hommes OBLIGEANTS.* — *Ces hommes PRÉVOYANTS ont aperçu le danger.* — *Les personnes AIMANTES ont plus de jouissances que les autres.* On peut dire : *Des hommes qui sont obligeants, des hommes qui sont prévoyants, des personnes qui sont aimantes.*

595. — Le qualificatif en *ant* est *participe présent* quand li a un complément direct, parce qu'alors il y a action, ce complément étant toujours l'objet d'une action :

Cette réflexion *embarrassant* notre homme,
On ne dort point, dit-il, quand on a tant d'esprit. (LA FONTAINE.)

Vois ces groupes d'enfants *se jouant* sous l'ombrage. (DELILLE.)

596. — Le qualificatif en *ant* est ordinairement *adjectif verbal* quand il n'a aucune espèce de complément, parce qu'alors il exprime presque toujours l'état :

Un geste pittoresque et des regards *parlants.* (F. DE NEUFCHÊ.)
On apercevait sur la mer des mâts et des cordages *flottants.*

597. — Le qualificatif en *ant* qui n'a qu'un complément indirecte est ou *participe présent* ou *adjectif verbal* : *participe présent* quand le sens indique l'action, et *adjectif verbal* lorsque le sens indique la situation, l'état :

On voit la tendre rosée *dégouttant* des feuilles.
On voit la sueur *ruisselant* sur leur visage.

Dans ces phrases, le sens est : *la rosée QUI DÉGOUTTE des feuilles; la sueur QUI RUISSELLE sur leur visage;* c'est de

593. A quoi reconnaît-on le *participe présent*?
594. A quoi reconnaît-on l'*adjectif verbal*?
595. Dans quel cas le qualificatif en *ant* est-il *participe présent*?
596. Quand est-il *adjectif verbal*?
597. Comment considère-t-on le qualificatif en *ant* qui n'a qu'un complément indirect?

l'action qu'il s'agit : *dégouttant, ruisselant*, sont donc des participes présents, et doivent rester invariables.

Voyez-vous ces feuilles *dégouttantes* de rosée ?
Voyez sa figure *ruisselante* de sueur.

Dans ces deux dernières, au contraire, c'est l'état, la manière d'être qu'on exprime; car le sens est *qui SONT DÉGOUTTANTES de rosée, qui EST RUISSELANTE de sueur; dégouttantes, ruisselante*, sont conséquemment des adjectifs verbaux, et doivent s'accorder avec les substantifs *feuilles* et *figure*, qu'ils qualifient.

598. — *Remarque.* Le qualificatif en *ant* est toujours participe présent, et par conséquent toujours invariable :

1° Lorsqu'il est accompagné d'une négation : *Des écoliers NE TRAVAILLANT PAS, N'AIMANT PAS l'étude, NE RÉPONDANT PAS aux soins qu'on leur donne.*

2° Lorsqu'il est précédé de la préposition *en*, exprimée ou sous-entendue : *Les hommes apprennent à vaincre EN COMBATTANT. La mer mugissant ressemblait à une personne irritée, c'est-à-dire, en mugissant.* Le participe présent précédé de la préposition *en* se nomme *gerondif*.

CHAPITRE IX.

DU PARTICIPE PASSÉ.

Participe passé sans auxiliaire.

599. — *Première règle.* Le participe passé employé sans auxiliaire s'accorde, comme l'adjectif, en genre et en nombre avec le mot auquel il se rapporte :

Que de remparts *détruits*, que de villes *forcées*;
Que de moissons de gloire en courant *amassées* ! (BOILEAU.)

Les inimitiés *sourdes* et *cachées* sont plus à craindre que les haines *ouvertes* et *déclarées*.

600. — *Exception.* Les participes *excepté, supposé, passé, employés sans auxiliaire*, sont invariables quand ils sont placés avant le mot qu'ils modifient : *EXCEPTÉ mes amis, SUPPOSÉ ces faits, PASSÉ cette heure.*

598. Quand le qualificatif en *ant* est-il toujours participe présent ?
599. Quelle est la règle sur le participe passé employé sans auxiliaire ?
600. Quand les participes *excepté, supposé, passé*, employés sans auxiliaire, font-ils exception à cette règle ?

601. — Il en est de même des participes *approuvé, certifié, vu*, placés au commencement d'une phrase dans certaines formules administratives ou judiciaires : *APPROUVÉ l'écriture ci-dessus; CERTIFIÉ la présente copie conforme à l'original; VU par la cour les pièces mentionnées.* (Dictionnaire de l'Académie, 6^e édition.)

Mais on dirait avec accord : *Mes amis EXCEPTÉS; ces faits SUPPOSÉS; cette heure PASSÉE; l'écriture ci-dessus APPROUVÉE; la présente copie CERTIFIÉE conforme; les pièces mentionnées VUES par la cour*, attendu que les participes *excepté, supposé, passé, approuvé, certifié, vu*, sont précédés des mots qu'ils modifient.

Participe passé avec ÊTRE.

602. — *Deuxième règle.* Le participe passé accompagné de l'auxiliaire *être* s'accorde avec le sujet du verbe :

Le fer est *émoussé*, les bûchers sont *éteints*.
La vertu obscure est souvent *méprisée*. (MASSILLON.)
Les Grecs étaient *persuadés* que l'âme est immortelle. (BARTHÉLEMY.)

603. — Quoique le sujet soit quelquefois placé après le participe, cela ne change rien à l'accord : *Quand il vit l'urne où étaient RENFERMÉES les CENDRES d'Hippias, il versa un torrent de larmes.* (Fénelon.)

Participe passé avec AVOIR.

604. — *Troisième règle.* Le participe passé accompagné de l'auxiliaire *avoir* s'accorde avec son complément direct lorsqu'il en est précédé, et reste invariable quand le complément direct est placé après le participe, ou qu'il n'y a pas de complément de cette nature.

Ainsi on écrira avec accord :

Voici la lettre que j'ai *reçue*.
Voici les lettres que j'ai *reçues*.
Où est ton livre ? — Je l'ai *perdu*.
Où est ta plume ? — Je l'ai *perdue*.
Où sont tes livres ? — Je les ai *perdus*.
Ils m'ont *félicité*.
Il nous a *félicités*.

601. Dans quel cas *approuvé, certifié, vu*, sont-ils égalem. invariables ?
602. Quelle est la règle sur le participe passé accompagné de l'auxiliaire *être* ?
603. L'accord a-t-il lieu quoique le sujet soit placé après le participe ?
604. Quelle est la règle sur le participe passé avec *avoir* ?

Mon fils, nous t'avons récompensé.
 Mes fils, je vous ai récompensés
 Quelle peine j'ai éprouvée !
 Que de désagréments elles m'ont causés !
 Combien de livres avez-vous lus ?

parce que les participes *reçue, reçues, perdu, perdue, perdus, félicité, félicités, récompensé, récompensés, etc.*, sont précédés de leurs compléments directs, *que, le, la, les, m., nous, te, etc.*

605. — Quand le complément direct est placé avant le participe, ce complément, comme on peut le voir par les exemples ci-dessus, est exprimé par un des pronoms *que, le, la, me, nous, te, vous, se*, ou par un substantif précédé de *quel, que, le, combien de*. (Voy. n° 92 et suivants, ce que nous avons dit sur les compléments.)

606. — Mais on écrira sans accord :

Nous avons reçu votre lettre.
 Ils ont perdu leurs livres.
 J'ai récompensé mes fils.

parce que les compléments directs *votre lettre, leurs livres, mes fils*, sont placés après les participes *reçu, perdu, récompensé*.

De même on écrira sans faire varier le participe : *ils ont RÉPONDU à notre attente; nous avons CHANTÉ; cette armée a PÉRI*, parce que les verbes *répondre, chanter, périr*, n'ont pas ici de complément direct : ce complément n'existant pas, il est évident que le participe n'en saurait être précédé.

Il faut conclure de la règle qui précède et des exemples qui l'appuient :

607. — 1° Que le sujet n'exerce aucune influence sur le participe conjugué avec *avoir*.

608. — 2° Que les verbes neutres qui prennent cet auxiliaire ont toujours le participe invariable, ces sortes de verbes n'ayant point de complément direct. D'où il résulte que dans ces phrases et leurs analogues : *Les cinq heures que j'ai DORMI, les dix ans qu'il a VÉCU*, le participe ne varie pas, parce que le pronom *que* qui précède, quoique se présentant sous la forme d'un complément direct, n'est réellement qu'un com-

605. Par quels mots est exprimé le complément direct placé avant le participe ?
 606. Pourquoi écrit-on sans accord ?
 607, 608. Que faut-il conclure de la règle sur le participe conjugué avec *avoir* ?

plément indirect équivalant à *pendant lequel* : *Les cinq heures PENDANT LESQUELLES j'ai dormi; les dix ans PENDANT LESQUELS il a vécu.*

Participe passé d'un verbe pronominal.

609. — Quatrième règle. Le verbe *être* étant employé pour *avoir* dans les verbes pronominaux, le participe de ces verbes suit absolument la même règle que le participe conjugué avec *avoir*; c'est-à-dire que le participe d'un verbe pronominal s'accorde avec le complément direct quand il en est précédé, et qu'il reste invariable lorsque le complément direct est après, ou qu'il n'y en a pas.

Ainsi on écrira avec accord :

La lettre qu'ils se sont adressée,
 Ils se la sont montrée,
 Ils se sont blâmés,

parce que les participes *adressée, montrée, blâmés*, sont précédés de leurs compléments directs *que, la, se*.

Mais on écrira sans accord :

Ils se sont adressé une lettre,
 Ils se sont imaginé que je plaisantais,

attendu que les participes *adressé et imaginé* sont suivis de leurs compléments directs *une lettre, que je plaisantais*.

On écrira encore avec le participe invariable :

Ils se sont écrit,
 Nous nous sommes succédé,

es participes *écrit et succédé* n'ayant pas de complément direct. En effet, c'est comme s'il y avait : *Ils ont écrit à EUX; nous avons succédé à NOUS.*

Il résulte de la règle qui précède :

610. — 1° Que le participe des verbes essentiellement pronominaux s'accorde toujours, parce que ces verbes ont pour complément direct leur second pronom (*voy. n° 105*), lequel précède toujours le participe, et qu'ainsi on écrira :

Nous nous sommes abstenus de toute réflexion.
 Mes amis, vous vous êtes repentis de votre légèreté.
 Les troupes se sont emparées de la ville.

609. Quelle est la règle sur le participe d'un verbe pronominal ?

610. Pourquoi le participe passé des verbes essentiellement pronominaux s'accorde-t-il toujours ?

en faisant accorder le participe avec les compléments directs *nous, vous, se*, énoncés auparavant.

611. — Excepté le verbe essentiellement pronominal *s'arroger*, qui n'a jamais pour complément direct le second pronom. Ainsi on écrira sans accord : *ils se sont ARROGÉ des droits*, parce que le complément direct *des droits* est après le participe. Mais on écrira avec accord : *les droits qu'ils se sont ARROGÉS, il se LES est ARROGÉS*, les compléments directs *que, les*, précédant le participe.

612. — 2° Que le participe des verbes pronominaux formés des verbes neutres est toujours invariable, attendu que ces verbes, comme tous les autres verbes neutres, n'ont point de complément direct; tels sont les verbes : *se plaire, se déplaire, se complaire, se rire, se sourire, se parler, se succéder, se nuire, se convenir, se ressembler et se suffire*. Ainsi on écrira sans accord : *Nous nous sommes NUI; nous nous sommes PLU; ils se sont SUCCÉDÉ; elles se sont PARLÉ*.

613. — Excepté les trois verbes pronominaux neutres, *se douter, se prévaloir, s'échapper*, dont l'usage veut qu'on fasse toujours accorder le participe avec le second pronom : *Nous nous étions DOUTÉS de cette perfidie. Ils se sont ÉCHAPPÉS de prison. Elles se sont PRÉVALUES de notre simplicité*. Ces verbes sont considérés comme s'ils étaient essentiellement pronominaux.

Les quatre règles que nous venons de donner suffisent pour résoudre toutes les difficultés du participe passé. Cependant, comme l'application de ces règles peut présenter quelque embarras, nous allons, pour la rendre plus facile, ajouter ici quelques remarques particulières, qui seront tout à la fois le développement et le complément de ces règles.

Remarques sur l'emploi de certains participes.

614. — *Première remarque*. Le participe d'un verbe unipersonnel est toujours invariable :

Il est arrivé de grands malheurs.
Il s'est glissé une erreur.
Les mauvais temps qu'il y a eu.
Les chaleurs qu'il a fait.

- | | |
|---|---|
| 611. Quel est le verbe essentiellement pronominal dont le participe fait exception ? | 613. Quels sont les verbes pronominaux neutres dont le participe passé, par exception, s'accorde toujours ? |
| 612. Pourquoi le participe passé des verbes pronom. formés de verbes neutres est-il toujours invariable ? | 614. Le participe passé d'un verbe unipersonnel varie-t-il ? |

Dans le premier exemple, le participe s'accorde avec son sujet *il*, qui est du masculin et du singulier.

Dans le second, il s'accorde avec son complément direct *se*, qui précède, et qui est du masculin et du singulier, représentant le mot *il*.

Dans les deux derniers exemples, il ne s'agit pas de mauvais temps *eus*, ni de chaleurs *faites* par quelqu'un; les verbes *avoir* et *faire* ont abandonné leur signification active pour marquer simplement l'existence; c'est comme s'il y avait : *les mauvais temps qui ont existé, les chaleurs qui ont existé*, et le *que* relatif qui précède n'est le complément d'aucun verbe; c'est une expression dont l'analyse ne peut rendre raison.

615. — *Deuxième remarque*. Le participe entre deux *que* est également invariable :

La réponse que j'avais prévu qu'on vous ferait.
Les embarras que j'ai su que vous aviez.

La raison en est que ce participe a pour complément direct la proposition qui suit. En effet, j'avais prévu *quoi? qu'on vous ferait des réponses*. — J'ai su *quoi? que vous avez des embarras*; et comme ces compléments sont après le participe prévu et su rejettent l'accord.

616. — *Troisième remarque*. Le participe précédé de *l'* est invariable quand *l'*, son complément direct, représente un membre de phrase, parce qu'alors *l'*, équivalant à *cela*, est du masculin et du singulier, et ne saurait, pour cette raison, communiquer la variabilité au participe dont il est le complément direct. On écrira donc avec le participe invariable :

Cette lettre est plus intéressante que je ne l'avais cru.
L'affaire fut moins sérieuse que je ne l'avais pensé.
Cette perfidie a eu lieu comme je s'avais supposé.
La famine arriva ainsi que Joseph l'avait prédit.

C'est comme s'il y avait :

Cette lettre est plus intéressante que je n'avais cru qu'elle était intéressante.
L'affaire fut moins sérieuse que je n'avais pensé qu'elle serait sérieuse.
Cette perfidie a eu lieu comme j'avais supposé qu'elle aurait lieu.
La famine arriva ainsi que Joseph avait prédit qu'elle arriverait.

617. — *Quatrième remarque*. Le participe suivi immédia-

- | | |
|--|---|
| 615. Le participe entre deux <i>que</i> est-il variable ? | 617. Quand le participe passé suivi immédiatement d'un infinitif s'accorde-t-il, et quand reste-t-il invariable ? |
| 616. Dans quel cas le participe précédé de <i>l'</i> est-il invariable ? | |

tement d'un infinitif s'accorde quand il a pour complément direct le pronom qui précède, et reste invariable si, au contraire, il a pour complément direct l'infinitif qui suit :

Cette femme chante bien, je l'ai *entendue* chanter.

J'ai entendu qui ? ELLE *chanter*. La est le complément direct du participe, et comme il le précède, accord.

Cette romance est charmante, je l'ai *entendu* chanter.

J'ai entendu quoi ? CHANTER elle. *Chanter* est le complément direct du participe, et comme il est après, point d'accord.

Je les ai *laissés* partir.

J'ai laissé qui ? EUX *partir*. Les est le complément direct du participe, et comme il le précède, accord.

Ils se sont *laissés* surprendre par l'ennemi.

Ils ont laissé quoi ? SURPRENDRE eux. *Surprendre* est le complément direct du participe, et comme il est après, point d'accord.

618. — *Observation.* On voit par ces deux derniers exemples que le participe *laissé*, suivi d'un infinitif, est assujéti à la même règle que les autres participes accompagnés d'un infinitif : c'est-à-dire qu'il s'accorde, si le complément direct est avant le participe *laissé*, et qu'il est invariable, si ce complément est après.

619. — On reconnaît mécaniquement que le participe suivi immédiatement d'un infinitif est précédé de son complément direct, quand l'infinitif peut se changer en participe présent, et qu'il a pour complément direct l'infinitif, lorsque ce changement ne peut avoir lieu :

Je les ai *vus* repousser les ennemis.

Il nous a *entendus* blâmer son imprudence.

Ils se sont *vus* déprimer.

On peut dire : Je les ai *vus* REPOUSSANT les ennemis ; il nous a *entendus* BLAMANT son imprudence ; ils se sont *vus* DÉPRÉRISSANT. Donc le participe est précédé de son complément direct, qui est *les, nous, se*, et conséquemment il s'accorde.

Je les ai *vu* repousser par les ennemis.

Il nous a *entendu* blâmer, à cause de notre imprudence.

Ils se sont *vu* maltraiter.

618. Que faut-il observer sur le participe *laissé* suivi immédiatement d'un infinitif ?

619. Comment reconnaît-on méca-

niquement que le participe suivi immédiatement d'un infinitif est précédé ou suivi de son complément direct ?

Comme on ne peut pas dire : je les ai *vus* repoussant par les ennemis ; il nous a *entendus* blâmant à cause de notre imprudence ; ils se sont *vus* maltraitant, point d'accord : l'infinitif qui suit est le complément direct du participe.

620. — Le participe *fait* suivi d'un infinitif fait exception à ce qui précède ; il est toujours invariable, parce que ce participe et l'infinitif qui suit présentent un sens indivisible, et ne forment pour ainsi dire qu'un seul verbe ; de sorte que le complément direct n'appartient ni à *fait* ni à l'infinitif, mais aux deux verbes réunis. Exemples : Louis XI *fit taire* ceux qu'il avait FAIT PARLER si bien.

Le négociant qui l'avait *fait* fleurir, servit à la rétablir. (BUFFON.)

621. — L'infinitif est quelquefois sous-entendu à la suite du participe des verbes *pouvoir, devoir, vouloir* :

Je lui ai rendu tous les services	} que j'ai, <i>dû</i> sous-entendu lui rendre. que j'ai, <i>pu</i> sous-entendu lui rendre. que j'ai <i>voulu</i> , sous-entendu lui rendre.

Et dans ce cas, le participe reste invariable, parce qu'il a pour complément direct l'infinitif sous-entendu.

622. — Remarquez que les participes *dû* et *voulu* sont variables dans ces phrases : il m'a *payés* les sommes qu'il m'a *dues* ; il *veut* fortement les choses qu'il a une fois *voluës* attendu qu'il n'y a point ici d'infinitif sous-entendu, et que le participe a pour complément direct le *que* relatif qui précède.

623. — *Cinquième remarque.* Lorsqu'il y a une préposition entre le participe et l'infinitif qui suit, le participe peut de même avoir pour complément direct le pronom qui précède ou l'infinitif suivant : dans le premier cas, accord ; dans le second point d'accord.

Ainsi on écrira avec le participe variable :

Les personnes que j'avais *engagées* à vous voir, sont ici.

Il nous a *priés* de lui écrire.

Ils se sont *proposés* pour l'accompagner.

Nous avons *engagé* qui à vous voir ? des personnes, représentées par *que* ; — il a *prié* qui de lui écrire ? nous ; — ils ont

620. Pourquoi le participe *fait* suivi immédiatement d'un infinitif reste-t-il toujours invariable ?

621. Quels sont les verbes après le participe desquels l'infinitif peut être sous-entendu ?

622. Citez des exemples où *dû* et *voulu* sont variables, et dites pourquoi.

623. Faites connaître la règle sur le participe suivi d'une préposition et d'un infinitif.

proposé qui pour les accompagner ? *se, eux, Que, nous, se,* sont donc les compléments directs des participes *engagées, priés, proposés,* et comme ils les précèdent, accord.

Mais on écrira sans faire varier le participe :

Les personnes que j'avais désiré de voir, sont ici.
Il nous a recommandé de lui écrire.
Ils se sont proposé de l'accompagner.

J'avais désiré *quoi?* de voir les personnes; — ils nous a recommandé *quoi?* de lui écrire; — ils ont proposé à eux *quoi?* de l'accompagner. *De voir les personnes, de lui écrire, de l'accompagner,* sont donc les compléments directs des participes *désiré, recommandé, proposé;* et comme ils sont après, point d'accord.

624. — Il faut remarquer que l'accord a toujours lieu lorsque le participe est précédé de deux compléments directs, comme dans cette phrase : *Les livres qu'il nous a priés de lui prêter;* dans ce cas, le complément direct énoncé le premier appartient à l'infinitif, et le second est sous la dépendance du participe, auquel il communique l'accord.

625. — *Observation.* Avec les participes *eu* et *donné* suivis de la préposition *à* et d'un infinitif, le complément direct qui précède peut appartenir au participe comme à l'infinitif; d'où il résulte que les participes *eu, donné,* peuvent alors s'écrire variables aussi bien qu'invariables. Exemples : *Les obstacles que j'ai eus à surmonter, c'est-à-dire, j'ai eu des obstacles à surmonter.* — *Les obstacles que j'ai eus à surmonter, c'est-à-dire, j'ai eu à surmonter des obstacles.* — *Les leçons qu'on m'a données à apprendre, c'est-à-dire, on m'a donné des leçons à apprendre.* — *Les leçons qu'on m'a données à apprendre, c'est-à-dire, on m'a donné à apprendre des leçons.*

626. — *Sixième remarque.* *Le peu* étant suivi d'un participe, a deux significations : ou il signifie *une petite quantité,* ou il veut dire *le manque.*

Dans le premier cas, c'est le substantif placé après *le peu* qui détermine l'accord. Dans le second cas, au contraire, c'est avec *le peu,* et non avec le substantif qui suit, que l'accord se fait. Exemples :

Le peu d'affection que vous lui avez témoigné lui a rendu le courage.

624. Qu'arrive-t-il quand le participe suivi d'une préposition et d'un infinitif est précédé de deux compléments directs ?
625. A quelle observation donnent

Heu les participes *eu* et *donné* suivis de *à* et d'un infinitif ?

626. Quelle remarque y a-t-il à faire sur le participe placé après *le peu* ?

Le peu signifie ici une petite quantité, car il y a eu de l'affection de témoignée : le *que,* complément direct, représente conséquemment le substantif *affection,* et le participe se met au féminin singulier.

Le peu d'affection que vous lui avez témoigné l'a découragé.

Ici *le peu* signifie *le manque,* car sans le défaut d'affection, il ne serait pas découragé; le *que,* complément direct, représente conséquemment *le peu,* mot masculin singulier, et le participe adopte le genre masculin et le nombre singulier. D'où résulte cette règle :

627. — Le participe précédé de *le peu* varie lorsque le sens permet de supprimer *le peu,* et reste invariable lorsque cette suppression ne peut avoir lieu. Dans le premier exemple, on peut dire : *L'affection que vous lui avez témoignée lui a rendu le courage,* accord; dans le second, on ne saurait dire : *L'affection que vous lui avez témoignée l'a découragé;* point d'accord.

628. — *Septième remarque.* Le pronom *en,* mot vague, qui signifie *de cela,* étant toujours employé comme complément indirect, ne peut exercer aucune influence sur le participe. Ainsi on écrira, en parlant de fruits, *J'EN AI MANGÉ,* et en parlant de lettres, *J'EN AI REÇU.* Ces phrases sont elliptiques; c'est comme s'il y avait : *j'ai mangé une certaine quantité de cela* (de fruits), *j'ai reçu un certain nombre de cela* (de lettres), et les participes *mangé, reçu,* sont invariables, parce que leurs compléments directs, *une certaine quantité, un certain nombre,* ne sont pas exprimés.

Il a des troupes, et il en a demandé aux autres peuples de la Grèce.
(BARTHÉLEMY.)

Hélas ! j'étais aveugle en mes vœux aujourd'hui :
J'en ai fait contre toi, quand j'en ai fait pour lui.
(CORNEILLE.)

Mais on dira avec accord : *Nous LES en avons informés; il nous en a blâmés; l'opinion que j'en avais conçue.*

Elle s'en est vantée assez publiquement.
Rendez grâces au ciel qui nous en a vengés.
(RACINE.)

attendu que les participes *informés, blâmés, conçue, vantée, vengés,* sont précédés de leurs compléments directs *les, nous, que, se, nous.*

627. Comment reconnaît-on mécaniquement la variabilité ou l'invariabilité du participe précédé de *le peu* ?

628. Le pronom *en* peut-il faire varier le participe ?

628 bis. — Le pronom *en*, complément indirect d'un ad-
verbe, comme *combien*, *autant*, *plus*, etc., forme avec cet
adverbe le complément direct d'un verbe actif, ou d'un verbe
pronominal formé d'un verbe actif. Ce complément direct
combien en, *autant en*, mis pour *combien de cela*, *autant de
cela*, étant du masculin et du singulier, ne saurait faire varier
le participe; c'est pourquoi on écrit avec le participe invariable,
en parlant de personnes : *Combien il en a TROMPÉ*; et en par-
lant de fleurs : *Autant il en a CUEILLI*, *autant il en a DONNÉ*.
C'est donc à tort que Racine a dit :

Ah ! malheureux, combien j'en ai déjà perdus !

629. — *Huitième remarque.* *Coûté* et *valu*, quoique parti-
cipes de verbes neutres conjugués avec *avoir*, sont quelquefois
susceptibles d'accord : c'est lorsque les verbes *coûter* et *valoir*
sont employés activement. Or, *coûter* est pris activement quand
il signifie *causer*, *exiger*, et *valoir* lorsqu'il a le sens de *pro-
curer*, *rapporter*. Ainsi l'on dira avec accord :

Les peines que cette affaire m'a COUTÉES, c'est-à-dire, m'a causées.
Les honneurs que cette place m'a VALUS, c'est-à-dire, m'a procurés.

parce qu'ici *coûter* et *valoir* sont actifs, et précédés de leur
complément direct *que*, pour *peines* et pour *honneurs*.

C'est ainsi que s'expriment nos bons auteurs :

Après tous les ennuis que ce jour m'a coûtés,
Ai-je pu rassurer mes esprits agités? (RACINE.)

Vous n'avez pas oublié les soins que vous m'avez coûtés depuis votre
enfance. (FÉNELON.)

Que d'éloges lui a valu sa conduite noble et généreuse! (THOMAS.)

Mais on dira avec le participe invariable :

Cette affaire m'a COUTÉ une peine infinie.
Ce travail m'a VALU une gratification.

attendu que les compléments directs *une peine infinie*, *une
gratification*, sont après les participes *coûté*, *valu*.

629 bis. — Le participe passé est soumis aux mêmes règles
d'accord que l'adjectif et le verbe :

1° Quand il est précédé de deux substantifs synonymes :
Une bravoure, *une valeur* ESTIMÉE, accord avec le dernier

628 bis. Que remarquez-vous sur | ils susceptibles de s'accorder ?
le pronom *en* complément indirect | 629 bis. Dans quels cas le participe
d'un adverbe ? | est-il soumis aux mêmes règles
629. Les participes *coûté* et *valu* sont- | d'accord que l'adjectif et le verbe

substantif, qui est le mot modifié par le participe. (Voyez
n° 502.)

2° Quand il est précédé de deux substantifs unis par *ou* :
L'imprudence ou la légèreté qu'il a MONTREE, accord avec le
dernier substantif, représenté par *que*, complément direct du
participe. (Voy. n° 503.)

3° Quand il est précédé de substantifs placés par gradation :
Un discours, une parole qu'on a PRONONCÉE dans la colère
accord avec le dernier substantif, représenté par *que*, complé-
ment direct du participe. (Voy. n° 505.)

4° Quand il est précédé de substantifs renfermant une ex-
pression qui réunit en elle tous les mots précédents : *Protec-
tions, chances heureuses, tout s'est RÉUNI pour le favoriser*,
accord avec le mot *tout*, représenté par *se*, complément direct
du participe. (Voy. n° 506.)

5° Quand il est précédé de deux substantifs unis par *comme*,
de même que, *ainsi que*, *aussi bien que* : *C'est votre capacité,
aussi bien que votre zèle, qu'on a RÉCOMPENSÉE*, accord avec
le premier substantif, représenté par *que*, complément direct
du participe. (Voy. n° 508.)

6° Quand il est précédé d'un collectif avec lequel il est en rap-
port : *Le grand nombre de fautes que j'ai REMARQUÉ provient de
votre inapplication*, accord avec le collectif *nombre*, représenté
par *que*, complément direct du participe. (Voy. n° 517, 519.)

7° Quand il est précédé d'un collectif, et qu'il est en rap-
port avec le substantif complément du collectif : *Une multitude
de fautes se sont GLISSÉES dans votre lettre*, accord avec le
substantif *fautes*, représenté par *se*, complément direct du par-
ticipe. (Voy. n° 517, 519.)

CHAPITRE X.

DE L'ADVERBE.

630. — *DESSUS*, *DESSOUS*, *DEDANS*, *DEHORS*, étant adverbess
ne veulent pas de complément. Ainsi ne dites pas : *DESSUS la
terre*, *DESSOUS le ciel*, *DEDANS la maison*, *DEHORS la barrière*,
dites : *sur la terre*, *sous le ciel*, *dans la maison*, *hors la barrière*.
Excepté : 1° quand ils sont employés en opposition : *Les*

630. *Dessus*, *dessous*, *dedans*, *dehors*, veulent-ils un complément ? —
Quelle est l'exception ?

ennemis sont DEDANS et DEHORS la ville; 2° lorsqu'ils sont précédés d'une préposition : Par-DESSUS les murs. On a tiré zela de DESSOUS la table. (Acad.)

631. — ALENTOUR, AUPARAVANT, DAVANTAGE, rejettent également tout complément. Ainsi ne dites pas : *alentour DE, auparavant DE, auparavant QUE, davantage DE, davantage QUE* : *alentour DE la table, auparavant DE partir, auparavant QUE vous partiez, il a davantage D'instruction, il en a davantage QUE vous*; dites : *autour de, avant de, avant que, plus de, plus que* : *autour de la table, avant de partir, avant que vous partiez, il a plus d'instruction, il en a plus que nous.*

Remarque cependant qu'on dit bien : *Depuis que je me suis trompé, je crains davantage de commettre des erreurs; Je désire que vous soyez instruit, mais je désire davantage que vous soyez bon et honnête.* — *Vous voulez voyager, il serait bon auparavant de prévenir vos parents, il serait utile auparavant que vous les consultassiez, attendu que, dans ces phrases, ne et que dépendent non des adverbess davantage, auparavant, mais bien des verbes craindre, désirer, être bon être utile : je crains de, je désire que, il serait bon de, il serait utile que.*

632. — Davantage ne doit pas s'employer dans le sens de le plus; au lieu de dire : *De toutes les fleurs, la rose est celle qui me plaît davantage*, dites : *qui me plaît LE PLUS.*

633. — PLUS TÔT a rapport au temps, et a pour opposé plus tard : *Il partira PLUS TÔT.* (Acad.) — *Plutôt éveille une idée de préférence. PLUTÔT la mort que le déshonneur.*

... Le travail, aux hommes nécessaire,
Fait leur félicité plutôt que leur misère.

(BOILHAU.)

634. — SI, AUSSI, se joignent aux adjectifs et aux adverbess : *si modeste, AUSSI éloquent, si modestement, AUSSI éloquemment*; TANT, AUTANT, aux substantifs et aux verbes : *TANT l'éloquence, AUTANT de préjugés, il travaille TANT, AUTANT estimé que chéri.*

635. — Remarque. Si ne peut modifier les locutions adverbialess. On ne doit donc pas dire : *Il était si en peine, si en colère, si à l'aise, il est venu si à propos*; il faut dire : *Il était si FORT en peine, si FORT en colère, si BIEN à son aise; il est venu si BIEN à propos.*

- | | |
|--|---|
| 1. <i>Alentour, auparavant, davantage</i> , peuvent-ils avoir un complément? | 633. Quelle différence entre <i>plus tôt</i> et <i>plutôt</i> ? |
| 632. Dans quel sens ne doit pas s'employer <i>d'avantage</i> ? | 634. À quels mots se joignent <i>si, aussi, tant, autant</i> ? |
| | 635. Quel mot ne peut pas modifier |

636. — AUSSI, AUTANT, expriment la comparaison : *César était AUSSI éloquent que brave, on l'admirait AUTANT qu'on le craignait.*

Si, TANT, marquent l'extension : *Il est si faible, il a TANT fatigué.*

637. — Avec une négation *si* et *tant* peuvent s'employer pour *aussi, autant* : *Il n'est pas si riche que vous* (Acad.) *Rien ne m'a TANT fâché que cette nouvelle* (Acad.).

638. — Remarque. Les deux termes d'une comparaison s'unissent par la conjonction *que* : *Il est aussi sage que vaillant* (Acad.). *Aussi sage comme vaillant* serait une faute grossière.

639. — DE SUITE, successivement, sans interruption : *Il ne saurait dire deux mots DE SUITE* (Acad.). *TOUT DE SUITE, sur-le-champ* : *Il faut que les enfants obéissent TOUT DE SUITE* (Acad.).

640. — TOUT A COUP, soudainement : *Cette maison est tombée TOUT A COUP.* — *TOUT D'UN COUP*, tout en une fois : *Il gagna mille francs TOUT D'UN COUP* (Acad.).

641. — TRÈS ne peut modifier qu'un adjectif ou un adverbe : *Cet homme est TRÈS-savant; il agit TRÈS-sagement* (Acad.). Avant les noms, on fait usage de *bien, extrêmement*, ne dites donc pas : *J'ai TRÈS-faim, j'ai TRÈS-soif*, mais dites : *J'ai BIEN faim, j'ai EXTRÊMEMENT soif.*

642. — On ne doit pas dire : *C'est ici où je demeure, c'est LA où je vais.* Il y a dans ces phrases deux adverbess qui expriment la même circonstance, qui modifient le même verbe, je dont on peut s'assurer en procédant comme nous l'avons fait au n° 526 : *je demeure ici où, je vais là où.* Le sens étant complètement rendu par ces mots : *je demeure ici, je vais là*, il est évident que l'adverbe *où* doit être supprimé et remplacé par la conjonction *que*, qui sert à unir les deux propositions renfermées dans chacune des phrases dont il s'agit : *C'est ici QUE je demeure, c'est là QUE je vais.*

- | | |
|--|--|
| 636. Qu'expriment <i>aussi, autant; si, tant</i> ? | 639. Quelle différence entre <i>de suite</i> et <i>tout de suite</i> ? |
| 637. Quand <i>si</i> et <i>tant</i> peuvent-ils remplacer <i>aussi, autant</i> ? | 640. Quelle différence entre <i>tout à coup</i> et <i>tout d'un coup</i> ? |
| 638. Par quelle conjonction s'unissent les deux termes d'une comparaison? | 641. Quel mot peut modifier <i>très</i> ? |
| | 642. Pourquoi ne doit-on pas dire : <i>C'est ici où je demeure</i> ? |

EMPLOI DE LA NÉGATION.

643. — La négation se compose de *ne, ne pas, ne point* : *je n'ose, je n'ose pas, je n'ose point*. *Ne* est la plus faible des négations, *ne point* est la plus forte, *ne pas* tient le milieu.

644. — Les locutions conjonctives *à moins que, de peur que, de crainte que*, et le verbe *empêcher*, veulent toujours après eux la négation *ne* : *A moins que vous NE lui parliez; de peur qu'on NE vous trompe*. (Acad.)

La pluie EMPÊCHA qu'on NE se promenât dans les jardins. (RACINE.)
Les fautes d'Homère n'ont pas EMPÊCHÉ qu'il NE fût sublime.
(BOILEAU.)

645. — La négation *ne* s'emploie également après *autre, autrement, plus, mieux, moins, meilleur*, et les verbes *craindre, avoir peur, trembler, appréhender* : *Il est tout autre qu'il s'était; il parle autrement qu'il n'agit; il est plus modeste qu'il NE le paraît; je crains qu'il NE vienne*. (Acad.)

646. — *Exception*. L'emploi de *ne* cesse d'avoir lieu quand le verbe de la proposition précédente est accompagné d'une négation : *Il ne parle pas autrement qu'il agit; il n'est pas plus modeste qu'il le paraît; je ne crains pas qu'il vienne*.

647. — *Remarque*. Après *craindre, appréhender, avoir peur, trembler, de crainte que, de peur que*, on met *ne pas*, au lieu de *ne*, quand on souhaite l'accomplissement de l'action exprimée par le second verbe : *Je crains qu'il NE réussisse PAS; j'ai peur qu'il NE soit PAS arrivé* (Acad.); *dépêchez-vous, de crainte que vous n'ayez PAS fini*.

648. — *Nier, désespérer, disconvenir, douter*, sont suivis de *ne*, seulement quand ils sont accompagnés d'une négation : *Je ne nie pas, je ne doute pas que cela NE soit* (Acad.); mais on dirait sans la négation : *Je nie, je doute que cela soit* (Acad.), parce que les verbes, *nier, douter*, sont employés affirmativement.

643. De quels mots se compose la négation ?

644. Que remarquez-vous sur les locutions conjonctives *à moins que, de peur que, etc.* ?

645. Après quels autres mots emploie-t-on *ne* ?

646. Quand l'emploi de *ne* cesse-t-il d'avoir lieu ?

647. Dans quel cas met-on *ne pas* lieu de *ne* ?

648. Quand *nier, désespérer, disconvenir, douter*, sont-ils suivis de *ne* ?

649. — Les locutions conjonctives *avant que, sans que*, et le verbe *défendre* ne sont jamais suivis de *ne* : *Avant qu'il fasse froid. — J'ai défendu que vous fissiez cette chose*. (Acad.)

650. — *Point* nie plus fortement que *pas*. D'où il suit :

1° Que *point* se dit de quelque chose de permanent et d'habituel, et *pas* de quelque chose de passager et d'accidentel. *Il ne lit POINT*, c'est-à-dire jamais. *Il ne lit pas*, c'est-à-dire il ne lit pas dans ce moment.

2° Que *pas* est préférable à *point* avec un adverbe de comparaison, comme *si, aussi, tant, autant, plus, moins, etc.*, et avec les adjectifs numériques : *Il n'est PAS AUSSI habile, vous n'êtes PAS MOINS prudent. — Il ne possède PAS UN ami; vous n'avez PAS lu DIX pages*.

651. — Dans les propositions interrogatives, *pas* et *point* ne présentent pas la même différence que dans les propositions non interrogatives : *N'avez-vous POINT dit cela?* suppose du doute dans celui qui parle. — *N'avez-vous PAS dit cela?* indique une chose positive dont il a connaissance.

Tout le monde rit, n'ai-je point dit quelque sottise ?
Pourquoi me blâmez-vous ? n'ai-je pas dit la vérité ?

652. — On supprime *pas* et *point* : 1° Avec *oser, pouvoir, cesser, savoir*, employés absolument ou suivis d'un infinitif : *Je n'ose, je ne puis, je ne sais, je ne puis répondre, je ne puis marcher, je ne cesse de travailler*. Cette suppression n'est pas de rigueur. — 2° Quand il y a dans la proposition une expression dont le sens est négatif, comme *jamais, guère, nul, nullement, aucun, rien, personne, ni répété, ne... que* signifiant seulement :

Un méchant ne sait jamais pardonner.
Il ne faut rien dire qui puisse attaquer la réputation d'un homme de bien.
Titus ne passait aucun jour sans faire une bonne action.
Je ne vois personne qui ne vous loue.
Il n'a ni talent ni bonne volonté.
L'honnête homme ne connaît que ses devoirs. (ACAD.)

649. Quelles locutions conjonctives sont jamais suivies de *ne* ?

650. Quelle différence entre *pas* et *point* ?

651. En est-il de même pour les propositions interrogatives ?

652. Avec quels mots supprime-t-on *pas* et *point* ?

CHAPITRE XI.

DE LA PRÉPOSITION

653. — AU TRAVERS veut *de*; A TRAVERS demande un complément direct : AU TRAVERS *d'un buisson*; A TRAVERS *les champs*. (Acad.)

654. — PRÈS DE éveille généralement une idée de proximité : *Il demeure PRÈS DE l'église*. AUPRÈS DE, à l'idée de proximité ajoute souvent celle d'assiduité, de sentiment : *Cet enfant n'est heureux qu'AUPRÈS DE sa mère*.

655. — VIS-A-VIS ne s'emploie que pour une opposition de lieu, et signifie *en face*, à l'opposé : *Il loge VIS-A-VIS de mes fenêtres*. C'est donc une faute de l'employer dans le sens de *envers*, à l'égard de, et de dire : *Son ingratitude VIS-A-VIS de ses bienfaiteurs*; dites : *envers ses bienfaiteurs*, à l'égard de ses bienfaiteurs.

656. — VIS-A-VIS, *en face*, *proche*, *près*, *hors*, veulent après eux la préposition *de* : *Vis-à-vis DE l'île de Ténédos*; — *près DU mont Athos*; — *hors DES rangs ennemis*, etc., excepté dans la conversation et dans le style très-familier, où il est permis de supprimer la préposition : *Il loge PRÈS l'arsenal*, *VIS-A-VIS la nouvelle rue*.

657. — ENTRE signifie *au milieu de*; c'est pour cela, selon l'Académie, qu'il ne se dit généralement que de deux personnes ou de deux objets : *Il était ENTRE nous deux*; *la distance ENTRE les pôles*, *ENTRE le ciel et la terre*; *flotter ENTRE la crainte et l'espérance* (Acad.). On dit aussi *ENTRE nous*, *ENTRE eux*, *ENTRE quatre murailles*, c'est-à-dire au milieu de nous, d'eux, de quatre murailles. — PARMİ signifie *dans le nombre de*; il est moins précis que *entre*, et, pour cette raison, il ne se met qu'avec un pluriel indéfini qui signifie plus de deux ou de trois, ou avec un collectif : *PARMİ les honnêtes gens*, *PARMİ eux*, *PARMİ le peuple*, *PARMİ la multitude*.

653. Quel complément veut *au travers* et *à travers* ?

654. Quelle idée éveillent *près de*, *auprès de* ?

655. Comment s'emploie *vis-à-vis* ?

656. De quel mot doivent être suivis *vis-à-vis*, *en face*, *proche*, *près*, *hors* ?

657. Quelle différence présentent *entre* et *parmi* ?

658. — Quelquefois *entre* s'emploie pour *parmi* : *Il fut trouvé ENTRE les morts* (Acad.). *ENTRE les merveilles de la nature*, *il n'en est point de plus admirable* (Acad.). Jamais *parmi* ne s'emploie pour *entre*; ainsi il ne faut pas dire : *PARMİ les deux frères*, *PARMİ les trois Horaces*; deux, trois n'étant pas des nombres indéterminés, c'est *entre* qu'il faut employer : *Entre les deux frères*, *entre les trois Horaces*.

659. — JUSQUÉ s'emploie devant une consonne : *JUSQUÉ sur les autels*, *JUSQUÉ dans les nuages*. — Devant une voyelle, on fait usage de *jusque* et de *jusques*, mais plus fréquemment du premier : *JUSQU'au fond du cœur*, *JUSQUES à la fin du monde*; *JUSQUES à quand*.

Suivant l'Académie, on dit également bien *jusqu'aujourd'hui* et *jusqu'à aujourd'hui*.

660. — VOICI a rapport à ce qui suit, et *voilà* à ce qui précède.

Voici trois médecins qui ne se trompent pas : Gaieté, doux exercice et modeste repas.

La droiture du cœur, la vérité, l'innocence, l'empire sur les passions voilà la véritable grandeur. (MASSILLON.)

Complément des prépositions et des locutions prépositives.

661. — Deux prépositions peuvent n'avoir qu'un seul et même complément. Ainsi on dira : *Il a parlé pour et contre vous*, tout aussi bien que : *Il a parlé pour vous et contre vous*.

662. — Deux locutions prépositives peuvent également n'avoir qu'un seul complément, pourvu qu'elles exigent la même préposition. Ainsi on dira : *près et autour de la ville*, parce qu'on dit *près DE*, *autour DE*. Mais on ne dira pas : *à cause et par rapport à vous*, à cause exigeant *de*, et *par rapport* demandant *à*.

663. — Une préposition et une locution prépositive ne peuvent pas avoir un seul et même complément; il faut donner à chacune le complément qui lui convient. On ne dira donc pas

658. *Entre* peut-il s'employer pour *parmi* et *parmi* pour *entre* ?

659. Dans quels cas emploie-t-on *jusque* et *jusques* ?

660. Quelle différence entre *voici* et *voilà* ?

661. Deux prépositions peuvent-elles avoir un seul complément ?

662. En est-il de même de deux locutions prépositives ?

663. En est-il ainsi d'une préposition et d'une locution prépositive ?

Juger suivant et conformément aux lois, mais bien : Juger suivant LES LOIS, et conformément A CE qu'elles poursuivent.

De la répétition des prépositions.

664. — *A, de, en* se répètent toujours avant chaque complément.

Il dut la vie à la clémence et à la magnanimité du vainqueur.

Il est doux de servir sa patrie et de contribuer à sa gloire.

On trouve les mêmes préjugés en Europe, en Asie, en Afrique, et jusqu'en Amérique.

665. — Les autres prépositions, surtout celles qui n'ont qu'une syllabe, se répètent quand les compléments n'offrent aucune ressemblance de signification : *DANS la paix et DANS la guerre; PAR la force et PAR l'adresse; AVEC courage et AVEC inhumanité.* Au contraire, elles ne se répètent pas quand les compléments sont des expressions synonymes : *DANS la mollesse et l'oisiveté; PAR la force et la violence; AVEC courage et intrépidité.*

666. — Quelle que soit la préposition, on ne doit pas la répéter avec deux substantifs qui représentent un seul et même objet : *Cette citation appartient à Paul et Virginie; la Fontaine dans sa fable DE l'Ane et le Chien.* L'expression est elliptique; c'est comme s'il y avait : *cette citation appartient à (le livre intitulé) Paul et Virginie; la Fontaine dans sa fable (ayant le titre) de l'Ane et le Chien.*

CHAPITRE XII.

DE LA CONJONCTION.

667. — *Et, ni*, ajoutent à la pensée; mais *et* y ajoute affirmativement, et *ni* négativement.

668. — D'où il résulte qu'on emploie *et* :

1° Pour unir les propositions incidentes qui dépendent d'une principale affirmative :

Il croit que la terre est une planète, et qu'elle tourne autour du soleil.

664. Quelles prépositions se répètent toujours ? préposition dans : le roman de Paul et Virginie ?

665. Quand se répètent les autres prépositions ? 667. En quoi les conjonctions *et, ni* différent-elles ?

666. Pourquoi ne répète-t-on pas la 668. Dans quels cas emploie-t-on *et* ?

2° Pour unir les parties semblables d'une proposition affirmative :

Il cultive les lettres et les sciences.

Cet enfant est instruit et modeste.

Il agit lentement et prudemment.

669. — Qu'on emploie *ni* :

1° Pour unir les propositions incidentes qui dépendent d'une principale négative :

Il ne croit pas que la terre est une planète, ni qu'elle tourne autour du soleil.

2° Pour unir les parties semblables d'une proposition négative :

Il ne cultive pas les lettres ni les sciences.

Cet enfant n'est pas instruit ni modeste.

Il n'agit pas lentement ni prudemment.

670. — *Remarque.* Il est souvent plus élégant de supprimer *pas et point* et de répéter *ni* :

Il ne cultive ni les lettres ni les sciences.

Cet enfant n'est ni instruit ni modeste.

Il n'agit ni lentement ni prudemment.

671. — *Et* précède *sans*; *ni* le remplace :

Sans joie et *sans* murmure elle semble obéir.

Sans crainte ni pudeur, *sans* force ni vertu.

(RACINE.)

672. — *Plus, mieux, moins, autant*, placés au commencement de deux membres de phrase, ne doivent pas être unis par la conjonction *et* : *Plus on lit Racine, plus on l'admire; Et plus on l'admire* serait une faute. La raison en est qu'il ne s'agit pas de lier deux propositions, mais de marquer le rapport de l'une avec l'autre. C'est comme s'il y avait : *On admire d'autant plus Racine, qu'on le lit plus*, phrase dont les propositions ne sauraient être unies par *et*.

673. — *Parce que* (en deux mots) signifie *attendu que* :

Parce qu'elle meurt, faut-il que vous mouriez ?

(RACINE.)

669. Dans quel cas emploie-t-on *ni* ?

670. Peut-on supprimer *pas et point* ?

671. Quel est l'emploi de *et* et de *ni* avec *sans* ?

672. Que remarquez-vous sur *p. us*,

mieux, moins, autant, placés au commencement de deux membres de phrase ?

673. Que signifient *parce que* (en deux mots) et *par ce que* (en trois) ?

Juger suivant et conformément aux lois, mais bien : Juger suivant LES LOIS, et conformément A CE qu'elles poursuivent.

De la répétition des prépositions.

664. — *A, de, en* se répètent toujours avant chaque complément.

Il dut la vie à la clémence et à la magnanimité du vainqueur.

Il est doux de servir sa patrie et de contribuer à sa gloire.

On trouve les mêmes préjugés en Europe, en Asie, en Afrique, et jusqu'en Amérique.

665. — Les autres prépositions, surtout celles qui n'ont qu'une syllabe, se répètent quand les compléments n'offrent aucune ressemblance de signification : *DANS la paix et DANS la guerre; PAR la force et PAR l'adresse; AVEC courage et AVEC inhumanité.* Au contraire, elles ne se répètent pas quand les compléments sont des expressions synonymes : *DANS la mollesse et l'oisiveté; PAR la force et la violence; AVEC courage et intrépidité.*

666. — Quelle que soit la préposition, on ne doit pas la répéter avec deux substantifs qui représentent un seul et même objet : *Cette citation appartient à Paul et Virginie; la Fontaine dans sa fable DE l'Ane et le Chien.* L'expression est elliptique; c'est comme s'il y avait : *cette citation appartient à (le livre intitulé) Paul et Virginie; la Fontaine dans sa fable (ayant le titre) de l'Ane et le Chien.*

CHAPITRE XII.

DE LA CONJONCTION.

667. — *Et, ni*, ajoutent à la pensée; mais *et* y ajoute affirmativement, et *ni* négativement.

668. — D'où il résulte qu'on emploie *et* :

1° Pour unir les propositions incidentes qui dépendent d'une principale affirmative :

Il croit que la terre est une planète, et qu'elle tourne autour du soleil.

664. Quelles prépositions se répètent toujours ? préposition dans : le roman de Paul et Virginie ?

665. Quand se répètent les autres prépositions ? 667. En quoi les conjonctions *et, ni* différent-elles ?

666. Pourquoi ne répète-t-on pas la 668. Dans quels cas emploie-t-on *et* ?

2° Pour unir les parties semblables d'une proposition affirmative :

Il cultive les lettres et les sciences.

Cet enfant est instruit et modeste.

Il agit lentement et prudemment.

669. — Qu'on emploie *ni* :

1° Pour unir les propositions incidentes qui dépendent d'une principale négative :

Il ne croit pas que la terre est une planète, ni qu'elle tourne autour du soleil.

2° Pour unir les parties semblables d'une proposition négative :

Il ne cultive pas les lettres ni les sciences.

Cet enfant n'est pas instruit ni modeste.

Il n'agit pas lentement ni prudemment.

670. — *Remarque.* Il est souvent plus élégant de supprimer *pas et point* et de répéter *ni* :

Il ne cultive ni les lettres ni les sciences.

Cet enfant n'est ni instruit ni modeste.

Il n'agit ni lentement ni prudemment.

671. — *Et* précède *sans*; *ni* le remplace :

Sans joie et *sans* murmure elle semble obéir.

Sans crainte ni pudeur, *sans* force ni vertu.

(RACINE.)

672. — *Plus, mieux, moins, autant*, placés au commencement de deux membres de phrase, ne doivent pas être unis par la conjonction *et* : *Plus on lit Racine, plus on l'admire; Et plus on l'admire* serait une faute. La raison en est qu'il ne s'agit pas de lier deux propositions, mais de marquer le rapport de l'une avec l'autre. C'est comme s'il y avait : *On admire d'autant plus Racine, qu'on le lit plus*, phrase dont les propositions ne sauraient être unies par *et*.

673. — *Parce que* (en deux mots) signifie *attendu que* :

Parce qu'elle meurt, faut-il que vous mouriez ?

(RACINE.)

669. Dans quel cas emploie-t-on *ni* ?

670. Peut-on supprimer *pas et point* ?

671. Quel est l'emploi de *et* et de *ni* avec *sans* ?

672. Que remarquez-vous sur *p.-us,*

mieux, moins, autant, placés au commencement de deux membres de phrase ?

673. Que signifient *parce que* (en deux mots) et *par ce que* (en trois) ?

Par ce que (en trois mots) veut dire *par la chose que ou par les choses que* :

Par ce qu'on voit tous les jours, il est facile de comprendre combien le mauvais exemple est pernicieux.

674. — *Quoique* (en un mot) signifie *bien que* : **QUOIQUE** vous soyez instruit, soyez modeste.

Quoi que (en deux mots) veut dire *quelque chose que* : **QUOI** QUE vous lui disiez, il ne vous écoutera pas. (Acad.)

675. — *Quand*, conjonction, signifie *lorsque*, à quelle époque? — Venez **QUAND** vous aurez fini. **QUAND** partirez-vous? (Acad.)

Quant, préposition, a le sens de *à l'égard de*, et est toujours suivi de la préposition **A** : **QUANT** à cette affaire, je m'en inquiète peu. (Acad.)

676. — *A cause que*, *durant que*, *malgré que*, ont vieilli, et ne s'emploient plus; *à cause que* se remplace par *parce que*, *durant que* par *pendant que*, et *malgré que* par *quoique*.

677. — La conjonction *que* a un grand nombre d'usages, dont les principaux sont :

1° D'unir deux verbes l'un à l'autre : *Je crois* **QUE** *l'âme est immortelle*.

Remarque. — La conjonction *que* ne régit aucun mode : c'est le sens positif ou douteux du verbe précédent qui demande l'indicatif ou le subjonctif. (Voyez n° 558 et suivants, la syntaxe du mode subjonctif).

2° D'unir les deux termes d'une comparaison : *Démotène était plus éloquent* **QUE** *brave*.

3° De former, à l'aide de la préposition *de*, certains tours de phrases uniquement propres à notre langue, et qu'on appelle, pour cette raison, *gallicismes* :

C'est peu *que de* posséder des richesses.

C'est un devoir *que d'*obliger ses amis.

C'est être sage *que de* se défier des méchants.

Quel plaisir *que de* revoir sa patrie !

Il ne laisse pas *que d'*être généreux.

678. — Remarque. L'usage permet de supprimer la conjonction *que* et de dire : *C'est peu de posséder des richesses; c'est un devoir d'*

674. Que signifient *quoique* (en un mot) et *quoi que* (en deux mots) ?

675. Quelle différence entre *quand* et *quant* ?

676. Que remarquez-vous sur à

cause que, durant que, malgré que ?

677. Quels sont les principaux usages de la conjonction *que* ?

678. Peut-on supprimer *que* dans ces sortes de gallicismes ?

obliger ses amis, etc. Le besoin d'abrégé rend cette construction bien plus fréquente que l'autre.

4° D'éviter la répétition de certaines conjonctions, comme *quand*, *lorsque*, *si*, *quoique* comme, etc. : **QUAND** on est riche et qu'on est généreux on ne manque pas d'amis. Si vous avez des amis, et **QUE** vous désiriez les conserver, prouvez-leur votre estime. Dans le premier exemple, *que* remplace *quand*, et dans le second il est employé pour *si*.

L'usage fera connaître les autres fonctions de cette conjonction.

CHAPITRE XIII.

DE L'INTERJECTION.

679. — *Ah!* exprime la joie, la douleur : **AH!** quel bonheur! **AH!** que je souffre! — *Ha!* marque la surprise : **HA!** vous voilà! **HA!** **HA!** je n'en savais rien.

680. — *Oh!* marque la surprise ou l'affirmation : **OH!** **OH!** je croyais le contraire. — *Oh!* pour le coup, je vous tiens.

Ho! sert à appeler : **HO!** venez ici. Il marque aussi la surprise : **HO!** que faites-vous là?

O sert à l'apostrophe oratoire : **O** mon fils! adorez Dieu, et ne cherchez pas à le comprendre. — **O** suprême plaisir de pratiquer la vertu!

681. — *Eh!* peint la douleur, la plainte :

Eh! qui n'a pas pleuré quelque perte cruelle ?

— *Hé!* s'emploie pour appeler, pour avertir : **HÉ!** venez donc! **HÉ!** que dites-vous?

CHAPITRE XIV.

DES FIGURES DE SYNTAXE.

682. — Il y a dans les langues une construction de mots commune à toutes, et dans laquelle les mots sont placés dans

679. Qu'expriment *ah!* et *ha!* ?

680. Que marquent *oh!* *ho!* et *o!* ?

681. Quel usage fait-on de *eh!* et de *hé!* ?

682. Faites connaître ce que c'est que la construction grammaticale, et pourquoi on la nomme ainsi.

l'ordre le plus simple, celui qu'indique la marche de l'esprit. Dans cette construction, tous les mots nécessaires à l'énonciation de la pensée sont exprimés, sans qu'aucune surabondance se fasse remarquer, et la concordance la plus exacte y existe entre toutes les expressions qui se correspondent. Cette construction se nomme *grammaticale*, parce qu'elle est conforme aux règles de la grammaire générale.

683. — La vivacité de l'imagination, l'impatience de l'esprit, le désir d'être plus concis, plus harmonieux, font souvent déroger à cet ordre, et alors la construction est appelée *figurée*, nom qu'elle tire des quatre figures de syntaxe qui constituent cette construction, et qui sont l'*ellipse*, le *pléonasme*, la *syllipse* et l'*inversion*.

DE L'ELLIPISE.

684. — L'*ellipse* consiste dans la suppression de certains mots nécessaires à la construction de la phrase pour la rendre pleine et entière, mais inutiles au sens, parce que ceux qui sont énoncés les font aisément suppléer. Dans cette phrase : *Notre mérite nous attire l'estime des honnêtes gens, et notre étoile, celle du public*, il y a ellipse; c'est comme s'il y avait : *et notre étoile NOUS ATTIRE celle du public*.

685. — Pour que l'*ellipse* soit permise, il faut que l'esprit puisse suppléer sans efforts les mots sous-entendus. Toute ellipse qui rend le sens louche ou équivoque est vicieuse; telle est celle-ci :

J'eusse été près du Gange esclave des faux dieux,
Chrétienne dans Paris, musulmane en ces lieux...

dont le sens semble être : *j'eusse été chrétienne dans Paris, j'eusse été musulmane en ces lieux*; tandis que le sens véritable est : *j'eusse été chrétienne dans Paris, JE SUIS musulmane en ces lieux*.

DU PLÉONASME.

686. — Le *pléonasme* est le contraire de l'*ellipse*, c'est une surabondance de mots qui pourraient être retranchés sans qu'à la rigueur le sens en souffrit, comme dans ces phrases : *Je l'ai vu de MES YEUX, je l'ai entendu de MES OREILLES; je lui ai*

683. Qu'entend-on par construction figurée, et d'où tire-t-elle son nom ?
684. Qu'est-ce que l'*ellipse* ?

685. Que faut-il pour que l'*ellipse* soit permise ?
686. Qu'est-ce que la figure appelée *pléonasme* ?

parlé A LUI-MÊME. *Que m'a fait, A MOI, cette Troie où je cours ?* (Racine.) On pourrait dire simplement : *je l'ai vu; je l'ai entendu; je lui ai parlé. Que m'a fait cette Troie où je cours ?*

687. — Le *pléonasme* est autorisé toutes les fois qu'il ajoute à la phrase plus de grâce, de netteté et d'énergie; au contraire, il doit être évité avec soin comme un vice, ou du moins comme une négligence, lorsqu'il n'est qu'une redondance stérile de mots qui affaiblissent la pensée en la représentant sous les mêmes couleurs, ou sous des couleurs encore plus faibles. Tel est le *pléonasme* que présentent ces vers de Corneille :

Trois sceptres à son trône attachés par mon bras,
Parleront au lieu d'elle et ne se tairont pas.

Puisque ces sceptres parleront, il est clair qu'ils ne se tairont pas. Ces sortes de *pléonasmes* sont les plus vicieux, en ce qu'ils tombent dans ce qu'on appelle le style *niais*.

688. — Quelques autres exemples de *pléonasmes* vicieux achèveront de faire sentir les défauts qu'on doit éviter dans l'emploi de cette figure :

Il faut s'entr'aider mutuellement.
Il m'a comblé de mille éloges.
Il n'a seulement qu'à se montrer.
Il y eut une tempête orageuse.
Peut-être ils pourront réussir.
Il est possible qu'il puisse venir.

Ces *pléonasmes* doivent être proscrits :

1° Parce que le mot *entre* renferme la même idée que *mutuellement*.

2° Parce que *mille* est superflu après *comblé*, qui présente à l'esprit une quantité innombrable.

3° Parce que *ne... que*, signifiant *seulement*, rend ce dernier complètement inutile.

4° Parce qu'une tempête ne pouvant exister sans orage, l'adjectif *orageuse* n'ajoute absolument rien au substantif.

5° Parce que *peut-être* et *possible*, exprimant une idée de possibilité, sont inutiles avec le verbe *pouvoir*, qui éveille la même idée.

Il faut dire pour être correct :

Il faut s'entr'aider. Il m'a comblé d'éloges. Il n'a qu'à se

687. Quand le *pléonasme* est-il autorisé ?
688. Citez quelques autres exemples de *pléonasmes* vicieux.

montrer. Il y eut une tempête. Peut-être ils réussirent. Il est possible qu'il vienne.

De même on ne dira pas : QUE vous êtes BIEN bon ! COMBIEN ce souvenir doit vous être BIEN doux ! Je PRÉFÈRE PLUTOT rester. Il me fit ses adieux, et PUIS ENSUITE il partit. Il s'ENSUIT DE LA que vous avez tort. Avoir une HÉMORRAGIE de SANG. MONTER en HAUT, DESCENDRE en BAS, RECULER en ARRIÈRE. Il faut dire : Que vous êtes bon ! Combien ce souvenir doit vous être doux ! Je préfère rester. Il me fit ses adieux, et puis il partit, on et ensuite il partit. Il s'ensuit que vous avez tort, ou il suit de là que vous avez tort. Avoir une hémorragie ; monter, descendre, reculer.

689. — Remarque. Il cesserait d'y avoir pléonasme dans monter en haut, descendre en bas, si en haut signifiait le lieu situé en haut, le local du haut, et en bas, le lieu situé en bas, le local du bas ; et alors on dirait : montez en haut, descendez en bas, comme on dit : montez dans l'appartement qui est en haut, descendez dans l'appartement qui est en bas.

DE LA SYLLEPSE.

690. — La syllepse est une figure qui règle l'accord d'un mot, non avec celui auquel il se rapporte grammaticalement, mais avec le mot auquel il correspond par le sens. C'est par syllepse qu'on dit : une multitude de personnes sont venues, phrase dans laquelle le verbe sont et le participe venues correspondent avec personnes, qui frappe le plus l'attention, et non avec multitude, auquel ils se rapportent grammaticalement par la forme de la phrase. Nous avons un grand nombre de constructions qu'on peut justifier à l'aide de la syllepse.

Nos grands auteurs ne négligent pas cette figure. Nous n'en citerons qu'un exemple parmi ceux qu'ils offrent ; il est de Racine :

Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge,
Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,
Comme eux vous fûtes pauvre, et comme eux orphelin.

La construction grammaticale exige comme lui, puisque le pronom se rapporte au substantif pauvre ; mais le poète, frappé de l'idée d'une multitude de pauvres, est entraîné par sa pensée, et l'expression est en rapport, non avec ce qu'il a dit, mais avec ce qui occupe entièrement son attention.

690. Qu'est-ce que la syllepse.

DE L'INVERSION.

691. — L'inversion a lieu toutes les fois que les mots ne sont pas arrangés selon l'ordre grammatical, qui veut qu'on énonce d'abord le sujet, ensuite le verbe, puis le complément direct, etc. Quand Fléchier dit : *Déjà prenait l'essor, pour se sauver vers les montagnes, cet aigle dont le vol hardi avait d'abord effrayé nos provinces*, il fait une inversion : le sujet est aigle, qui aurait dû grammaticalement précéder le verbe prenait, se trouve placé après, et cette inversion, qui donne de la rapidité, de la force au style, offre un tableau parfait, en présentant d'abord à l'esprit l'objet principal de la pensée, l'essor rapide de l'aigle.

692. — Les inversions sont plus fréquentes en poésie qu'en prose, parce que la poésie, étant le langage des passions, exige plus de vivacité, de hardiesse.

693. — Soit en vers, soit en prose, toute inversion qui entortille la phrase au lieu de la rendre plus douce et plus coulante, qui embrouille les idées au lieu de leur donner plus de netteté, est un vice qu'on doit éviter avec soin. Le vice de cette phrase (que nous avons citée n° 532) : *Croyez-vous pouvoir ramener ces esprits égarés PAR LA DOUCEUR*, consiste dans une inversion fautive, qui donne aux mots par la douceur un rapport autre que celui qui est dans la pensée.

CHAPITRE XV.

OBSERVATIONS PARTICULIÈRES.

694. — A, DE.

C'est à vous A exprime une idée de tour : *Je viens de jouer, c'est à vous A jouer.* — C'est à vous DE éveille une idée de droit, de devoir : *C'est à vous DE jouer le premier.*

691. Quand a lieu l'inversion ?

692. Pourquoi les inversions sont-elles plus fréquentes en poésie qu'en prose ?

693. Quand l'inversion est-elle un vice ?

694. Quelle différence entre c'est à vous A, et c'est à vous DE ?

695. — A, OU.

A s'emploie, selon l'Académie, entre deux nombres qui admettent entre eux un nombre intermédiaire : *Vingt à trente personnes* (Acad.), c'est-à-dire un nombre de personnes entre vingt et trente. *Quinze à vingt francs*, c'est-à-dire un nombre de francs entre quinze et vingt.

A s'emploie aussi entre deux nombres qui n'admettent pas de nombre intermédiaire, c'est-à-dire qui se suivent sans interruption, comme 5 et 6, 9 et 10, 14 et 15, lorsque ces deux nombres se rapportent à des choses qui peuvent se diviser par fractions : *Deux à trois livres de sucre, cinq à six lieues* (Acad.). D'où il suit, d'après l'Académie, qu'on ne doit pas dire : *Cinq à six personnes, onze à douze chevaux*, attendu qu'on ne saurait diviser les personnes et les chevaux comme on divise une livre ou une lieue.

Où s'emploie entre deux nombres, quels qu'ils soient, quand on veut donner exclusion à l'un des deux : *Sept ou huit hommes, douze ou quinze maisons*, c'est-à-dire l'un ou bien l'autre de ces deux nombres d'hommes, de ces deux nombres de maisons.

De ce qui précède, il résulte qu'on peut dire également bien, mais avec des sens différents : *Trente à quarante cavaliers, et trente ou quarante cavaliers*.

696. — AIDER.

Aider quelqu'un, c'est simplement l'assister : *Aider quelqu'un d sa bourse, l'aider de ses conseils, de son crédit*. (Acad.)

Aider à quelqu'un, c'est l'assister en partageant ses efforts, sa fatigue, son embarras : *Aidez à cet homme à porter ce fardeau ; aidez-le à se relever ; aidez à cet enfant à faire son thème*. (Acad.)

697. — AIR.

On doit dire : Cette femme a l'air bon, l'air spirituel, et non pas a l'air bonne, l'air spirituelle ; car c'est l'extérieur, c'est l'air qu'on représente comme bon, spirituel, et non pas la femme ; et la preuve c'est qu'on dit : Cette femme a l'air bon, et elle est méchante ; elle a l'air spirituel, et elle est sotte.

Mais doit-on dire, d'après cela : Cette pomme a l'air cuit ; cette terre a l'air ensemencé, cette robe a l'air bien fait ? Non, car on ne dit pas qu'un air est cuit, qu'il est ensemencé, qu'il est bien fait : l'adjectif ne saurait se dire ici du substantif. Il faut alors prendre un autre tour, et dire, par exemple : Cette pomme a l'air d'être cuite ou parait cuit ; cette terre a l'air d'être ensemencée ou parait ensemencée, etc.

698. — ANOBLIR, ENNOBLIR.

Anoblir, donner des lettres de noblesse : *Il n'y a que le roi qui*

695. Quand emploie-t-on à et ou entre deux nombres ?

696. Quelle différence entre *aider quelqu'un* et *aider à quelqu'un* ?

697. Que remarque-t-on sur l'emploi du mot *air* ?

698. Quelle différence entre *anoblir* et *ennoblir* ?

puisse anoblir. (Académie.) — *Ennobler*, rendre plus éclatant, plus illustre : *Les beaux-arts ennoblissent une langue*. (Acad.)

699. — ARMISTICE, AMNISTIE.

Armistice, suspension d'armes : *L'armistice ne tarda pas à cesser*. (Acad.) — *Amnistie*, pardon qu'un souverain accorde à des sujets révoltés : *Le roi accorda une amnistie*. (Acad.)

700. — ASSURER.

Assurer quelqu'un, c'est témoigner à quelqu'un : *Assurez vos parents de mon estime*. — *Assurer à quelqu'un*, c'est affirmer, c'est donner pour sûr à quelqu'un : *Mentor assura à Télémaque qu'il reverrait Ulysse*.

701. — ATTEINDRE.

Ce verbe est neutre ou actif.

Atteindre, verbe neutre, se dit des choses, et s'emploie lorsqu'il y a des efforts à faire pour y toucher ou pour y parvenir : *Atteindre au plancher, atteindre au but, atteindre à la perfection, au sublime*. (Acad.)

Atteindre, verbe actif, se dit des personnes. *Atteindre quelqu'un au front ; atteindre un voleur qui se sauve ; atteindre la Fontaine dans l'apologue ; et des choses auxquelles on parvient sans difficulté, et pour ainsi dire malgré soi : Atteindre un certain âge, atteindre le terme de l'armistice*. (Acad.)

702. — AUSSI, NON PLUS.

Aussi et non plus s'emploient pour pareillement : *aussi*, quand le sens est positif, et *non plus*, quand il est négatif : *Je sortirai aussi ; je ne sortirai pas non plus*.

703. — AVANT DE, A MOINS DE ; AVANT QUE DE, A MOINS QUE DE.

Avant que de, à moins que de, sont plus énergiques, mais beaucoup moins usités que *avant de, à moins de*.

704. — BAIGNER, COUCHER, PROMENER.

Ne dites pas : *Je vais baigner, il va coucher, nous irons promener*. Dans ce sens, ces verbes étant pronominaux, il faut dire : *Je vais me baigner, il va se coucher, nous irons nous promener*.

699. Quelle différence entre *armistice* et *amnistie* ?

700. Entre *assurer quelqu'un* et *assurer à quelqu'un* ?

701. Quel complément exige *atteindre* ?

702. Quelle différence entre *aussi* et *non plus* ?

703. Entre *avant de, à moins de* et *avant que de, à moins que de* ?

704. Quel mauvais emploi fait-on des verbes *baigner, coucher, promener* ?

705. — BEAUCOUP.

Avant les adverbess *plus, moins*, modifiant un adjectif, on emploie *beaucoup* ou *de beaucoup* : *Vous êtes BEAUCOUP* ou *DE BEAUCOUP plus riche*; *vous êtes BEAUCOUP* ou *DE BEAUCOUP moins habile*.

Après ces adverbess, c'est *de beaucoup* qu'il faut toujours employer : *vous êtes plus riche DE BEAUCOUP*; *vous êtes moins habile DE BEAUCOUP*.

706. — A LA CAMPAGNE, EN CAMPAGNE.

Être à la campagne, c'est être dans une maison de campagne pour y passer qu'elque temps: *Il est agréable de passer la belle saison A LA CAMPAGNE*. — *Être en campagne*, c'est être en mouvement, hors de chez soi pour ses affaires: *Les troupes sont EN CAMPAGNE*; *il s'est mis EN CAMPAGNE pour découvrir ce qu'il cherche*; *il a mis ses gens EN CAMPAGNE*.

707. — CAPABLE, SUSCEPTIBLE.

Capable, signifiant qui est en état de faire, qui a de l'appétit e, des dispositions à qu'elque choses, se dit des personnes et des choses: *Serez vous CAPABLE de porter ce fardeau*; *un homme CAPABLE de gouverner*; *il est CAPABLE des plus grands sacrifices*, CAPABLE d'amitié. (Acad.) *Cette digue n'est pas CAPABLE de résister à la violence des flots*; *Une âme CAPABLE de modération*. (Acad.)

Susceptible, qui peut recevoir certaines qualités, certaines modifications, ne se dit que des choses: *L'esprit de l'homme est SUSCEPTIBLE de bonnes, de mauvaises, impressions*. (Acad) Excepté dans cette phrase : *Cet homme est SUSCEPTIBLE, pour dire qu'il est facile à blesser à choquer*.

708. — COLORER, COLORIER.

Colorer donner de la couleur : *L'art de COLORER le verre. Le soleil COLORE les fruits. Un vis incarnat COLORAIT son visage*.

Colorier, appliquer des couleurs convenables sur une estampe, un dessin, un tableau : *Le Titien COLORAIT parfaitement*.

709. — COMMENCER.

Commencer à désigner une action qui aura eu progrès, de l'acroissement : *Cet enfant COMMENCE A parler, A marcher*. — *Commencer* de se dit d'une action qui aura de la durée sans amélioration : *Il COMMENÇA DE parler à cinq heures, et ne finit qu'à huit*.

710. — COMPARER.

Comparer à suppose une analogie, un rapport de ressemblance:

705. Quand emploie-t-on *beaucoup* ou *de beaucoup* ?

706. Quelle différence entre *à la campagne* et *en campagne* ?

707. Entre les adjectifs *capable* et *susceptible* ?

708. Quelle différence entre *colorer* et *colorier* ?

709. Entre *commencer à* et *commencer de* ?

710. Quelle différence entre *comparer à* et *comparer avec* ?

entre les deux termes de la comparaison : *COMPARER le temps à un fleuve*; *COMPARER les œuvres de la nature AUX ouvrages de l'homme*. (BUFF.)

Comparer avec ne suppose aucune ressemblance, aucune analogie entre les objets comparés : *Comparer le vice AVEC la vertu, comparer la vie AVEC la mort*.

711. — CONSOMMER, CONSUMER.

Consommer marque l'anéantissement d'une chose par l'usage qu'on en fait : *Consommer beaucoup de vin, consommer des denrées*. — *Consumer* exprime la destruction successive d'une chose; il se dit proprement du feu, et par analogie, du temps, du mal : *Le feu consume tout l'édifice*; *le temps consume tout*; *cette maladie le consume*. (Acad)

712. — DE.

L'emploi de cette préposition donne lieu à plusieurs observations.

1° Quand il y a une comparaison entre deux infinitifs, on emploie la préposition *de* devant le second infinitif : *J'aimerais mieux mourir que DE perdre l'estime des honnêtes gens*; *J'aime autant rester que DE sortir*. Excepté dans quelques phrases proverbiales.

2° Après un adjectif numéral ou un collectif, l'usage permet d'énoncer ou de sous-entendre la préposition *de* devant le modificatif qui suit : *Il y eut cent soldats DE tués, ou cent soldats tués*; *il y eut un petit nombre de prisonniers DE massacrés, ou un petit nombre de prisonniers massacrés*.

Le pronom *en*, remplaçant le substantif modifié, rend indispensable la préposition *de* : *Sur mille soldats, il y en eut cent de tués*; *sur dix enfants, il y en a cinq de légers*.

On peut éviter l'emploi de cette préposition au moyen d'un autre pour donné à la phrase : *Il y en eut cent qui furent tués*; *il y en a cinq qui sont légers*.

3° Doit-on dire avec la préposition *de* :

Qui est le plus éloquent de Bossuet ou de Massillon ?
Lequel préférez-vous de Corneille ou de Racine ?

ou sans cette préposition :

Qui est le plus éloquent, Bossuet ou Massillon ?
Lequel préférez-vous, Corneille ou Racine ?

Les grammairiens ne sont pas d'accord sur cette difficulté.

Ceux qui sont pour l'emploi de la préposition *de* considèrent les substantifs unis par *ou* comme les compléments indirects des pronoms *qui, lequel* : *Qui DE BOSSUET ou DE MASSILLON est le plus éloquent ? Lequel DE CORNEILLE ou DE RACINE préférez-vous ?*

Ceux qui pensent qu'il ne faut pas employer la préposition *de*

711. Quelle différence entre *consommer* et *consumer* ?

712. A quelles observations donne lieu l'emploi de la préposition *de* ?

voient dans chacune de ces phrases trois propositions, une pleine et deux elliptiques : *Lequel est le plus éloquent ? Bossuet (est-il plus éloquent ?) ou Massillon (est-il plus éloquent ?).* — *Lequel préférez-vous ? (préférez-vous) Corneille ou (préférez-vous) Racine ?* Et reconnaissant que, dans la première phrase, *Bossuet* et *Massillon* figurent comme sujets, et que, dans la seconde, *Corneille* et *Racine* sont employés comme compléments directs, ils en concluent que les substantifs *Bossuet*, *Massillon*, *Corneille*, *Racine*, ne doivent pas être précédés de la préposition *de*.

Le même désaccord existe entre les écrivains, et l'Académie ne l'explique pas assez clairement sur cette difficulté.

Où il faut conclure que dans les phrases qui précèdent et dans d'autres analogues, on peut également employer ou ne pas employer la préposition *de*.

713. — DÉJEUNER, DINER, ETC.

Déjeuner, *dîner*, et leurs analogues, veulent avec devant un nom de personne : *Déjeuner avec un ami, dîner avec sa famille*; et de avant un nom de chose : *Déjeuner de café, dîner d'un pâté*. (Acad.)

714. — DE LOIN EN LOIN.

Cette expression se remplace quelquefois par *de loin à loin*; mais il faut préférer *de loin en loin*, comme plus usité et plus conforme à l'usage de nos bons écrivains.

715. — DEMAIN, HIER.

Après les adverbes *demain*, *hier*, on peut exprimer ou sous-entendre la préposition *de* devant les mots *matin* et *soir*. Il arrivera *demain au soir* ou *demain soir*. *Je le vis hier au matin* ou *hier matin*. (Acad.)

716. — DIGNE, INDIGNE.

Digne, sans négation, se dit du bien et du mal : *Il est digne de louanges il est digne de blâme*. — *Digne*, avec négation, et *indigne* ne se disent que du bien : *Il n'est pas digne de récompenses, il est indigne de récompenses*. Ainsi on ne dira pas : *Il n'est pas digne de punition, il est indigne de punition*; il faut prendre un autre tour, et dire, par exemple : *Il ne mérite pas une punition*.

717. — DISPUTER.

Disputer signifiant être en débat, être en contestation, se quereller, est neutre et non pas pronominal. Dites donc : *Ils ont longtemps disputé*, et non : *Ils se sont longtemps disputés*.

713. Quel complément demandent les verbes *déjeuner*, *dîner* et leurs analogues ?

714. Doit-on préférer *de loin en loin* à *de loin à loin* ?

715. Faut-il employer *de* après *demain*, *hier* ?

716. Que remarquez-vous sur l'emploi de *digne* et de *indigne* ?

717. Quand *disputer* est-il neutre ?

718. — DURANT, PENDANT.

Durant exprime une durée sans interruption; *pendant*, un moment, une époque : *Les troupes se sont cantonnées DURANT l'hiver*, c'est-à-dire qu'elles sont restées cantonnées tant que l'hiver a duré. *Elles se sont cantonnées PENDANT l'hiver*, c'est-à-dire qu'elles ont fait choix de cette saison pour se cantonner.

719. — ÉMINENT, IMMINENT.

Danger éminent, *péril éminent*, danger, péril très-grands, mais non sans ressources; *danger imminent*, *péril imminent*, danger, péril qu'on peut regarder comme présents et presque inévitables. Un homme qui a fait une entreprise téméraire est dans un péril éminent; un vaisseau qui se brise contre les rochers est dans un péril imminent.

720. — EMPRUNTER.

Selon l'Académie, *emprunter* prend *a* et *de* : *emprunter à quelqu'un, emprunter de quelqu'un*. Il a emprunté cela à Homère ou d'Homère.

Excepté quand *emprunter* signifie tirer de, devoir à; alors il ne prend que la préposition *de* : *Les magistrats empruntent toute leur autorité de la justice*, c'est-à-dire doivent toute leur autorité à la justice. *La lune emprunte sa lumière du soleil*, c'est-à-dire, tire sa lumière du soleil.

721. — ENNUYANT, ENNUYEUX.

Ennuyant, qui importune, qui contrarie, qui fatigue dans le moment : *Un enfant ennuyant, un temps ennuyant*. — *Ennuyeux*, qui est propre à ennuyer, qui ennuie habituellement : *Une personne ennuyeuse, un livre ennuyeux*. Ainsi un homme qui n'est pas *ennuyeux* peut devenir *ennuyant*.

722. — ENTENDRE RAILLERIE, ENTENDRE LA RAILLERIE.

Entendre raillerie, c'est bien prendre la raillerie : *Fous ENTENDEZ très bien RAILLERIE quand d'autres que moi vous font la guerre sur vos petits défauts*. (RACINE.) — *Entendre la raillerie*, c'est avoir le talent de railler : *Peu de personnes ENTENDENT la fine et innocente raillerie*. (BOUCHOURS.)

723. — ENVIER, PORTER ENVIE.

On envie les choses, et l'on porte envie aux personnes. Il ENVIE la bonheur d'autrui. (Acad.) — *Le sage ne porte ENVIE à personne*.

718. Quelle différence entre *durant* et *pendant* ?

719. Quelle différence entre *éminent* et *imminent* ?

720. Quelle préposition prend *emprunter* ?

721. Quelle différence entre *ennuyant* et *ennuyeux* ?

722. Entre *entendre raillerie* et *entendre la raillerie* ?

723. En quoi *envier* et *porter envie* différent-ils ?

724. — ESPÉRER, PROMETTRE, COMPTER.

Ces verbes portent à l'esprit l'idée d'une chose future; il ne faut donc pas les faire suivre d'un verbe à un temps présent ou passé : *J'espère que vous FAITES des progrès; je vous promets que j'AI DIT la vérité; je compte que vous OBEÏSSIEZ à vos parents.* Il faut alors employer *penser, se flatter, assurer* ou tout autre équivalent : *Je pense que vous faites des progrès; je vous assure que j'ai dit la vérité, etc.*

725. — ET.

Cette conjonction, marquant addition, ne doit jamais s'employer

1° Pour unir des expressions synonymes, parce qu'alors, quoiqu'il y ait plusieurs mots, il n'y a réellement qu'une seule et même idée. Ainsi dites : *Son courage, sa valeur.* — *Ame grande, magnanime.* — *Un mot sublime ravit, transporte;* et non pas : *Son courage ET sa valeur.* — *Ame grande ET magnanime.* — *Un mot sublime ravit ET transporte.*

2° Pour unir des expressions placées par gradation, attendu que dans toute gradation le dernier mot est l'expression dominante, celle qui efface toutes les autres pour fixer sur elle toute l'attention. Conséquemment, il faut dire : *Nous devons à la patrie nos pensées, notre affection, notre vie.* *L'équipage suait, soufflait, était rendu* (LA FONTAINE); et non pas : *Nous devons à la patrie nos pensées, notre affection ET notre vie.* *L'équipage suait, soufflait ET était rendu.*

Cette remarque s'applique aux sujets composés de mots synonymes ou placés par gradation. (Voy. les règles 502-505.)

726. — ÊTRE, ALLER.

Je fus ne doit jamais s'employer pour *j'allai*; conséquemment, Corneille n'aurait pas dû dire : *Il fut jusques à Rome implorer le sénat;* la grammaire exige : *Il alla jusques à Rome, etc.*

J'ai été suppose le retour, *je suis allé* ne le suppose pas. Ainsi *Il a été à la messe* fait entendre qu'il en est revenu, et *Il est allé à la messe*, qu'il y est encore.

727. — ÉVITER.

Ce verbe signifie *fuir, esquiver.* De même qu'on ne dirait pas : *Je vous FUIRAI cette peine*, il ne faut pas dire : *Je vous ÉVITERAI cette peine*; dites : *Je vous ÉPARGNERAI cette peine.*

728. — FAIRE.

Ce verbe donne lieu à plusieurs observations :

1° *Faire* doit être préféré au verbe *être* dans la supputation des nombres : *Dieu et dieu FONT vingt*, et non *SONT vingt*.

724. Quels temps ne doit-on pas employer après *espérer, promettre, compter*?

725. Quand et ne doit-il pas s'employer ?

726. *Je fus* peut-il remplacer *j'allai* ?

727. Dans quel sens doit-on employer *éviter* ?

728. A quelles observations donne lieu le verbe *faire* ?

2° *Faire* s'emploie pour éviter la répétition d'un verbe précédent : *Je lui ai écrit comme je devais le FAIRE*; mais dans ce cas il ne veut pas de complément direct après lui. Ne dites donc pas avec Bossuet : *Il fallait cacher la pénitence avec le même soin qu'on eût fait les crimes*; il faut alors répéter le verbe : *qu'on eût caché les crimes.*

3° *Faire*, suivi d'un infinitif, veut un complément direct quand l'infinitif n'a pas de complément de cette nature : *Je les ai fait partir*; et un complément indirect quand l'infinitif a un complément direct : *Je leur ai fait écrire une lettre.*

4° *Faire*, employé au passif, ne doit pas être suivi d'un infinitif, comme dans cette phrase : *Il a été FAIT mourir*, dites : *On l'a fait mourir.*

5° *Ne faire que* marque une action fréquemment répétée : *Il NE FAIT QUE sortir*, c'est-à-dire il sort à tous moments.

Ne faire que de, une action qui vient d'avoir lieu : *Il NE FAIT QUE DE sortir*, c'est-à-dire il n'y a qu'un moment qu'il est sorti.

729. — FIXER.

Signifie arrêter, rendre stable : *Fixer un jour, fixer un inconstant.* Jamais il n'a le sens de *regarder*. Ne dites donc pas : *J'AI FIXÉ longtemps cette personne sans pouvoir la reconnaître*; mais dites : *J'AI REGARDÉ longtemps cette personne, etc.*

730. — FLAIRER, FLEURER.

Flairer, sentir par l'odorat : *FLAIREZ cette rose.* (Acad.)

Fleurer, répandre une odeur : *Cela FLEURE bon.* (Acad.)

731. — IMAGINER, S'IMAGINER.

Imaginer, créer, inventer : *On ne peut rien IMAGINER de plus extraordinaire.* — *S'imaginer*, croire, se persuader : *Il s'IMAGINE être un grand docteur.* (Acad.)

732. — IMITER L'EXEMPLE.

Imiter l'exemple ne se dit que d'un modèle que l'on copie trait pour trait : *IMITER un exemple d'écriture.* Hors ce cas, on dit *suivre l'exemple* : *Il suit l'exemple de ses ancêtres.* Tel est l'usage de nos bons écrivains.

733. — IMPOSER, EN IMPOSER.

Imposer renferme une idée de respect, de considération, d'ascendant; *en imposer*, une idée de mensonge, de déception : *L'honnête homme qui dit franchement la vérité IMPOSE; le fripon qui cherche*

729. Que remarquez-vous sur le verbe *fixer* ?

730. Quelle différence entre *flairer* et *fleurer* ?

731. En quoi *imaginer* diffère-t-il de *s'imaginer* ?

732. Quand dit-on *imiter l'exemple* ?

733. Quelle différence entre *imposer* et *en imposer* ?

se tirer d'affaire par des mensonges EN IMPOSE. L'air noble et simple de l'innocence IMPOSE; l'air composé d'un hypocrite EN IMPOSE.

734. — INFECTER, INFESTER.

Infester, répandre une mauvaise odeur, propager la contagion; *Ce marais INFECTE*; il *INFECTE* ce pays de sa pernicieuse doctrine. (Acad.)

Infester, piller, ravager; *Les pirates INFESTAIENT* ces côtes. (Acad.)

735. — INSULTER.

Insulter quelqu'un, c'est lui faire insulte; *INSULTER* quelqu'un de paroles. (Académie.) — *Insulter* à quelqu'un, *insulter* à quelque chose, c'est manquer à ce qu'on doit aux personnes, aux choses; *Il ne faut pas INSULTER* aux malheureux, ni *insulter* à la misère, au bon sens, au bon goût. (Acad.)

736. — JOINDRE.

Joindre, signifiant ajouter, demande à: *Joignez* cette maison à la vôtre. Dans le sens d'unir, d'allier, il prend indifféremment à ou avec; *JOINDRE* la modestie AU mérite ou AVEC le mérite.

737. — LE.

L'emploi du pronom *le* n'est pas à imiter dans cette phrase: *On ne détruit pas ces abus comme ils devraient l'être*. En général, tout pronom doit se rapporter à un mot énoncé précédemment, et ici le pronom *le* représente le participe *détruit*, qui n'est pas exprimé dans la phrase. La grammaire exige qu'on fasse disparaître le pronom *le*: *On ne détruit pas ces abus comme ils devraient être détruits*, ou qu'on énonce le participe auquel il se rapporte: *Ces abus ne sont pas détruits comme ils devraient l'être*.

Il est mieux de ne pas sous-entendre le pronom *le* placé sous la dépendance d'un verbe actif, d'un verbe neutre ou du verbe *être*, comme dans les phrases suivantes: *Il a été reçu comme il méritait*; *Il n'est pas aussi instruit que je croyais*; *elle est plus modeste qu'elle ne paraît*; *ils sont moins riches qu'ils n'étaient*. Il faut dire: *Il a été reçu comme il LE méritait*; *il n'est pas aussi instruit que je LE croyais*; *elle est plus modeste qu'elle ne LE paraît*; *ils sont moins riches qu'ils ne L'étaient*.

738. — LIRE.

Lire sur se dit quand il s'agit de l'extérieur, de la surface; *Lire* SUR une enseigne, SUR le visage de quelqu'un. — *Lire* dans se dit lorsqu'il est question de l'intérieur; *Lire* DANS la pensée; *lire* DANS un journal, DANS un registre.

734. Quelle différence entre *infester* et *infester*?

735. Entre *insulter* quelqu'un et *insulter* à quelqu'un?

736. Quel compl. demande *joindre*?

737. Quelles sont les deux observations qui s'appliquent à l'emploi du pronom *le*?

738. Quand dit-on *lire sur* et *lire dans*?

739. — MATINAL, MATINEUX, MATINIER.

Matinal, qui se lève matin: *Vous êtes bien matinal* aujourd'hui. (Académie.) — *Matineux*, qui a l'habitude de se lever matin: *Les gens du monde ne sont pas matineux*. — *Matinier*, qui appartient au matin: *L'étoile matinière*. (Académie.)

740. — MÊLER.

Mêler avec, broniller ensemble plusieurs choses; *MÊLER* l'eau AVEC le vin; *MÊLER* de l'or AVEC de l'argent. (Acad.) — *Mêler* à, joindre, unir; *MÊLER* la douceur à la sévérité; *MÊLER* l'agréable à l'utile.

741. — OBSERVER.

Observer signifie remarquer, considérer; *OBSERVER* les astres; *OBSERVER* les hommes. De même qu'on ne dit pas: *Je vous remarque que*; *je remarque* à l'assemblée *que*; *je lui remarque que*, on ne doit pas dire: *Je vous observe que*; *j'observe* à l'assemblée *que*; *je lui observe que*; il faut dire: *Je vous FAIS observer que*; *je FAIS observer* à l'assemblée *que*; *je lui FAIS observer que*; comme on dit: *Je vous FAIS remarquer que*; *je FAIS remarquer* à l'assemblée *que*, etc.

742. — OU.

Cette conjonction ne doit jamais unir deux membres de phrases elliptiques, dont l'un est négatif et l'autre affirmatif, comme dans: *Des pays qui ont été point ou mal décrits*; on doit dire: *qui n'ont point été décrits*, ou *qui l'ont été mal*.

743. — OU, QUE.

Après un substantif qui éveille une idée de temps, on peut employer également l'adverbe *où* et la conjonction *que*: *A l'instant où il entra* ou *qu'il entra*; *à l'époque où eut lieu la paix* ou *qu'eut lieu la paix*.

744. — OUBLIER A, OUBLIER DE.

Oublier à lire, à écrire, c'est en perdre l'habitude, la faculté; *oublier* de lire, d'écrire, c'est y manquer par défaut de mémoire: *Si chaque jour vous oubliez DE lire, vous finirez par oublier A lire*.

745. — PARTICIPER A, PARTICIPER DE.

Participer à, avoir part à: *Participer* AUX faveurs des grands, *participer* A une conjuration. (Acad.) — *Participer* de, tenir de la nature de: *Le mulet participe DE l'âne et du cheval*. (Acad.)

739. Quelle différence y a-t-il entre les trois adjectifs *matinal*, *matineux*, *matinier*?

740. Entre *mêler* avec et *mêler* à?

741. Pourquoi ne dit-on pas *je vous observe que*?

742. Pour quel motif ne doit-on pas

dire: *Des pays qui ont été point ou mal décrits*?

743. Quand peut-on employer également *où* et *que*?

744. Quelle différence entre *oublier* à et *oublier* de?

745. Entre *participer* à et *participer* de?

746. — PLAINDRE.

Se plaindre de ce que et se plaindre que, suivi de l'indicatif, supposent un sujet de plainte : *Il a raison de se plaindre de ce que ou que vous l'avez trompé.* — *Se plaindre que*, avec le subjonctif, ne suppose pas lieu à la plainte : *Il a tort de se plaindre que vous l'ayez trompé.*

747. — PLAIRE.

Ce qui plait, ce qui est agréable; *ce qu'il plait*, ce que l'on veut. Les insensés sacrifient leurs intérêts à ce qui leur plait; les gens d'un caractère opiniâtre ne veulent faire que ce qu'il leur plait.

748. — PLIER, PLOYER.

Plier, mettre en plusieurs doubles : *PLIER du linge*, *PLIER une lettre.* — *Ployer*, courber, faire fléchir : *PLOYER une branche d'arbre.* Au figuré, ils s'emploient l'un et l'autre dans le sens d'assujettir, de soumettre :

Tu dois à ton état plier ton caractère.

(RACINE.)

C'est lui qui devant moi refusait de ployer.

(IDEM.)

749. — PRÈS DE, PRÊT A.

Près de, locution prépositive, signifie *sur le point de* : *Les beaux jours sont près de finir.* (Acad.) — *Prêt à*, adjectif, veut dire *disposé à* et s'accorde avec le mot qu'il qualifie :

L'ignorance toujours est prête à s'admirer.

(BOILEAU.)

Ainsi *près de mourir* et *prêt à mourir* ne présentent pas le même sens : le premier signifie *voisin de la mort*, et le second *résigné à mourir*.

750. — PLUS, MIEUX.

Plus marque l'extension; *mieux*, la perfection : *L'abbé Prévost plus écrit que Fénelon; mais Fénelon a mieux écrit que l'abbé Prévost.*

Plus, employé comme adverbe de quantité, veut de avant le substantif qui suit : *Ce livre coûte plus de six francs. Nous avons fait plus de dix lieues.* Ce serait une faute de dire : *Ce livre coûte plus que six francs. Nous avons fait plus que dix lieues.* Par la même raison on dira : *Il est plus d'à demi mort* (GIRARD). *Du vin plus d'à moitié bu* (Acad.); *de l'argent plus d'à moitié dépensé* (Acad.); et non pas : *plus qu'à demi mort, plus qu'à moitié bu, plus qu'à moitié dépensé.*

Mieux de ne doit jamais remplacer *plus de*; ne dites donc pas : *J'ai gagné mieux de cent francs; il a reçu mieux de mille francs; mais dites : plus de cent francs, plus de mille francs.*

746. Quelle différence entre *se plaindre de ce que* et *se plaindre que*?
 747. Entre ces deux manières des exprimer ce qui plait et ce qu'il plait?
 748. Entre *plier* et *ployer*?
 749. Entre *près de* et *prêt à*?
 750. Faites connaître l'emploi de *plus* et de *mieux*.

751. — PLUS D'UN.

Plus d'un veut le verbe qui suit au singulier : *PLUS D'UN* poste a traité ce sujet (DELLILLE). *PLUS D'UNE* Pénélope honora son pays (BOILEAU); à moins que ce verbe n'exprime une idée de réciprocité : *Plus d'un fripon se dupent l'un l'autre* (MARMONTEL), c'est-à-dire se dupent réciproquement; ce qui indique qu'il y a pluralité dans l'idée.

752. — SE RAPPELER.

Ce verbe, formé du verbe actif *rappeler*, veut un complément direct. *Je me rappelle cette aventure, je me la rappelle parfaitement.* D'où il suit qu'on ne doit pas dire : *Je me rappelle de cet événement, je m'en rappelle, c'est-à-dire je rappelle à moi de cet événement, je rappelle à moi de cela* (en étant pour de cela), phrases dans lesquelles ce verbe n'a pas de complément direct. Il faut dire : *je me rappelle cet événement, je me le rappelle.*

Remarque. — Devant un infinitif, le verbe *se rappeler* admet la préposition *de* : *Je me rappelle d'être sorti, d'avoir vu.* (Académie.) Cette construction est analogue à celle-ci : *Je désire de vous voir*, où la préposition *de* n'est employée que pour satisfaire l'oreille.

753. — RAPPORT.

Avoir rapport à exprime une idée de relation, de liaison : *Les effets ont rapport aux causes; toutes les sciences ont rapport les unes aux autres.* — *Avoir rapport avec* marque une idée d'analogie, de ressemblance, de conformité : *Nos plus belles tragédies ont beaucoup de rapport avec celles des Grecs.*

754. — RETRANCHER DE, RETRANCHER A.

Retrancher de, c'est ôter quelque chose d'un tout : *Retrancher un couplet d'une chanson.* — *Retrancher à*, c'est priver quelqu'un de quelque chose : *Retrancher le vin à un malade.*

755. — RÉUNIR, UNIR.

Quand ces deux verbes signifient posséder en même temps, *RÉUNIR* veut et : *RÉUNIR le mérite et la modestie.* — *UNIR* veut à : *UNIR le mérite à la modestie.*

756. — RIEN.

Rien ayant le sens de *quelque chose*, s'emploie sans négation : *Y a-t-il rien de plus rare qu'un demi-savant modeste?* (DOMERGUE.)

Rien significatif nullo chose exige la négation :

Remords, crainte, péril, rien ne m'a retenu. (RACINE.)

751. A quel nombre met-on le verbe après *plus d'un*?
 752. Quel complément veut se rappeler?
 753. Quelle différence entre *avoir rapport à* et *avoir rapport avec*?
 754. Entre *retrancher de* et *retrancher à*?
 755. Quel complément exigent *réunir* et *unir*?
 756. Quand *rien* prend-il et rejette-t-il la négation?

757. — SAIGNER.

Saigner du nez se dit au propre comme au figuré, c'est-à-dire pour désigner l'action de perdre du sang par le nez et celle de manquer de courage; *saigner au nez* n'est pas français.

758. — SECOND, DEUXIÈME.

Second éveille une idée d'ordre, et *deuxième* une idée de série. On dira donc : le *SECOND* tome d'un ouvrage qui n'a que deux tomes ou qui en a davantage, parce que l'idée d'ordre est indépendante de l'idée de nombre; mais on ne dira pas : le *DEUXIÈME* tome en parlant d'un ouvrage qui n'en aurait que deux, parce que deux tomes ne font pas une série, et que le deuxième suppose nécessairement un troisième.

759. — SERVIR A RIEN, SERVIR DE RIEN.

Servir à rien marque une nullité momentanée de service; *Il a des talents qui ne lui servent à rien maintenant.* — *Servir de rien* exprime une nullité absolue de service; *Les murmures contre les décrets de la Providence ne servent de rien.*

760. — S'OCCUPER.

S'occuper de quelque chose, y penser beaucoup, chercher les moyens d'y réussir; *Il s'occupe de son jardin, des moyens de faire fortune; s'occupe de détruire les abus.* (Acad.) — *S'occuper à quelque chose*, travailler; *Il s'occupe à son jardin; il s'occupe à lire.* (Acad.)

761. — SOIT, SOIT QUE.

Ces conjonctions peuvent être répétées ou remplacées par *ou* : *Soit bonté, soit faiblesse; ou : Soit bonté ou faiblesse. Soit qu'il parle, soit qu'il reste; ou : Soit qu'il parle ou qu'il reste.*

Mais on ne doit jamais dire : *Soit bonté ou soit faiblesse; soit qu'il parle ou soit qu'il reste.* Dans ce cas, l'emploi de *ou* forme un pléonasme vicieux.

762. — SUCCOMBER.

Succomber sous, c'est *ployer sous* : *Succomber sous le poids, succomber sous les coups.* C'est dans ce sens qu'on dit figurément : *Succomber sous le faix des affaires; succomber sous le travail.* (Acad.) *Succomber à*, c'est *se laisser aller à, céder à* : *Succomber à la douleur, succomber à la tentation.* (Académie.)

- | | |
|--|--|
| 757. Que remarque-t-on sur saigner du nez et saigner au nez? | <i>cuper de quelque chose et s'occuper à quelque chose?</i> |
| 758. Quelle différence entre <i>second</i> et <i>deuxième</i> ? | 761. Que remarque-t-on sur <i>soit, soit que</i> ? |
| 759. En quoi <i>servir à rien</i> diffère-t-il de <i>servir de rien</i> ? | 762. Quelle est la différence qui existe entre <i>succomber sous</i> et <i>succomber à</i> ? |
| 760. Quelle différence entre <i>s'occuper de quelque chose</i> et <i>s'occuper à quelque chose</i> ? | |

763. — SUPPLÉER.

Suppléer quelque chose, c'est remplacer ce qui manque en fournissant une chose de la même nature; *Ce sac doit être de mille francs; s'il y a cent francs de moins, je le suppléerai.* C'est dans ce sens qu'on dit : *suppléer un mot.* — *Suppléer à quelque chose*, c'est en tenir lieu, en fournissant l'équivalent; *La valeur supplée au nombre.* (Académie.)

On dit *suppléer quelqu'un*, et jamais *suppléer à quelqu'un*.

764. — TÉMOIN.

A témoin et le substantif *témoin* placés au commencement d'une phrase sont pris adverbialement, et restent conséquemment invariables. *Je prends le ciel et les hommes à témoin; témoin les victoires qu'il a remportées* (Académie). — *Pour témoin* est un substantif qui prend la marque du pluriel, s'il représente plusieurs personnes; *Messieurs, je vous prends pour témoins.*

765. — PAR TERRE, A TERRE.

Par terre se dit de ce qui touche à la terre; et *à terre*, de ce qui n'y touche pas; *Un arbre tombe par terre, et ses fruits tombent à terre.*

766. — TOUT.

Ce mot donne lieu à plusieurs observations :

1° *Tout* suivi immédiatement de l'adjectif *autre* et d'un substantif est adjectif ou adverbe.

Il est adjectif, et s'accorde, quand le sens permet de placer *autre* après le substantif; *Donnez-moi toute autre occupation; toute autre place qu'un trône eût été indigne d'elle* (Bossuet). On peut dire : *Donnez-moi toute occupation autre; toute place autre qu'un trône eût été indigne d'elle.* Dans ce cas, *tout* modifie le substantif.

Il est adverbe et reste invariable lorsque le sens ne permet pas de placer *autre* après le substantif; *Donnez-moi une tout autre occupation; une tout autre place qu'un trône eût été indigne d'elle.* Dans ce cas, *tout* modifie l'adjectif *autre*, et est alors précédé de l'adjectif numéral *une*.

2° *Tout* est également adverbe, et conséquemment invariable, quand il est suivi immédiatement d'un substantif employé sans déterminatif, et précédé ou non d'une préposition; *Cette maison est tout en flammes, le chien est tout ardent* (Buffon). Le substantif équivaut alors à un adjectif; c'est comme s'il y avait : *Cette maison est tout enflammée, le chien est tout ardent.* C'est d'après cette règle qu'on dit : *Cette personne est tout yeux, tout oreilles* (Académie). Les Français sont *tout feu* (J. J. Rousseau). *Un mérinos tout laine.*

- | | |
|--|---|
| 763. Quelle différence entre <i>suppléer quelque chose</i> et <i>à quelque chose</i> ? | 765. Quelle différence entre <i>par terre</i> et <i>à terre</i> ? |
| 764. Que remarque-t-on sur <i>témoin, à témoin, pour témoin</i> ? | 766. A quelles observations donne lieu l'emploi de <i>tout</i> ? |

3° Dans ces sortes de phrases : *Sortir à tout moment* ; et *sortir à tous moments*, on emploie le singulier, quand l'idée est distributive, c'est-à-dire lorsque l'adjectif *tout* est l'équivalent de *chaque* : *A tout moment* (à chaque moment) ; de *tout côté* (de chaque côté) ; de *toute sorte* (de chaque sorte). — On emploie le pluriel lorsque l'idée est collective : *A tous moments* (à tous les moments) ; de *tous côtés* (de tous les côtés) ; de *toutes sortes* (de toutes les sortes).

L'idée distributive et l'idée collective pouvant, dans beaucoup de cas, convenir également à l'expression de la pensée, il en résulte que souvent on peut employer indifféremment le singulier ou le pluriel. C'est sans doute pourquoi l'Académie dit : *A tout moment, de toute part, de toute sorte, et A tous moments, de toutes parts, de toutes sortes.*

4° *Tout* qui veut l'indicatif ; dites : *Tout instruit qu'il est*, et non pas *tout instruit qu'il soit*.

767. — TOUS LES DEUX, TOUS DEUX.

Tous les deux signifie *l'un et l'autre* ; — *tous deux* veut dire *l'un avec l'autre, ensemble* : *Cornéille et Racine ont fait tous les deux des tragédies admirables.* — *Adam et Ève marchaient tous deux en se donnant la main.*

Cette remarque s'applique également à *tous les trois, tous les quatre, et à tous trois, tous quatre, etc.*

768. — UN DE, UN DES.

Après *un de, un des*, on met le verbe au singulier ou au pluriel. On emploie le singulier quand l'action exprimée par le verbe est faite par un seul agent ; *C'est un de mes fils qui m'écrit. C'est un des généraux français qui commandera.* Ici l'action d'*écrire* est faite par un seul fils, et celle de *commander* par un seul général. On emploie le pluriel lorsque l'action que marque le verbe est faite par plusieurs agents : *Charlemagne est un des plus grands rois qui aient régné. L'intempérance est un des vices qui détruisent la santé.* Ici l'action de *régner* est faite par plusieurs rois, et celle de *détruire* par plusieurs vices.

Cette règle s'applique au participe : *C'est un de mes fils que vous avez vu. C'est une des plus belles tragédies que nous avons vues.* Dans le premier cas, il s'agit d'un fils vu, et dans le second cas, de plusieurs tragédies vues.

769. — UNIR.

Ce verbe signifiant *joindre deux choses ensemble* prend *à et avec* : *Unir une chose à une autre ou avec une autre* ; mais bien plus fréquemment la préposition *à* : *Unir un mot à un autre. Unir l'Océan à la Méditerranée.* (Acad.)

767. Quelle différence entre *tous les deux* et *tous deux* ?

768. A quel nombre met-on le verbe après *un de, un des* ?

769. Quelle préposition prend *unir* signifiant *joindre ensemble* ?

770. — VENIMEUX, VÉNÉNEUX.

Venimeux se dit des animaux : *La vipère est venimeuse.* — *Vénéneux* se dit des plantes : *La ciguë est vénéneuse.*

771. — Y.

Y doit toujours avoir rapport à ce qui précède ; d'où il suit qu'il ne faut pas dire : *Ayant les yeux fermés, je n'y vois goutte.* — *L'amour est un dieu qui n'y voit goutte.* — *On dirait que vous n'y voyez pas clair.* *Y*, n'ayant aucun rapport à ce qui a été dit, n'ajoute rien à sens et est absolument inutile. La grammaire exige : *je ne vois goutte ; qui ne voit goutte ; vous ne voyez pas clair.* Mais on dirait bien : *Ce raisonnement est si obscur, qu'on n'y voit goutte.* Ici *y* se rapporte à ce qui précède ; c'est comme s'il y avait : qu'on ne voit goutte à ce RAISONNEMENT.

CHAPITRE XVI.

DE LA PONCTUATION.

772. — La ponctuation enseigne à séparer par des signes, soit les phrases qui composent un discours écrit, soit les différents membres d'une phrase. Elle indique aussi les pauses qu'on doit faire en lisant.

773. — Les signes de la ponctuation sont la *virgule*, le *point-virgule*, les *deux points*, le *point*, le *point interrogatif* et le *point exclamatif*.

De la virgule.

On emploie la *virgule* :

774. — 1° Pour séparer entre elles les parties semblables d'une même proposition, comme les *sujets*, les *attributs* et les *compléments* de même nature.

La fraude, le parjure, les procès, les guerres, ne font jamais entendre leur voix dans ce séjour chéri des dieux. (FÉNELON.)

Les Tyriens sont industrieux, patients, laborieux. (Id.)

Il faut régler ses goûts, ses travaux, ses plaisirs. (DOMERGUEZ.)

775. — *Exception.* La virgule ne s'emploie pas entre deux parties semblables d'une même proposition, quand ces parties

770. Quelle différence entre *venimeux* et *vénéneux* ? 773. Quels sont les signes de la ponctuation ?

771. Quand l'emploi de *y* est-il vicieux ? 774, 775, 776, 777, 778, 779. Dans quels cas emploie-t-on la virgule ?

772. Qu'est-ce que la ponctuation ?

3° Dans ces sortes de phrases : *Sortir à tout moment* ; et *sortir à tous moments*, on emploie le singulier, quand l'idée est distributive, c'est-à-dire lorsque l'adjectif *tout* est l'équivalent de *chaque* : *A tout moment* (à chaque moment) ; de *tout côté* (de chaque côté) ; de *toute sorte* (de chaque sorte). — On emploie le pluriel lorsque l'idée est collective : *A tous moments* (à tous les moments) ; de *tous côtés* (de tous les côtés) ; de *toutes sortes* (de toutes les sortes).

L'idée distributive et l'idée collective pouvant, dans beaucoup de cas, convenir également à l'expression de la pensée, il en résulte que souvent on peut employer indifféremment le singulier ou le pluriel. C'est sans doute pourquoi l'Académie dit : *A tout moment, de toute part, de toute sorte, et A tous moments, de toutes parts, de toutes sortes.*

4° *Tout* qui veut l'indicatif ; dites : *Tout instruit qu'il est*, et non pas *tout instruit qu'il soit*.

767. — TOUS LES DEUX, TOUS DEUX.

Tous les deux signifie *l'un et l'autre* ; — *tous deux* veut dire *l'un avec l'autre, ensemble* : *Cornéille et Racine ont fait tous les deux des tragédies admirables.* — *Adam et Ève* marchaient *TOUS DEUX* en se donnant la main.

Cette remarque s'applique également à *tous les trois, tous les quatre, et à tous trois, tous quatre, etc.*

768. — UN DE, UN DES.

Après *un de, un des*, on met le verbe au singulier ou au pluriel. On emploie le singulier quand l'action exprimée par le verbe est faite par un seul agent ; *C'est un de mes fils qui m'écrit.* C'est *un des généraux français qui commandera.* Ici l'action d'*écrire* est faite par un seul fils, et celle de *commander* par un seul général. On emploie le pluriel lorsque l'action que marque le verbe est faite par plusieurs agents : *Charlemagne est un des plus grands rois qui aient régné.* *L'intempérance est un des vices qui détruisent la santé.* Ici l'action de *régner* est faite par plusieurs rois, et celle de *détruire* par plusieurs vices.

Cette règle s'applique au participe : *C'est un de mes fils que vous avez vu.* C'est *une des plus belles tragédies que nous avons vues.* Dans le premier cas, il s'agit d'un fils vu, et dans le second cas, de plusieurs tragédies vues.

769. — UNIR.

Ce verbe signifiant *joindre deux choses ensemble* prend *à et avec* : *Unir une chose à une autre ou avec une autre* ; mais bien plus fréquemment la préposition *à* : *Unir un mot à un autre.* *Unir l'Océan à la Méditerranée.* (Acad.)

767. Quelle différence entre *tous les deux* et *tous deux* ?

768. A quel nombre met-on le verbe après *un de, un des* ?

769. Quelle préposition prend *unir* signifiant *joindre ensemble* ?

770. — VENIMEUX, VÉNÉNEUX.

Venimeux se dit des animaux : *La vipère est venimeuse.* — *Vénéneux* se dit des plantes : *La ciguë est vénéneuse.*

771. — Y.

Y doit toujours avoir rapport à ce qui précède ; d'où il suit qu'il ne faut pas dire : *Ayant les yeux fermés, je n'y vois goutte.* — *L'amour est un dieu qui n'y voit goutte.* — *On dirait que vous n'y voyez pas clair.* *Y*, n'ayant aucun rapport à ce qui a été dit, n'ajoute rien à sens et est absolument inutile. La grammaire exige : *je ne vois goutte ; qui ne voit goutte ; vous ne voyez pas clair.* Mais on dirait bien : *Ce raisonnement est si obscur, qu'on n'y voit goutte.* Ici *y* se rapporte à ce qui précède ; c'est comme s'il y avait : qu'on ne voit goutte *A CE RAISONNEMENT.*

CHAPITRE XVI.

DE LA PONCTUATION.

772. — La ponctuation enseigne à séparer par des signes, soit les phrases qui composent un discours écrit, soit les différents membres d'une phrase. Elle indique aussi les pauses qu'on doit faire en lisant.

773. — Les signes de la ponctuation sont la *virgule*, le *point-virgule*, les *deux points*, le *point*, le *point interrogatif* et le *point exclamatif*.

De la virgule.

On emploie la *virgule* :

774. — 1° Pour séparer entre elles les parties semblables d'une même proposition, comme les *sujets*, les *attributs* et les *compléments* de même nature.

La fraude, le parjure, les procès, les guerres, ne font jamais entendre leur voix dans ce séjour chéri des dieux. (FÉNELON.)

Les Tyriens sont industrieux, patients, laborieux. (Id.)

Il faut régler ses goûts, ses travaux, ses plaisirs. (DOMERGUEZ.)

775. — *Exception.* La virgule ne s'emploie pas entre deux parties semblables d'une même proposition, quand ces parties

770. Quelle différence entre *venimeux* et *vénéneux* ?

771. Quand l'emploi de *y* est-il vicieux ?

772. Qu'est-ce que la ponctuation ?

773. Quels sont les signes de la ponctuation ?

774, 775, 776, 777, 778, 779. Dans quels cas emploie-t-on la virgule ?

sont unies par une des conjonctions *et, ou, ni*, et qu'elles n'ex-
cèdent pas ensemble la portée de la respiration :

Je lirai *ou* j'écrirai.
Il n'a pas reçu votre lettre *ni* la mienna.

Mais on dit avec la virgule :

Tout reconnaît ses lois, *ou* brigue son appui. (BOILEAU.)
Nul n'est content de sa fortune, *ni* mécontent de son esprit.

(M^{me} DESHOULIÈRES.)

parce que les parties unies par *ou* et par *ni* ont trop d'étendue
pour qu'on puisse les prononcer sans faire une pause après *lois*
et *fortune*.

776. — 2^e Pour séparer entre elles les propositions de la
même nature, quand elles ont peu d'étendue :

On se menace, on court, l'air gémit, le fer brille. (RACINE.)

777. — 3^e Avant et après toute réunion de mots, ou tout
mot qu'on peut retrancher sans dénaturer le sens de la phrase ;
ce sont les propositions incidentes explicatives, les mots en
apostrophes, les compléments indirects, qui expriment une
circonstance dont le verbe peut à la rigueur se passer, etc. :

Les passions, *qui sont les maladies de l'âme*, ne viennent que de
notre révolte contre la raison.

Sont-ce là, *ô Télémaque*, les pensées qui doivent occuper le cœur du
fils d'Ulysse ?

Le Bosphore m'a vu, *par de nouveaux apprêts*,
Ramenner la terreur du fond de ses marais. (RACINE.)

Le style de Bossuet, *toujours noble et rapide*, étonne et entraîne.

En effet, on peut dire, sans que le sens principal en souffre
nullement : *Les passions ne viennent que de notre révolte contre
la raison. — Sont-ce là les pensées qui doivent occuper
le cœur du fils d'Ulysse ? — Le Bosphore m'a vu ramener
la terreur du fond de ses marais. — Le style de Bossuet
étonne et entraîne.*

778. — 4^e Avant un verbe séparé de son sujet par une pro-
position incidente déterminative : *L'homme qui est insensible
aux malheurs de ses semblables, est un égoïste.*

779. — 5^e Pour tenir lieu d'un verbe sous-entendu : *L'amour
de la gloire MEUT les grandes âmes, et l'amour de l'argent,
les âmes vulgaires, c'est-à-dire l'amour de l'argent MEUT les
âmes vulgaires.* La virgule remplace le verbe *meut*.

Du point-virgule.

On emploie le *point-virgule* :

780. — 1^e Pour séparer entre elles les propositions semblables
qui ont une certaine étendue :

Soyez ici des lois l'interprète suprême ;
Rendez leur ministère aussi saint que vous-même ;
Enseignez la raison, la justice et la paix.

Il faut qu'en cent façons, pour plaire il se replie ;
Que tantôt il s'élève, et tantôt s'humilie ;
Qu'en nobles sentiments il soit partout fécond ;
Qu'il soit aisé, solide, agréable et profond.

(BOILEAU.)

781. — 2^e Pour séparer les parties principales de toute énu-
mération dont les parties subalternes exigent la virgule :

On distingue diverses sortes de style : le style uni, où l'on ne voit
ni expressions, ni pensées remarquables ; le style facile, qui ne sent
point le travail ; le style naturel, qui n'est ni recherché ni forcé ; le
style rapide, qui attache et qui entraîne.

Des deux points.

On emploie les *deux points* :

782. — 1^e Après une proposition qui annonce une citation :

Dames Mites disaient à leurs petits enfants :
Il fut un temps où la terre était ronde. (L'abbé AUBERT.)

783. — 2^e Après une proposition générale suivie de détails :

Tout plait dans les Synonymes de l'abbé Girard : la finesse des re-
marques, la justesse des pensées, le choix des exemples.

Et avant cette proposition, si les détails précèdent :

L'exercice, la sobriété et le travail ; voilà trois médecins qui ne se
trompent pas.

784. — 3^e Avant une proposition qui éclaircit ou qui deve-
loppe ce qui précède :

Il faut, autant qu'on peut, obliger tout le monde ;
On a souvent besoin d'un plus petit que soi. (LA FONTAINE.)

Du point.

785. — Le *point* termine toutes les phrases indépendantes

780, 781. Dites quand on emploie le *point-virgule*.

782, 783, 784. Quand se sert-on des *deux points* ?

785. Dans quel cas fait-on usage du *point* ?

de celles qui suivent, ou du moins qui ne se lient avec elles que par des rapports vagues et généraux :

La déesse tenait d'une main un sceptre d'or pour commander aux ragues. Elle avait un visage serein et plein de majesté. Des Tritons conduisaient son char. On voyait au milieu des airs Eoie empressé et inquiet.

(FÉNÉLON.)

Du point interrogatif et du point exclamatif.

786. — Le point interrogatif s'emploie à la fin d'une phrase où l'on interroge, et le point exclamatif à la fin de celle qui marque la surprise, la terreur, enfin quelque sentiment, quelque émotion : *Où porté-je mes pas ? d'où vient que je frissonne ?*

A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère ! (CORNEILLE.)

Que le Seigneur est bon ! que son joug est aimable !
Heureux qui dès l'enfance en connaît la douceur !

787. — Remarque. C'est l'interrogation qui est dans la pensée, et non la forme interrogative de la phrase qui détermine l'emploi du point interrogatif. Ainsi, quoique la phrase ne soit pas construite interrogativement, la Fontaine a dû dire avec le point interrogatif :

Je porte à manger
A ceux qu'enclôt la tombe.
Le mari repart, sans songer :
Tu ne leur portes point à boire ?

parce que le sens est évidemment interrogatif ; c'est comme s'il y avait : *Est-ce que tu ne leur portes pas à boire ?* Mais on dira sans ce point : *Lui fait-on quelque reproche, aussitôt il s'emporte ;* car, bien que la forme de la phrase soit interrogative, le sens ne l'est pas ; c'est comme s'il y avait : *Si on lui fait quelque reproche, etc.*

CHAPITRE XVII

DE LA PRONONCIATION ET DE LA LECTURE.

788. — A ne se prononce pas dans *août, aoriste, Sabne, paon.*

789. — AI a le son de l'e muet dans le participe présent *faisant*, et celui de l'a dans *douairière*.

786. Quand emploie-t-on le point interrogatif ?

787. L'emploie-t-on quand la phrase n'a pas la forme interrogative ?

788. Dans quels mots se prononce-t-on pas a ?

789. Dans quels mots a-t-il le son d'un e muet et celui d'un a ?

790. — AN, IN, ON, et tout autre son nasal terminent-ils un mot, on ne fait la liaison de n finale avec la voyelle qui commence le mot suivant que quand le sens n'admet aucune pause entre ces deux mots, comme dans : *mon ami, certain auteur, on ignore*. Mais on dit sans lier la consonne n à la voyelle qui suit : *mon cousin est venu, vin bon à boire*, parce qu'on peut s'arrêter après *cousin* et *bon*.

791. — B se prononce dans *radoub* et *rumb*.

792. — C est nul dans *cotignac, estomac, laes, broc, cric, marc* (poids), *porc, tabac* ; mais il sonne dans *échec* et dans *Marc* (nom d'homme).

Il a le son de g dans *second, secondement, seconder*, ainsi que dans *secrétaire, secrétairerie, secrétariat*, qu'on prononce aussi *sekrétaire, sekrétairerie, sekrétariat*. Dans *violoncelle*, il prend généralement le son de ch, à cause de l'origine italienne de ce mot.

793. — CH se prononce comme k dans *catéchumène, Chersonèse, chiromancie, choléra, Achéloüs, anachronisme, archonte, archange, chaos, chronologie, Melchior, Nabuchodonosor, orchestre, archiépiscopat, patriarchat*, et dans *Michel-Ange*. *Achéron* se prononce avec le son de ch dans *cher*.

794. — D, à la fin des mots, prend le son du t : *grand homme, de fond en comble*, se prononcent comme s'il y avait : *gran thomme, de fon ten comble*.

795. — E se prononce fermé dans *désir, désert*, et muet dans *denier, degré, pétiller, dangereux*. Il a le son de l'a, selon l'Académie, dans *indemnité, indemniser, solennel, hennir*, et celui de an au commencement de *enivrer, enorgueillir*.

796. — F est nul dans *cerf, cerf-volant, clef, œuf frats, œuf dur, nerf de bœuf, bœuf gras*, et dans les pluriels *œufs, bœufs, nerfs*. Il sonne dans *serf, esclave*.

797. — G se prononce comme un c au commencement de *gangrène*, et est nul dans *faubourg, bourg, legs, signet, Regnard* (nom d'un poète).

790. Un mot étant terminé par un son nasal, quand lie-t-on n à la voyelle qui suit ?

791. Dans quels mots se prononce le b final ?

792. Que remarque-t-on sur la prononciation du c dans certains mots ?

793. Que remarque-t-on sur la prononciation de ch ?

794. Sur celle de d à la fin des mots ?

795. Sur celle de e dans certains mots,

796. Quels sont les mots où f ne se prononce pas ?

797. Que remarquez-vous sur la prononciation du g ?

798. — GN se prononce *gue-n* dans *Gnide*, *Progné*, *igné*, *stagnant*, *stagnation*, *diagnostic*, *regnicole*. *Incognito* se prononce avec le son de *gn* dans *agneau*.

799. — H est aspirée dans les mots suivants et leurs dérivés.

Hâbleur, *hache*, *hazard*, *haie*, *haillons*, *haïr*, *haire*, *hâler*, *hallebarde*, *halte*, *hamac*, *hanneton*, *henter*, *harangue*, *haras*, *harasser*, *harceler*, *hardes*, *hardi*, *hareng*, *hargneux*, *haricots*, *haridelle*, *harnais*, *harpe*, *harpic*, *harpon*, *hasard*, *hâter*, *hausser*, *haut*, *haut-bois*, *havre-sac*, *hennir*, *hérald d'armes*, *hérissé*, *hêtre*, *heurter*, *hibou*, *hidaux*, *hiérarchie*, *homard*, *honte*, *horde*, *hotte*, *houblon*, *houille*, *houlette*, *houpe*, *houpelanda*, *houspiller*, *houssé*, *huche*, *hüdes*, *huguenot*, *humer*, *huppe*, *hure*, *hurter*, *hussard*.

Quoique cette consonne soit également aspirée dans *Hollande* et dans *Hongrie*, elle ne l'est pas dans *fromage d'Hollande*, *toile d'Hollande*, *eau de la reine d'Hongrie*. On dit aussi *l'héroïsme*, *l'héroïque vertu*, quoiqu'il y ait aspiration dans *héros*.

800. — I est nul dans *oignon*, *moignon*, *poignard*, *poignée*, et dans *Michel Montaigne*, qu'on prononce *Michel Montagne*.

801. — L ne sonne pas dans *baril*, *chenil*, *coutil*, *fusil*, *gril*, *nombril*, *outil*, *persil*, *soûl* (adjectif), *sourcil*. Elle est encore nulle dans *gentil*, synonyme de *joli*, et dans *gentils-hommes*; mais elle se prononce avec le son mouillé dans *gentil* (païen) et dans le singulier *gentilhomme*.

802. — M est nulle dans *damner*, *condamner*, *automne*.

803. — N est nulle dans *Béarn*, et se prononce avec ou sans nasalité à la fin des mots *examen*, *hymen*.

804. — O ne se prononce pas dans *faon*, *Laon*, *paon*.

805. — OI se prononce *ê* dans *roide*, excepté dans le haut style, où l'on prononce *rouade*, ce qui a lieu rarement.

806. — P ne sonne pas dans *dompter*, *prompt*, *baptême*, ni dans les dérivés, excepté *baptismal*. Il est nul aussi dans *cep* de vignes et dans *exempt*.

808. Que remarquez-vous sur la prononciation de *gn*?

809. Quels sont les mots où l'h est aspirée?

800. Dans quels mots i est-il nul?

801. Quels sont ceux où l ne sonne pas?

802. Dans quels mots m est-elle nulle?

803. Que remarquez-vous sur la prononciation de n dans *Béarn*, *examen*, *hymen*?

804. Quels sont les mots où o ne se prononce pas?

805. Comment se prononce *roide*?

806. Dans quels mots p ne se fait-il pas entendre?

807. — Q est nul dans *cog* d'Inde, quoiqu'il sonne dans *cog*, et ne se fait entendre dans *cing* que devant une voyelle ou une *h* muette : *cing enfants*, *cing hommes*; ou lorsque *cing* n'est pas suivi d'un substantif : *ils étaient cinq*.

808. — QU a le son de *cou* dans *aquatique*, *équateur*, *équation*, *in-quarto*, *quadragénaire*, *quadragesime*, *quadrature* (terme de géométrie), *quadruple*, *quadrupède*, *quaker* (qu'on prononce *kouâkre*).

Il a celui de *cu* dans *quia*, *équestre*, *équitation*, *liquéfier*, *questeur*, *Quinte-Curce*, *Quintilien*, *quintuple*, *Quirinal*.

809. — R se prononce dans *mercredi*, dans le *Niger* et à la fin des infinitifs, excepté ceux de la première conjugaison, où *r* ne se fait entendre que devant une voyelle ou une *h* muette. Ainsi *aimer l'étude* se prononce *ainé l'étude*, et *aimer à chanter* se prononce *aiméra chanté*.

810. — S est nulle dans *du Guesclin*, *dès que*, *tandis que*, et à la fin des mots *divers avis*, *os*, *alors*, *mœurs*, à moins que le mot suivant ne commence par une voyelle.

811. — Elle sonne dans *aloës*, *bibus*, *blocus*, *chorus*, *choléra-morbus*, *dervis*, *florès*, *gratis*, *jaûlis*, *laps*, *maïs*, *mars*, *orémus*, *ours*, *rèbus*, *relaps*, *Reims*, *Rubens*, *sinus*, *en sus*, *vasistas*, et à la fin de *palus* dans *Palus-Méotides*. Elle sonne aussi à la fin de *sens*; cependant *sens commun* se prononce *sen commun*; on prononce *Jésus* et *Jésu-Christ*, un *lis* et une *fleur-de-li*; *plus que*, *plus-que-parfait*, et partout ailleurs *plu*. — *Sh* se prononce comme *ch* dans *Shakspeare*, qu'on prononce *chèkspr*.

812. — Entre deux voyelles, *s* se prononce comme *z* : *désunir*; excepté dans *désuétude*, *pusillanine*, et quelques mots composés dans lesquels le simple commence par *s* : *préséance*, *présupposer*.

813. — Entre quatre yeux doit se prononcer comme *s'il* y avait entre quatre yeux, et non entre quatre-s-yeux.

807. Que remarque-t-on sur la prononciation de q final?

808. Quand qu'a-t-il le son de cou et celui de cu?

809. Que remarquez-vous sur la prononciation de r?

810. Quels sont les mots où s ne se prononce pas?

811. Quels sont les mots où elle sonne?

812. Comment se prononce l's entre deux voyelles?

813. Comment doit-on prononcer la locution familière entre quatre yeux?

814. — T final sonne dans *aspect, brut, circonspect, déficit, distinct, dot, échec et mat, exact, fat, granit, gratuit, infect, intact, net, rapt, respect, subit, succinct, tacet, tact, toast, transit, zénith*; il est nul dans *instinct*, et dans *Jésus-Christ*, quoiqu'il se fasse entendre dans le *Christ*. — Dans *sortilège*, il se prononce avec le son qu'il a dans *natif*.

815. — U se fait entendre séparément de l'i dans *aiguiser, aiguillon, senquinaire*, et dans *Guise*, nom propre. On lui donne souvent le son de l'o dans *club*.

816. — V, lorsqu'il est double, se prononce comme un v simple : ainsi *Warvick, Westphalie, Wurtemberg*, se prononcent *Varvick, Vestphalie, Vurtemberg*. Cependant *Newton* et *Law* se prononcent *Neuton, Lâce*.

817. — X se prononce comme *gz* dans *Xavier, Xénophon, Xante, Xantippe, Xercès*, et dans *Ximènes*, qu'on prononce aussi *Chimène*; et comme *ss* dans *Auzerre, Auxonne* et *Bruzelles*.

818. — Y après une voyelle, ayant le son de deux i, c'est une faute de prononcer *pay-san, pay-sage, a-iant* : la véritable prononciation de ces mots est *pai-isan, pai-isage, ai-iant*.

819. — Z sonne comme *s* à la fin des noms propres : *Suez, Rodez*, etc.

820. — Dans le discours familier, dans la conversation et dans la lecture ordinaire, on lie rarement la consonne finale avec la voyelle qui suit : *avant-hier, vous aimez à lire* se prononcent *avan-hier, vous aimé à lire*, et souvent même il y aurait une sorte d'affectation et de pédanterie à prononcer autrement.

Dans le discours soutenu, dans la lecture publique et dans la déclamation, la liaison de la consonne finale a toujours lieu avec la voyelle suivante, et ces vers :

Un grand homme est partout où se répand sa gloire. (FINON.)

Il faut un intervalle aux repos, aux plaisirs.

se prononcent comme s'il y avait :

Un gran thomme est partou où se répand sa gloire.

Il fau tun nintervalle aux repo, zaux plaisirs.

814. Quels sont les mots où le t final se prononce ?

815. Quels sont les mots où l'u se fait entendre séparément de l'i ?

816. Comment se prononce le v double ?

817. Quels sont les mots où x se prononce comme *gz* et comme *ss* ?

818. Que remarquez-vous sur la prononciation de *y* ?

819. Comment se prononce *z* à la fin des noms propres ?

820. Doit-on lier la consonne qui termine un mot avec la voyelle qui commence le mot suivant ?

Il faut cependant excepter un petit nombre de cas où la consonne finale est toujours muette, comme *b*, dans *plomb*; *d*, dans les mots en *ard* et en *ord* : tels sont *dard, bord*; *g*, dans *poing, seing*; *p*, dans *drap, camp, champ*, etc., etc.

821. — Toutes les fois qu'on lit une phrase, on doit, par des repos, en indiquer la ponctuation. Le besoin de respirer en exige d'autres : il demande qu'on ne lise pas plus de huit syllabes sans faire une pause, et l'on peut même reprendre haleine après sept, six, cinq, et un moindre nombre de syllabes, pourvu que le repos ait lieu entre deux mots indépendants l'un de l'autre. Dans ces vers :

Et le soc | de la terre | ouvrira les entrailles.

Je ne trouve partout | que lâche flatterie.

les repos ont lieu où se trouvent les traits de séparation.

822. — La voix, par ses diverses inflexions, doit marquer les différentes nuances que présente le sens. Elle doit, par exemple, indiquer, par des changements ménagés, les mots qui forment comme parenthèse, et rendre saillants par son élévation ceux qui, par leur importance, appellent l'attention. Dans cette phrase : *Je veux, dit le héros, leur prouver que la peur ne peut m'atterrer*, les mots *dit le héros* doivent être prononcés d'un ton plus bas, pour marquer l'espece d'isolement où le sens les place.

Dans ce vers, au contraire :

Que vouliez-vous qu'il fit contre trois ? — Qu'il mourût.

(CORNEILLE.)

Qu'il mourût doit être prononcé d'un ton plus haut que le reste, parce qu'il exprime l'objet principal de la pensée.

821. Quels repos doit-on faire en lisant ?

822. Comment doit-on marquer les différentes nuances que présente le sens ?

(R)

CHAPITRE XVIII.

823. — LOCUTIONS VICIEUSES.

Ne dites pas :

Dites :

La maison à mon père, le livre à ma sœur,
 Il en a bien agi, il en a mal agi avec moi,
 Des angoisses,
 Ainsi donc vous avez tari,
 Aîré (lieu),
 Je me suis en allé,
 Angola (chat),
 A bonne heure, venir à bonne heure,
 Acheter, vendre bon marché,
 Ajamber un ruisseau,
 Il est après à lire, la clef est après la porte,
 Être assis contre quelqu'un, passer contre quelqu'un,
 Apparition,
 Apprentisse,
 Aussitôt son départ,
 Bailler aux corneilles,
 Boulvári,
 Il brouillasse,
 Casuel (ce vase est),
 Centaure (voix de),
 Changez-vous, vous êtes tout trempé,
 Chipoteur, chipoteuse,
 Coasse (le corbeau),
 Cocophonie,
 Colaphane,
 Comme de juste,
 Conséquente (affaire),
 Contrevention,
 Corporence,
 Crainte qu'il ne vienne,
 Crasser ses habits,
 Croasse (la grenouille),
 Croche-pied (aller à),
 Il ne cesse de parler,
 Déhonté,
 Demander excuse,
 Dernier à Dieu (donner le),
 Disparition

La maison de mon père, le livre de ma sœur.
 Il a bien, il a mal agi avec moi.
 Des angoisses.
 Ainsi vous avez tort.
 Aîré (lieu).
 Je m'en suis allé; le pronom en précédant toujours l'auxiliaire.
 Angora (chat).
 De bonne heure, venir de bonne heure.
 Acheter, vendre à bon marché.
 Enjamber un ruisseau.
 Il est à lire, la clef est à la porte.
 Être assis, passer près de quelqu'un, à côté de quelqu'un.
 Apparition.
 Apprentie.
 Aussitôt après son départ.
 Bayer aux corneilles.
 Hourvari.
 Il bruine.
 Fragile, cassant.
 Stentor (voix de),
 Changez de vêtements, vous êtes tout trempé.
 Chipotier, chipotière.
 Croasse (le corbeau).
 Cacophonie.
 Colophane.
 Comme de raison, ou comme il est juste.
 Importante (affaire).
 Contrevenion.
 Corpulence.
 De crainte qu'il ne vienne.
 Encrasser ses habits.
 Coasse (la grenouille).
 Cloche-pied (aller à).
 Il ne cesse de parler.
 Ehonté.
 Faire des excuses, demander pardon.
 Denier à Dieu (donner le).
 Disparition.

Ne dites pas :

Dites

Dépersuader,
 Désagrafer,
 Dinde (un),
 Éduqué (enfant bien),
 Élixir,
 Embrouillamini,
 Ils se sont fuis,
 En outre de cela,
 Errhes (recevoir des),
 Esquillancie.
 Farce (cet homme est)
 Filigrane,
 Fortuné (cet homme est),
 Franchipane,
 Gazouiller quelque chose,
 Géane,
 Généranium,
 Gigier,
 Gouailler quelqu'un,
 Guette (de bonne),
 Houchets,
 Ici (dans ce moment),
 Ici (cet homme).
 Inestimable (homme),
 Invectiver quelqu'un,
 Jeu d'eau,
 Jouir d'une mauvaise réputation,
 d'une mauvaise santé,
 L'idée lui a pris d'écrire,
 Lierre (pierre de),
 Linceuil,
 Linteaux (serviette à)
 Malgré : il fut forcé malgré lui d'y consentir,
 Matériaux,
 Mégard (par),
 Mésentendu,
 Midi précise,
 Midi (vers les),
 Minable (air),
 Minuit (sur les),
 Misser Jean (poire de),
 Moriginer,
 Ouette,
 Oragan,
 Palfermier,
 Panégérique,
 Pantomine,
 Passagère (rue),
 Faire une chose à la perfection ou au parfait,

Dissuader.
 Dégrafer.
 Dinde (une).
 Elevé (enfant bien).
 Elixir.
 Brouillamini.
 Ils se sont enfuis.
 Outre cela.
 Arrhes (recevoir des).
 Esquinancie.
 Cet homme est farceur, est plaisant.
 Filigrane.
 Riche (cet homme est).
 Frangipane.
 Gâter quelque chose.
 Géante.
 Géranium.
 Gésier.
 Railler quelqu'un.
 Guet (de bon).
 Jonchets.
 Ci (dans ce moment-).
 Ci (cet homme-).
 Qui ne mérite pas d'être estimé (homme).
 Invectiver contre quelqu'un (ce verbe est neutre).
 Jet d'eau.
 Avoir une mauvaise réputation, une mauvaise santé.
 L'idée lui est venue d'écrire.
 Liais (pierre de).
 Linceul.
 Linteaux (serviette à).
 Il fut forcé d'y consentir.
 Matériaux.
 Mégard (par).
 Malentendu.
 Midi précis.
 Midi (vers le).
 Misérable (air).
 Minuit (sur le).
 Messire Jean (poire de).
 Morigéner.
 Ouate.
 Oragan.
 Palefrenier.
 Panégérique.
 Pantomime.
 Passante, fréquentée (rue).
 Faire une chose en perfection.

Ne dites pas :

Perclue (*personne*),
 Peu (*un petit*),
 Pire (*tant*),
 Il va pire,
 Plurésie,
 Pointilleux (*homme*),
 Raiguiser un couteau,
 Rancuneur, rancuneuse,
 Rébarbaratif,
 Rébuffade,
 Rebours (*à la*),
 Recouvert (*il a*) la vue, la santé,
 la fortune,
 Remouler un couteau,
 Remplir un but,
 Renforcé (*cet enfant est*),
 Réprimandable,
 Restez-vous (*où*) ?
 Rétablir le désordre (*c'est-à-dire*
le faire cesser),
 Revange,
 Rimolade,
 Sans dessus dessous,
 Secoupe,
 Semouille,
 Sobriquet,
 Soupoudrer,
 Vous avez du café, sucez-vous,
 Tâchez que je sois satisfait,
 Tannant,
 Temps (*une heure de*),
 Tentatif,
 Tête d'oreiller,
 Tonton,
 Tout de même (*j'irai*),
 Transvider,
 Trayage,
 Trayer,
 Trémontade (*perdre la*),
 Trésauriser,
 Trichard,
 Une fois pour tout,
 Yagistas,
 Vésicatoire,
 Volte (*faire la*),

Dites :

Percluse (*personne*),
 Peu (*un*),
 Pis (*tant*),
 Il va pis,
 Pleurésie,
 Pointilleux (*homme*),
 Aiguiser un couteau,
 Rancunier, rancunière,
 Rébarbatif,
 Rebuffade,
 Rebours (*au*) ou à rebours,
 Recouvert (*il a*) la vue, la santé,
 la fortune,
 Remondre un couteau,
 Atteindre un but,
 Cet enfant s'est renforcé,
 Répréhensible,
 Demeurez-vous (*où*) ?
 Rétablir l'ordre,
 Revanche,
 Rémolade,
 Sens dessus dessous,
 Soucoupe,
 Semoule,
 Sobriquet,
 Saupoudrer,
 Vous avez du café, prenez du sucre,
 Faites en sorte que je sois satisfait,
tâchez ne pouvant être suivi de
 la conjonction *que*,
 Vexant, contrariant,
 Une heure,
 Tentant,
 Taie d'oreiller,
 Toton,
 Aussi ou également (*j'irai*),
 Transvaser,
 Triage,
 Trier,
 Tramontane (*perdre la*),
 Trésauriser,
 Tricheur,
 Une fois pour toutes,
 Vasistas,
 Vésicatoire,
 Volte (*faire la*),

FIN DE LA GRAMMAIRE.

TABLE DES MATIÈRES.

N. B. — Les chiffres de cette table correspondent avec les numéros placés en tête de chaque paragraphe.

A CAUSE QUE ne se dit plus, 676.
 ACCENT, combien il y en a, 262. Accent aigu, quand il faut l'employer, 263. — Accent grave, dans quels cas il s'emploie, 264, 265, 266. — Accent circonflexe, sur quelles lettres on le met, 267.
 ACCORD. Voyez *Adjectif*, 376 et suiv. — Voyez *Verbe*, 499 et suiv.
 ACTIF (verbe), ce que c'est, 99.
 ADJECTIF, sa définition, 47. — Deux sortes d'adjectifs, 48.
 ADJECTIF DÉTERMINATIF, ce que c'est, 61. — En quoi diffère de l'article, 62. — Quatre sortes d'adjectifs déterminatifs, 63. — Les numéraux, 64. — Les numéraux cardinaux, 66. — Les ordinaux, 67. — Les démonstratifs, 68. — Les possessifs, 70. — Les indéfinis, 72. — Sa syntaxe, 405 et suiv. — Quand on doit le répéter, 431 et suiv.
 ADJECTIF QUALIFICATIF, ce que c'est, 49. — Quand appelés adjectifs verbaux, 50. — Quand appelés adjectifs composés, 51. — Quand employés substantivement, 52. — Formation du féminin dans les adjectifs, 54, 55. — Formation du pluriel, 56, 57. — Accord de l'adjectif, 376 et suiv. — Cas où l'adjectif s'accorde avec le dernier substantif, 379 et suiv. — Adjectif employé adverbiallement, toujours invariable, 389. — Adjectifs composés, manière de les écrire selon le genre et le nombre, 291 et suiv. — L'adjectif ne fait jamais la loi au substantif, 397. — Comment s'écrivent deux adjectifs dont le premier est qualifié par le second, 399. — Adjectifs qui ne conviennent qu'aux personnes, 409; — qui ne conviennent qu'aux choses, 400. — Adjectifs qui se mettent avant le substantif ou après, 401. — Adjectifs dont la place change la signification du substantif, 402.
 ADJECTIF VERBAL, ce que c'est, 50. — Sa syntaxe, 594 et suiv.
 ADVERBE, sa définition, 205. — Pour quoi n'a pas de complément, 206. — Voyez *Locution*. — Sa syntaxe, 630 et suiv.
 AH, HA, leur différence, 679.
 AIDER, 696.
 AIGLE, 35.
 AIGLE, 339.
 AIR, genre de l'adjectif qui vient après, 697.
 ALEUTOUT, 631.
 AMNISTIE. Voyez *Armistice*.
 AMOUR, 338.
 ANALYSE LOGIQUE, préceptes relatifs à cette analyse, 286 et suiv. — Modèles d'analyse logique, 321 et suiv.
 ANOBLIE, ENNOBLIE, 698.
 ANTÉCÉDENT, ce que c'est, 84.
 APOSTROPHE, ce qu'elle marque, 268. — Dans quels cas elle s'emploie, 269 et suiv.
 ARMISTICE, AMNISTIE, 699.
 ASSURER, 700.
 ATTEINDRE, 701.
 À TRAVERS, AU TRAVERS, 653.
 ATTRIBUT, ce que c'est, 290. — Quand il est simple, 304. — Quand il est composé, 305. — Quand il est in complexe, 306. — Quand il est complexe, 307.
 ARTICLE, sa définition, 38. — Est sujet à deux changements : l'éision et la contraction, 43. — Quand on emploie l'article, 363. — Emploi ou omission de l'article devant un substantif partitif, 364 et suiv. — Quand on n'emploie pas l'article, 367 et suiv. — Son emploi devant plus, mieux, moins, 370. — Répétition de l'article, 372.
 ACCUR, 415.

AUPARAVANT, 631.
 APRÈS DE. Voyez *Près de*.
 AUSSI, NON PLUS, 702.
 AUSSI. Voyez *Si*.
 AUTANT. Voyez *Tant*.
 AUTOMNE, 340.
 AUXILIAIRES, à quoi ils servent, 132.
 — Leurs conjugaisons, pages 36 et 38. — Leur syntaxe, 526.
 ÊTRE à deux participes passés, 146.
 CAMPAGNE, son emploi, 706.
 CAPABLE, SUSCEPTIBLE, 707.
 CE, emploi de ce pronom devant le verbe *être*, 516 et suiv.
 CÉDILLE, à quel usage sert, 272.
 CELUI, CEUX, CELLE, CELLES, leur syntaxe, 469.
 CELUI-CI, CELLE-CI, opposés à *celui-là*, *celle-là*, 471.
 CENT, comment s'écrit quand il est multiplié par un nombre, 405.
 CHACUN, quand il est suivi de *son*, *ses*, ou de *leur*, *leurs*, 488 et suiv.
 CHAQUE, 417.
 CIEL, à deux pluriels, 35.
 COLOREZ, COLORIER, 708.
 COMMENCER, 709.
 COMPLÉMENT, ce que c'est, 92. — Deux sortes de compléments : le *direct*, l'*indirect*, 93. — Complément *logique*, ce que c'est, 295.
 COMPTER. Voyez *Espérer*.
 CONDITIONNEL, ce que c'est que ce mode, 113; — son emploi, 556 et 557.
 CONJONCTION, sa définition, 216. — Voyez *Locution*. — Sa syntaxe, 667 et suiv.
 CONJUGAISON, ce que c'est; il y en a quatre; comment elles sont terminées, 431; — conjugaison du verbe *avoir*, p. 36; — du verbe *être*, p. 38; — des verbes en *er*, p. 39; — en *ir*, 44; en *oir*, 46; en *re*, 48. — Conjugaison des verbes employés interrogativement, 153. — Observations sur ces verbes, 154 et suiv. — Conjugaison des verbes en *ger*, 133; — des verbes en *cer*, 134; — des verbes en *ier* et *eter*, 138; — des verbes en *ier*, 141; — des verbes en *yer*, 142; — des verbes en *ier*, 145; — des verbes *passifs*, 187; — des verbes *autres*, 189; — des verbes *prono-*

minaux, 195; des verbes *unipersonnels*, 198. — Orthographe des quatre conjugaisons, 175 et suivantes.
 CONSOMMER, CONSUMER, 711.
 CONSONNES, pourquoi ainsi nommées, 7.
 CONTRACTION, en quoi consiste, 45.
 CONVENIR, quand il prend *avoir* et *être*, 542.
 COUPLE, son genre, 341.
 COUTER, syntaxe de son participe, 629.
 DAVANTAGE, 631.
 DEDANS, DEHORS, leur syntaxe, 630.
 DÉJEUNER, DINER, etc., 713.
 DÉLICE, 338.
 DEMEURER, 543.
 DEMI, sa syntaxe, 385.
 DE SUITE, TOUT DE SUITE, 639.
 DESSUS, DESSOUS, leur syntaxe, 630.
 DEUXIÈME. Voyez *Second*.
 DEVOIR, observation sur son participe passé, 151.
 DIGNE, INDIGNE, 716.
 DIPHTHONGUE, 14.
 DISSYLLABE, ce que c'est, 15.
 DONT, D'OU, 482, 483.
 DURANT, PENDANT, 718.
 DURANT QUE, 676.
 E, trois sortes, 10. — Ce que c'est que l'e muet, 10; — l'e fermé, 10, — l'e ouvert, 10.
 ÉCHAPPER, 544.
 EH! HÉ! 681.
 ELISION, ce que c'est, 44.
 ELLIPSE, ce que c'est, 664. — Quand permise, 685.
 ÉMINENT, IMMINENT, 719.
 EMPRUNTER, 720.
 EN, distinction entre *en* pronom personnel et *en* préposition, 214.
 ENFANT, son genre, 342.
 ENNOBLIR. Voyez *Avoblir*.
 ENTENDRE RAILLERIE, ENTENDRE LA RAILLERIE, 722.
 ENTRE, PARMI, 657.
 ENVIER, PORTER ENVIE, 723.
 ESPÉRER, PERMETTRE, COMPTER, temps qu'on doit mettre après ces verbes, 724.
 ET, NI, leur différence, 667; — leur emploi, 668 et 669; — *et* ne doit pas unir des expressions synonymes, 725.

ÊTRE, ALLER, observation sur leur emploi, 726.
 ÉVITER, 727.
 EXCEPTÉ, 600, 601.
 EXEMPLE, 343.
 EXPIRER, AVOIR, 545, 546.
 FAIRE, observations sur son emploi, 728.
 FEU, sa syntaxe, 388.
 FIGURES DE SYNTAXE, ce que c'est, 682; — combien il y en a, 683.
 FIXER, 729.
 FLAIREZ, FLEURER, 730.
 FLEURIR, 149.
 FOUDEZ, son genre, 344.
 FUTUR, ce qu'il exprime ce temps, 121; — *antérieur*, ce qu'il exprime, 121.
 GENRE, ce que c'est, 29. — Il y en a deux, 29.
 GENS, genre de l'adjectif qui s'y rapporte, 345.
 GRAMMAIRE, sa définition, 1.
 H, quand muette, 12. — Quand aspirée, 12. — Liste des principaux mots commençant par une *h* aspirée, 799.
 HAÏR, 147, 148.
 HYMNE, 346.
 IMAGINER, S'IMAGINER, 731.
 IMITER L'EXEMPLE, 732.
 IMMINENT. Voyez *Eminent*.
 IMPARFAIT, ce qu'il exprime ce temps, 121; — de l'*indicatif*, son emploi, 550; du *subjonctif*, 576.
 IMPÉRATIF, ce que c'est, 114.
 IMPOSER, EN IMPOSER, 735.
 INDICATIF, ce que c'est que ce mode, 112.
 INDIGNE. Voyez *Digne*.
 INFECTER, INFESTER, 744.
 INFINITIF, ce que c'est que ce mode, 116. — Temps formés par l'*infinitif*, 163. — Sa syntaxe, 579.
 INSULTER, 735.
 INTERJECTION, sa définition, 220. — Forme une proposition implicite, 337. — Sa syntaxe, 679 et suiv.
 INVERS. ON, ce que c'est, quand elle a lieu, 691. — Quand fautive, 693.
 JOINDRE, 736.
 LE, LA, LES, pronoms représentant un substantif ou un adjectif, 457. — Emploi du pronom *le*, 737.
 LE PRU, quand il donne lieu à l'accord du participe, 626 et 627.
 LETTRES, combien de sortes, 4.
 LOCUTION ADVERBIALE, en quoi elle consiste, 210; — *prépositive*, ce que c'est, 215; — *conjonctive*, ce qu'elle consiste, 219.
 LOCUTIONS VICIEUSES, 823.
 LUI, LEUR, VIX, ELLE, ELLES, leur syntaxe, 456.
 L'UN ET L'AUTRE, en quoi diffère de *L'un l'autre*, 494. — *L'un et l'autre* demande le verbe au pluriel, 510.
 MAJUSCULES, leur emploi, 259, 260, 261.
 MALGRÉ QUE, ne se dit plus, 676.
 MATINAL, MATINEUX, MATINIER, 739.
 MÊLER, 740.
 MÊME, sa syntaxe, 418.
 MIEUX. Voyez *Plus*.
 MILLE, comment s'écrit, 408.
 MODE, ce que c'est, 110. — Il y en a cinq sortes, 111. — *Modes personnels*, 117. — *Impersonnels*, 117.
 MON, MA, MES, etc., quand doivent être remplacés par l'article, 410.
 MONOSYLLABE, ce que c'est, 15.
 MOTS, de quoi ils sont composés, 3. — Combien d'espèces de mots composent le discours, 16. — Ce qu'on entend par mots *variables*, 18. — Par mots *invariables*, 19.
 NE. Voyez *Négation*.
 NÉGATION, son emploi, 643 et suiv.
 NEUTRE (verbe), ce que c'est, 162.
 NOMBRE, ce que c'est, 31; — deux nombres, 31; — nombre dans les verbes, 168.
 NOM PROPRE, comment il s'écrit au pluriel, 348 et suiv.
 NON PLUS. Voyez *Aussi*.
 NOTRE, VOTRE, LEUR, ou rapport avec des unités prises collectivement, 411.
 NO, sa syntaxe, 382.
 OBSERVER, quand il doit être précédé de *faire*, 741.
 OÏL, son pluriel, 35.
 OH, HO, 680.
 OÙ, sa syntaxe, 485.
 ORGUE, son genre, 338.
 ORTHOGRAPHE, sa définition, 222. — Règles sur l'orthographe des mots, 224 et suiv. — Orthographe des verbes, 175 et suiv.
 OÙ, son emploi au lieu de *à*, 695.
 OUBLIER A, OUBLIER DE, 744.

PARCE QUE, PAR CE QUE, 673.
 PARENTHÈSE, à quoi sert, 285.
 PARI. Voyez *Entre*.
 PARTICIPE, ce que c'est, 199.
 PARTICIPE PASSÉ, sa définition, 203.
 — Temps qu'il forme, 165. — Sa syntaxe, 599 et suiv.
 PARTICIPE PRÉSENT, ce que c'est, 201.
 Temps qu'il forme, 164. — Sa syntaxe, 591 et suiv.
 PAS. POINT. Voyez *Négation*.
 PASSÉ ANTÉRIEUR, 121.
 PASSÉ DÉFINI, ce qu'il exprime, 121.
 — Temps qu'il forme, 167. — Son emploi, 552 et suiv.
 PASSÉ INDEFINI, ce qu'il exprime, 121.
 — Son emploi, 551 et suiv.
 PASSIF (verbe), ce que c'est, 101.
 PENDANT. Voyez *Durant*.
 PERSONNE, pronom indéfini, 492. — Substantif, 493.
 PERSONNES, ce que c'est, et combinaison du verbe, 109.
 PLAIRE, observation sur son emploi, 747.
 PLEONASME, ce que c'est, 586. — Quand autorisé, 587.
 PLIER, PLOYER, 748.
 PLUS D'UN, à quel nombre il veut le verbe, 751.
 PLUS, MIEUX, 750.
 PLUS-QUE-PARFAIT, 121; — de l'indicatif, ne doit pas s'employer pour le passé, 555. — Du subjonctif, son emploi, 576.
 PLUTÔT, PLUS TÔT, 633.
 POLYSYLLABE, ce que c'est, 15.
 PONCTUATION, à quoi elle consiste, 772; — signes qui la composent, 773. — Règles sur l'emploi de ces signes, 774 et suiv.
 PORTER ENVIE. Voyez *Envier*.
 PRÉPOSITION, sa définition, 211; — son complément, 212. — Voyez *Locution*, sa syntaxe, 653 et suiv.
 PRÉS DE, PRÊT À, 749.
 PRÈS DE, AUPRÈS DE, 654.
 PRÉSENT, ce qu'il exprime ce temps, 121. — De l'indicatif, temps qu'il forme, 166; — son emploi, 548. — Du subjonctif, son emploi, 573.
 PRÊT À. Voyez *Prés de*.
 PROMETTRE. Voyez *Espérer*.
 PRONOM, sa définition, 78, 74. — Cinq

sortes de pronoms, 76. — Les personnels, 77, 78. — Les démonstratifs, 80, 81. — Les possessifs, 82. — Les relatifs, 83. — Les indéfinis, 85. — Pronoms qui sont compléments directs, 96; — qui sont compléments indirects, 96. — Tantôt directs et tantôt indirects, 97. — Syntaxe des pronoms en général, 432 et suiv. — Syntaxe des pronoms personnels, 440 et suiv. — Syntaxe des pronoms démonstratifs, 460 et suiv. — Syntaxe des pronoms possessifs, 473. — Syntaxe des pronoms relatifs, 475 et suiv. — Syntaxe des pronoms indéfinis, 485 et suiv.
 PRONOMINAL (verbe), sa définition, 195. — Verbes essentiellement pronominaux, 105.
 PRONONCIATION, règles qui l'enseignent, 788 et suiv.
 PROPOSITION, ce que c'est, 287; — de combien de parties elle est composée, considérée grammaticalement et logiquement, 289. — Combien de sortes de propositions, 309. — Ce que c'est qu'une proposition principale, 310; — qu'entend-on par proposition principale absolue, 310; — par proposition principale relative, 310; — ce que c'est qu'une proposition incidente, 311; — qu'entend-on par proposition incidente déterminative, 315; — par proposition incidente explicative, 315. — Quel mot lie l'incidente à la proposition qu'elle complète, 312. — Quand la proposition est-elle pleine? 317. — Quand elliptique? 318. — Quand implicite? 320.
 QUAND, QUANT, 675.
 QUE, conjonction, unit les deux termes d'une comparaison, 677. — Ses autres usages, 677.
 QUELQUE, comment s'écrit, 421.
 QUELQUE CHOSE, 347.
 QUOIQUE, QUOI QUE, 674.
 REDEVIR, observation sur son participe passé, 151.
 RETRANCHER, 754.
 RÉUNIR, UNIR, 755.
 RIEN, avec ou sans *ne*, 756.
 SAIGNER, au propre et au figuré, 757,

SANS précédé de *et*, remplacé par *ni*, 671.
 SECOND, DEUXIÈME, 758.
 SE PLAINDRE DE CE QUE, SE PLAINDRE QUE, 746.
 SE RAPPELER, son complément, 752.
 SERVIR À RIEN, SERVIR DE RIEN, 759.
 SI, AUSSI, leur syntaxe, 634.
 SIGNES ORTHOGRAPHIQUES, ce que c'est, 222, 223. — Leur emploi, 262.
 SOI, sa syntaxe, 453 et suiv.
 SON, SA, SES, LEUR, LEURS, quand employés ou remplacés par l'article, 413.
 SUBJONCTIF, ce que c'est, 115. — Sa syntaxe, 558 et suiv.
 SUBSTANTIF, sa définition, 20. — Pourquoi appelé *nom*, 20. — Ce que c'est que le substantif commun, 22; — le substantif propre, 23; — collectif, 25; — collectif général, 25; — collectif partitif, 25; — substantif composé, 27. — Comment il s'écrit au pluriel, 356 et suiv. — Propriétés du substantif, 28. — Formation du pluriel dans les substantifs, 33, 34, 35, 36. — Substantif dans un sens déterminé, 38, 39. — Substantif désignant un genre, 40; — désignant une espèce, 41; — un individu particulier, 42. — Quand employé adjectivement, 52. — Substantifs empruntés des langues étrangères, comment s'écrivent au pluriel, 352 et suiv.
 SUCCOMBER SOUS, à, 762.
 SUJET, ce que c'est, 91. — À quelle question il répond, 91. — Sujet logique, ce que c'est, 290. — Quand il est simple, 302. — Quand il est composé, 303. — Quand il est complexe, 306. — Quand il est complexe, 307.
 SUPPLÉER, 763.
 SUPPOSÉ, sa syntaxe, 600, 601.
 SUSCEPTIBLE. Voyez *Capable*.
 SYLLABE, ce que c'est, 13.
 SYLLEPSE, ce que c'est, 690.
 SYNTAXE, sa définition, 286. — Ses règles. Voyez *Substantif*, *Adjectif*, etc.
 TANT, AUTANT, 634.
 TÉMOIN, 764.
 TEMPS, ce que c'est, 118; trois temps

principaux : le présent, le passé et le futur, 119; — leur division en huit temps, 121; — temps simples, 124; — composés, 125. — Quels temps composés prennent avoir, 126; — prennent être, 127. — Temps primitifs, dérivés, 129. — Formation des temps, 160. — Emploi des temps, 548 et suiv.
 TERRE (par), TERRE (à), 765.
 TOUS LES DEUX, TOUS DEUX, 767.
 TOUT, sa syntaxe, 427 et suiv. — Observations sur l'emploi de ce mot, 766.
 TOUT À COUP, TOUT D'UN COUP, 640.
 TOUT DE SUITE. Voyez *Suite*.
 TOUT D'UN COUP. Voyez *Tout à coup*.
 TRAIT D'UNION, à quoi sert, 276; — cas où l'on en fait usage, 277 et suiv.
 TRÉMA, à quoi il sert, 273; — son emploi fautif, 274.
 TRISYLLABE, ce que c'est, 15.
 UN DE, UN DES, veut le verbe au singulier, ou au pluriel, 768.
 UNIPERSONNEL (verbe), ce que c'est, 106.
 UNIR. Voyez *Réunir*.
 VALOIR, son participe, 629.
 VERBE, sa définition, 87. — Verbe substantif, ce que c'est, 89. — Verbe adjectif, ce que c'est, 90. — Cinq sortes de verbes adjectifs, 98; — l'actif, 99; — le passif, 101; — le neutre, 102; — le pronominal, 104; — l'unipersonnel, 106. — Comment on reconnaît mécaniquement le verbe actif et le verbe neutre, 100, 103. — Modifications du verbe, 107. — Verbes auxiliaires, à quoi servent, 132. — Verbes irréguliers, 168. — Tableaux des verbes irréguliers, p. 56 et suiv. — Verbes défectifs, 171. — Quelle est la fonction du verbe dans l'analyse logique, 290. — Quel est le verbe qui se trouve dans toutes les propositions, soit distinct, soit combiné, 292. — Tout verbe doit avoir un sujet, et tout sujet un verbe, 496, 497. — Le sujet ne doit pas être exprimé deux fois, quand un seul sujet suffit, 498. — Accord du verbe avec son sujet, 499. — Ac-

cord du verbe avec le dernier sujet, quand il y a plusieurs sujets, 502 et suiv. — Accord du verbe, quand les sujets sont unis par *comme, de même que, etc.*, 508. — Accord du verbe avec *l'un et l'autre*, 510; — avec deux sujets unis par *ni*, 511; — avec plusieurs infinitifs employés comme sujets, 513; — avec le pronom *qui*, 524. — Accord du verbe *être* précédé de *ce*, 516. — Un verbe ne veut pas deux compléments directs, 525; — ni deux compléments indirects pour exprimer le même rapport, 526. — Chaque verbe doit avoir le complément qu'il exige, 527. — Place des compléments, 530 et suiv. — Complément des verbes passifs, 534. —

Emploi des auxiliaires, 536. — Emploi des temps de l'indicatif et du conditionnel, 548. — Emploi du subjonctif et de ses temps 558, 571. — Emploi de l'infinitif 579.

VINET, comment s'écrit quand il est multiplié par un nombre, 495.

VIS-A-VIS, 655 et 656.

VOICI, VOILA, 660.

VOYELLES, pourquoi ainsi appelées, 5, 6. — Voyelles longues, 9; — brèves, 9.

Y, s'emploie pour deux *i*, et pour un *i*, 11. — Distinction entre *y* adverbe et *y* pronom personnel, 209. — Quand *y* doit remplacer les pronoms *lui, leur, eux, elle, elles*, 456. — Il a toujours rapport à ce qui précède, 771.

FIN DE LA TABLE

BOURLON. — Imprimeries réunies, B.

Abil 28 de 1888
V.R.

LA NUEVA
BIBLIOTECA